3 1761 (47

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

LINGUISTICS

RECHERCHES
SUR
LES ORIGINES CELTIQUES,
PRINCIPALEMENT
SUR CELLES DU BUGEY
CONSIDÉRÉ COMME BERCEAU
DU DELTA CELTIQUE.

TOME PREMIER.

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/recherchessurles01baco

PIERRE J.J. BACON TACON,

né à Oyonnax en Bugey le 18 Juillet 1738.

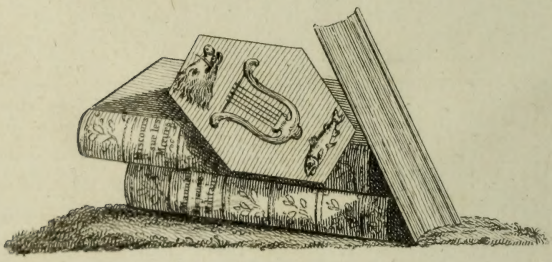

RECHERCHES

SUR

LES ORIGINES CELTIQUES,

PRINCIPALEMENT

SUR CELLES DU BUGEY

CONSIDÉRÉ COMME BERCEAU DU DELTA CELTIQUE.

PAR PIERRE J. J. BACON-TACON.

Turpe est in patriâ perigrinari, et in iis rebus quæ ad patriam pertinent hospitem esse. MANUT.

C'est une honte de se trouver dans sa patrie comme un homme qui serait venu d'ailleurs, et de rester dans l'ignorance sur les objets qui la concernent comme si on y était étranger. MANUCE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AÎNÉ.

Se trouve chez CARTERET, libraire, rue Pierre-Sarrasin, n°. 13;

Et à Bourg, département de l'Ain, chez DUFOUR et JOSSERAN.

AN VI.

LIBRARY
JUL 28 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

AVANT-PROPOS.

Éternité de Dieu. Co-éternité de l'univers. Excessive antiquité du globe terrestre dans l'état où nous le voyons. Prodigieuse antiquité de la civilisation du genre humain.

§. *A.* « Le savant Théodore Gérard dit que « l'univers est aussi « ancien que la Divinité, et que « l'existence de l'un est insépa- « rable de l'autre ». Effectivement, ce ne sont pas les changements ni les altérations d'un globe déplacé de son axe, ou emporté hors de son tourbillon, qui influent sur la consistance,

l'harmonie et l'éternité de l'univers, et d'un million de globes, tels que la terre, qui nage dans le fluide de l'éther, entourée de plusieurs millions de soleils qui jaillissent sur une mer d'azur, de feux et de flots de lumiere.

« La terre est de toute éternité, sur le principe que la matiere est incréée, et que ce n'est pas le changement de sa forme ni de ses qualités attributives qui peut anéantir l'existence de sa nature primogene. Ainsi, que la terre ait été couverte des eaux pendant cent mille ans, elle existait alors avec toutes les dispositions qui la caractérisent aujour-

d'hui, et elle existe aujourd'hui avec les dispositions qui ameneront dans des milliers d'années des changements essentiels à la marche de la nature, toujours inépuisable dans les ressources et la fécondité de sa reproduction.

§. *B.* « La première civilisation des anciens peuples de l'Asie nous atteste, par l'authenticité vivante de leurs monuments, une antiquité de cinquante-quatre mille ans. L'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie heureuse ou l'Yémen, ainsi que la Chaldée, nous offrent encore aujourd'hui des traces d'antiquité dont l'origine

s'enveloppe avec majesté dans la nuit profonde des temps. L'Inde, cette région aussi vaste que l'Europe, et beaucoup plus peuplée, nous offre encore une antériorité plus reculée et des indications plus multipliées. La Chine et le Japon datent les époques de leur civilisation par-delà cinquante-quatre mille ans, par une succession affiliée d'établissements, de faits, et de monuments attestés sur le marbre, sur la roche, sur le fer, sur le cuivre, comme aussi par la hardiesse des travaux plus que séculaires dont l'existence étonne sur l'étendue des forces humaines. La Tartarie

elle-même recele dans la vaste étendue d'un climat farouche et sauvage les débris augustes de la plus antique civilisation.

§. *C.* « Les époques de la civilisation de l'Europe paraissent, faute de monuments écrits ou gravés, de beaucoup ultérieures à celles de l'Asie; car, commencez par la Grece ou l'Hellénie, l'art d'écrire et de transmettre la pensée ne s'y est introduit par des commerçants de Phénicie et d'Égypte, que depuis environ huit mille ans. A cette époque, la Grece était peuplée d'une race nomade, mais civilisée et réunie en société; ce qui suppose un

langage uniforme et adopté, des conventions réglementaires, et une antiquité reculée. A ces époques, les Scythes de la Tauride et de la rive gauche du Tanaïs, et des deux rives du Borysthene, ainsi que les Thraces et les Getes, étaient réunis en société, et savaient tirer la mine des entrailles de la terre, et forger le fer pour la chasse et les combats. Les Sarmates (aujourd'hui les Polonais) savaient dresser les chevaux aux évolutions du manege, et entretenaient sur leurs vastes plaines de grands troupeaux de bétail de diverses especes : ce qui suppose encore une civilisation très an-

cienne. Les Suédois et les Danois, avant l'introduction du christianisme dans leur pays, se prétendaient aussi anciens que les eaux de la mer, du sein de laquelle ils se disaient sortis. Les anciens Germains (aujourd'hui les Allemands) se disaient aussi anciens que la terre qu'ils habitaient. Lorsque Jules-César pénétra dans les Gaules, il trouva par-tout un peuple civilisé, il trouva par-tout des traces d'une très haute antiquité. Les Phéniciens, et ensuite les Grecs, qui, deux mille ans avant Jules-César, étaient venus commercer sur les côtes d'Espagne et des Gaules, avaient pareil

lement trouvé par-tout des peuples qui avaient des usages reçus et des lois, et professaient les arts de premiere nécessité.

§. *D.* « Les montagnes de l'Écosse et de la Norwege, les Vosges, les Cévennes, les Pyrénées et le Bugey, la grande chaîne des Alpes, recelent en mille endroits des monuments de la plus haute antiquité, attestés par le marbre, le granite et les rochers, fideles dépositaires des notions primordiales que possédaient ces peuples nomades avant la fondation de Rome et l'irruption des brigands vomis de son sein. Ces monuments vivent encore pour

la postérité actuelle, par des signes vénérables que le temps a respectés. L'antique Ausonie, aujourd'hui l'Italie, renferme dans les entrailles de son sol des monuments encore parlants, dont l'antiquité a précédé de plusieurs milliers d'années la fondation de Rome; et si on interrogeait le marbre des tombeaux, si on évoquait les ombres des premieres générations de l'Italie, si on pouvait les rappeler de leur long sommeil, peut-être diraient-elles, Voilà quarante mille ans que nous dormons sous les voûtes de la terre.

§. *E.* « Cependant, des quatre

continents, je regarde l'Amérique comme celui de l'apparition la plus nouvelle, et le dernier sorti de dessous la nappe des eaux; ce qui ne m'empêche pas de regarder les Américains comme une race d'hommes déja très ancienne.

« Quand un peuple est réuni en société, qu'il a un langage pour exprimer ses pensées, qu'il a quelques modes réglementaires, c'est un peuple civilisé.

« Quand un peuple a monté graduellement l'échelle des arts et des connaissances rélatives, quand il a déchiré le voile des sciences, et qu'il lit dans la na-

ture à livre ouvert, c'est un peuple éclairé.

§. *F.* « Ainsi, que les peuples courent nuds ou vêtus, dans les champs et les forêts; lorsqu'ils sont rassemblés par castes ou par familles, ils sont civilisés, parceque cette réunion de plusieurs individus suppose des conventions essentielles au maintien et à la durée de leur société; et ce sont ces conventions, quelle que soit leur simplicité, qui prouvent leur civilisation.

« Toutes les peuplades que les Européens ont trouvées en Amérique étaient civilisées, mais non pas éclairées. Il ne paraît

pas que l'on ait trouvé nulle part des hommes dans le premier état de nature. On a trouvé effectivement quelques peuples qui n'en étaient pas éloignés, mais qui en étaient sortis.

« Il faut bien distinguer le peuple encore dans le premier état de nature et le peuple civilisé, comme il faut bien distinguer le peuple simplement civilisé du peuple éclairé.

« Quand un peuple est encore dans le premier état de nature, il suppose ou le voisinage de la création, ou un engourdissement et une stagnation dans les organes, qui retardent ou qui em-

pêchent le développement de ses facultés.

§. *G.* « On ne trouve point sur toute la terre, sur les côtes et dans les contrées les plus reculées et les plus cachées, des peuples qui soient moralement dans le premier état de nature; mais on en trouve bien qui, par les privations absolues de toute communication et de tout rapport avec le reste des hommes, n'ont fait presque aucuns progrès dans la marche de la civilisation. On en trouve d'autres qui ne sont pas plus avancés, quoique cependant favorisés par le voisinage, le commerce ou la fréquenta-

tion des autres peuples civilisés: mais ce retard, comme je viens de le dire, tient à des causes physiques et à des imperfections qui décelent des vices de structure appartenants au climat ou à l'espece qui s'est abrutie sur elle-même, sans pouvoir corriger ses défauts par le mêlange des races plus perfectionnées. Tels sont les Lapons, les Ostiacks, les *Samoïedes*, placés vers le pole et sur les tristes rivages de la mer glaciale. Ces peuples sont encore aujourd'hui tels que les Grecs les ont peints il y a huit mille ans. Tels sont encore les Troglodytes, placés sous la ligne brûlante cou-

pant l'Afrique, qui sont encore aujourd'hui les mêmes que les Chaldéens et les Égyptiens nous ont peints il y a plus de dix-huit mille ans.

« Le rassemblement social des premiers peuples connus, tels que les Chinois, les Chaldéens, les Arabes, les Égyptiens, les Éthiopiens, suppose un sommeil dans le premier état de nature, qui a pu durer plusieurs milliers d'années avant le développement et la maturité de leur civilisation.

§. *H.* « Ainsi, quand les Chinois nous offrent une civilisation de cinquante-quatre mille ans,

quand les Indiens nous en présentent une plus ancienne encore, il faut supposer plusieurs milliers d'années au silence qui a précédé chez eux l'art de tracer des caracteres, et de figurer la pensée par des signes de convention gravés sur le marbre, sur les rochers, sur le fer, sur l'acier.

« Dans les évènements qui surpassent la portée et les lumieres du commun des hommes, c'est aux personnes éclairées, quelque petit que soit leur nombre, qu'il faut s'en rapporter, et non pas à une multitude si facile à séduire, si facile à égarer,

sur-tout à un peuple tel que les Hébreux, stupide et ignorant dans tous les arts, même dans celui de lire et d'écrire.

§. *I.* Il paraît que les Hébreux ne connaissaient seulement pas la terre, cette seconde partie de la création moïsienne; il paraît qu'ils ignoraient l'étendue de l'Asie, l'étendue de l'Afrique, l'existence de l'Europe, et l'existence de l'Amérique. Ils ignoraient l'existence des quatre continents, l'existence des peuples innombrables qui les couvraient: ils ignoraient la vaste étendue des mers qui tournent autour de ces grandes portions du globe:

ils ignoraient aussi que ce globe, la terre que nous habitons, fût d'une forme convexe et rotonde : ils ignoraient aussi que la terre nageait dans le fluide des airs en équilibre sur l'aissieu de ses deux poles : ils ignoraient aussi que la terre tournait sur elle-même, et en accomplissait la révolution toutes les vingt-quatre heures : ils ignoraient aussi que la terre, dans sa révolution chaque vingt-quatre heures, roulait comme une boule dans les airs, et décrivait un cercle autour du soleil, qu'elle accomplissait en trois cents soixante-cinq jours et trois cents soixante-

cinq nuits : ils ignoraient aussi que la terre était presque nulle devant le soleil ; que cet astre composait un volume un million de fois plus étendu et plus considérable que cette terre chétive que nous habitons, et que ces Hébreux, par ignorance, avaient placée dans le second rang de la création : ils ignoraient aussi que dans le tourbillon du soleil il y avait sept planetes, c'est-à-dire sept globes de la même consistance et de la même forme que la terre, qui, comme elle, décrivent un cercle autour du soleil : ils ignoraient aussi que cinq de ces globes opaques étaient

plus gros que la terre, qu'il y en avait même un qui était trente fois plus gros que notre terre, et un autre quatre-vingts fois : ils ignoraient aussi que la lune, qui, par exemple, n'est qu'un tiers de la terre, est un corps opaque, c'est-à-dire une matiere à-peu-près semblable à celle de la terre, une matiere qui n'est susceptible par elle-même de renvoyer d'autre clarté que celle qu'elle reçoit par le reflet du soleil ; et que, si la lune nous éclaire la nuit durant une portion du mois, nous lui rendons par reconnaissance une clarté beaucoup plus considérable durant ses nuits ;

enfin que nous sommes une lune pour la lune.

§. *K*. Quant à la terre, il est constant qu'il y a eu un déluge, mais il est constant qu'il n'a pas été universel. Il paraît que la mer Méditerranée, qui n'est autre chose qu'un grand golfe qui sépare les trois anciens continents, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à l'isthme de Suez, dans une projection de douze cents lieues, est l'effet d'une irruption des eaux de l'océan, qui ont rompu leurs barrieres au détroit des colonnes d'Hercule, et ont inondé ces grandes étendues de pays qui, aujourd'hui, sont cachées sous les ondes.

Les petites mers de l'Archipel, de la Propontide et de l'Hellespont ; les petites mers du Bosphore, du Pont-Euxin, de Zabak et d'Azoph, étant alimentées par la Méditerranée et par les fleuves qui descendent dans leur bassin, proviennent originairement, comme la Méditerranée, de l'antique irruption des flots de l'océan.

Il paraît qu'à l'époque de ces irruptions, l'océan oriental et l'océan occidental cherchaient à se joindre par l'isthme de Suez, l'un par la Méditerranée, l'autre par le golfe Arabique, anciennement la mer Rouge.

§. *L.* Enfin, tous les anciens peuples du voisinage de la Méditerranée ont parlé du déluge: les plus éclairés d'entre eux en ont dressé des monuments et gravé la mémoire sur le marbre; les autres, chez lesquels l'art d'écrire n'était pas encore en usage, en ont conservé de pere en fils la tradition orale, mais avec des mêlanges d'absurdités, telle qu'est toujours enveloppée l'histoire chez des peuples qui n'écrivent point.

Mais les témoignages des Égyptiens, des Arabes et des Chaldéens, sont attestés par des monuments écrits et conservés

d'âge en âge dans l'histoire des phénomènes de la nature.

Les anciens peuples de l'Europe, reculés du voisinage de la Méditerranée, de l'Hellespont, et du Bosphore, n'avaient aucune idée du déluge, parceque l'irruption de l'océan ne pouvait pas s'étendre jusqu'à eux.

Les peuples de la haute Asie n'ont jamais eu aucune connaissance du déluge. Les Nomades de la grande Tartarie n'en ont aucunes notions dans les livres sacrés et si anciens de leurs poëtes et de leurs lettrés.

§. *M.* La Chine, ce pays si vaste, si ancien, ce pays éclairé

depuis tant de mille ans, chez lequel rien ne se passait dans les rélations du ciel à la terre, qui ne fût soigneusement écrit par les savants; la Chine, qui a conservé tant de monuments précieux, n'a rien laissé de rélatif à un déluge quelconque.

Il paraît même que les deux cent millions d'habitants qui vivaient alors dans la Chine ignoraient que les peuples qui habitaient la terre où la Méditerranée roule aujourd'hui ses eaux étaient alors inondés sous l'irruption progressive de l'océan, ou, pour échapper aux horreurs de ce tombeau perfide, con-

traints de chercher un asyle dans les contrées ascendantes et reculées de ces funestes rivages : les Chinois d'alors ignoraient ces ravages occasionnés par les eaux dans une portion de la terre ; car ils en auraient transmis l'histoire à leurs nombreux descendants.

« La Chine a l'avantage sur tous les climats de la terre d'avoir très long-temps été constamment paisible dans la vaste enceinte de son étendue et de ses foyers. Respectée de ses voisins par l'opinion de sa puissance colossale, la Chine n'a que très rarement été livrée à ces invasions de barbares qui, comme des torrents,

portaient ailleurs le ravage avec le fer et le feu ; c'est pourquoi la Chine a conservé sans interruption et sans lacunes les époques exactes et fideles de son histoire, et de tous les évènements depuis la date de sa civilisation jusqu'aujourd'hui ; et sans doute qu'un évènement tel que le déluge aurait été placé dans l'histoire de cette nation, une des plus nombreuses et des plus anciennes de toute la terre.

§. *N.* L'Inde, cette région si vaste, si peuplée, et si anciennement civilisée, a conservé, malgré les ravages qui l'ont tant de fois désolée, a conservé siecle par

siecle, depuis l'antiquité la plus reculée, les augustes monuments de tout ce qui s'est passé de plus remarquable; mais, dans cette transmission littérale, il n'est point parlé de déluge. Cependant quelques poëtes indiens, contemporains de cet évènement, ont consacré dans des chants funebres l'histoire de ce phénomene arrivé au couchant de l'Asie.

§. *O.* Les peuples de la haute Afrique, ceux qui s'éloignent des côtes de la Méditerranée, n'ont aucunes connaissances ni aucunes traditions d'un déluge. Quoiqu'une épaisse ignorance couvre

de ses ailes les régions brûlantes de ce troisieme continent, et que les quatre cinquiemes de ses habitants soient plongés dans une grossiere barbarie, on doit cependant excepter quelques nations, telles que les Éthiopiens, les Abyssins, et quelques uns de leurs voisins, qui ont écrit l'histoire depuis plus de vingt mille ans sans avoir parlé du déluge, sinon d'un débordement qui a englouti plusieurs pays étrangers; et c'est sans doute des terres que couvre aujourd'hui la Méditerranée que les savants et les historiens de l'Afrique orientale ont voulu parler.

§. *P.* Il ne paraît pas, d'après la vérification des côtes de la Méditerranée, que l'océan, dans son irruption, ait embrassé beaucoup plus de terrain que l'étendue du bassin dans lequel elle est aujourd'hui renfermée. De quelque maniere que l'irruption se soit faite, tous les habitants qui demeuraient dans les contrées que la mer en fureur venait de couvrir de ses eaux n'ont pas dû être tous enveloppés et ensevelis sous ses vagues. Ceux qui ont échappé à cette submersion, et ceux qui, des rivages de la terre-ferme, ont vu cette calamité, ont répandu la terreur

et l'effroi de cette nouvelle dans les pays plus enfoncés. Ainsi, la Chaldée en Asie, l'Éthiopie en Afrique, ont retenti du bruit de ces désastres, sans en avoir vu les dangers, et sans en avoir souffert.

Il paraît que les historiens hébreux ont compilé l'histoire du déluge dans les historiens d'Égypte, mais qu'ils en ont tronqué et défiguré les principaux traits pour y ajouter du merveilleux, et en imposer à une multitude grossiere qu'ils voulaient séduire ou gouverner sous la terreur et les fléaux.

Pour s'assurer de la vérité et

de la fidélité de ses guides, il faut toujours faire de la différence entre les historiens d'une nation et les fables religieuses de ses anciens prêtres et de ses théologiens. L'histoire est une chronologie des faits et des évènements; et la théologie n'est qu'un brouillard dans lequel le mensonge s'enfonce pour voiler son imposture.

§. *Q.* On est bien dans l'erreur lorsqu'on considere les Hébreux comme un des anciens peuples de la terre; car originairement c'étaient des esclaves échappés de l'Idumée à la faveur des troubles qui agitaient ce

pays, et ils se sont réfugiés en Égypte, où ils n'ont pas changé de condition. Ensuite ils se sont échappés de l'Égypte comme ils s'étaient échappés de l'Idumée, c'est-à-dire après avoir volé leurs maîtres d'Égypte, comme leurs ancêtres avaient volé les leurs en sortant de l'Idumée.

§. *R.* Leur chef, l'instigateur de leur fuite et de leurs larcins, conduisit cette bande de larrons par les montagnes et les forêts d'Achem (1), et leur fit traverser le golfe de la mer Rouge sur des navires éthiopiens, à la rade et

(1) Achem, en hébreu, signifie *freres*.

au détroit de *Semnelah* et de *Jamorel*: il s'enfonça avec eux dans les solitudes de l'Arabie déserte, où il resta caché plusieurs années, exerçant ses gens, pour subsister, à des courses et à des pillages nocturnes.

Il paraît que les Hébreux étaient assez habiles dans une des parties de la physique pratique, mais ils n'étaient pas versés dans la haute théorie de cette vaste science: il ne paraît pas non plus qu'ils fussent astronomes, ni géographes, ni hydrographes, ni historiographes, ni naturalistes; car ils parlent comme des ignorants, sur-tout quand ils parlent

du ciel, de la terre, du soleil, de la lune, et des étoiles.

Les hommes éclairés conviendront facilement que l'antique rabbin des Hébreux est un compilateur, mais un compilateur de mauvais goût, comme sont tous les plagiaires. Car ce premier rabbin n'a rien dit, rien écrit, qui ne soit puisé dans la théologie égyptienne, mais puisé sans goût et sans discernement, ou défiguré par des traits qui décelent un ignorant ou un imposteur.

§. *RR.* Il est plaisant de voir ce rabbin des Hébreux disposer arbitrairement de la vie des

hommes, et en abréger la durée selon son bon vouloir. Il donne sept à huit cents ans d'existence à une douzaine de personnages jusqu'au déluge.

Après le déluge, il retranche aux hommes les sept-huitiemes de leur vie; enfin il abrege la vie humaine par cascade : de maniere qu'à son compte l'âge des humains devrait aujourd'hui à peine égaler l'âge d'un bouc qu'on laisserait vivre.

Le rabbin des Hébreux nous aurait bien dû avertir que tous les anciens peuples diviserent le temps par lunes : ainsi, quand il nous dit que tel homme a vécu

neuf cents ans, cela veut dire qu'il a vécu neuf cents lunes; ce qui fait à-peu-près huit cents quatre-vingt-dix-neuf mois et quelques jours, c'est-à-dire environ quatre-vingts années de douze mois.

A mesure que les peuples s'éclairerent par des observations sur les irrégularités de la lune, ils distribuerent le temps en douze lunes; et ce furent les Chaldéens, c'est-à-dire les savants de la célebre Babylone, qui, les premiers de cette partie de l'Asie, répartirent, d'après des observations réglées sur le soleil, l'année en douze mois,

les mois en semaines, les semaines en jours, les jours en heures.

§. *S.* Les Chaldéens avaient fait cette division pour leur climat. Je dis que les Chaldéens furent les premiers de cette partie de l'Asie qui diviserent le temps par sections régulieres; car, dans la haute Asie, les Indiens et les Chinois avaient calculé les mêmes divisions avant même les Chaldéens; et lorsque le rabbin à deux cornes divisa le temps en quatre saisons, le printemps, l'été, l'automne, et l'hiver, qu'il distribua ces quatre saisons dans l'année, qu'il divisa l'année en

douze mois, les mois en semaines, les semaines en jours, les jours en heures, le rabbin est encore mis en défaut. Qui l'avait chargé d'écrire ces merveilles? car les saisons varient avec les climats; les quatre saisons ne sont connues que sous la zone tempérée; dans le fond du nord on ne connaît que deux saisons, un hiver rigoureux de neuf mois, et un été d'environ trois mois d'extrêmes chaleurs: sous le tropique on ne connaît qu'un seul été éternellement brûlant; les douceurs du printemps, la tiédeur de l'automne n'y sont point connues, si ce n'est par des pluies

et de grands vents qui durent, dans le temps du solstice septentrional, environ un mois ou six semaines, après quoi le soleil retombe d'à-plomb sur la face rôtie de ce climat malheureux.

Ainsi le Lycurgue des Hébreux était un ignorant qui ne connaissait point la terre, ni cette diversité contrastante de tant de climats. D'ailleurs ce rabbin ne connaissait pas l'histoire ; car il aurait su que les Indiens, les Chaldéens, les Arabes, et les Égyptiens eux-mêmes, avaient perfectionné la division des temps à mesure que l'esprit humain avait fait des progrès dans l'as-

tronomie : et comme ils avaient commencé leur division par le nombre des lunes, on disait alors, tel homme a tant de lunes; mais cette quantité ne devait pas se prendre similairement pour des années, mais pour l'indication des temps, et la seule que l'on eût alors.

Si Moïse eût été puiser dans la vérité de ces hautes sources, il eût transmis une histoire qui aurait honoré ses travaux et son nom; alors il serait convenu que les années avaient dans l'antiquité éprouvé diverses progressions, et avaient suivi le sort et l'acheminement des lumieres.

§. *T*. Car il est bien constant que les hommes des premiers temps ne vivaient pas davantage que les modernes; il est même prouvé par les fastes chinois, indiens, chaldéens, arabes, et égyptiens, que les hommes des premiers temps vivaient moins que ceux d'aujourd'hui.

§. *U*. Au surplus la vie de l'homme ne se mesure pas au temps où il a vécu, mais au climat qu'il habite durant son existence. Le climat influe tellement sur le physique de l'homme, que l'on voit avec surprise des peuples presque voisins, les uns usés et cassés de bonne heure, les

autres porter long-temps la majestée et la vigueur d'une vieillesse très avancée. Voyez les Norwégiens et les Suédois pousser communément au-delà de cent ans une vieillesse saine et robuste, qui semble braver la mort et lui refuser le tribut que lui paient tous les humains. Voyez un peu plus loin, mais sous un climat moins salubre, le Russe intercepté dans les glaces d'une vieillesse presque prématurée. Voyez sous le ciel de l'Afrique, l'Éthiopien, long-temps blanchi sous les signes d'une heureuse vieillesse, porter au tombeau le siecle entier qui l'a vu naître. Voyez

au sud-est de ce climat, chez des peuples cependant voisins, la vie de l'homme courbée à trente, à trente-cinq ans, sous le poids d'une vieillesse précoce et cacochyme.

§. *V*. Les qualités de l'air, les qualités des eaux et des aliments, sont des causes physiques et puissantes qui prolongent ou abregent le terme de l'existence; et, d'après ce principe, appuyé par la nature elle-même et l'expérience de tous les temps et de tous les pays de la terre, il est constant que, dans l'antiquité du genre humain, l'air étant imprégné des particules grossieres

exhalées du limon de la terre encore humide et fangeuse, son influence ruinait et dissolvait de bonne heure la structure et l'économie des organes; l'eau, encore stagnante, n'avait pas atteint cette limpidité essentielle et salvifere qu'elle ne pouvait acquérir qu'en creusant longtemps et en filtrant par des ramifications innombrables et infinies à travers le tuf et le sédiment terreux; les plantes et les végétaux, germés sur un sol neuf et limonneux, ne pouvaient avoir que des qualités aqueuses et acrimones, et, par conséquent, ne pouvaient offrir

aux animaux et à l'homme qu'une nourriture grossiere et insalubre.

§. *W*. En concluant d'après le rappel de ces vérités, il est plus que probable que, non seulement les hommes, mais encore les animaux de la premiere antiquité, vivaient moins qu'aujourd'hui; et en se reportant aux époques où les peuples comptaient les années par lunes ou par mois, on sera pleinement convaincu de l'évidence incontestable de cette assertion.

Tout prouve que le rabbin des Hébreux, rélativement à l'antiquité de la terre, rélativement

à l'antiquité de ses habitants, est un législateur d'hier, et que les Hébreux, qu'on regarde comme un ancien peuple, sont un peuple encore nouveau et moderne.

§. *X.* Ce peuple sale et dégoûtant, vicié d'une maladie impure, dont l'activité circule encore aujourd'hui dans le sang gâté de ses descendants, ce peuple resserré dans un coin pierreux de l'Asie, où il restait obscur et caché sous les fers de la première puissance qui daignait l'asservir, ce peuple, dis-je, ignoré de l'Asie elle-même, n'a pu être connu en Europe qu'à la faveur de ses fables.

§. *Y.* Voilà enfin la progression des combinaisons temporaires. Pour parler de l'antiquité avec une exactitude fondée sur les monuments de son histoire, il faut s'enfoncer avec un transport sacré dans le vaste cimetiere de ses augustes débris, et là interroger l'un après l'autre les siecles et les générations qui ont passé sur la terre : c'est là que l'historien qui veut dévoiler les mysteres des premiers temps doit aller chercher son burin.

§. *Z.* L'histoire dépend surtout de l'intelligence des écrits qui l'ont transmise jusqu'à nous, et de la comparaison qu'on en

fait avec les autres monuments de l'antiquité; ce parallele si utile aux progrès des lettres, pour lequel les critiques et les antiquaires ont consacré si long-temps leurs efforts: et le succès de leurs veilles en justifiera l'importance aux yeux de la postérité.

Puissé-je au moins suivre de loin ces hommes célebres! Si les idées que je vais proposer ont quelque degré de vraisemblance, elles pourront servir un jour à dissiper les ombres épaisses qui couvrent l'origine de ma patrie.

Ce n'est pas que la matiere que j'entreprends de traiter soit

neuve à tous égards. Guichenon et Revel l'ont entamée : mais ce qu'ils ont dit de la ci-devant province du Bugey manque d'exactitude. S'ils l'avaient examinée avec soin, ils n'auraient point balancé à convenir de son antiquité la plus reculée, et ils ne se fussent point permis des conjectures qui ne s'accordent ni avec les monuments qu'on y rencontre, ni avec une tradition authentique attestée par les bronzes, les médailles, le marbre et le granit, etc. etc.

ORIGINES CELTIQUES, BUGÉSIENNES.

CHAPITRE PREMIER.

De l'antiquité du Bugey, et de sa primogénité ; de l'origine de son nom, etc.

§. 1. Les Bressans ont la prétention de se dire les peres des Bugistes, suivant Guichenon. C'est comme si un nourrisson se prétendait plus ancien que sa nourrice. C'est le pendant du mystere absurde des Chinois, chez

qui le premier article de foi est de croire que la grand'mere de Confucius est plus jeune que son petit-fils.

§. 2. Ce délire est en quelque sorte endémique dans toute la Bresse; tous les historiens qu'elle a produits ont sucé avec le lait cette erreur populaire, et semblent avoir fait serment de la propager dans leurs écrits. Cependant il suffit de jeter sur les deux contrées en question un coup-d'œil de comparaison, et sur-tout de les voir en naturaliste, pour s'assurer que les Bugistes sont les peres des Bressans; que la Bresse est encore de nos jours une contrée demi-stagnante, et à peine sortie de dessous la nappe des eaux, tandis que

Niherme (1), Rierre-mont, Belmont, la Fecle, et les autres hauteurs du Bugey, d'où la vue plon-

(1) *Niherme*, c'est-à-dire *le nouvel Hermès;* par où il faut entendre le *nouveau temple de Mercure.* C'est une montagne à laquelle est adossé le bourg d'*Oyonnax*, près *Nantua.* Cette dénomination de *Niherme*, ou *nouveau Mercure*, subsiste de temps immémorial dans le pays, et cependant a nécessairement succédé à un autre temple de Mercure beaucoup plus antique encore, et dont l'époque se soustrait à l'histoire. C'est ainsi qu'à Paris ce qu'on appelle et ce qu'on appellera peut-être toujours le *Pont neuf* pourra devenir à la longue le pont le plus antique de la France; c'est ainsi que Naples (*Nea-polis*), dont le nom signifie *Nouvelle ville*, se trouve présentement une des anciennes villes de d'Italie. A l'égard de la *Fecle*, ce nom celtique exprime une *fêlure*, une *scissure.*

ge sur le bas-fond de la Bresse, et se porte jusqu'à Mâcon, attestent à l'œil simple une antiquité vraiment patriarchale; leurs cimes majestueuses ayant dû être couvertes de nombreuses et florissantes peuplades nombre de siecles avant qu'une trop grande population les forçât à faire descendre une colonie d'enfants perdus dans le vallon limonneux de la Bresse, pour le rendre habitable en le desséchant et en le défrichant, ce qu'ils n'ont pu si bien faire que le pays ne soit resté essentiellement mal-sain et périodiquement fiévreux.

§. 3. Le Bugey (*Bugesia*), ci-devant province de France, est borné à l'est par la Savoie, à l'occident par la Bresse, au sud par

le Dauphiné, au nord par le pays de Gex et la Franche-Comté.

§. 4. Son premier nom n'est point connu. L'imposition de celui de *Bugey* remonte au temps de Brennus et de Camille, près de quatre cents ans avant l'ere chrétienne. Avant cette époque, le *Bugey*, le pays de *Gex*, et une partie de la *Bresse*, ne faisaient qu'une même région, que Polybe appelle ou plutôt définit le *delta celtique*, par allusion à sa forme triangulaire. Je dis une même *région*, et non un même *état;* car *Gex* était alors un état helvétique. *Bourg*-en-Bresse n'existait point encore, et ne devait exister que près de huit cents ans après, puisqu'il est constant que la ville de ce nom doit son

origine aux *Bourguignons*, qui les premiers introduisirent en France la dénomination de *Bourg* (1); car eux-mêmes se

(1) Guichenon avoue lui-même que le nom de *Bourg-en-Bresse* est moderne à l'égard de celui de *Tanus*, que cette ville portait précédemment. *Tan'hus* peut s'interpréter *habitation du Tan*, c'est-à-dire habitation de *tanneurs*, un lieu où l'on travaille au *tan*. Cela peut aussi indiquer une *taniere*, et c'est en effet le nom encore subsistant d'un des quartiers de cette ville. Enfin, *Tanus* pourrait avoir rapport à la signification de *feu*, et indiquer un de ces lieux où les anciens entretenoient des *feux* ou *signaux* de correspondance. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en langue armorique, qui est un des dialectes celtiques, *tan* signifie *feu*. Au reste, tout ce qui concerne la Bresse sortant de mon plan, comme étant étranger au Bugey, je me contenterai de dire que nul Bressan né

nommaient ainsi (*a Burgis*) de ce qu'ils habitaient des *bourgs*, comme l'observent différents critiques : ce qui fait voir l'erreur de ceux qui ont prétendu que *Forum Sebusianum* était *Bourg-en-Bresse*, tandis qu'il est évident que c'est *Frébuge*, ancienne capitale, et village actuel du Bugey, situé entre *Nantua* et *Châtillon de Michaille*.

Une vieille inscription conservée en l'église de Saint-Pierre de Novalese, ou *nouvel Ésus*,

à Bourg n'a fait plus d'honneur à cette ville que le célebre astronome le citoyen *le François*, surnommé *Delalande*, l'un des fleurons de la littérature moderne. Paris, où il est si nécessaire aux arts, le dérobe depuis long-temps aux lieux qui l'ont vu naître, au grand regret de ses compatriotes.

porte «que les Bugésiens actuels « doivent leur nom à un établis- « sement ou migration des habi- « tants de Suse, qui, chassés de « leur ville par Brennus, fondi- « rent sur *Belley*, grande et forte « ville, la prirent de force après « un long siege, et en firent la « capitale du pays conquis par « eux, auquel ils donnerent le « nom de Bugey » : *Amplissimam urbem Bellitium vi oppressam tandem ingressi, eam incoluerunt, et* Beugesii *nomen provinciæ imposuerunt.*

CHAPITRE II.

ÉPOQUES HISTORIQUES DU BUGEY.

PREMIERE ÉPOQUE,

attribuée à l'an 2314 avant l'ere chrétienne.

§. 5. L'HISTOIRE primitive du *Bugey* remonte aux premiers âges du monde. Les hauteurs de cette contrée sont des montagnes de premiere formation : elles sont une continuation du Mont-*Jura*, qui lui-même est une dépendance des Alpes. Or les savants conviennent que le nom de *Pyrénées* a été jadis commun aux Pyrénées et aux Alpes. Et quant à la dénomination de *Pyrénées*, elle vient de *pyr*, feu,

qui se prononce aussi *fir*, *feur*, *vier*, ou même simplement *ur*, selon la diversité des idiômes celtiques. De là le mot grec *pyrénos*, un réchaud, les mots latins *pyra*, un bûcher, *urere*, brûler, etc.

§. 6. Cette dénomination urienne ou incendiaire a pris sa source dans l'évènement à jamais mémorable de l'incendie de la forêt primitive qui couvrait tout ce qui depuis porta le nom de *Pyrénées:* évènement dont parlent Diodore de Sicile, l. VI, et le poëte Lucrece (1), dans son poë-

(1) Diodore de Sicile attribue cet incendie primitif à l'imprudence de quelques bergers qui mirent sans dessein le feu à la forêt pyrénéenne. Mais Lucrece, plus versé dans les traditions sacrées des

me *de la Nature;* et dont les historiens chrétiens, asservis aux principes de la chronologie moïsienne, placent l'époque l'an 657 après le déluge, c'est-à-dire 2314 ans avant l'ere chrétienne, encore que ce grand embrasement (qui donna naissance aux premiers défrichements, et qui fut l'origine des premieres sociétés humaines, des premiers bâtiments, de la premiere agriculture, des premiers arts enfin,) appartienne de droit, pour quiconque étudie l'histoire dans le

druides, en rapporte la cause à la chûte de la foudre sur un arbre.

Fulmen detulit in terras mortalibus ignem
Primitus, inde omnis flammarum traditus ardor;
Ignis enim superavit, et ambens multa perussit.

grand livre de la nature, à une époque infiniment plus reculée. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que le Mont-*Jura*, et ses dépendances immédiates, telles que les hauteurs du *Bugey*, faisaient alors partie des Alpes, et conséquemment des Pyrénées primitives, théâtre encore titulaire du premier incendie des forêts.

§. 7. En suivant cette observation, on s'appercevra que la dénomination de *Jura*, dont César a parlé le premier, et qui s'est altérée et prolongée chez les écrivains postérieurs en celle de *Jurassus*, est une appellation mystique relative au premier incendie, ce mot *Y-ur-A*, dont César a fait *Jura*, pour le plier à l'idiô-

me latin, signifiant évidemment *Ici le feu premier.* Ce même mot, autrement décomposé, et formant (je suppose) *ïou-ra*, signifie le *navire d'Io*, ou d'*Isis*, qui n'est autre que *Vesta;* ce qui nous ramene toujours à l'idée du bienfait de l'usage du feu apporté aux hommes pour la premiere fois. Aussi trouverai-je occasion de prouver, dans le reste de cet écrit, à l'appui de l'antiquité excessive du *Bugey*, que le culte d'*Isis* y étoit établi de temps immémorial, et que la nomenclature topographique du pays est en quelque sorte encore toute *Isiaque.* Nombre de savants, et particulièrement le docte Boullanger, ont observé, d'après Iamblique, que toute

la nomenclature des premiers âges du monde est mystique, emphatique, et renfermant, selon la diverse décomposition du mot, divers sens ou explications versatiles, desquelles l'ensemble présente le tableau historique des faits, dont ce nom artificiel de lieu ou de personne n'est qu'une contexture abrégée et symbolique.

CHAPITRE III.

SECONDE ÉPOQUE,

infiniment postérieure à la première, et qu'on sait appartenir à l'an 600 *avant l'ere chrétienne.*

Expédition ou Ver-sacrum *de Bellovese.*

§. 8. CETTE mémorable expédition de Bellovese, neveu d'Ambigat roi des Gaules, eut lieu vers le regne de Tarquin l'ancien, 600 ans avant l'ere chrétienne. Ce fut à cette époque que Bellovese fonda en Italie les villes de Crémone, Vicence, Aquilée, Pavie, Gênes, Mantoue, Andes,

Côme, Milan, etc.; sur quoi voyez Tite-Live, l. V, Justin, l. XXIV, etc. Il paraît qu'alors tous les états des Gaules, sans en excepter le Bugey, quoiqu'indépendants les uns des autres, se réunissaient pour les affaires majeures en un seul corps politique, et formaient une diete générale, dont au moment dont nous parlons Ambigat était le chef.

Il paraît, dis-je, que le Bugey eut part à cette grande entreprise, à la différence de ce qui arriva trois siecles après sous *Brennus*, qui, pour passer en Italie, fut contraint de ravager le territoire bugiste, et d'exterminer une partie de ses habitants; au lieu que ni les anciens

monuments ni les traditions du pays n'indiquent qu'il s'y soit passé rien de semblable sous le généralat de Bellovese, qui paraît seulement avoir laissé deux vestiges de son nom et du passage de son armée, l'un au bourg de (1) *Veysia*, entre *Ma-*

(1) Il paraît que le prince celte dont les historiens ont traduit le nom par *Bellovesus* s'appelait *Bel-vez* ou *Pelvèz*, nom de famille encore aujourd'hui subsistant. C'est un nom mixte, dont le premier membre détaché aura donné le nom à la ville de *Belley*, comme le second au bourg de *Veysia*. On sait que c'était l'usage des anciens conquérants ou chefs d'expéditions de laisser sur leur passage quelque trace de leur nom. C'est ainsi que, trois siecles après Bellovese, Brennus donna son nom en Italie à la ville de *Brennone*, dénomination que le laps de temps a corrompue en celle de *Vérone*, comme tous les critiques en conviennent.

tafélon et *Arbant*, et l'autre, plus mémorable encore à *Belley*, (*Bellitium*), capitale du *Bugey*. Il est plus que vraisemblable que ce sont les Bugistes, habitants des rives de la *Suson* et de l'*Ancônan*, et les environs du grand et du petit *Coran*, entre *Isarnore* et *Samognat*, et encore ceux du *bourg de Sus*, au pays de Gex, qui, dans cette expédition bello-vésienne, allerent fonder la ville de *Suse* dans les Alpes, et laisserent leur nom à la ville et à la marche d'*Ancône*, ainsi qu'à la ville de *Cora* et au territoire *coran*, faisant partie du *Latium*. Et lorsque Pline observe que les *Corans* du *Latium* se disaient une fondation de Dardanus, prince troyen, cela ne prouve

rien contre notre assertion; car cette prétention fabuleuse, ce préjugé chimérique d'une origine phrygienne, étaient communs aux Latins avec diverses nations gauloises, et particulièrement avec les Autunois et les Bugistes.

§. 10. Chez ces derniers les anciennes traditions (recueillies par Génan et d'autres antiquaires) attribuent au prince troyen Ainéas la dénomination restée à la riviere d'*Ain* ou *Ains*, qui donne aujourd'hui le nom au département où se trouve compris le *Bugey*; et ces mêmes traditions attribuent à la princesse *Créuse*, femme d'*Ainéas*, la dénomination d'un lieu appelé la *Creuse*, au voisinage de *Belley*.

CHAPITRE IV.

TROISIEME ÉPOQUE DU BUGEY.

Expédition ou Ver-sacrum *de Brennus.*

§. 11. Entre l'expédition de Bellovèse, neveu d'Ambigat roi et chef généralissime des Gaules au temps de Tarquin l'ancien, et celle de Brennus au temps de Camille, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'était écoulé trois siecles, durant lequel espace de temps la constitution de la diete générale des Gaules avait sensiblement changé. Les Romains avaient pratiqué et effectué plusieurs alliances dans les Gaules, et avaient détaché du corps for-

midable de la diete celtique plusieurs états gaulois, tels que les *Auvergnats* et les *AEduins* ou *Autunois*, qui furent même reconnus *freres d'origine des Romains* par des décrets du peuple et du sénat. Rome s'était aussi allié les *Allobroges*, et d'autres nations alpines et trans-alpines à notre égard; nations dont ensuite la politique de Carthage leur débaucha une partie; précaution sans laquelle Annibal n'eût pu pénétrer en Italie par les Alpes.

§. 12. Or les Bugistes étaient sous la clientele des Autunois, comme l'observe César; ils étaient donc de la confédération romaine, et distraits par ce seul fait de la diete celtique au moment où

le généralissime Brennus entreprit de fondre sur l'Italie, et parvint jusqu'à *Clusium* (ou *Chiusi*), en Toscane, place forte où se voyait le tombeau du roi Porsenna. On sait que ceux du *Clusium*, se voyant assiégés par Brennus, implorerent l'aide des Romains, qui vinrent à leur secours; ce qui engagea une guerre directe entre Brennus et les Romains, et causa la prise de Rome par *Brennus*, l'an de la création moïsienne 3614, de la fondation de Rome 363, et l'an 383 avant l'ere chrétienne.

§. 13. Ce fut donc à l'époque de cette mémorable expédition que le Bugey fut dévasté par Brennus, qui, trouvant de ce

côté-là de la résistance pour passer en Italie, ravagea tout jusqu'à la *Suse* alpine. Ceux de *Suse*, déguerpis par Brennus, se replierent sur le *Bugey*, berceau de leurs ancêtres, qu'ils trouverent presque entièrement dépeuplé; et ce fut alors qu'ils fonderent la ville de *Fré-buge*, reste de bourg, et simple hameau actuel, près Nantua, et qui n'est autre que le *Forum Sebusianorum* des anciens auteurs. Ceux de *Suse*, en *bougeant* de leurs possessions alpines, appelerent le lieu où ils s'établirent le *Bouge* ou *Beuge*, d'où la contrée fut nommée le *Beugey*, c'est-à-dire la contrée des *Susiens bougés* ou transplantés. Or, de *Segusiani-Bugiani*, on aura fait, avec le

temps, par contraction, *Sebusiani;* et c'est le nom que leur donne Jules-César. Du reste, les *Susiens*, par cet évènement, se retrouverent sur leur ancien territoire natal, ce que leur attestait le nom (encore aujourd'hui subsistant) de la riviere *Suson*, qui reçoit le *Tacon*, et passe à Saint-Claude; et encore le nom de *Bourg-de-Sus*, au pays de Gex, et dont on a déja parlé plus haut.

§. 14. Jusqu'à Belley ils ne trouverent aucune opposition à s'établir dans un pays dont Brennus avait exterminé presque tous les habitants. Mais Belley et son territoire tenaient à la ligue celtique, et étaient d'ailleurs dévoués à Brennus, qui y avait

plusieurs domaines de son nom, aujourd'hui même subsistants, tels que *Bren-od* et *Bren-as*, mais sur-tout *Brens*, au voisinage de Belley. Aussi les habitants de Belley refuserent-ils passage aux *Susiens* transplantés, qui prirent leur ville après un long siege, et la démolirent et ruinerent au point qu'il en restait à peine un vestige du temps de César: aussi cet écrivain n'en fait-il aucune mention. Ainsi c'est par une insigne erreur qu'il est dit, dans l'inscription conservée à Saint-Pierre de Novalese, que les Susiens, après avoir pris Belley, en firent la capitale du Bugey. Il est constant, comme je l'ai observé plus haut, que le chef-lieu des *Susiens* ou *Sébusiens* (Fo-

RUM SEBUSIANORUM) fut *Frébuge;* ce qui subsista jusqu'à ce que Belley, oublié pendant plusieurs siecles, devînt *métropole*, par la résidence qu'y fit *Audax*, le premier évêque de Bugey, lorsque les peuples de ce pays embrasserent en masse le christianisme. Alors *Fré-buge* perdit le titre et les prérogatives de capitale, qui passerent à la métropole *Belley* l'an 412 de l'ere chrétienne. Jusqu'à cette époque le peu de chrétiens que renfermait le Bugey reconnaissaient pour évêque celui de Nions (1). Tout cela est attesté

(1) *Ni-ons* signifie la nouvelle *Héliopolis*, ou la nouvelle ville du soleil; d'autant qu'il y avait au Bugey, lors de sa fondation, une plus ancienne ville du

par les chroniques de Belley, confirmées par celles de Besançon.

§. 15. Il faut rapporter à la même époque la fondation de la ville actuelle de *Nantua*, sur le lac du même nom, et l'attribuer, sinon aux *Susiens* savoisiens, du moins à leurs voisins les anciens *Nantuates*, dont par-

soleil, appelée *Onçieu*. Car les Celtes appelaient le soleil, tantôt *On*, tantôt *Son* ou *Shon*, et tantôt *Ons*, par inversion de *Son*. On a pris le parti d'écrire *Onçieu* par un *ç* cédillé au lieu d'une *s*, parceque cela aurait pu faire *Onzieu* dans la prononciation, l'*s* au milieu d'un mot et suivie d'une voyelle se prononçant volontiers comme *z*. *Ons-en-Bray* est un autre lieu des Gaules, dont le nom indique également un lieu consacré à *Shon* ou *Ons*, c'est-à-dire au soleil.

lent César et Pline, et qui sont ceux du Chablais. Cette derniere conjecture sur l'origine de *Nantua* est fondée sur ce que ces anciens Nantuates avaient pareillement été chassés de leur territoire par *Brennus*. Mais le peu qui en restait ne suffisant point à peupler une ville, elle reçut par la suite une colonie grecque dans son sein; ce qui la fit nommer *Nantua Helnôn*, c'est-à-dire *Nantua Hellenôn*, la Nantua des Grecs. Nous parlerons plus amplement au chapitre suivant de cet établissement hellénique dans le *Bugey*.

CHAPITRE V.

QUATRIEME ÉPOQUE DU BUGEY.

Une colonie de Rhodiens donne le nom au Rhône, et s'établit au Bugey.

§. 16. Selon la légende de Saint Amand, fondateur du monastere de Nantua, le lieu se nommait *Nanto*, et le territoire *Helnôn*, c'est-à-dire *Hellenôn* ou des Grecs (1); ce qui indique une colonie grecque sur un établissement formé par des Nantuates. C'est une opinion que

(1) Surius appelle ce même monastere *Elnône;* c'est le même nom qu'*Hellenôn,* corrompu par laps de temps.

fortifie le grand nombre de dénominations grecques que présente le Bugey; telles que *Oiónnas* (1), l'isle des brebis; *Or-*

(1) Comme l'idiôme particulier au Bugey affecte volontiers les désinences en *x*, l'usage s'est introduit de prononcer *Oïonnax, Orthonnax*, *Sontonnax*, etc., au lieu de terminer ces mêmes noms en *as*, comme il serait plus régulier de le faire, et comme on le fait à l'égard de *Cras*, de *Lallerias*, de *Seillonnas*, etc. Sur quoi il est à observer que presque toutes les désinences en *nas*, dont fourmille le Bugey, sont des vestiges d'établissements helléniques, et les abrégés du mot grec *nésos* ou *nasos*, qui signifie une isle ou une presque-isle. Je dis ou une *presque-isle*, témoin l'ancien nom de la *Morée* actuelle, qui, comme on sait, n'est qu'une *presque-isle*, et qui cependant était appelée *Peloponnésos*, c'est-à-dire l'*isle de Pélops*. C'était un reste des traditions diluviennes particulières à la Grece

thônnas, l'isle des justes; *Sontôn-nas*, l'isle des coupables; et d'autres noms aussi évidemment grecs, tels que *Kharix, Armix, Lélex,* etc.; ce qui amene la question, savoir en quelle époque le Bugey reçut une colonie hellénique dans son sein. A quoi je réponds que ce fut environ cent ans après le passage dévastateur de *Brennus*, c'est-à-dire à l'arrivée des Rhodiens dans les Gaules, l'an 300 avant l'ere chrétienne. En effet ce fut à cette époque que les Rhodiens souffrirent de la part de Démétrius Poliorcete un siege vigou-

depuis le déluge de Deucalion; et l'on supposait alors qu'une presque-isle actuelle avait été une isle réelle dans les temps antérieurs.

reux qui dura un an, pendant lequel les habitants des diverses villes et bourgades de leur isle furent contraints de tenter les hasards des mers, et d'aller chercher une habitation sur des plages lointaines.

§. 17. Cette transmigration forcée eut des effets éternellement mémorables; car ce furent ces mêmes Rhodiens fugitifs, errant à la merci des vents sur les flots de la Méditerranée, qui vinrent donner leur nom de Rhône (*Rhodanos*) au plus majestueux fleuve (1) de la Celtique;

(1) La célébrité que les Rhodiens imprimerent au Rhône en lui imposant leur nom semble avoir fait disparaître pour la postérité jusqu'aux traces du nom celtique et primordial de ce fleuve. Le premier

ce qui est attesté par Pline, confirmé par Eusebe, etc. etc. Pline observe qu'à l'embouchure de ce fleuve ils fonderent une ville, qu'également de leur nom ils appelerent *Rhoda*, et qui déja de son temps ne subsistait plus. D'après cet apperçu il est facile de suivre, pour ainsi dire onomatiquement, la marche de ces nouveaux colons, en remontant avec eux le Rhône jusqu'à sa source, et en saisissant, par le rapport des noms, les divers établissements qu'ils firent à la droite et à la gauche de ce fleuve

nom du Rhône est devenu pour les plus doctes une question long-temps regardée comme insoluble, mais que j'entreprendrai de résoudre, ou du moins de discuter dans un des chapitres suivants.

et des diverses rivieres qui s'y jettent. Ainsi, outre la *Rhoda* de Pline, et qui de son temps n'existait plus, *Roanne* en Forez (appelée en latin *Rhodumna*), et *Rhodès* en Rouergue, sont évidemment des traces de colonies rhodiennes appartenantes à cette riche époque, postérieure toutefois de deux cents quatre-vingt-quinze ans à un autre établissement grec non moins célebre, je veux dire à la fondation de Marseille par les Phocéens.

§. 18. D'après ces données historiques, on ne peut guere douter que ce ne soient les Rhodiens (que Démétrius Poliorcete expulsa de *Lindos*, de *Jalisos*, et de *Camiros*, trois des princi-

pales villes de leur isle) qui fonderent *Lindenay*, ou la nouvelle *Linde* au Bugey, qu'on écrit et prononce par corruption Laintenay, *Jaillieu* en Bresse, près Mont-Luel, et *Chambéry* en Savoie; sans compter la seigneurie de *Grès*, près Châtillon de Michaille, *Grézieux*, près de Lyon, toute la contrée de *Graisivaudan* (que les critiques observent signifier *le chemin des Grecs*), et les *Alpes grecques*, ainsi appelées d'un établissement grec en cette partie des Alpes.

§. 19. Pline parle aussi d'une ancienne ville d'*Héraclée*, établissement plus que croyable de ces mêmes Rhodiens vers l'embouchure du Rhône, appelée le *Grau-neuf*, au lieu dit aujour-

d'hui *Saint-Remy*, où, sous le regne de Charles V, on trouva dans un champ, selon Honoré Bouche, une inscription relative à cette ancienne *Héraclée*.

CHAPITRE VI.

CINQUIEME ÉPOQUE DU BUGEY.

Expédition d'Annibal, l'an 218 *avant l'ere chrétienne.*

§. 20. Il est constant, par les témoignages réunis de Tite-Live et de Polybe, qu'Annibal entra en Italie en passant depuis Lyon par les contrées de Bresse et de Bugey, en tirant vers Seyssel, qu'il traversa, et que delà il monta

les Alpes de Valais et de Sion, puis descendit en la *Val d'Aouste*. Paul-Jove et Mérula observent qu'Annibal passa par *Bard* et par le *Mont-Jou*, et qu'en ce lieu de *Bard*, qui est entre *Aouste* et *Yvrée*, il se voyait encore de leur temps une inscription rélative à ce passage. Il est pareillement constant que les Bugésiens favoriserent le passage d'Annibal; et c'est sans doute le ressentiment qu'eut Rome de cette adhésion au parti punique qui attira au Bugey les ravages que, selon Foderé et Génan, y fit une armée romaine conduite par un *Lucius Pisonius*; évènement, au reste, dont ils ont négligé de rapporter les autorités.

CHAPITRE VII.

SIXIÈME ÉPOQUE DU BUGEY.

Conquête de la Gaule par Jules-César, après que le Bugey fut, comme le reste des états gaulois, soumis à la domination des empereurs romains, jusqu'à l'invasion des Bourguignons, postérieure de 400 ans et plus à l'expédition de Jules-César.

§. 21. Au moment où Jules-César conquit les Gaules, ceux du Bugey (*Sebusiani*) étaient sous la protection des Autunois (*clientes AEduorum*), comme il nous l'apprend lui-même, c'est-à-dire qu'ils étaient sous la dé-

pendance de *Vercingentorix*, qui, vers cette époque, leva contre les Romains, en Autunois, Bresse et Bugey, dix mille hommes de pied : non que *Vercingentorix* fût Autunois, car il était Auvergnat ; mais, dans la ligue (1) formée contre les Romains, les AEduens et leurs

(1) Cette ligue de la part des AEduens et de leurs alliés contre les Romains blessait évidemment les principes de la reconnaissance, si l'on considere que, dans une des campagnes précédentes, César avait délivré ces mêmes peuples, en qualité d'alliés de Rome, de l'invasion et de l'oppression tyrannique d'Arioviste, roi des Sueves. Mais comme les Romains en général ne secouraient une nation que dans la vue de se l'asservir, l'ingratitude devenait en quelque sorte forcée à leur égard.

clients le reconnurent pour leur souverain chef.

Ceux de Bresse ne doutent point que *Ceyseria* ou *Ceyseriac*, au Revermont, près de Bourg, où se voit un reste de castramétation romaine, et le village de *Mont-July*, qu'ils interpretent *mons Julii*, au même voisinage, ne soient deux vestiges de campement de Jules-César. Ceux du Bugey regardent pareillement comme un vestige du séjour de César dans leur contrée le bourg appelé *Ceyserieu*, proche Virieu-le-grand.

Le citoyen Labatie, docte antiquaire, séjournant à Marlieu, me mande avoir observé sur un rocher, à Grolée, une inscription latine qui annonce un aque-

duc considérable construit sous Jules-César.

§. 22. Un autre vestige d'antiquité de même date dans le Bugey est celui qu'offre la plaine d'*Ambronay* (1), entre S.-Jean-

(1) Le bourg d'*Ambronay*, au *delta celtique*, au Bugey, est évidemment le berceau des célebres peuples *Ambrons*, qui donnerent si souvent de l'occupation aux Romains. Je transcrirai à ce sujet une note extrêmement curieuse, tirée des *Origines gauloises* du citoyen de la Tour-d'Auvergne-Corêt. Voici ses paroles, bien propres à faire voir l'excessive antiquité des peuples bugistes :

« Une colonie d'*Ambrons* (écrit ce « profond antiquaire) sortit de la Gaule « transalpine à l'égard des Romains, « et se fixa dans la Ligurie, le long de « la côte de Gênes, et sur les bords du « Lemm. Festus fait mention d'une co- « lonie d'*Ambrons*, qui passa en Italie

le-Vieux et Saint-Maurice-le-Romain, où se voit encore la cas-

« en même temps que les Cimbres. Les « *Ambrons* liguriens et la colonie de « Cimbres établie près de Vérone « étaient, au rapport de Polybe, sortis « de la Gaule transalpine à l'égard des « Romains (c'est-à-dire du delta celtique, qui n'est autre que le Bugey): « aussi Appien et Cicéron donnent-ils « aux Cimbres, que Marius défit près « d'Aix, le nom de Gaulois. »

Les *Ombres*, ce peuple si ancien de l'antique Ausonie, paraissent à ce même critique être une fondation des *Ambrons* ou *Ambres*, prononcés *Ombres* par le changement si ordinaire d'une voyelle en une autre.

« De fortes inductions, écrit-il, nous « portent à croire que le nom des plus « anciens habitants de l'Italie, celui des « *Ombres*, leur venait du celtique *om* « *bro ni*, qui signifie *nos compatriotes*. « Denys d'Halicarnasse vient à l'appui

tramétation entiere de Sergius Galba, l'un des lieutenants de

« de cette opinion en soutenant que « les *Ombres* étaient Celtes d'origine. « De leur mélange avec les Latins sorti- « rent les Romains. La langue de ces « derniers, qui n'est qu'un celtique mêlé « de grec et de latin, est une preuve ma- « nifeste de leur origine celtique. Le cri « ordinaire de guerre des Gaulois était « *ambroni* ou *ombroni*, ce qui s'inter- « prete *compatriotes*. Dans le combat « que les Romains livrerent aux *Am-* « *brons* et aux Cimbres, près d'Aix en « Provence, les Ligures, auxiliaires des « Romains, reconnurent, à leur grand « étonnement, au cri de guerre des Gau- « lois, *Ambroni! Ambroni!* qu'ils « étaient aux mains avec des peuples qui « parlaient leur langue, et conséquem- « ment avec leurs anciens compa- « triotes. »

J'ajouterai à cette intéressante note, puisée dans le livre des *Origines gau-*

Jules-César. Cette castramétation porte aujourd'hui le nom

loises, que le bourg d'*Amberieu*, au Bugey, me paraît être le berceau des anciens *Cimbres*, comme *Ambronay* le berceau des anciens *Ambrons* leurs confédérés. On disait probablement jadis *Kamberieu* ou *Kimberieu;* et ce nom de lieu aura insensiblement déposé le *c* ou *k* initial, comme il s'est perdu dans les noms propres *Clovis* et *Clotaire*, qui depuis ont fait *Louis* et *Lotaire*, etc. Au reste il existe encore près de Vérone (observe le même critique) des descendants des anciens Cimbres qui acquirent une gloire immortelle dans les guerres que les Gaulois eurent à soutenir contre les Romains, et sur-tout par la défaite du consul Cépion. Biornstel, auteur suédois, fait monter leur nombre à 60,000. Le pays qu'ils habitent est dans une vallée entre Vérone et Tarente. Le sénateur *Morosini*, de Venise, est en possession d'un livre qui traite

de la *Motte-Sarrasins*, comme si les *Sarrasins* s'y fussent fortifiés; d'autant que la tradition du pays est qu'il y eut là une forteresse, aujourd'hui rasée, qu'ils y occuperent lorsqu'ils vinrent ravager les Gaules vers le temps de Charles-Martel. Quoi qu'il en soit, l'histoire nous apprend que le camp de Galba, lieutenant de César, occupait précisément ce même poste, situé entre Varambon, Ambronay et Château-Gaillard,

particulièrement de la langue de ces descendants des Celtes: ils y sont représentés comme le peuple le moins communicatif de l'Europe, mais en même temps comme le plus intéressant à connaître par rapport à ses mœurs antiques et austeres.

quand il alla repousser les Suisses, qui, lors de leur émigration, voulurent s'ouvrir un passage par le pays des *Nantuates*, que nous avons dit être ceux du *Chablais*. Guichenon observe que Gabriel Siméon, Florentin, grand antiquaire, a fait graver cette castramétation, ou, ce qui revient au même, la *Motte-Sarrasins*.

§. 23. Postérieurement à Sergius Galba, les Romains, ayant compris l'importance de ce poste, y tinrent constamment des légions en station depuis la défaite de Varus jusqu'à la chûte de l'empire. Aussi subsiste-t-il des médailles de presque tous les empereurs, lesquelles ont été trouvées en cet emplacement.

§. 24. Après ce lieu, c'est le bourg d'Isarnore qui fournit le plus de médailles et autres vestiges d'une haute antiquité : le citoyen Berlios, ci-devant curé du lieu, et le citoyen Ribaud, secrétaire de la ci-devant académie de Bourg, ont eu en leur possession une médaille ou monnaie celtique trouvée à Isarnore, et que je soupçonne fortement représenter le généralissime *Vercingentorix*. Cette médaille, selon la description qui en est donnée dans la dissertation du citoyen Chapuy sur les antiquités d'Isarnore, est en petit bronze, assez épaisse, et bien conservée; elle est moulée, et d'une barbarie singuliere; la face représente une tête casquée et

tournée à droite, sans légende; le revers représente un cheval très mal dessiné, et tourné pareillement à droite; au-dessous sont deux lettres, dont la premiere paraît être un *V* ou un *D*, et la seconde un *C*, mais qui d'ailleurs sont si mal formées, qu'elles n'ont pu donner lieu qu'à des conjectures vagues : la barbarie même de cette médaille démontre qu'elle est antérieure à la domination des Romains; en sorte qu'on ne peut rapprocher son époque plus près de nous qu'en la rapportant à *Vercingentorix*, le dernier prince celtique (1) qui ait dis-

(1) Cet infortuné prince gaulois orna, chargé de chaînes, le char de triomphe de Jules-César, qui eut ce jour-là l'inclémence, à lui peu ordinaire, de le faire

puté l'empire des Gaules aux Romains. Or, la monnaie de ce prince devait avoir cours au Bugey, dont les habitants étaient ses vassaux ou auxiliaires.

ensuite mettre à mort avec plusieurs autres captifs illustres, non en suivant les mouvements de son cœur, mais en suivant l'usage des triomphateurs romains. Le roi Jugurtha avait subi le même sort. La courageuse reine Cléopatre, sous Auguste, sut s'y soustraire en se donnant la mort elle-même; mais, le jour dont nous parlons, elle ne put soustraire à l'opprobre triomphal sa sœur *Arsinoé*, que César eut pourtant l'indulgence de lui renvoyer ensuite saine et sauve. Il usa de la même douceur envers le jeune Juba, roi de Mauritanie, à qui ce triomphe du moins ne fut pas mortel, et qui forma par la suite un monarque célebre, sinon par sa puissance, au moins par d'utiles écrits souvent cités par Pline.

§. 25. Sous Auguste et ses successeurs, la contrée du Bugey fut comprise dans la province appelée la *premiere Lyonnaise:* ce qui subsista jusques sous Constantin, au temps duquel empereur le Bugey recevait les ordres du lieutenant du second préfet du prétoire résidant à Lyon.

§. 26. Sous le même Auguste, Marcus Agrippa fit passer par la Bresse et par le Bugey une route publique pour aller depuis Lyon jusqu'au Rhin, route de laquelle parle Strabon dans son quatrieme livre. Comme elle devait nécessairement se projeter entre la Saône et le Rhône, il est évident que c'est ce chemin qui va de *Lyon* à *Rilheu* et à *Mont-Luel*, d'où cette voie, selon Gui-

chenon, se fourchait en deux branches, dont l'une passait par *Billignieu*, *Meximieux*, *Chalamont*, *Tossia*, *Ceyseria*, *Meillonas*, *Treffort*, *Coligny*, *Saint-Amour*, *Lons-le-Saulnier* et *Arbois*, pour arriver à *Besançon*, où elles s'unissent aux voies qui conduisent au Rhin, et qui sont décrites dans les itinéraires. Quant à l'autre branche, j'estime, avec Guichenon, qu'elle traversait la plaine de *Valbone*, passait à *Chasey*, *Lanieu*, *Saint-Sorlin*, *Briord*, *Grolée*, *Saint-Benoît*, *Belley*, *Seyssel*, *Colonge*, et *Geneve;* où elle joint une autre voie romaine désignée dans les itinéraires, et mene, par *Nyons* et *Lausanne*, jusqu'à *Besançon;* ou bien, par *Aven-*

che et *Soleure* jusqu'à *Augst*, près de Bâle, et au Rhin.

§. 27. Sous Tibere le Bugey continua, comme étant allié des AEduens ou Autunois, de suivre leur fortune : aussi prit-il part à la révolte de *Sacrovir*, laquelle attira sur cette contrée les armes et la vengeance des Romains. Les principaux Bugistes n'avaient guere à la vérité d'autre parti à prendre, d'autant que leurs enfants, qui étudiaient à Autun, étaient autant d'ôtages sous la main de Sacrovir, qui même en cette occasion les enrôla la plupart sous le drapeau, pour compléter contre les Romains une armée de quarante mille hommes; en sorte que les peres, les oncles et les cousins

de cette précieuse jeunesse se seraient fait scrupule de tourner leurs armes contre des objets aussi chers, en prenant parti pour Rome, de laquelle il leur tardait d'ailleurs de secouer le joug. Ils y rentrerent cependant, et furent les victimes d'une insurrection téméraire et forcée. Leur territoire fut longtemps ravagé, et souffrit même davantage que celui des AEduens, étant plus voisin des Alpes et des armées romaines. En général tout ce pays, comme celui de leurs alliés, fut à diverses reprises le théâtre de la guerre. Il le fut constamment sous les Postumes, les Victorins, les Marins, les Tetricus. Enfin les Bagaudes, les Bourguignons, les

Ostrogots et les Sarrasins, achèverent de détruire ce que les Romains y avaient épargné. Aussi ne reconnaît-on plus qu'à quelques débris, qu'à quelques frustes épars (et d'autant plus précieux, à la vérité,) les traces des villes florissantes qui jadis en firent l'ornement. *Briord*, *Grolée*, *Isarnore*, les deux *Isinaves*, et *Frébuge* lui-même, qui est l'ancien *Forum Sebusianorum*, ou chef-lieu titulaire de la contrée, ne sont plus que de mauvais villages, mais où les rides majestueuses de l'antiquité offrent encore des vestiges des divers arts pratiqués par les Gaulois nos bons aïeux.

CHAPITRE VIII.

SEPTIEME ÉPOQUE DU BUGEY.

Expédition d'Attila, roi des Huns, vers l'an 451 de l'ere chrétienne.

§. 28. Vers l'an 451 de l'ere chrétienne, le Bugey, perpétuellement déchiré par la guerre sous Jules-César et ses successeurs à l'empire, avait insensiblement vu démolir toutes ses villes, et n'offrait plus rien à conquérir que les productions d'un sol pauvre et dénué de cultivateurs. Aussi est-il à remarquer que l'histoire se tait sur les ravages qu'Attila, ce *fléau de Dieu*, n'aurait pas

manqué d'y faire, si ce malheureux pays eût encore offert quelque matiere à ses dévastations barbares. On en peut juger par le sort terrible que ce roi des Huns fit éprouver aux villes des Tulingiens, des AEduens et des Séquaniens, qui lui opposerent quelque résistance, telles que *Besançon*, *Mâcon*, *Lyon* et *Châlons*, etc., et où il ne laissa pas pierre sur pierre. Il est à croire qu'ennemi juré des Romains, ce roi cruel s'attacha sur-tout à exterminer leurs colonies, dont on voit, par nombre d'inscriptions antiques épargnées par le temps, que le Bugey était couvert. Et ce qui donne à croire que sa rage sévit de préférence sur ces familles ro-

maines et s'attacha à les détruire, c'est qu'aujourd'hui les noms de familles romaines, qui devraient être si communs dans le Bugey à en juger par les pierres sépulcrales et votives qui y subsistent, sont au contraire infiniment rares : or, non seulement le *Val-Romey* en était peuplé, comme son nom l'indique, mais aussi nombre d'inscriptions antiques nous montrent de ces colons romains établis à *Seyssel*, à *Angleford*, à *Talissieu*, à *Mési* ou *Amésieu*, à *Ceyserieu*, à *Saint-Martin-de-Jou*, à *Virieu*-le-grand, à *Châtillon*, et principalement à *Belley*.

§. 29. Les noms romains conservés dans ces monuments sont entre autres ceux-ci, *Ventius*,

Terentius, *Billius* ou *Billio*, *Terentianus*, *Julius-Cento*, *Matussius*, *Valentinus*, *Lucius-Cassius*, *Gratianus*, *Annæus-Bevius-Buso*, *Tatius-Puritianus-Ververatus*, *Sylvius-Luciolus*, *Terentius*, *Catullius*, *Gratus*, *Sextus-Apicius*, *Rufius-Catullus*, *Nervius*, *Ruffianus*, *Maternius*, *Boetius*, *Flavius-Strato*, *Marcellianus*, *Severus*, *Severinus*, *Donnius-Sextilius*, *Verius-Paulus*, *Vicanius*, *Lætinius-Verus*, *Leontius*, *Victorinus-Vitullus*, *Vitullinus*, *Martius-Saturninus*, *Apronius-Gemelinus*, *Talbius-Attius*, *Marcus-Antistius-AElianus*, *Paternius-Ruffinus*, *Attilius*, *Sextilius-Bellinus*, *Q. Sulpitius AElianus*, *Matussius-Ganitus*; sans compter les noms de femmes :

Luciola-Nepia, *Sacrobema*, *Leciria-Sextilia*, *Rebricidia-Vixilla*, *Camilla-Maria*, *Cogitatia-Cupidiciana*, *Marcellina*, *Laura*, *Laurina*, *Valeria*, *Valeriana*, *Ælia-Antiqua*, *Julia-Titiola*, *Vimia-Aria*, *Rufia-Sagiriata*, *Hilaria*, *Lucilia-Rustica*, *Catia*, *Camulia-Attica*.

§. 30. Quelques noms de lieu et de familles encore subsistants présentent, en très petite quantité, des vestiges d'établissements des familles romaines qui figurent dans cette liste. Par exemple, *Ruffieu*, sur la riviere de *Séran*, paraît appartenir de source à la famille *Ruffia*; *Billiac* à la famille *Billia*; *Valentin* à *Valentinus*; *Boissieu* au fameux consul et philosophe *Boëtius*,

dont le consulat est relaté avec honneur sur la tombe de *Annæus-Bevius-Buso*, conservée dans l'église du village de *Briord*, etc. etc.

CHAPITRE IX.

HUITIEME ÉPOQUE DU BUGEY.

Invasion des Bourguignons germaniques vers la fin du cinquieme siecle de l'ere chrétienne.

§. 31. Le Bugey, à cette époque, passa de la domination des Romains sous celle des Bourguignons germaniques, ainsi que le pays Bressan, où ils fonderent de leur nom *Bourg-en-*

Bresse, au lieu précédemment appelé *Tanus*. Ils laisserent pareillement une trace de leur nom dans le pays de *Gex*, à la ville de *Suse* en Gessois, qu'ils appelerent *Bourg de Sus*, nom qu'elle porte encore. Enfin il subsiste encore un vestige de leur nom dans la dénomination de *Bourget*, que porte un lac situé de l'autre côté du Rhône, et d'où s'y jette une riviere vis-à-vis de *Flaccieu*, entre *Seyssel* et *Saint-Genix* sous Cordon.

CHAPITRE X.

NEUVIEME ÉPOQUE DU BUGEY.

Ce que devint le Bugey au sixieme siecle et aux suivants jusqu'à l'époque de l'échange de la Bresse et du Bugey pour le marquisat de Saluces.

§. 32. Au commencement du sixieme siecle, c'est-à-dire vers l'an 505 de l'ere chrétienne, le Bugey passa de la domination des Bourguignons germaniques sous celle de la France au temps du grand Clovis ; puis, par concession de Clovis, c'est-à-dire avant l'an 511, époque de sa mort, le Bugey passa sous la

domination des Ostrogots d'Italie, ayant pour roi le grand Théodoric, puis retourna à la domination de la France sous les enfants de Clovis. Le Bugey resta ainsi enclavé dans la France durant tout le reste du temps de la premiere race, ainsi que sous Charlemagne, sous Louis-le-Débonnaire, et sous les enfants de celui-ci. Durant ce laps de temps le pays fut plus d'une fois le théâtre de la guerre; et même, pendant la premiere race, au temps de Thierry, premier du nom, roi de France, vers l'an 673, il souffrit de grands ravages, comme l'observe du Haillan.

Mais, avant de considérer le Bugey comme rétabli sous la domination française, il convient

d'entrer dans quelques détails historiques sur l'évènement qui l'avait distrait de l'empire romain pour le mettre sous la main d'une horde germanique appelée les Bourguignons, et qui était une tribu des Vandales.

§. 33. L'empire romain, sous Honorius, touchait à sa chûte. Les Ostrogots avaient envahi la majeure partie de l'Italie, les Visigots l'Espagne et l'Aquitaine jusqu'à la riviere de Loire. L'ambitieux Stilicon, beau-pere d'Honorius, voulut profiter de cette confusion; et comme son dessein était de placer son fils Euchérius sur le trône impérial, il suscita de nouveaux troubles en persuadant aux Bourguignons germaniques, nation courageu-

se, d'entrer dans les Gaules; ce qu'ils exécuterent avec une armée de quatre-vingt mille hommes le dernier jour de décembre de l'an 408 de l'ere chrétienne. Ils soumirent d'abord les Séquanois, qui sont ceux de la Franche-Comté; puis, s'avançant du côté du Rhône et de la Saône, ils entrerent en Bresse, Bugey, et Savoie, dont ils s'emparerent entre les années 411 et 413, sous leur roi Gaudisele, fils d'Athanaric et de Blésinde. Toutes ces conquêtes réunies commençaient à former un royaume indépendant de l'empire romain lorsque Gaudisele mourut. Gaudicaire ou Gondioch, son fils, lui succéda. Il fut attaqué par *AEtius*, patrice romain, et gouverneur des Gau-

les, qui le vainquit en bataille rangée l'an 434. Mais, ne perdant point courage par cet échec, le vaincu remit sur pied une grosse armée, avec laquelle non seulement il se maintint dans les conquêtes de son pere, mais encore il y ajouta celles des contrées de Dauphiné, Maurienne, et Savoie, et en outre tout le pays depuis Saint-Claude jusqu'à Marseille; et dès lors toute cette étendue de provinces fut comprise sous le nom de *royaume de Bourgogne*. Par où l'on voit que le *Bugey* en faisait essentiellement partie.

§. 34. Vienne en Dauphiné devint la capitale de ce nouveau royaume, sinon sous Gaudicaire, du moins sous Gunderic, son

fils, qui y régnait vers l'an 456, comme après lui ses quatre enfants, Gondebaud, Chilpéric, Guotmar, et Godegésile. Mais ceux-ci se partageant le royaume en firent une *tétrarchie*, ou état divisé en quatre souverainetés. Par ce partage la souveraineté de Gondebaud, l'aîné de tous, se trouva être sensiblement la plus puissante, la plus riche et la plus considérable à tous égards, d'autant qu'elle comprenait *Vienne*, ville alors des plus florissantes. Godegésile, l'un de ses freres puînés, ne lui envia point le lot qu'il s'était attribué, et se contenta modestement de son partage; mais il n'en fut pas de même de Chilpéric et de Guotmar. Ceux-ci, irrités de se

voir mal partagés, leverent les armes en intention de priver Gondebaud de sa part. A cet effet ils solderent des troupes auxiliaires qu'ils firent venir d'Allemagne, et avec l'aide desquelles, ayant livré bataille près d'Autun à leur aîné, celui-ci fut défait, et chercha son salut dans la fuite, se réfugiant chez son frere Godegésile, et laissant *Vienne* à la merci de Chilpéric et de Guotmar, qui, tout fiers de leur victoire, se hâterent de renvoyer au-delà du Rhin le renfort d'Allemands qui la leur avait procurée. En quoi ils commirent une grande faute; car Gondebaud, qui en eut avis, rassembla à la hâte une armée, et vint les assiéger dans *Vienne*, qu'il prit

d'assaut après un long siege. Il usa de ses droits moins en frere qu'en vainqueur irrité ; car il débuta par faire trancher la tête à Chilpéric aussitôt qu'il l'eut en sa puissance. Quant à Guotmar, qui, résolu de se défendre jusqu'à l'extrémité, se fortifia dans une tour, le vainqueur, au lieu de l'assiéger, y fit mettre le feu.

§. 35. La mort tragique de ces deux prétendants mit fin à cette guerre, ainsi qu'à la tétrarchie, et rendit Gondebaud seul maître et possesseur de tout le royaume de Bourgogne, à l'exception de la Bourgogne supérieure (1),

(1) Elle comprenait Besançon, l'Alsace, Ferrete, Montbelliard, et le pays jusqu'au Rhin.

qu'il continua de laisser en partage à son frere Godegésile. Mais celui-ci, qui jusqu'alors s'était montré modeste et désintéressé, prétendit devoir hériter de la moitié des états de ses deux freres morts; prétention qui d'ailleurs était assez juste, si ce n'est que Chilpéric, en perdant la tête sous le glaive, avait laissé deux filles, l'une desquelles, appelée Clotilde, avait été donnée en mariage à Clovis, premier du nom, roi de France, qui l'avait épousée à Soissons en 490. Et comme la loi salique n'était point en vigueur chez les Vandales comme chez les Francs, Clovis du chef de sa femme pouvait prétendre à la moitié de la succession de Chilpéric mort, de même que

l'autre moitié de l'héritage appartenait de droit à l'autre fille du défunt: mais il paraît qu'elle était morte, ou qu'elle s'était faite religieuse, ce qui ouvrait un droit commun à Godegésile et à Clovis de répéter cette portion d'héritage envahie par Gondebaud, qui d'ailleurs était tenu de partager avec Godegésile les états échus en partage à Guotmar, mort sans enfants.

§. 36. Ces considérations firent que Godegésile trouva Clovis tout disposé à se joindre à lui pour faire la guerre à Gondebaud. La ligue se forma donc entre les deux princes; et leur armée combinée ayant atteint et vaincu celle de Gondebaud près Dijon, en 501, ils le poursuivirent

jusqu'à Avignon, où, se voyant réduit à l'extrémité et hors d'espérance de secours, il capitula avec Clovis, qui lui fit relâcher à Godegésile la moitié de son royaume, et ne lui laissa une portion du reste qu'à condition d'un certain tribut, représentant sans doute les droits de sa femme Clotilde. Gondebaud consentit à tout, ne pouvant faire autrement; mais ayant laissé retirer l'armée combinée de son frere et de Clovis, il leva de nouvelles troupes, et vint assiéger dans Vienne Godegésile, qui tomba en son pouvoir, et qu'il fit mourir l'an 503, ainsi qu'il avait déja fait à l'égard de ses deux autres freres. Clovis irrité retourna sur ses pas, défit

de nouveau Gondebaud, le chassa entièrement du royaume de Bourgogne, et le contraignit de s'enfuir chez les Visigots en Aquitaine, où il finit ses jours.

§. 37. Clovis, usant de générosité envers ses deux enfants, Sigismond et Godemar, sans doute en considération de sa femme Clotilde, leur tante, leur laissa une portion des états de leur pere, s'y réservant seulement le droit de suzeraineté (1). En cet acte de clémence il ne

(1) Ce droit de suzeraineté sur le royaume de Bourgogne suivit les enfants de Clovis, desquels Sigismond, l'un des deux enfants de Gondebaud, requit le consentement en 515, lorsqu'il voulut fonder le monastere d'*Agaunum*, c'est-à-dire de Saint-Mauris de Chablais.

consulta point la reine Clotilde, qui eût été la premiere à s'y opposer, et qui chercha constamment depuis à punir en la personne de ces jeunes princes le crime qu'avait commis leur pere en faisant trancher la tête au sien, et à son oncle Godegésile.

§. 38. Ce fut vers cette époque que Clovis concéda à Théodoric, roi d'Italie, et déja maître de la Savoie, le pays de *Gex*, le *Bugey* et le *Genevois*, qu'il prit occasion, dans cette guerre, de distraire du royaume de Bourgogne. Jornandès a connu cette concession ; mais il fait l'assertion la plus erronée en écrivant que Théodoric s'empara de plusieurs pays des Gaules *sur les Français* vers la fin du regne de

Clovis. Procope est plus croyable, comme plus fidele à la vérité et à la vraisemblance, lorsqu'il écrit que Clovis, après l'expulsion de Gondebaud, fit part à Théodoric d'une partie du royaume de Bourgogne, en vertu d'un certain traité qu'il avait fait avec lui pour parvenir à réduire Gondebaud. L'assertion de Jornandès fait seulement entrevoir que Théodoric attaqua de son côté Gondebaud par la Savoie, tandis que Godegésile et Clovis l'attaquaient d'autre part en se portant sur Vienne. Il y avait au surplus étroite alliance du sang entre le roi de France et celui d'Italie, puisque Théodoric avait épousé Audeflede, sœur de Clovis.

§. 39. Deux considérations établissent comme à l'envi que ce furent le *Genevois*, le *Bugey* et le pays de *Gex*, qui furent adjugés à Théodoric par Clovis, soit à titre de possession anticipée, soit à titre de concession libre. La premiere, c'est que le *Genevois*, *Gex* et le *Bugey* étaient les terres les plus voisines des états de Théodoric, déja maître de presque toute l'Italie depuis le pied des Alpes jusques presque aux portes de Rome ; les terres en question étaient donc les plus à sa bienséance, et il n'y eût eu ni raison ni prétexte de lui en proposer d'autres de préférence.

§. 40. En outre il est évident que le village d'Isarnore, encore aujourd'hui subsistant, devint,

sous la dynastie ostrogotique, le chef-lieu de ce nouvel état, qui d'ailleurs ne dura pas long-temps, mais qui subsista assez, sinon pour faire une époque majeure, du moins pour occuper une portion d'époque dans l'histoire antique du Bugey. En effet Isarnore est un nom de lieu dont la racine est le nom propre *Isarn*, particulier aux princes ostrogots, suivi de la désinence *ore*, qui y a été ajoutée pour en faire un nom de lieu, et qui, à la dériver du latin *ora*, signifie *contrée*. L'histoire des Goths nous apprend qu'*Isarn* est le nom d'un des demi-dieux ou *Ans* des anciens Goths, et qui remonte au temps où ils étaient encore habitants de la Dace, au voisinage du Da-

nube. Ce personnage divinisé était le quatrieme descendant de *Dorpanéus*, qui se rendit si redoutable à l'empereur Domitien vers l'an 90 de l'ere chrétienne. Il fut pere d'*Ostrogotha*, et l'un des ancêtres du grand Théodoric, roi d'Italie, à qui Clovis, son beau-frere, concéda le pays de *Gex* et du *Bugey*.

§. 41. Or, il est d'extrême vraisemblance que la ville d'*Isarnore* fut ainsi nommée pour avoir été la résidence de quelque roi ostrogot parent de Théodoric, et qui, comme le héros dace dont il descendait, se nommait *Isarn*.

§. 42. Cette conjecture est d'autant plus fondée, que le lieu le plus apparent auprès d'Isar-

nore est *Mont-Réal* (1), qui signifie le *mont du roi*. Il y avait donc un roi au voisinage; ce dont on ne peut guere chercher ni trouver de trace que dans la courte époque dont nous parlons. *Mont-Réal* était alors une hauteur nue, ou comme telle, et son nom insensiblement se perdit en celui de canton de *Sénoche* (2), qui signifie *Oche l'ancien*, et qui sans doute était son nom primitif. Mais au treizieme siecle la qualification de

(1) Je reparlerai de *Mont-Réal* à l'occasion des *Douglas*, à l'article *Vol'ogn'at*, sous la lettre *V*, au ch. XVI.

(2) C'est-à-dire Och l'ancien ou Hercule l'ancien; car *Och* ou *Og* était le nom de l'Hercule celtique, comme on l'observera encore ailleurs.

royal et les prétentions qu'on pouvait y attacher y firent par les seigneurs du lieu d'abord construire sous le nom de *Mont-Réal* un château, puis une ville titrée de capitale des états des sires de Villars, qui fut bâtie et s'accrut en grande partie des débris d'*Isarnore*.

§. 43. Au reste on voit encore aujourd'hui à *Isarnore*, quoique devenu un simple village, les restes d'un temple de Mercure ou de Mars, plus ancien qu'*Isarnore* même, et probablement de beaucoup antérieur à l'ere chrétienne. Nous traiterons particulièrement de ce temple dans un autre article de cet ouvrage. Il est temps de reprendre la suite de la neuvieme époque du *Bugey*.

§. 44. Je viens d'observer que ce territoire forma quelque temps un royaume ostrogotique par la concession qu'en fit Clovis à Théodoric, et celui-ci à son parent *Isarn*, fondateur d'*Isarn'-ore*, qu'il éleva sur les ruines d'*Orindicen*. Cette dynastie ne fut pas longue, et finit, au bout d'une ou deux générations, avec le royaume même de Bourgogne, qui, après avoir duré à peine un siecle, devint, vers l'an 660, la conquête des enfants de Clovis, et particulièrement le partage de Clotaire. Voici comme les faits se passerent.

§. 45. La reine Clotilde (qui, malgré la sainteté dont on l'a patentée pour avoir fait embras-

ser le christianisme à son mari, conservait tout le fiel de vengeance qu'on a remarqué être particulier aux dévots et aux dévotes) respecta du vivant de Clovis les dispositions clémentes faites en considération d'elle, mais contre son gré intérieur, pour ses deux neveux Sigismond et Godemar. Clovis n'eut pas plutôt fermé les yeux, au commencement de l'an 515, que, sans égard pour la soumission de ces jeunes princes à la suzeraineté de la France, sa veuve stimula Clotaire, Clodomir, Childebert, et Thierry, ses enfants, à conjurer la perte de Sigismond et de Godemar, dont le crime involontaire était d'être les fils de Gondebaud, qui avait

fait trancher la tête à son frere Chilpéric, pere de Clotilde, et qui avait fait également mourir ses deux autres freres, Guotmar et Godegésile, oncles de cette princesse. Elle fut cependant douze ans à leur faire épouser sa haine, et ce ne fut qu'en 527 qu'elle parvint à leur mettre les armes à la main pour détrôner leurs cousins. Ceux-ci perdirent la bataille. Godemar se sauva, mais Sigismond fut fait prisonnier avec sa femme et ses enfants par Clodomir, roi d'Orléans, qui, trop fidele exécuteur de l'anathême porté par Clotilde, les fit tous précipiter dans un puits du village appelé alors *Calonna*, aujourd'hui *Lanieu*.

§. 46. Autant cette barbarie

indisposa les Bourguignons contre Clodomir, autant les intéressa-t-elle en faveur du fugitif Godemar, seul mâle resté du sang royal des Bourguignons germaniques établis dans les Gaules. Ils retirerent du puits de *Calonna* les corps des infortunées victimes de la vengeance de sainte Clotilde, et leur rendirent les honneurs de la sépulture au monastere d'*Agaunum*. Ils ne s'en tinrent pas là; Godemar fut rappelé, reconnu roi (sans dépendance) de tout le royaume de Bourgogne, et légitime héritier de Sigismond son frere.

§. 47. Cette juste insurrection força Clodomir à se remontrer avec de nouvelles forces en Bour-

gogne, où le destin avait marqué sa perte. Godemar fut défait près de Vienne; mais quelques Bourguignons ayant reconnu Clodomir à sa longue chevelure, qui était pour lors la marque des princes du sang de France, le tuerent. Godemar, profitant de cette circonstance, recourut à l'alliance de l'ostrogot Théodoric (1), roi d'Italie, qui l'aida d'une armée, avec laquelle il se ressaisit de nouveau de tout le royaume de Bourgogne, à

(1) Ce prince cherchait à étendre son domaine dans les Gaules, comme la concession qu'il avait obtenue de Clovis en fait foi. La politique française s'opposait directement à cette tactique. Aussi Clotaire profita-t-il du prétexte des secours accordés par Théodoric à Gode-

l'exception (s'entend) des territoires concédés aux Ostrogots par Clovis, tels que *Gex*, *Geneve* et le *Bugey*, qui continuerent de former le petit royaume ostrogotique particulier dont j'ai parlé plus haut, et d'où, sans contredit, Godemar tira ses plus prochains secours : ce qui servit bientôt de prétexte au retrait que fit la France de cette concession de Clovis; car Childebert et Clotaire ne tarderent point à vouloir tirer vengeance

mar, et en outre des droits de la victoire, pour faire le retrait de cette concession, qui, à tous égards, était impolitique. Pepin et Charlemagne le sentirent si bien, qu'au lieu de plus rien concéder du terrain des Gaules, ils franchirent les Alpes et subjuguerent l'Italie.

du meurtre de leur frere Clodomir : ils vinrent, l'an 532, présenter bataille à Godemar près d'Autun, le vainquirent, l'expulserent, et s'emparerent de tous ses états, y compris le *Bugey*, *Gex* et *Geneve*, ses plus proches alliés ; ce qui mit fin, non seulement à l'ancien royaume de Bourgogne, mais encore au petit royaume ostrogotique dont Isarnore était la capitale, et qui, par concession de Clovis, avait fait quelque temps un état particulier.

§. 48. Le Bugey passa ainsi une seconde fois au pouvoir de la France. Il fut d'abord le partage de Childebert et de Clotaire, puis de Clotaire seul, resté, par la mort de ses freres, le seul enfant

de Clovis et de Clotilde : je dis de Clotilde ; parcequ'il est à remarquer que c'était de *son chef* que Clovis avait eu des droits sur le Bugey, indépendants de ses victoires, d'autant que Clotilde était la fille de Chilpéric, fils de Gundicaire, et petit-fils de Gaudiselle, sous qui les Bourguignons germaniques avaient fait la conquête du Bugey et du reste du royaume, auquel ils donnerent le nom de Bourgogne.

§. 49. Après Clotaire, mort en 563, le Bugey, comme portion du royaume de Bourgogne, échut à Gontran, son troisieme fils. Celui-ci mourut en 596, après avoir adopté pour son successeur au royaume de Bourgogne Childebert, fils de

Sigebert, roi d'Austrasie, qui le posséda quatre ans, puis, venant à décéder l'an 600, le laissa à Théodoric, son second fils, qui en mourant ne se trouva avoir que des bâtards, l'un desquels était Sigebert, second du nom, que la reine Brunehault, niece de Théodoric, avait pris en amitié au point de vouloir le mettre sur le trône; mais Clotaire second du nom, roi de Paris et de Soissons, comme légitime héritier et proche parent de Théodoric, déjoua l'intrigue de Brunehault, et fut salué roi de Bourgogne et d'Austrasie à Bonneuil, l'an 619.

§. 50. Dagobert, son fils, qui lui succéda, et fut roi de France et de Bourgogne, mourut en 648.

Il eut pour fils unique et pour successeur Clovis II, sous qui la ville d'Orléans, au lieu de celle de Vienne, devint la capitale du royaume de Bourgogne. Sous ce regne, Fleucate, maire du palais, ayant acquis une autorité considérable parmi les évêques et les seigneurs, Clovis II, pour l'écarter de sa cour, l'établit vice-roi ou gouverneur de Bourgogne.

§. 51. A Clovis II succéda Clotaire III, son fils aîné, qui mourut en bas âge, et conséquemment sans lignée, après un regne de quatre ans, durant lequel s'accrut encore l'autorité du maire du palais. Mais le pouvoir dont était investie cette charge reçut pour ainsi dire son dernier accrois-

sement sous le regne suivant; car Théodoric II, qui succéda à Clotaire III, son frere, n'eut jamais comme lui que le nom de roi : la toute-puissance souveraine était réellement en la main du maire. Cette nullité ou *fainéantise* des rois de France de la premiere race se perpétua ainsi jusqu'à l'imbécille Childéric, qui fut dégradé et enfermé dans un cloître. Alors Pepin, fils de Charles Martel, de maire du palais qu'il était, monta sur le trône de France, l'an 751, avec le consentement unanime des grands, des évêques, et du peuple. Il ne prit point le titre de roi de Bourgogne, comme avaient fait ses prédécesseurs jusqu'à Théodoric II inclusivement, jugeant qu'en

effet la qualité de roi de France supposait celles de roi de Bourgogne, d'Austrasie, d'Aquitaine, et autres.

§. 52. Sous Charlemagne, fils de Pepin, le *Bugey* continua d'être annexé à la France comme tout le reste du royaume de Bourgogne; et il ne s'y passa rien de remarquable, non plus que sous Louis-le-Débonnaire, qui mourut l'an 842. Lothaire, son fils aîné, fut empereur, comme son pere et son aïeul, et en outre eut l'Austrasie ou Lorraine, et la Bourgogne supérieure, dans laquelle était compris le *Bugey*, duquel il ne fut fait aucune distraction, si ce n'est que Lothaire concéda à Charles, son frere, roi de Pro-

vence, les évêchés de Belley et de Tarantaise. Le Bugey passa ensuite à Charles II, fils de Lothaire, qui mourut en 860. Après sa mort son frere Louis eut le royaume de Provence, dont la *Bresse* et le *Bugey* commencerent à faire partie; ce qui continua sous Hugues, duc et marquis de Provence, qui se fit couronner roi d'Italie à Rome, en 926, et qui, par un accord fait avec Raoul, depuis roi de la Bourgogne transjurane, lui concéda, entre autres principautés, la *Bresse* et le *Bugey*. Raoul mourut en 936. Il eut pour successeur son fils Conrad, qui mourut en 974, et dont le fils Raoul, troisieme du nom, prit le titre de roi de Bourgogne et de Pro-

vence, et qui, à ces deux titres, possédait le *Bugey*.

§. 53. Ce Raoul fit une grande faute ; se voyant sans lignée, au lieu de se chercher un héritier parmi les princes français, il s'avisa d'adopter l'empereur Conrad le Salique, prétextant cette préférence sur ce que Conrad était en quelque façon devenu son neveu en épousant sa niece Gizele. Et de la sorte la *Bresse* et le *Bugey* devinrent des terres de l'empire, lesquelles, à la vérité, devaient hommage aux rois de France, comme toutes celles qui avaient appartenu à l'ancien royaume de Bourgogne.

§. 54. Eudes, second du nom, comte de Champagne, prétendit

déranger cette adoption, et, profitant de l'absence de Conrad occupé à sa guerre de Hongrie et d'Esclavonie, il s'empara des deux royaumes d'Arles et de Bourgogne. Mais Conrad, au retour de ses expéditions, y rentra par la force des armes, et s'y fit reconnaître et couronner roi, contraignant par la terreur et contre leur gré les évêques et les seigneurs à lui prêter serment.

§. 55. Cette usurpation, loin de lui profiter, non plus qu'à son succeseur l'empereur Henri III, autorisa celles qu'on fit bientôt sur eux; car les principaux seigneurs du royaume transjurain, se voyant sans chef légitime, et l'usurpateur éloigné

d'eux, comme d'un commun accord se rendirent propriétaires des domaines et seigneuries qu'ils ne tenaient qu'à titre de gouvernements. Ainsi le comte Humbert, surnommé *aux blanches mains*, s'empara de la Savoie, de Maurienne et des Alpes; Guigues-le-Gras, comte ou gouverneur de Grésivodan, fit son lot du Dauphiné; Othe-Guillaume, comte de Dijon, usurpa le comté de Bourgogne; les Bérengers la Provence; les sires de Coligny le Revermont; les sires de Villars la terre de Villars, ainsi qu'une partie de la Dombe et du Franc-Lyonnais; enfin les sires de Baugé s'emparerent d'une autre partie de la Dombe et du reste de la *Bresse*.

§. 56. Quant au *Bugey*, si les empereurs y conserverent un peu mieux leur autorité, c'est précisément parcequ'elle y était partagée avec l'évêque de Belley et les abbés de Nantua, d'Ambronay et de Saint-Rambert. Personne ne se soucia de rien usurper sur eux, comme eux, de leur côté, aimerent mieux souffrir un souverain éloigné, que de se donner un maître chez eux ou à leur porte.

§. 57. Cette position singuliere du Bugey à l'égard des empereurs, qui n'y pouvaient commander que de loin et avec toutes les restrictions provenantes des concessions faites au haut clergé, en faisait plutôt une mense cléricale qu'un domaine

impérial; et le territoire au surplus se trouvait bien plus à la bienséance du souverain de Savoie qu'à celle de l'empereur. Aussi l'empereur Henri IV, en 1137, en fit-il don à Amé II, comte de Savoie et marquis de Suse.

§. 58. Ses successeurs, tant comtes que ducs de Savoie, l'ont possédé jusqu'à Amé IV, qui, l'an 1303, l'inféoda à titre d'apanage à Louis de Savoie, son neveu, seigneur de *Vaud*, qui eut deux enfants, à savoir Jean et Catherine de Savoie. Jean mourut sans lignée, et l'apanage passa ainsi à sa sœur. Mais celle-ci, se voyant également sans enfants, vendit, en 1359, ses seigneuries de *Vaud*, de *Valromey* et de *Bugey*, à Amé V, comte de Savoie.

§. 59. La province de Bugey fut ainsi réunie à la Savoie, et n'en a plus été démembrée (observe Guichenon) que par l'échange fait avec la France, sous Henri IV, de la *Bresse* et du *Bugey* pour le marquisat de Saluces. Mais c'est par distraction d'esprit que cette assertion lui a échappé, puisqu'il est de fait que François premier, roi de France, étant entré en guerre avec Charles, troisieme du nom, neuvieme duc de Savoie et dix-neuvieme seigneur de *Bresse* et de *Bugey*, conquit sur lui ces deux provinces, ainsi que le *Valromey*, en l'an 1535; et par-là il ne fit que remettre sous sa propriété des pays dont, comme roi de France, il était de source

le (1) suzerain. En outre il ne faisait que répéter le douaire de Louise de Savoie, sa mere, qu'on ne pouvait asseoir que sur les apanages échus par alliances à cette maison, puisque la Savoie prétendait exciper de la loi salique. Enfin François premier soutenait avoir fait au duc Charles une juste guerre, parceque ce duc occupait illé-

(1) Cela se voit par l'engagement que Henri, comte palatin, comme futur empereur, fit au roi de France Philippe de Valois à Francfort des *droits royaux*, de *souveraineté* et *autres*, sur plusieurs pays et terres de l'ancien royaume de Bourgogne, et nommément sur la *Bresse*. On a pris cet engagement pour une cession ou vente, tandis que ce n'était qu'une ampliation d'hommage à son suzerain.

galement plusieurs terres, villes, places et châteaux faisant portion du marquisat de Saluces; sans compter que Charles lui avait outrageusement dénié l'hommage du Faucigny et autres terres mouvantes de la couronne de France; refusé de lui restituer Nice; et refusé encore passage à ses troupes pour aller tirer vengeance d'une injure faite à l'ambassadeur français à Milan. C'était donc un retrait également fondé sur la justice et sur les armes que François premier faisait des contrées de *Bresse*, *Bugey* et *Valromey*.

§. 60. Quoi qu'il en soit, ces seigneuries rentrerent sous la domination de la France, et y resterent sous la main de Fran-

çois premier, depuis l'an 1535 qu'y entra l'armée de l'amiral Chabot, jusqu'en 1545, époque de la mort du roi.

§. 61. Son fils Henri II ne put se maintenir dans les conquêtes de son pere. La *malheureuse et triste paix* qu'il fut obligé de faire avec l'Espagne, et par laquelle la France rendit cent quatre-vingt-dix-huit places où nous avions garnison, l'obligea de se réconcilier avec Emmanuel Philibert, duc de Savoie et successeur de Charles III, de lui rendre le pays conquis, et de s'allier avec lui en lui faisant épouser sa sœur, Marguerite de Valois, en 1559. Emmanuel Philibert, après avoir recouvré le *Bugey* et ses autres provinces, en jouit pai-

siblement. Il mourut à Turin le 30 août 1580; et à sa mort ces mêmes seigneuries passerent avec le duché de Savoie à son fils Charles Emmanuel.

§. 62. Celui-ci épousa Catherine, infante d'Espagne, qui ne put que lui souffler des sentiments de discorde et de haine contre la France : aussi s'affilia-t-il à la ligue formée d'abord contre Henri III, puis continuée avec plus de fureur encore contre Henri IV. Il se saisit même, en 1588, de Carmagnole et de tout le marquisat de Saluces, et donna des troupes à Joachim de Rye, marquis de Treffort, gouverneur de *Bresse* et de *Bugey*, pour favoriser le duc de Nemours son parent,

et grand ligueur ; secours qui pourtant ne produisit d'autre effet que d'attirer en *Bresse* le connétable de Montmorency et le maréchal de Biron. Le premier, en 1594, se hâtant de prévenir Nemours, s'empara de Montluel, et le garda jusqu'à la paix. Le second, en 1595, le 21 avril, prit la ville de Baugé, et le lendemain Pont-de-Vesle. La ville de Villars, qui voulut lui résister, fut battue du canon et pillée.

CHAPITRE XI.

DIXIEME ET DERNIERE ÉPOQUE DU BUGEY JUSQU'À NOS JOURS.

Échange fait par le duc de Savoie avec la France des provinces de Bresse, Bugey, Valromey *et* Gex, *contre le marquisat de Saluces.*

§. 63. Henri IV, roi de France, ne fut pas plutôt paisible possesseur du royaume par la paix de *Vervins*, conclue entre lui et l'Espagne en 1598, qu'il prit à cœur d'avoir raison de l'usurpation du marquisat de Saluces. Il fut toutefois convenu que le pape se rendrait conciliateur des différends. A cet effet le

cardinal Aldobrandin se donna bien des mouvements, qui longtemps furent inefficaces par l'entêtement réciproque des deux disputants. Enfin on parvint à les accorder; et, par le traité appelé la *paix de Lyon*, conclu le 17 janvier 1601, le duc céda à la France pour le marquisat de Saluces les pays de *Bresse*, *Bugey* et *Valromey*, et le bailliage de *Gex*.

§. 64. Ce traité ne fut longtemps signé que par les ambassadeurs respectifs; enfin il fut ratifié par la signature des princes mêmes le 2 décembre 1607, et depuis n'a point souffert d'atteinte que dans des guerres passageres, après lesquelles la paix a toujours rétabli les choses sur

le même pied; si l'on en excepte nos dernieres guerres révolutionnaires, qui non seulement n'ont rien démembré du *Bugey* ni du reste de la France, mais encore ont mis en notre possession le Genevois (1) et la Savoie, etc. etc.

(1) J'entends par le *Genevois* ce que le roi de Sardaigne possédait du territoire genevois comme duc de Savoie. En cette qualité il était aussi *comte* ou *prince du Genevois*. Au surplus, Geneve elle même, qui formait une république alliée de la France, et affiliée au Corps helvétique, vient, au moment même où nous faisons imprimer ceci, de se réunir et s'incorporer, de son propre vœu, à la république française.

CHAPITRE XII.

Des dépendances du Bugey, à savoir le Valromey et le pays de Gex.

Que le pays de Vaud, ainsi que Geneve et le Genevois, ont été autrefois comme annexés au Bugey, au temps de la formation du royaume de Bourgogne par les Bourguignons germaniques.

§. 65. Le Valromey (*Vallis romana*), que traverse la riviere de Séran, quoiqu'enclavé dans le territoire des *Bugésiens* ou Sébusiens de César, a dû anciennement former une sorte de district à part, d'autant que

le *Valromey*, comme son nom l'indique, est un établissement de familles romaines, à la différence du *Bugey*, dont toutes les familles étaient originairement de race celtique. Il paraît que la terre de Champagne, dont le nom vient de *Campania*, était une commémoration de la Campanie ou Campagne romaine; de même que *Romagneu*, qui est au voisinage, était une commémoration, un diminutif de *Rome*. Ce sont les deux plus anciens chefs-lieux du *Valromey*. Ce *Romagneu* n'est plus qu'un village; *Champagne* est resté le marché de toute cette contrée romaine. On y voit encore quelques vestiges de l'ancien château de Champagne, dont les sei-

gneurs prirent insensiblement le nom; d'où vient la maison de *Champagne*, qui figure parmi les ci-devant nobles *bugésiens*, par la raison que tout le *Valromey* est topiquement enclavé et comme identifié dans le *Bugey*. La seigneurie de *Champagne* a passé à la famille de Groslée. *Ceyserieu*, qui paraît plus appartenir au *Valromey* qu'au *Bugey*, quoiqu'il soit d'ordinaire annexé au *Bugey* propre, passe pour une ancienne castramétation de César. On y voit encore plusieurs vestiges d'antiquité qui montrent qu'il a été habité par les Romains. Il est entre *Gramont* et *Flaccieu*, restes des noms propres romains *Gratus* et *Flaccus*.

Médaille de Didon.

I.

Æ R.

Médaille d'Annibal.

H

Æ.

Médaille de Buonaparte.

III

Médaille Triumvirale.

IV.

Æ R.

Médaille d'Othon.

V.

Æ R.

§. 66. Quant au pays de Gex (1), tantôt annexe et tantôt distraction du Bugey, le docte Collet, dans une dissertation très bien discutée et très savante, prouve clairement que cette contrée faisait partie du territoire helvétique au temps de Jules-César; que ce pays de *Gex* eut la plus grande part à l'émigration ou invasion que les Suisses firent sur les Gaules; et que de là di-

(1) La dénomination du pays de *Gex* lui vient de sa position *ex*térieure et limitrophe à la Celtique. Cette dénomination, dis-je, indique l'*extranéité*, étant composée de *ex*, qui signifie *dehors*, et de *gé*, terre, terrain, etc. Tout le pays de *Gex* fourmille, par cette raison, de noms en *ex*, comme *Fern'-ex*, *Orn'-ex*, *Versonn'ex*, *Sacconn'ex*, *etc.*, et *Gex* lui-même.

rectement sortirent les attaques qu'ils firent sur les retranchements de César. Les Helvétiens, on ne sait pourquoi, formaient une puissance à part, et ne reconnurent jamais (que l'on sache) la grande diete celtique, quoiqu'ils fussent Celtes d'origine.

§. 67. César ayant exterminé toute cette émigration helvétitique, tant en Bresse qu'aux environs d'Autun, au point qu'il ne resta aucun chef des Helvétiens pour orner son triomphe, le pays de Gex devint forcément annexe de celui des Sébusiens, mais annexe distincte; et cette distinction se conserva d'âge en âge, tellement que lorsqu'après les invasions des peuples germa-

niques tous ces pays furent coupés en divers segments ou seigneuries, celle de Gex fut spécialement distinguée de celle du Bugey; ce qui a subsisté jusques sous la domination des princes de Savoie, qui ont constamment titré les gouverneurs qu'ils ont envoyés régir les Bugésiens et les Bressans, de *gouverneurs des pays de Bresse, Bugey, Valromey* et *Gex.*

§. 68. Le pays de *Gex*, et même celui de *Vaud* auquel il confine, furent bien évidemment inglobés dans le *Bugey* à la naissance du royaume de Bourgogne, lors de l'invasion des Bourguignons germaniques, sous leur premier roi *Gondioc* ou *Gundicaire*, c'est-à-dire

entre les années 414 et 422.

§. 69. Il est à remarquer que cette incorporation spéciale de Gex au Bugey est antérieure de plusieurs années, ou n'est tout au plus postérieure que d'un an, à l'époque même de la fondation du royaume de France par Pharamond. Ce fut un empiétement réel, ou, si l'on aime mieux, une conquête utile que la Celtique fit sur les Helvétiens, qui depuis plusieurs siecles ne confédéraient (1) plus avec elle, et se regardaient comme une

(1) Les Helvétiens, au temps de Jules-César, passaient pour une colonie germanique; mais ils n'en étaient pas moins Celtes dans l'origine, puisque toute la Germanie sortait elle-même des Celtes, comme le démontrent Pelloutier, etc.

puissance isolée, indépendante, inexpugnable gardienne et propriétaire pour sa part du passage des Alpes.

§. 70. Ce royaume de Bourgogne, dès l'année et peut-être avant l'année 422, comprenait donc la Franche-Comté, l'Autunois et ses annexes, savoir la Bresse, le Bugey, et encore les pays de Gex (1) et de Vaud,

(1) Après la victoire de Jules-César, ceux du pays de *Gex*, jusqu'alors censés Suisses, commencerent à être compris dans le Bugey sous le nom général de *Sebusiani*. Les diverses invasions des peuples barbares, sans rendre le *Gexois* à la Suisse, le détacherent plus d'une fois du Bugey, et en firent une marche ou seigneurie distincte. Sur la fin du neuvieme siecle le pays de *Gex*, comme plus voisin de l'état des Allobroges ou

démembrés de la Suisse par la victoire de Jules-César, d'autant que ces pays étaient les plus voisins de la Celtique, et qu'en conséquence ils avaient fourni le plus à la prodigieuse émigration helvétique que César extermina.

§. 71. Le reste de la Suisse se

Savoisiens, s'y trouva annexé, et distrait formellement du Bugey; ce qui pourtant ne dura guere qu'une quarantaine ou cinquantaine d'années, c'est-à-dire depuis l'an 888 jusques vers l'an 936, sous le regne de Raoul ou Rodolphe premier, et de son fils Raoul ou Rodolphe second, rois du royaume de Jura (*regnum Jurense*), qui comprenait uniquement la Suisse, le Valais, Geneve, le Chablais, la Tarantaise, le pays de *Gex*, et la Savoie. Mais Rodolphe second, par transaction avec Hugues, duc et marquis de Provence, et seigneur de la Bresse et du Bugey, obtint, en outre de ses pro-

contint dans les bornes qui lui restaient; et César ne jugea pas à propos de les forcer plus loin : il n'y avait rien à gagner de ce côté-là. Ces mêmes Helvétiens restés libres n'en adopterent pas moins insensiblement les lois romaines, d'autant qu'ils prirent du

priétés juranes, le Bugey, la Bresse, le Viennois, le Charollois, le Dauphiné, et la Provence, à la réserve du comté d'Arles. Les mutations dont nous parlons appartiennent à l'époque des partages et disputes entre les enfants et petits-enfants de Louis-le-Débonnaire, qui mourut en 840 : laquelle section d'histoire embrasse un siecle moins dix ans; espace de temps dont il n'est pas évident que la majeure partie ait vu le pays de *Gex* faire corps avec le *Bugey;* mais il n'y a nul doute pour l'affirmative à l'égard des quarante-huit dernieres années.

service dans les armées impériales ; mais ils ne connurent long-temps que la solde et non le joug des Césars. L'assujettissement de la Suisse, qui, au milieu de l'Europe asservie, s'était long-temps maintenue libre, fut l'ouvrage du clergé, qui, pour s'ériger en puissance, s'étaya perfidement de celles des papes et des empereurs français ou germaniques. Mais comme la Suisse est, pour ainsi dire, le sol natal de la liberté, et que tous ses enfants ne respirent qu'elle, à la seule voix de Guillaume Tell elle brisa ses chaînes, et recouvra son chapeau, qu'elle conservera, sans contredit, tant que le feutre en sera grossier, mais qu'elle perdra infaillible-

ment en le convertissant en castor, et en y joignant la ganse et les glands d'or et le fin panache. Comme sa pauvreté fit sa force, c'est fait d'elle si elle s'enrichit, et si elle continue de se laisser aristocratiser par ses prélats, ses sénateurs, et ses nobles.

§. 72. Le pays de *Vaud* paraît avoir été le terme (lui compris) des annexes du Bugey lors de la formation du royaume de Bourgogne par Gundicaire, premier roi, dans les Gaules, des Bourguignons vandales. La dénomination de *Vaud*, qui signifie *passage* (venant de *vadere*, *vado*, d'où nous est resté le verbe *évader*), est un vestige encore subsistant de ce passage fameux des Helvétiens au temps

de leur irruption sur le Bugey, c'est-à-dire au temps de Jules-César.

§. 73. Quant à Geneve et au Genevois, la ville et son territoire terminaient la contrée des *Allobroges* à l'égard des Suisses. Par l'*Allobrogie* il faut entendre la Savoie et le Dauphiné. Ces Gaulois subalpins avaient été de la diete ou ligue celtique; mais, du temps de Jules-César, ils étaient alliés des Romains, alliés toutefois très inconstants, comme le leur reproche Horace, qui a dit d'eux :

Novisque rebus infidelis Allobrox.

Ce nom d'*Allobroges* est celtique, et signifie des gens de tout pays; ce qui fait voir que cet état s'était formé tant des naturels du

lieu que de différentes hordes gauloises et helvétiennes. Ils portaient sous main faveur aux Suisses, dont plusieurs de leurs familles étaient originaires; et c'est pourquoi ils consentirent à leur livrer passage par chez eux lorsque les Suisses cherchèrent à s'aller former un établissement en Provence : ce que César ne voulut point permettre; d'où s'ensuivit cette guerre exterminatoire dont nous avons parlé.

§. 74. Ce *Ver-sacrum* helvétien avait pour chef ou général *Orgetorix*, le plus noble comme aussi le plus riche d'entre les Suisses. Il périt dans cette guerre avec presque (1) toute son

(1) Cette armée formidable était com-

armée. Quoi qu'il en soit, Geneve, son territoire, et celui de *Gex*, firent, ainsi que le *Bugey* et la *Bresse*, portion du royaume de Bourgogne lors de sa fondation par le Bourguignon-vandale *Gundicaire*.

§. 75. Que *Geneve* ait fait partie du pays des *Allobroges* au

posée de trois cent soixante-huit mille hommes. Après ses deux défaites il n'en resta plus que cent dix mille, à qui César enjoignit de retourner dans leurs foyers cultiver leurs champs et reconstruire leurs maisons, qu'ils avaient imprudemment brûlées, croyant n'y plus revenir. Ils n'obéirent pas tous à cet ordre; la plupart s'obstinerent à franchir le Rhin contre la défense du vainqueur : mais ayant à traverser des pays alliés de Rome, il en fut tué un grand nombre; le reste fut arrêté et reconduit à la merci de César au camp des Romains.

temps de Jules-César, c'est ce qu'il articule lui-même au premier livre de la Guerre des Gaules en ces termes : *Extremum oppidum Allobrogum ad Lemanum lacum proximumque Helvetiorum finibus Geneva. Ex eo oppido pons ad Helvetios pertinet.* C'est-à-dire : *Geneve, sur le lac Léman, est la derniere place forte des Allobroges et la plus voisine du territoire helvétique. Passé Geneve, le pont même appartient à la Suisse.* Ce témoignage de Jules-César est le premier que présente l'histoire au sujet de Geneve, mais il suffit pour ranger cette ville parmi les plus anciennes des Gaules.

§. 76. Je reviens au pays de *Gex.* Nous avons vu qu'il fit

d'abord partie de l'état helvétique, qu'il rentra dans la Celtique par la conquête de Jules-César, qu'il fit ensuite partie du royaume de Bourgogne et de celui d'Arles. Nous observerons qu'au douzieme siecle le pays de *Gex* devint la légitime, autrement dit l'apanage des cadets des comtes de Geneve laïcs. Jusques-là Geneve et ses dépendances reconnaissaient depuis longtemps l'évêque de Geneve pour souverain. Ces évêques relâcherent insensiblement de leur autorité, qui passa ainsi aux ducs de Savoie pour le temporel. Ceux-ci ne tarderent pas à disposer des terres du comté de Geneve et dépendances comme de biens d'hoirie, dont ils firent

le partage en diverses seigneuries; et dès le commencement que les comtés devinrent héréditaires, le premier comte de Geneve, nommé Guillaume, donna à son frere puîné, nommé Amé, le pays de Gex en apanage. Amé Ier fut ainsi seigneur ou baron de Gex. Amé II, son fils, qui lui succéda, n'eut point d'enfants mâles, mais seulement une fille nommée Lyonette de Geneve, qui épousa Simon de Joinville, auteur de l'histoire de saint Louis. Elle apporta à son mari ses prétentions sur le pays de Gex; prétentions auxquelles s'opposa l'évêque de Geneve. Pour lever tout obstacle, Simon de Joinville, en 1261, traita à l'amiable

avec cet évêque, nommé Henri, et qui avait repris le titre de comte de Geneve; il le reconnut, dis-je, pour son suzerain, et avoua tenir de lui en fief la *marche*, ou, comme on dirait aujourd'hui, le *marquisat de Gex*. Toutefois plus communément le pays de Gex fut qualifié de *baronnie* (1). Cette seigneurie, étant de nouveau tombée en quenouille, retourna par alliance à des cadets de la maison de Geneve, seigneurs d'*Anton* et de *Varey*, qui prirent parti en faveur de Charles,

(1) Je ne vois qu'une très courte époque où *Gex*, comme apanage d'une princesse de Savoie, fut expressément qualifié de *marquisat*, à savoir sous Philiberte de Savoie, qui mourut en 1513.

roi de France, contre le duc de Savoie. Celui-ci assiégea et prit le château de *Gex*, et se rendit maître de tout le pays en 1353. Depuis ce temps la seigneurie de Gex a appartenu, mais non pas constamment, aux ducs de Savoie, jusqu'à l'échange du marquisat de Saluces, sous Henri IV, qui a réuni à la France le Gexois, le Bugey, le Valromey et la Bresse; ce qui compose aujourd'hui le département de l'Ain. Je dis *non pas constamment*, parcequ'après la bataille de Pavie, François premier, roi de France, s'étant emparé de la Bresse, du Bugey et du Piémont, le canton de Berne, qui suivit le parti de la France, envahit sur le duc de Savoie, outre le pays de

Vaud, le Chablais, la baronnie de Gex, et tout ce que François premier n'avait pas conquis.

§. 77. Ce furent les Bernois qui, lorsqu'ils conquirent sur le duc de Savoie le pays de Gex, en 1536, y détruisirent jusqu'aux moindres traces de marquisat ou de baronnie en plaçant partout sur les portes des villes, des châteaux, et des principaux édifices, le sauvage blason de leur *ours*. Cette aversion des Bernois contre tous les signes et titres féodaux était une suite de l'esprit de la ligue formée par les trois cantons d'Uri, de Switz et d'Undervald, contre la noblesse ; temps où la ville de Berne encore au berceau, puis-

qu'elle n'était fondée que depuis cinq ans, avait besoin de s'étayer de cette ligue. En 1567, à la paix, le pays de Gex fut rendu au duc de Savoie, vingt-un ans après l'invasion des Bernois.

CHAPITRE XIII.

Recherches historiques et critiques sur l'hydrographie de la ci-devant province de Bugey;

Et principalement sur le fleuve du Rhône; *et sur la riviere d'*Ain, *laquelle donne aujourd'hui le nom au département de l'*Ain; *et encore sur la riviere d'*Ogn'ain, *dont la dénomination est un reste du culte du dieu* Og, *qui était l'Hercule celtique.*

§. 78. Ce n'est pas une question facile à résoudre que celle du nom primordial imposé au fleuve qu'une colonie de Rhodiens (*Rhodani*) ont appelé depuis de

leur nom le Rhône (*Rhodanus*), en fondant à son embouchure une ville appelée *Rhoda;* évènement qui remonte trois cents ans avant l'ere chrétienne. Quel nom avant cette époque portait ce roi des fleuves celtiques? c'est ce que l'histoire a négligé de nous apprendre; et son silence sur ce point est si absolu, qu'il laisse bien peu de prise aux conjectures des savants, la célébrité de ce fleuve sous son nouveau nom exotique ayant absolument éclipsé et anéanti l'appellation primitive et originelle.

§. 79. La *Saône*, qui n'est que sa principale tributaire, a été plus heureuse à cet égard que son suzerain. On sait que la Saône, en latin *Sauconna*, s'appelait

précédemment *Ar-ar*, nom honorifique qui signifie la *riviere-riviere*, ou la riviere par excellence; et l'on sait même par l'auteur du Traité des monts et des fleuves, attribué à Plutarque, que son nom primordial était le Brigule (*Brigulus*); ce qui a fait penser à quelques doctes que ce nom était au moins la clef du nom primitif du Rhône.

§. 80. En effet, en suivant cette donnée conjecturale, on est assez fondé à raisonner de la maniere suivante : *Brigulus*, nom primitif de l'*Ar-ar* ou *Saône*, est le diminutif de *Brig*; ce qui invite à se figurer que l'appellation de *Brigule*, donnée originairement à la Saône, signifiait le petit *Brig*, comme on pourrait dire aujour-

d'hui le *petit Rhône*. Cette conjecture s'étaie de plusieurs arguments :

1°. Il est très vraisemblable qu'une riviere aussi considérable que la *Saône* ait été en quelque sorte comparée au fleuve qu'elle vient grossir, et qu'on lui ait en conséquence appliqué en nom le diminutif de l'appellation même de ce fleuve; d'où l'on se fonde à dire que le nom primordial de la riviere étant *Brigule*, le nom primordial du fleuve était *Brig* (1).

(1) *Ig* ou *hig*, en celtique, signifie *haut, grand, élevé*, etc. A l'égard de *wr* ou *our*, qui se convertit en *br* devant une voyelle, cela signifie l'*eau*, et conséquemment une source, une riviere, etc. Ce même mot *wr* signifie *taureau*, comme je l'observe plus loin.

2°. Cette conjecture se fortifie par l'analyse étymologique de ce mot *Br'ig*, qui signifie *le grand fleuve.* Or à quel fleuve de la Celtique un tel nom pourrait-il convenir mieux? Je dis que l'analyse du mot *Br'ig* signifie *le grand fleuve*, ou, ce qui revient au même, *le grand taureau*, ou, encore dans le même sens, *le grand torrent;* car *torrent* et *taureau* sont synonymes dans l'origine; et c'est pourquoi tous les fleuves pittoresques ou poétiques de l'antiquité sont représentés avec des *cornes de taureau:* de là la fable du fleuve *Akhéloüs* à qui Hercule rompit une corne, etc. Il faut encore savoir, à l'appui de cet argument, que ce mot celtique *Br'ig* est composé de deux

racines, à savoir *wr* et *ig:* ce dernier s'aspire aujourd'hui ainsi, *hig*, et signifie encore *haut, élevé, suprême,* ou tout au moins *grand.* Ainsi le mot *Br'ig* renfermait autrefois le sens propre de ces deux racines. Or nous savons que *wr* ou *our* signifiait alors ou l'élément aqueux considéré comme libre, ou le *taureau franc;* ce qui a été observé en partie par Macrobe, lorsqu'il écrit, *Uri enim gallia vox est qua feri boves significantur:* et l'on sait d'autre part qu'en celtique, comme en hébreu, *wr* ou bien *our* signifie source, eau, riviere, etc. Enfin il est à remarquer que le premier bourg par où passe le Rhône au sortir de sa source se nomme *Brigue.* La

question du premier nom du Rhône, envisagée sous ces rapports, nous menerait donc à croire que le nom primordial de ce fleuve était *Br'ig*.

§. 81. Cependant il s'éleve une autre conjecture que nous ne donnons non plus que comme telle, mais qui présente des arguments pour le moins aussi solides que ceux de la premiere, et qui semble établir que le nom primordial du fleuve qui environne le Bugey était le *Tacon;* cette opinion s'appuie sur les arguments suivants:

1°. Quand il serait démontré que le Rhône ait été antérieurement appelé *Br'ig*, il ne s'ensuivrait pas que c'ait été son nom primordial, qui est ce que

nous cherchons à découvrir ; car *Brig* ne serait évidemment qu'un nom adventice comme celui de *Rhône*, puisque, si ce dernier lui vient des *Rhodiens*, l'autre lui viendrait des peuples *briges*, originaires du Dauphiné, qu'on sait avoir été très féconds en colonies, et avoir laissé presque par-tout où ils ont passé des traces de leur nom. Or c'est un nom *bugiste*, et non *brigien* ou *dauphinois*, qu'il s'agit de trouver au fleuve qui sert de ceinture au Bugey ou delta celtique ; et ce nom à coup sûr doit être une appellation particulièrement propre à la nomenclature hydrographique et au langage originel du Bugey. Il ne s'agit donc plus que de savoir quelle

est l'appellation la plus familiere aux Bugistes, lorsque de temps immémorial ils ont voulu exprimer un *fleuve rapide*, ce qui est le caractere propre du cours du Rhône; considération si légitime, que plusieurs savants, au mépris même des témoignages historiques qui font imposer au *Rhône* son nom par les *Rhodiens*, ont soutenu que ce nom ne signifiait autre chose que *le rapide*, le dérivant du grec *rhèin*, couler avec rapidité; d'autant que c'est une vieille tradition du pays *que le nom de ce fleuve lui vient de son impétuosité*, et que tous les anciens auteurs l'ont, ainsi que Pline, défini *le fleuve le plus rapide des Gaules*, FLUMEN GALLIÆ RAPIDISSIMUM.

2°. Si c'est dans cette définition de *fleuve rapide* qu'il faut chercher l'ancienne appellation bugiste du Rhône, il est constant que l'appellation de ce genre, qui est la plus fréquente et la plus habituelle au Bugey, doit être celle que nous cherchons.

3°. Il est constant qu'au Bugey de temps immémorial l'appellation la plus habituelle pour exprimer une riviere rapide est le mot celtique *tac-on*, qui signifie *tout rapide, tout impétueux;* et cela est si vrai que la topographie du Bugey offre aujourd'hui même jusques à trois rivieres de ce nom.

En effet la riviere qui passe à Saint-Claude, et qui est une sorte de torrent, porte ce nom de

Tacon, ainsi que le pont qui la traverse. Elle se jette dans la *Bienne*, qui se jette dans l'*Ain*.

Il y a une seconde riviere *Tacon*, avec un pont et un village du même nom, sur la grande route de Geneve, près Saint-Germain : ce *Tacon* se jette dans la *Sémine*, vers Turbillet ; tous deux ensuite se jettent dans la *Valserine*.

Il y a une troisieme riviere *Tacon* qui va se jeter directement dans le Rhône.

Toutes ces rivieres roulent en torrent, et doivent leur nom à leur rapidité. Si le Rhône doit son nom à la sienne comme le veulent les traditions, il est indubitable que son nom bugiste et primordial était le *Tacon*.

§. 82. J'aurai occasion de reparler du *Tacon* au sujet de la famille bugiste de ce nom dont je me trouve aujourd'hui le chef, et que chacun sait être une des plus anciennes du pays.

§. 83. La ceinture occidentale du Bugey, et qui le sépare de la Bresse, est formée par la riviere d'*Ain*, tributaire directe du Rhône, mais dont le nom est incomparablement plus ancien que celui de *Rhône* même. Cette dénomination d'*Ain* ou *Ains* est si antique, que quelques écrivains ont cru devoir la rapporter au héros phrygien *Aineas;* ce qui est de leur part une rêverie absurde. L'*Ain* ou *Ains* se traduit volontiers en latin par *Idanus.* Le P. Monet l'appelle le *Dain;*

abus qu'il a imité des Grecs et des Romains, qui, comprenant à tort que la riviere d'*Ain* se nommait *Dain*, ont traduit ce *Dain* par *Idanos* et *Idanus*, par transposition de la voyelle *i* du corps du mot au commencement; comme de *Lérida* ils ont fait *Ilerda*. Le nom de cette riviere d'*Ain* dans les divers titres, c'est-à-dire en bas latin, est tantôt *Danus*, tantôt *Idanus*, tantôt *Indus*, tantôt *Ennas*, et tantôt *Ens*.

§. 84. Si le nom originaire est *Ain*, c'est un vieux mot celtique qui signifie source, fontaine, etc., et qui même a cette signification dans les langues orientales; car c'est pourquoi le nom propre *Aineas* est interprété *race divine* ou *source des*

dieux ou *demi-dieux*, c'est-à-dire *tige de héros*. Mais si, comme il est plus vraisemblable, le nom primitif est *Ains* ou *Ens*, comme le prononcent volontiers ceux du pays; ce nom, qui signifie *Mars* en langue celtique, indique une riviere consacrée à ce dieu de la guerre.

§. 85. De toutes ces dictions gauloises ou latines la moins recevable est celle de *Danus* ou *Dain*, parcequ'elle supposerait qu'il y a eu en Bugey un établissement des *Danois*, qui sans contredit n'ont jamais pénétré en France de ce côté-là.

Aucune riviere du Bugey, et encore moins du Gexois, ne se rend directement à la Méditerranée; cet honneur est exclusi-

vement réservé au Rhône : mais l'honneur de se rendre directement ou indirectement dans le Rhône forme une sorte d'hiérarchie entre les rivieres du second, du troisieme, et du quatrieme ordre.

§. 86. Les principales tributaires directes du Rhône, outre la riviere d'*Ain*, qui donne son nom au département, sont :

1°. la *Valserine* ou Vauserine, qui se précipite dans le Rhône passé le pont de Lucey, reste d'un établissement romain ; car *Lucey* signifie *eaux de Lucius*. Elle sort de la vallée de *Chesery*, autre vestige d'établissement romain équivalent à *Césarée*, dont *Césery* ou *Chésery* n'est qu'une corruption.

2°. Le *Séran*, dont le nom *Seranus* est encore tout romain. Cette riviere en effet vient des *Abbergements* en *Valromey*. Elle va se rendre au Rhône près Rochefort. Guichenon observe qu'elle est renommée pour ses truites et ses brochets.

3°. Le *Furan*, qui a également sa source en *Valromey*. Cette riviere se jette au Rhône près de *Peyrieu* ou plutôt de *Pézieu*. La *Rimay*, la *Dorche* et la *Veseronce*, entre *Seyssel* et *Génissiat* ou *Génissiac*, sont aussi des tributaires directes du Rhône.

4°. Enfin celle des trois rivieres *Tacon*, laquelle nous avons dit se jeter dans le Rhône, est encore une tributaire directe de ce grand fleuve.

§. 87. Mais la riviere d'*Ain* ou *Ains*, cette principale tributaire du Rhône, a elle-même un grand nombre de contribuables qui viennent perdre leur nom chez elle; telle est l'*Albarine*, nommée dans les vieux titres latins *Albarona*, qui vient se rendre dans l'*Ains*, près Saint-Mauris-de-Remens; telle est aussi l'*Ognis* ou *Ognain*, qui vient de la vallée de Rogemont, et se jette dans l'*Ains*, près de Coyselet, après avoir reçu le *Landelon*, qui vient du côté de Mont-Réal.

Cette même riviere *Ognain* reçoit plus haut l'*Ange*, qui lui-même reçoit la *Cersouille;* laquelle passe à l'*Oïon'nax*, et dont l'eau est singulièrement légere, limpide et salubre.

§. 88. Quant à l'*Ogn'ain* (1), son nom signifie *la source* d'*Og* ou *Ogn*, c'est-à-dire la source consacrée à Hercule; car *Ain* signifie source, et *Og* est le nom de l'Hercule celtique, comme on peut le voir chez Lucien, dans son chapitre touchant *Og-mi*, divinité mixte, composée d'un

(1) *Ogn'ain* est le nom vulgaire, et probablement l'ancien nom. La légende de saint Amand traduit en latin ce mot par *Onyx*. On voit que dans cette version le traducteur, ne pouvant plier l'idiôme latin à recevoir *g* devant *n*, comme fait si libéralement la langue italienne, a rejeté ici la force de ce *g* à la fin du mot; car *g* joint à *s* finale produit le *igs*, c'est-à-dire l'*x*. Si au lieu d'*Onix* il eût traduit *Oninx*, la version eût été plus fidele, du moins au jugement de l'oreille, parceque la nasale de la fin n'y disparaîtrait point comme dans *Onix*.

Herm'Heracle, c'est-à-dire d'Hercule et de Mercure réunis et identifiés en un même personnage mystique : ce qui n'avait pas toujours lieu; car on trouve en Celtique, et particulièrement au Bugey, plusieurs exemples du dieu *Og* et du dieu *Mi* (1) honorés séparément.

§. 89. Le Bugey nous offre plusieurs traces de l'ancien culte ou des fondations de ce héros *Og* divinisé ; témoin *Vol'ogn'at*,

(1) Les traces du culte particulier de *Mi* ou Mercure celtique sont au Bugey *Mi-chaille*, ou colline de Mercure ; témoins Châtillon de Mi-chaille; *Mi-gy* ou *Mi gieu*, c'est à dire domaine de Mercure, à une lieue de Belley, paroisse de *Nattage ;* et *Mi-rign' at*, qui indique la tête ou source d'un ruisseau consacré à Mercure. Quelquefois les Bugistes ajou-

Ev'oge, et *Sam'ogn'at* : car *Ev'-og* signifie *Og* ou Hercule l'*heureux* ; *Vol'og'nat* signifie à la lettre *antiqui Herculis caput*, c'est-à-dire *chef-lieu d'Hercule l'ancien*; *Sam'ogn'at* signifie *chef-lieu du corps*, (c'est-à-dire de la *sépulture*) *d'Hercule*. Ces noms présentent, comme on voit, une excessive antiquité celtique. *Og* y est prononcé *Ogn* par l'effet de l'articulation nasale qui entre comme élément dans le jar-

tent à *Mi*, nom du Mercure celtique, la désinence *eu*, qu'ils fourrent pour ainsi dire par-tout, comme dans *Virieu* au lieu de *Viri*, *Magnieu* au lieu de *Magni*, *Billieu* au lieu de *Billi*, etc. On trouve donc entre Seyssel et Anglefort un village nommé *Mieu-gy*, au lieu de *Mi-gy*, c'est-à-dire *territoire de Mercure*.

gon des Bugistes; c'est ainsi qu'ils disent *Belign'at* pour *Belin'at*, *Martign'at* pour *Martin'at*, c'est-à-dire pour exprimer le *chef-lieu de Belin* et celui de *Martin*. Les Bugistes prononcent aussi *og* à la maniere phénicienne, et en font *och*, d'où *Ochiat*. Voyez ce mot sous la lettre *O* au chap. XVII.

§. 90. *Vol'ogn'at* est situé vers le confluent de l'*Ange* et de l'*Ogn'ain*. Cette dénomination monacale de la riviere de l'*Ange* figure assez mal parmi cette foule d'appellations paganiques que présente cette partie de la carte du Bugey : aussi l'*Ange* n'est pas l'ancien nom, cette riviere se nommait la *Ling'-is*, comme on le peut voir dans la légende de

saint Amand ; et ce nom fait conjecturer qu'elle venait baigner un temple d'Isis, déesse dont le culte fut autrefois très répandu dans le Bugey, comme je le ferai voir dans le chapitre suivant. Au reste si la *Lingis* (1) a été métamorphosée en *Angelus* par l'imbécillité des moines, ce n'est pas la seule métamorphose ridicule qu'ils aient faite dans la topographie du pays. Ainsi, dans les environs du canton dont je parle, au lieu des noms païens et primordiaux qu'un antiquaire aimerait à rencontrer, il trouve-

(1) La Ling'-is, aujourd'hui l'Ange, prend sa source à *Geille*, hameau dépendant d'Oïonnax ; on la croit une émanation souterraine du lac *Gélin* ou royal.

ra aujourd'hui une *Notre-Dame-des-sept Douleurs*, un *Saint-Germain de Béard*, un *Saint-Martin-du-Frêne :* mais au moins ce dernier nous offre-t-il un vestige du culte d'Hercule à qui l'on sait que le frêne était consacré.

§. 91. Dans la paroisse de *Ceyserieu* se trouve un très ancien fief appelé le fief de *Mac-Ognin*, dont le nom signifie le fief du *fils d'Ognin*, c'est-à-dire *fils d'un descendant d'Hercule.* Cette branche des Héraclides celtiques s'est éteinte en 1301. La derniere héritiere apporta le nom et le fief dans la maison de *Chacypol* (1), qui a quitté son

(1) Ce nom de *Chas-y-pol* est celtique; c'est un nom guerrier et de terreur, comme celui de *dragon*, de *bras-de-fer*, de

nom pour cet illustre nom de *Mac-Ognin* ou postérité d'*Og*, qu'elle porte encore, et dont elle descend par les femmes.

CHAPITRE XIV.

Recherches sur l'ancien culte de la déesse Isis dans le Bugey.

§. 92. Les traces de l'ancien *culte d'Isis* sont fréquentes dans

sans-quartier, etc. En celtique *as* signifie Dieu, et *ch'as* le mauvais génie, le démon, le diable, etc. ainsi *Chas-y-pol* à la lettre signifie *un diable*, *ici*, *certes*. C'est une devise guerriere convertie en nom de famille. Le Bugey offre plusieurs noms de lieu tirés de *ch'as* dans ce même sens de diable, comme *Chas'ay* ou eau du diable, près Belley, l'abbaye et grande forêt de *Chas'-agne*, et la sei-

tout le delta celtique : témoin *Isi-nave*, entre *Brenod* et *Cerdon*; *Isi-nave* sur le Borrey, entre *Cerdon* et *Aranc*; *Isieu*, entre Belley et Saint-Genix; *Lu'ys* (*lucus Isiacus*) près Groslée; *Lu-is'andres*, proche Saint-Rambert, etc. etc.

§. 93. *Isi-nave* signifie la *nef*

gneurie de la *Ch'as'agne*, près *Neuville-les-Dames*, et qui signifient *forêt du diable*, *terre du diable*, etc. Le jargon dur et sibilaire des Bugistes a fait insensiblement doubler l'*s* de ces mots, et prononcer *Chass'agne* et la *Chass'agne*; mais le mot *ch'as* s'est conservé pur dans *Chas'ay* et dans *Chas'-y-pol*, excepté que l'*s* simple dans ce dernier nom s'est métamorphosée en *c*, ce qui est fort ordinaire, l'orthographe du Bugey échangeant volontiers ces deux lettres l'une contre l'autre, comme dans *Seyserieu* pour *Ceyserieu*, etc. etc.

d'Isis; c'est une commémoration du vaisseau sur lequel *Isis* avait voyagé. Ce vaisseau était célebre dans l'ancienne mythologie.

Je vais à ce sujet emprunter une couple de passages très curieux tirés des notes sur Juvénal par le docte Dussaulx, membre du conseil des anciens.

Sur ce vers de la satyre V,

Aut apud Isiacæ potiùs sacraria lenæ, etc.

« Le culte d'Isis (observe l'estima-
« ble traducteur) fut adopté par
« presque tous les peuples de l'an-
« tiquité païenne : ses fêtes s'in-
« troduisirent à Rome avec celles
« des autres divinités étrangeres.
« Il s'y glissa tant d'abus, que la
« république fut obligée de les
« défendre, et d'abattre les tem-
« ples d'Isis sous le consulat de

« Pison et de Gabiniùs : mais « Auguste les fit rebâtir, et les « mysteres de cette déesse de- « vinrent de nouveau ceux de la « galanterie et de la débauche. »

Et sur ces vers de la satyre XII:

Et quam votivâ testantur fana tabellâ
Plurima (pictores quis nescit ab Iside pasci?) etc.

« Isis (continue Dussaulx) de- « vait, en sa qualité de déesse de « la navigation, avoir un temple « beaucoup plus rempli que tout « autre de tableaux votifs ou *ex* « *voto*. Les Romains avaient em- « prunté des Égyptiens la *fête* « *du vaisseau ;* il y avait un jour « marqué dans les fastes pour sa « célébration : Ausone en parle « en ces termes :

Adjiciam cultus peregrinaque sacra,
Natalem Herculeum, vel ratis Isiacæ.

« Ce *vaisseau* d'*Isis* s'appe-
« lait *navigium Isidis*. Après qu'il
« avait été lancé à l'eau, on re-
« venait dans le temple d'Isis, où
« l'on faisait des vœux pour la
« prospérité de l'empereur, de
« l'empire et du peuple romain,
« ainsi que pour la conservation
« des navigateurs pendant le
« cours de l'année. Le reste du
« jour se passait en jeux, en pro-
« cessions, et en réjouissances. »

§. 94. *Isi-nave* (*Isiaca-navis*) est donc une dénomination qui est un reste du *culte d'Isis* dans le Bugey, et qui y signifie le *navire d'Isis;* ce qui indique que les deux noms de lieu qui portent le nom d'*Isinave* ont été originairement appliqués à des chefs-lieux de ce culte, et qu'en

chacun d'eux était un temple où se conservait le prétendu *vaisseau d'Isis*, le même, dans l'opinion des peuples, sur lequel elle avait parcouru les mers, dans sa longue fuite, devant la colere de Junon. Car on conçoit bien qu'aucune de ces précieuses reliques n'était fausse; chacune était censée la véritable.

On ne saurait guere douter que la plus ancienne des deux *Isi-naves* n'ait été, dans les plus anciens âges, la capitale, et, eu égard à la religion, la métropole de tout le Bugey.

§. 95. Le culte d'Isis était commun aux Bugistes ou Sébusiens avec une multitude de nations, mais sur-tout avec les *Allobroges* leurs voisins. Chez ceux-ci il

avait donné le nom à l'Isere (*Is-ara*), qu'on ne saurait interpréter autrement que l'*autel* ou la *riviere d'Isis;* il l'avait donné en d'autres climats à *Is*, ville distante de Babylone de huit journées de chemin; il l'avait donné en Italie à la ville d'*Isernia*, à celle d'*Is-pellum*, ainsi qu'aux rivieres l'*Isapis* et l'*Isaurus;* il l'avait donné à l'*Isaurie*, région de l'Asie mineure; à *Is-palis* ville d'Espagne; à *Iseïon*, ville d'Égypte; à *Isindo*, ville d'Ionie; à *Is-poris*, ville d'Afrique vers la grande Syrte; à *Is'ura*, isle du golfe arabique, etc. etc.

La bizarrerie des idiômes, ou du moins des dialectes dans ce nom *Is* ou *Isis*, double quelquefois la sibilaire, et contracte

le mot en cette sorte, *Iss*, comme nous en avons un exemple dans le bourg de Bugey appelé *Gen-Issiac*, qui signifie *reste isiaque*, c'est-à-dire *reste du temple d'Isis;* et dans le bourg d'*Issi* (*Pagus Isiacus*), près Paris, et du voisinage duquel *Paris* et le *Par'Isis* tirent leur nom. Les Grecs, dans les noms de lieux dérivés d'*Isis*, doublaient pareillement volontiers l'*s;* témoin *Issa*, ville de Lesbos, une autre *Issa*, ville de la mer adriatique, *Issiórium*, ville de Laconie, *Issus*, ville de Cilicie, qui donna le nom au golfe Issique, etc.

On avait coutume d'invoquer *Isis* dans les accouchements périlleux; et le plus souvent l'enfant qui naissait dans ces crises

était voué, par le nom qu'on lui donnait, à cette déesse. De là le nom propre *Isée* (Isaïos) ou appartenant à *Isis;* celui d'*Isa'nder* ou homme isiaque; celui d'*Isos*, un des fils de Priam; et le nom si commun d'*Isidore*, qui signifie *don de la déesse Isis.* Sous la première et la seconde race des rois de France, et chez nos vieux romanciers, on voit encore beaucoup de reines et de princesses porter le nom d'*Iselle*, ou d'*Isern* (1), ce qui signifie, ou *celle qui a pris Isis pour patrone et qui en porte le nom au diminutif*, ou bien *la servante d'Isis;*

(1) On trouve aussi des *Isaure*, nom qui indique un enfant né sous l'invocation d'*Isis* et d'*Orus*. Un personnage ainsi appelé donna son nom à la contrée d'Isaurie.

et ces noms tirés du culte païen subsisterent long-temps après l'établissement même du christianisme, puisque les noms propres ou de baptême, *Isabeau* et *Isabelle*, en sont encore des restes, ainsi qu'Isard (1) et Isn'ard, ce dernier n'étant qu'une contraction de *Is-na-ard*, c'est-à-dire d'*Isis-certes le-brave*, ou le

(1) *Is'ard* signifie *le champion d'Isis*, le *brave d'Isis*. C'était le garde, le protecteur, l'homme d'armes de son temple. On trouve dans l'histoire du Bugey plus d'un chevalier de ce nom. On trouve aussi, en 1198, un *Is'ard* abbé de Saint-Sulpice, en Bugey; un autre *Isart* figure comme abbé de Chassagne dans les vieux titres de cette abbaye. *Isnard* est le même nom, à l'interjection près de *na*, qui signifie *certes*, et qui ajoute au sens du mot dans les mots composites.

champion juré d'Isis. Nous avons observé plus haut que le nom propre *Isarn* avait été celui d'un prince ostrogot divinisé par les Germains; que cet Isarn avait été l'un des ancêtres du grand Théodoric, roi d'Italie; et qu'un des héritiers de son nom avait fondé au Bugey la ville d'*Isarnore*, laquelle, sous ce point de vue, ne se trouve avoir qu'un rapport extrêmement éloigné avec le culte d'Isis; à la différence des deux *Isinaves*, de la seigneurie d'*Iselet*, et des bourgs d'*Isieux*, de Ver-*Isieu*, de Pé-*Isieu* (1) et de Gen'*issiac*, dont

(1) *Pé-Isieu* signifie le *pied d'Isis* : c'est qu'on montrait là la trace d'un de ses pas, l'empreinte de son pied, comme on montrait en d'autres lieux l'empreinte

les noms sont encore au Bugey des restes parlants de ce culte.

§. 96. Je vais parler au cha-

du pied d'Hercule. *Pé Isieu* est un village entre Belley et Cordon. *Ver-Isieu* signifie *ver-sacrum Isidis*, c'est-à-dire *lieu isiaque*, d'où est parti le *ver-sacrum* ou *émigration de ce nom. Isieu* signifie *lieu* du *bourg d'Isis; Gen'issiac*, *reste d'Isis*, etc. etc. Si vous joignez à ces vestiges de la superstition isiaque dans le Bugey l'une et l'autre *Isi-nave*, ou lieu commémoratif du *vaisseau d'Isis*, vous conviendrez que le Bugey a été le centre et même le vrai berceau de ce culte; car l'Égypte, autrefois *isilâtre* à l'excès, ne conserve plus aucuns vestiges de son *Isis*, tandis que le Bugey en est encore tout couvert. J'ai dit que *Gen'issiac* signifie *reste isiaque;* en effet *gen* en celtique signifie *reste;* ainsi *Geneve* signifie *reste des vivants*, nom qui lui aura été donné, dans les plus anciens âges, à la suite d'une inondation, d'une

pitre suivant des antiquitités et ruines précieuses que présente encore aujourd'hui cette ancienne ville d'*Isarnore*.

CHAPITRE XIV.

Recherches sur les Antiquités d'Isarn'ore, près Nantua, au Bugey.

§. 97. Les recherches curieuses qui vont faire la matiere de ce chapitre sont principalement tirées d'un manuscrit précieux

peste, ou de quelque autre grande cause de destruction. Le lac *Lé-man* lui-même, dont le nom en celtique signifie *sans-hommes*, participe de cette nomenclature lugubre, et paraît appartenir à la même catastrophe dont l'époque est échappée aux recherches de l'histoire.

composé, en 1783, par le citoyen Chapuy, bibliothécaire actuel du département de l'Ain à Bourg. Ce docte et laborieux antiquaire, a bien voulu me communiquer ses recherches, et m'inviter à en faire usage par l'entremise de son ami le citoyen Molinard, receveur des contributions nationales à Nantua. Souvent je suivrai, quelquefois je discuterai, ou contredirai même les opinions du citoyen Chapuy. L'autorité de Platon même ne saurait balancer celle de la franchise et de la vérité.

§. 98. Selon l'auteur des recherches, objet de ce chapitre, le Bugey était la plus pauvre et la plus triste contrée des Ségu-

siens au moment de la descente des Romains dans les Gaules sous Jules César. Cette assertion me paraît hasardée. Le Bugey, depuis cette époque, a été, comme on l'a vu plus haut, presque continuellement désolé par la guerre. C'était pour en prévenir les ravages que cet état particulier s'était mis sous la clientelle des Autunois, comme, depuis plus d'un siecle, Geneve s'est mise sous la nôtre. Le Bugey craignait les invasions helvétiques, et principalement celles des Gexois ses plus proches voisins. Quand les Suisses prirent l'extravante résolution de brûler leurs foyers pour aller s'établir en Provence, ils rencontrerent pour premiere barriere

le Bugey, étayé de la protection immédiate des Autunois, qui eurent l'impolitique de demander du secours à César lorsqu'ils virent que les Suisses s'étaient fait jour dans les Gaules par Geneve et par le pays des Séquaniens, et qu'au lieu d'exécuter un simple passage, ils mettaient tout au pillage sur le territoire d'Autun. Alors Sergius Galba, lieutenant de César, se campa entre Château-Gaillard, Ambronay et Ambérieu, et s'y fortifia dans une castramétation, dont on voit encore aujourd'hui les restes.

§. 99. Ce choix de campement à demeure ne prouve nullement un pays pauvre; et le docte antiquaire reconnaît lui-

même que les Romains ne cesserent depuis *de faire du Bugey l'objet de leurs complaisances*. Il observe qu'Agrippa, sous Auguste, en certains endroits du Bugey, fit construire des voûtes, et dans d'autres creuser le rocher, pour amener à Groslée les belles eaux du lac qui a son bassin sur la montagne de ce nom. L'inscription (1) qui atteste ce trait de bienfaisance se voit sur le roc derriere le village de Voirêpe, à côté et au midi de la chûte du ruisseau.

§. 100. Le docte antiquaire remarque encore que le rocher

(1) C'est cette inscription que n'a point connue Guichenon, et dont me parle le citoyen La Battie dans une lettre dont j'ai fait mention plus haut.

qui sépare *Briord* de *Ver-Isieu* fut percé sous les Romains pour conduire à Briord la rivière qui y passa durant plusieurs siecles, et qui passe aujourd'hui à l'entrée du village de Serrieres, du côté du midi, parcequ'une ravine en a depuis long-temps bouché l'issue, et l'a forcée de se creuser un autre lit.

§. 101. Nombre de vestiges d'un état jadis policé et florissant n'ont point échappé à l'attention du docte antiquaire; tels que des temples dédiés, les uns à Mars, les autres à Mercure, les autres à Cybele, etc. Il fait mention du temple de Mercure dans l'emplacement du château de Saint-André; de celui de Cybele à Belley; de celui de Mars ou de Mercure à Isarnore, etc.

§. 102. « Dans le Bugey (1), ajoute-t-il, l'œil de l'antiquaire trouve à chaque pas de quoi se satisfaire. Les endroits les plus sauvages sont remarquables par de précieux restes d'édifices, de temples, de *cénotaphes*, qu'on juge avoir été magnifiques. On y remarque encore une branche de la voie romaine qui de Lyon allait au nord et du côté du Rhin, passait par la Valbonne, sous Chazey, Leyman, Lagnieu, Saint-Sorlin, et, suivant le long du Rhône, passait près de Belley

(1) Guichenon lui-même, tout prévenu qu'il est en faveur des Bressois, fait le même aveu au sujet des antiquités du Bugey. *La Bresse*, écrit-il expressément, tome II, page 327, *est pauvre en ce point-d'honneur, lequel il faut qu'elle cede au Bugey.*

et de Seyssel, et arrivait ainsi à Geneve. Les curieux croient retrouver aujourd'hui une portion de ce chemin assez bien conservée sous le château de la Servette, et qui a sa direction du côté de Lagnieu. Une autre preuve, fréquente au Bugey, de l'ancien état florissant de cette province, même avant l'arrivée des Romains, c'est le grand nombre de tours à signaux dont le pays présente encore les ruines, et qui existaient dès le temps des guerres puniques; telles que les tours de Luysandre, d'Or-thonas, du Mont-du-Chat, et de Seyssan; pour l'Italie, par la gorge de Saint-Rambert, la Savoie et les Alpes (1) cottiennes, aujour-

(1) *Alpes cottiennes* a été une appel-

d'hui les monts *Cénis*. La même tour de Lu-Isandre, au moyen de celle de Mont-vert, près Lanieu, de celle de Lompnas, et de celle de Quirieu, correspondait avec l'Italie par les pays des Allobroges et par Suse. Toutes ces tours, en se communiquant, répondaient à celles de Pérouges, de Mont-luel, et finalement à Lyon. »

§. 103. « Il n'y a pas long-temps

lation accidentelle et passagere désignant les *états du roi Cottis* ou *Cottus*. Cénis, qui s'est formé de *Kén'js* ou *Khén'js*, signifie ou *chaîne d'Isis*, ou gardienne d'*Isis*, considérée comme déesse de la terre. On sait qu'en celtique *khén* signifie au propre une *oie*, et au figuré une *gardienne*. *Quen*, en breton armorique, signifie *reine*, par la même raison honorifique.

observe encore le docte antiquaire, qu'on voyait à *Gélignieu* le cénotaphe d'une fille de vingt-deux ans de la famille *Ruffia.* »

Ce *Gélignieu* est un très pauvre village à trois lieues sud de Belley. Qu'il ait été un lieu plus considérable autrefois, c'est ce que prouve le *cénotaphe* en question, et ce nom même de *Gélignieu*, qui signifie *royal*, le mot *gel* en celtique signifiant *roi.* De là le nom d'une famille et seigneurie bugiste appelée la *Gélinière,* le lac *Gelin*, le hameau de *Geil*, où l'*Ange* prend sa source, etc.

Le village d'*Ar'And-as* (1), si-

(1) *Ar-and-as* signifie *le héros* ou *demi-dieu marcheur. Ar* est l'article; *and* appartient au verbe *andar*, aller,

tué au Bugey sur une haute montagne, à une lieue au midi d'Argit, et à la même distance de la chartreuse *des Portes*, a fourni aux mêmes curieux, parmi des ruines, un autel antique chargé d'une inscription païenne. Il en a enrichi son cabinet.

§. 104. Mais ce sont sur-tout les antiquités paganiques d'Isarnore qui ont exercé les recherches de ce docte antiquaire. Voici ce qu'il en dit :

« Le village d'Isarnore n'est « plus qu'un reste d'une ancien- « ne ville de ce nom (1). Ce lieu

marcher ; *as* signifie dieu ou un héros divinisé.

(1) Le docte antiquaire me permettra de combattre cette assertion, et de lui observer que l'ancien nom d'*Isarnore*

« était déja considérable avant « l'arrivée des Romains : il n'est « distant de Nantua que d'une « lieue et demie ; il est bâti à-peu-« près au centre d'une plaine qui « a environ une lieue d'éten-« due du midi au septentrion, « sur près d'une demi-lieue de

était *Ozinde* ou *Orindicen*, selon la tradition populaire, comme l'articule Guichenon à l'article *Nantua;* et cette observation sert à faire voir qu'*Isarn'ore* n'est pas, comme *Isieu* et les deux *Isinave*, un reste du culte d'*Isis* au Bugey, mais, comme je l'ai dit, un vestige du séjour d'un prince ostrogot nommé *Isarn*, descendant, comme le roi Théodoric, du héros *Isarn*, anciennement divinisé dans la Dace ; ce qui n'empêche pas que ce héros dace divinisé n'ait eu à sa naissance, dans ce nom propre *Isarn*, qui signifie serviteur d'*Isis*, un nom tiré du culte d'*Isis*, jadis répandu sur tous les points du globe.

« l'orient à l'occident. Elle est
« bornée à l'orient, au nord et
« au couchant par une petite
« vallée en demi-cercle, peu pro-
« fonde, et qui ne ressemble pas
« mal à des fossés. Tout autour
« et dans l'intérieur de cet es-
« pace on voit, à des distances
« régulieres, des jetées de terre
« qui paraissent avoir été des
« fortifications, comme des bas-
« tions, des demi-lunes, etc. On
« voit dans tout cela la main de
« l'homme, proportions, régu-
« larité, égalité de distances. Si
« jadis ces jetées furent revêtues
« de murs, c'est ce dont on ne
« saurait guere douter; mais il
« n'en subsiste plus de traces, les
« habitants des villages voisins en
« ayant enlevé les meilleurs ma-

« tériaux, et le reste se trouvant « enseveli sous les couches de « terre que les pluies et le laps de « temps ont chariées dans cette « plaine. Au surplus ces corps « avancés ne sauraient être l'ou- « vrage du cours des eaux; car il « n'en coule point de ces côtés, « la riviere d'Anieu(1) passant au « couchant au pied du côteau et « sous le hameau d'Intrias.

« C'était précisément dans cet- « te plaine, depuis les fortifica- « tions jusqu'au village actuel, « qu'était bâtie l'ancienne Isar- « n'ore. La moderne est placée « presque sur l'extrémité de son « ancienne enceinte, à-peu-près

(1) Anieu, origine à coup sûr de la dénomination d'*Anio*, riviere d'Italie.

« à l'orient déclinant du côté du
« midi.

« Dans le milieu de la plaine,
« entre le village et les fortifica-
« tions, on voit encore des élé-
« vations ou tertres couverts de
« gazon et de cailloux. L'ensem-
« ble de ces tertres se nomme la
« *Maladiere ;* ce sont les décom-
« bres de bâtiments considéra-
« bles. Tout le reste de la plaine
« est à-peu-près de niveau. On y
« trouve par-tout des morceaux
« de brique, des tuiles à la ro-
« maine, et quelquefois des mor-
« ceaux de marbre polis. Le curé
« de Matafelon, étant vicaire à
« Isarnore, y a trouvé dans les
« champs un morceau de por-
« phyre et plusieurs médailles,
« sans compter plusieurs plaques

« de marbre assez épaisses, qui « lui ont servi à tracer des méri- « diens dont il se plaisait à faire « présent à ses amis.

« En quelque endroit qu'on « fouille la terre au-dessous de « ce que le soc a accoutumé « de retourner, on trouve des « ruines, des emplacements de « maisons, dans lesquels on re- « connaît jusqu'à la distribution « des appartements. Plusieurs « ouvriers, en plantant des pa- « lissades, ont perdu des leviers « de fer qui tout-à-coup leur « ont échappé et ont disparu « sous des voûtes.

§. 105. « Un particulier, il y a « quelques années (1), découvrit

(1) Quelques années avant 1783, date de cette dissertation.

« assez près du village d'Isarnore « les restes des murs d'une mai- « son ; il en retira tous les ma- « tériaux jusqu'aux fondations. « Ces murs, très solides, étaient « peints ; le plain-pied du local « était un massif de mortier fer- « me, solide, bien de niveau « et bien uni, dans lequel étaient « posés par ordre des petits cail- « loux du pays à-peu-près com- « me une mosaïque, mais cepen- « dant sans dessin régulier.

§. 106. « Il y a environ qua- « rante à cinquante ans (1) qu'on « découvrit à Isarnore plusieurs « souterrains fort antiques. J'ai « reconnu que leur direction al-

(1) A quoi il faut ajouter les années écoulées depuis 1783 ; sur quoi voyez la note précédente.

« lait du couchant à l'orient, ou
« du midi vers le septentrion;
« qu'ils avaient leur issue du côté
« du fossé au vallon qui regne
« autour des fortifications. Ils
« étaient élevés de trois pieds en-
« viron sur deux et demi de lar-
« geur. Les murs et les voûtes
« étaient de briques épaisses et
« cimentés solidement. L'inté-
« rieur était plâtré d'un mastic
« de chaux et de briques pilées.
« A droite et à gauche et à des
« distances régulieres, mais qui
« ne se répondaient pas pour la
« position réciproque, étaient
« des especes de faux cu-de-sacs
« ou golfes, de peu de profon-
« deur, mais de même hauteur,
« largeur et construction que les
« canaux précédents. Au fond de

« ceux-ci les murs n'étaient per-
« cés à travers toute leur épais-
« seur que par de petits conduits
« ou soupiraux ronds de terre
« cuite, du diametre de deux
« tuiles courbes qu'on suppo-
« serait adaptées l'une sur l'au-
« tre la partie concave en de-
« dans.

« Ces souterrains étaient pro-
« bablement des égouts (1) des-

(1) Des égouts construits avec ce soin décelent dans l'ancienne *Isarnore* une ville policée et florissante : mais on ne sait plus à quelle époque les assigner. L'auteur de cette dissertation les croit l'ouvrage des Romains. Peut-être ces égouts étaient-ils antérieurs à l'arrivée de Jules-César, et aussi anciens que le temple de Mercure ou de Mars, dont la construction avait devancé peut-être de plusieurs siecles l'apparition des Romains dans *Isarnore*.

« tinés à conduire les eaux de « l'ancienne Isarnore dans les « fossés qui régnaient autour de « la ville, et qui forment aujour- « d'hui cette espece de petit val- « lon dont la ressemblance avec « des fossés est encore sensible.

« A l'égard des faux golfes ou « cu-de-sacs en écumoire que « présentent ces mêmes canaux, « c'était une précaution contre « l'insuffisance du canal princi- « pal; dans le cas où le dégorge- « ment ne se serait pas fait aisé- « ment, les eaux se répandaient « dans ces branches voisines, et, « par les égouttoirs des golfes, se « perdaient dans les graviers.

§. 107. « Quant au temple (1),

(1) Voyez les deux plans ci-contre.

Plan conjectural, donné par l'Encyclopédie, du temple d'Isarnore d'après les ruines qui nous en restent.

Nota. Les lignes pleines représentent ce qui subsiste, les lignes ponctuées la conjecture.

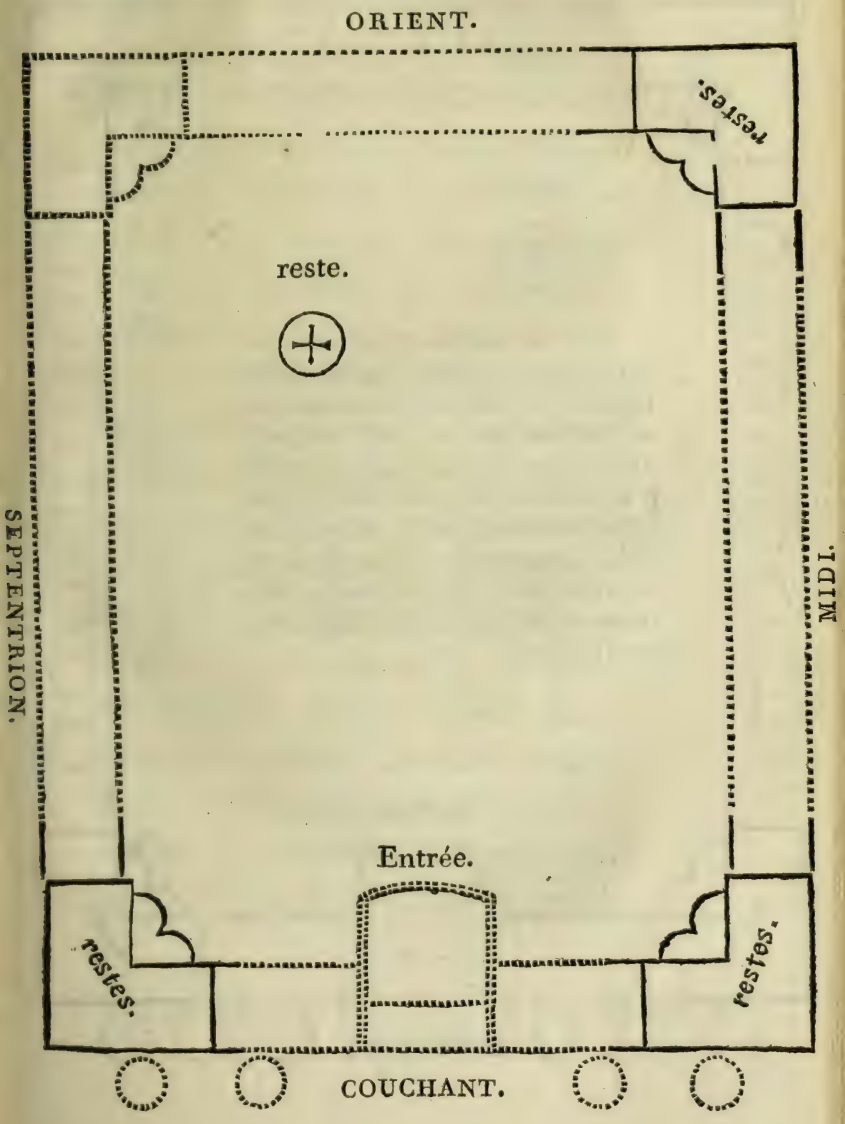

Plan conjectural, donné par le docte antiquaire notre correspondant, du temple d'Isarnore, d'après les ruines subsistantes.

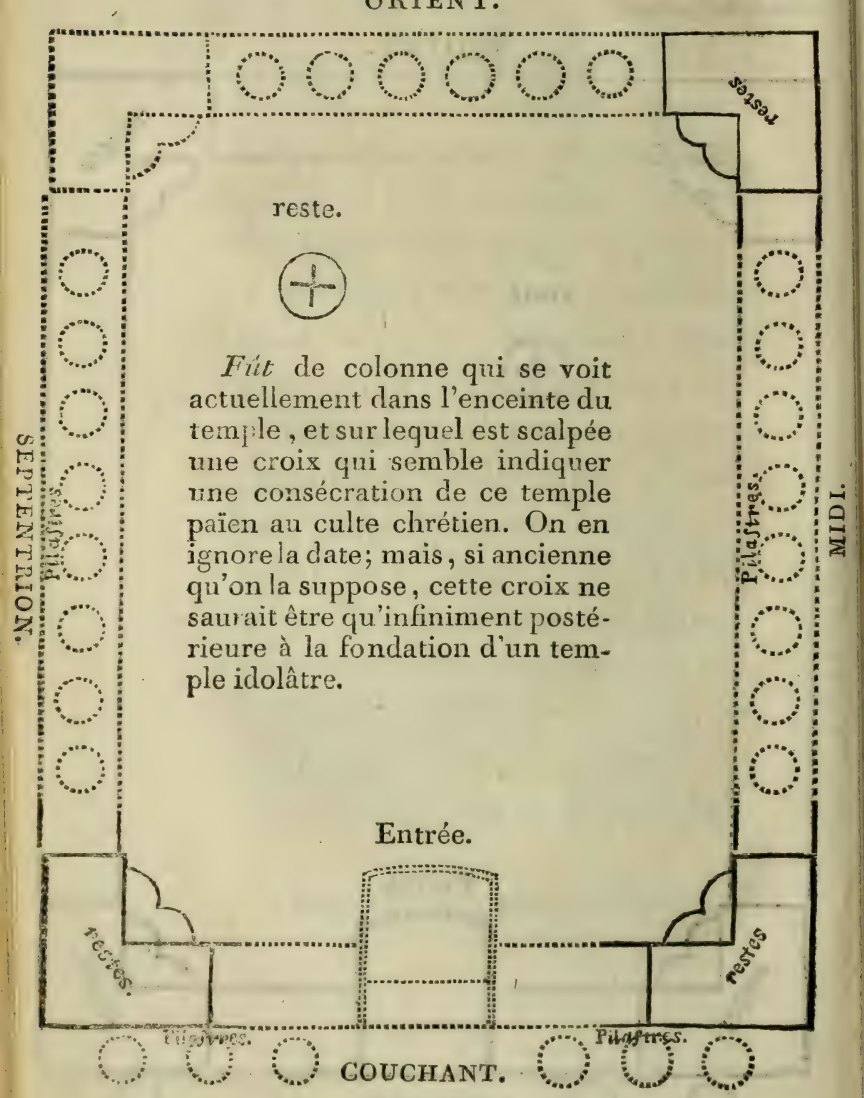

« dont les curieux admirent en-
« core les restes parmi les anti-
« quités de la premiere *Isarnore*,
« ce très vieux monument se voit
« à quelque distance du village
« actuel, à l'orient de l'ancienne
« ville et près des traces de for-
« tifications dont on a parlé ci-
« dessus ».

§. 108. Ce bâtiment devait, à en juger par ce qui en subsiste, présenter la figure d'un parallélogramme. Nous en joindrons ici le plan selon la conjecture du docte antiquaire. On pourra la comparer avec celle du plan du temple même tracé dans l'Encyclopédie. Les trois angles encore subsistants font juger et même démontrent que cet édifice avait soixante pieds de vuide

de profondeur sur quarante-cinq de largeur ; le massif du mur qui l'environnait ne s'élevait qu'à la hauteur de huit pieds ou environ près de la partie la mieux nivelée et la plus basse du sol actuel ; il avait quatre pieds et demi d'épaisseur.

Ces murs étaient construits, observe le docte antiquaire, de blocs considérables, bien taillés en tous sens, passés à la fine pointe, les arêtes bien relevées: ils étaient assemblés à cru sans mortier ni ciment, mais affermis et retenus par des boulons de cuivre qui entraient dans chacun de deux pouces environ, de façon que chaque boulon devait avoir au moins quatre pouces de longueur ; les trous qui le rece-

vaient donnent leur forme : ils n'étaient point ronds, mais carrés-longs ; ils avaient environ trois pouces de largeur sur un et demi d'épaisseur. Par ce moyen les pierres ne pouvaient ni tourner, ni fléchir, ni se dégrader; et un ouvrage ainsi assemblé ne pouvait être détruit que par des mains dévastatrices.

Tous les quartiers de pierre qui ont appartenu à ces murs, et qui sont aujourd'hui employés ailleurs ou épars en nombre d'endroits, sont percés de deux trous au moins, quelquefois de trois, pour recevoir les boulons dont on vient de parler. Les dernieres pierres qui couronnaient les murs étaient toutes d'une égale épaisseur; elles portaient

environ dix pouces, et étaient posées de niveau. Sur le pourtour de ce couronnement régnait une corniche composée d'une *doucine*, et quelques filets d'un goût simple et vigoureux.

Sur les quatre angles de ce massif s'élevaient quatre masses ou piliers angulaires, auxquels l'Encyclopédie donne le nom d'*antes* (1). Jusqu'ici tous ceux qui ont parlé du temple d'Isarnore les ont assez improprement appelés *colonnes*. La définition qui leur convient est celle de *pilastres angulaires*. Ces prétendues colonnes ne seraient d'aucun ordre connu : elles sont carrées par la partie extérieure, et

(1) Voyez l'Encyclopédie, au mot *Temple-à-Antes*; vol. XXXII, p. 866.

sont un accompagnement de l'angle du bâtiment, qu'elles continuent. Par la partie intérieure qui formait face dans le temple elles présentent deux sections ou quarts de colonnes d'ordre toscan, autant qu'on en peut juger : les bases sont pareillement divisées ; elles suivent les dimensions de ces deux portions de colonnes, et sont à-peu-près de la forme ordinaire à cet ordre.

L'ensemble de ces pilastres s'éleve à la hauteur d'environ dix-sept à dix-huit pieds, pris de la corniche qui donne la hauteur du mur et qui accompagnait son couronnement.

Ces pilastres sont de pierres du pays. Deux sont entiers et mon-

tent jusqu'au couronnement du *fût*, ou à l'*astragale* qui se voit au-dessous des chapiteaux de cet ordre : ils sont formés de trois blocs; leur diametre, pris de l'arête de l'angle jusqu'à la partie convexe la plus relevée et près des bases, est à-peu-près de l'épaisseur du mur, c'est-à-dire d'environ cinq pieds.

Ces masses, qu'on a qualifiées de colonnes, peut-être à cause de leur forme intérieure, ont à-peu-près la même dimension sous le chapiteau que vers les bases ; leur diametre n'est pas sensiblement diminué.

Les deux pilastres angulaires, qui sont entiers, sont sans chapiteaux; ils finissent par un couronnement ou *astragale* d'envi-

ron un pouce et demi de saillie, qui se voit seulement dans la partie intérieure du temple. Les chapiteaux et les entablements ont disparu avec les figures dont parle l'abbé *Court-Épée* dans l'Encyclopédie, au mot *Isarnore*, vol. 19, p. 104 : ils sont probablement enterrés dans les fondations de l'église ou de quelque maison.

Le troisième pilier, qui termine la longueur du temple à l'orient, ne monte plus qu'à la hauteur de dix à douze pieds. Le dernier bloc qui le portait jusqu'au chapiteau a été enlevé, ainsi que tout le quatrième pilier, et tout le mur latéral au nord. Le carré du temple n'en est pas moins donné par l'alignement des trois

piliers angulaires subsistants, et par les fossés mêmes, formés par l'enlèvement des matieres fondamentales.

§. 109. L'Encyclopédie ainsi que le docte antiquaire estiment que la porte d'entrée regardait le couchant, par la raison que, dans les temples des Romains, l'autel et la statue étaient toujours tournés vers l'occident, pour que le peuple en y entrant regardât l'orient et eût en face l'objet de sa vénération. Mais ici ces raisons ne sont point suffisantes, d'autant qu'il ne s'agit point d'un temple construit par les Romains, mais bien avant leur arrivée, et par les anciens Gaulois, qui pouvaient avoir des usages différents et même op-

posés. Ce qui toutefois me fait croire que la porte d'entrée du temple en question regardait en effet l'occident, c'est que de cette maniere elle était tournée vers la ville, ce qui présente la position la plus vraisemblable.

§. 110. Le docte antiquaire combat l'opinion de l'Encyclopédie qui, conformément aux traditions du pays, suppose que ce temple était consacré à Mercure : il soutient que c'était à Mars, d'autant que le chemin qui passe le long de ces ruines à l'orient s'appelle la *Vi-de-Mars*, comme qui dirait *Via Martis*, que les fonds qui sont près du temple entre l'orient et le nord s'appellent *le Champ-de-Mars*, et qu'un autre chemin

non loin de là s'appelle la *Vi Soudart*. Enfin il rapporte à l'appui de son assertion un *ex voto* antique, gravé sur une pierre trouvée près d'Isarnore, et qu'il apprit avoir été transportée à *Chermines*, hameau de la paroisse de Matafelon. Son zele pour les restes précieux de l'antiquité lui en fit faire le pélerinage le 7 novembre 1783, ce qui lui valut la satisfaction de recueillir l'inscription suivante, dont est chargée cette pierre:

D. O. M.

MARTI

CVERAT

GRATVS.

EX VOTO.

Il n'en donne point l'explication détaillée; mais nous croyons

pouvoir proposer celle-ci : *Deo optimo, maximo, Marti, Caius Veratius Gratus. Ex voto.* C'est-à-dire, *Au très bon et très grand dieu Mars, Caius Veratius Gratus. Par acquit de vœu.* Justement fier de cette découverte, le docte antiquaire l'oppose à l'inscription d'une autre pierre de la cour du presbytere d'*Isarnore,* sur laquelle on s'était fondé, en la supposant avoir appartenu au temple, pour regarder le temple comme consacré à Mercure; la voici :

..... RCVRIO

SACRVM.

CIVS TVTELLVS

ET SVI.

V. S. L. M.

Ce qui doit s'interpréter, *Mer-*

curio sacrum. Lucius Tutellus et sui votum solverunt luculenter(1) *meritò.*

Il reproche à cette pierre de ce qu'il n'y a nulle preuve qu'elle ait été tirée du temple d'Isarnore, et au surplus de ce qu'elle n'est qu'une *pierre votive*, et non l'inscription formelle et titulaire, en un mot le frontispice

(1) J'interprete ici l'initiale simple L par *luculenter*, qui signifie *egregiè*, *splendidè*, *cum pompâ et digno apparatu*, etc. En effet, dans cette phrase abrégée de plusieurs pierres votives,

V. S. L. M.

la lettre L se trouve quelquefois convertie en E en cette sorte :

V. S. E. M.

ce qui signifie évidemment *votum solvit egregiè meritò :* par où l'on voit que ces deux leçons *luculenter* et *egregiè* étaient également d'usage en style votif et que

d'un temple. Il reconnaît au surplus que l'inscription qu'il produit est dans le même cas et présente la même insuffisance de résultat; en un mot il finit par ne donner le sien même que comme une conjecture.

§. 111. Dans cette incertitude concluons cependant que le temple d'*Isarnore* devait être

l'une explique l'autre. Voici un exemple de la leçon *egregiè* substituée à *luculenter* et dans le même sens.

Je le tire d'une inscription romaine qui se voit dans la basse église du Bourget, en Savoie :

MERCVRIO
AVGVST. SACRVM.
TERENTIVS CATVLIVS
V. S. E. M.

c'est-à-dire à coup sûr *Mercurio augustissimo sacrum Terentius Catulius votum solvit egregiè, meritò.*

consacré à Mercure, puisque c'est la tradition constante du pays et l'opinion de tous ceux qui ont parlé de ce monument avant le docte dissertateur. Les Romains avaient plus de dévotion à Mars, comme les Gaulois plus à Mercure; et la forme d'architecture des colonnes intérieures, qui ne tient des principes d'architecture ni grecque ni romaine, atteste que cet édifice-ci date d'un temps antérieur à l'arrivée des Grecs et des Romains dans cette partie des *Gaules*.

§. 112. J'ai fait voir plus haut que le Bugey est en quelque sorte couvert encore des traces du culte d'Isis, d'Hercule et de Mercure : ce sont-là les anciens

dieux du pays. Les Celtes nommaient *Isis* comme tous les autres peuples : ils nommaient Hercule tantôt *Og*, tantôt plus durement *Och ;* ils nommaient Mercure tantôt *Mi*, tantôt *Hermès*, *Herm*, *c'Herm* et *M'erm*.

§. 113. Du culte d'*Isis* sont restés au Bugey les noms de lieu *Isinave*, *Isieu*, *Iselet* (1), *Co-Iselet*, *Ver-Isieu*, et tant d'autres rapportés plus haut. Du culte du dieu *Og* ou *Och* sont

(1) Je n'ai pu vérifier sur la carte la vraie position d'*Iselet ;* mais cette terre devait être en Bugey ou en Gex, puisque François de Migieu, seigneur d'*Iselet*, épousa une *Gorras*, dont la famille est originaire de Lanieu en Bugey, et que la sœur de sa femme prit alliance au pays de *Gex*.

restés les noms de lieux (1) *Ev'Oge*, *Vol'Ogniat*, *Sam'Ogniat*, l'*Ogn'ain*, etc. ; comme de *Och*, qui est le mot *Og* articulé durement, sont restés *Sen'Oche*, près *Isarnore*, l'*Och'ieu*, près Seyssel, et *Och'iat*, bourg peu éloigné du lieu où le Rhône se perd. Quant aux anciennes dénominations celtiques de Mer-

(1) Outre nombre de noms de lieux, ce culte du dieu *Og* a laissé au Bugey plusieurs noms de famille encore subsistants, comme *Mac-Ogn-in* (qui signifie *fils d'un descendant du dieu Og*, famille dont j'ai parlé plus haut, et *Og'-ier*, qui ne peut s'interpréter que *Ogi-hiereus*, ou *hieros*, c'est-à-dire prêtre du dieu *Og*, ou consacré à ce dieu. Je trouve dans les archives du Bugey un *Ogier du Nant* capitaine du château de l'Abbergement en 1546. Ces deux noms sont essentiellement bugistes, puisque le premier si-

cure, celle de *Mi* produit au Bugey Mi-Chaille, ou *Mercurii collis*, *Mi-gieu* et *Mi-eu-gi*, ou terre de Mercure, etc. A l'égard de la dénomination d'*Herm* ou Hermès, cette appellation mercurienne subsiste encore aujourd'hui dans *Ni-Herme* ou *novus Hermes*, haute montagne du bourg d'Oïonnax, dans *C'hermi-*

gnifie consacré à *Og*, et le second signifie *du Ruisseau;* car un ruisseau, en vieux langage bugiste et savoisien, se dit *nant*, d'où *Nantua*. Je trouve dans la carte du Gexois un bourg nommé *Matt'-Ognin;* ce qui exprime *le lieu de la mort d'Ognin*, c'est-à-dire d'un fils d'*Og*, qui, comme on l'a fait voir, était l'Hercule celtique.

L'histoire du Bugey nous montre aussi un *Oger* prieur de Saint Sorlin en 1135. *Oger* signifie *homme appartenant au dieu* Og.

ne, hameau du village de Matafelon, et dans *Meyrm*, village du pays de Gex : car l'addition du *C* à la tête des noms était une sorte d'articulation rude familière à la plupart des peuples barbares; c'est pourquoi on a dit les *C'huns* pour les *Huns*, *C'haribert* pour *Aribert*, *C'arolus* pour *Arolus*, *C'lovis* pour Louis, etc.

§. 114. A l'égard de *M'eyrm*, c'est l'abréviation de *May-Herm*, dont par contraction on aura fait *M'eyrm*. Or *M'eyrme* ou *May-Erme* signifie *Ermès*, *fils de Maïa*. Ce lieu devait avoir un temple dédié à la naissance de Mercure, ou sous l'invocation de *Mercure*, *fils de Maïa*.

§. 115. Pour en revenir à

l'existence des vestiges du culte de Mercure dans le Bugey, même sous la domination romaine, c'est le grand nombre d'inscriptions latines trouvées au pays sur des pierres votives consacrées à cette divinité. Nous en avons déja cité quelques unes; nous allons en rapporter encore une autre, omise par Guichenon, et qui porte :

MERCVR....

AVG.....

SEXTVS

APICIVS.

EX VOTO.

Cette pierre se voyait au haut du *Mont-du-Chat*, sur le chemin de Belley à Chambéry. Elle a

été, depuis une vingtaine d'années, transportée au village de Grateloup, et employée dans l'angle d'une grange. Il serait sans doute précieux de savoir si cet *Apicius* ne serait pas le fameux gourmand de ce nom que Séneque nous apprend avoir été son contemporain et le goulu le plus effréné en dépense de bonne chere qui ait peut-être existé en aucun âge; auquel cas il serait présumable que, par cet *ex voto*-ci, Apicius s'acquitte d'un vœu fait par lui à Mercure dans la crise d'une violente indigestion, causée sans doute par quelque excès de truites. On sait que les lacs et rivieres du Bugey en produisent de monstrueuses et des plus

friandes comme aussi des plus indigestes.

Au surplus la pierre en question n'est, comme les autres dont on a parlé, qu'une *pierre votive*, ce qui n'indique pas précisément un temple de Mercure; elle aurait pu appartenir aussi bien à une simple sacristie ou chapelle domestique, comme les riches Romains en avaient presque tous. Mais un vestige positif d'un temple consacré à Mercure, c'est l'inscription trouvée à Briord sur une pierre du château de Saint-André. Il y est dit expressément que, *par dévotion au temple du dieu Mercure, une dame romaine nommée Camulia-Attica en a fait à ses frais réparer le vesti-*

bule. Voici cette inscription :

IN HONOREM DOMVS DIVINAE
DEO MERCVRIO.
PROSCENIVM OMNI IMPENDIO
SVO CAMVLIA ATTICA.

§. 116. Le temple d'*Isarnore* est pour les curieux d'une tout autre considération que toutes les inscriptions romaines, précisément parceque ce n'est point un édifice romain, mais un reste de temple gaulois antérieur à Jules-César.

CHAPITRE XVI.

Suite des Antiquités du Bugey.

Vestiges du culte d'Og-Mi, et d'autres dieux.

§. 117. LUCIEN, dans un chapitre particulier, traite au long

du culte que les Gaulois rendaient à leur *Og-mi*, divinité mixte, qui présentait les attributs réunis de la Force et de l'Éloquence, c'est-à-dire d'Hercule et de Mercure : il dit qu'ils représentaient son idole avec une massue à la main ; mais de ses levres pendaient des chaînettes d'or très déliées avec lesquelles cet Hercule entraînait les peuples à sa suite.

Or la carte du Bugey, comme on l'a déja observé au chapitre précédent, présente plusieurs vestiges onomatiques de cet ancien culte pour l'Hercule et le Mercure celtiques, considérés, soit comme deux divinités distinctes, soit comme deux divinités identifiées en une seule.

§. 118. *Ev'oge*, *Vol'ogn-iat*, *Sam'ogn-iat*, *Och'-iat* et l'*Och-ieu* sont des restes d'Og simple, et distingué de Mercure; comme *Mi-li-Eu* (1), *Mi-rign'at* (2), *Mi-gieu*, *Mi-eugi*, et *Collo-Mieu* sont des restes de Mercure simple et distinct.

§. 119. Mais il y a grande apparence que *Mi-eugi* se disait

(1) *Mi-li-eu* signifie Mercure l'heureux, le propice; de même qu'*Ev'Oge* signifie *Og* l'heureux.

(2) *Mi-rign'at*, c'est-à-dire tête ou source du ruisseau ou rigole de Mercure. *Mi-rig'at* est en Bugey; *Rignat* est en Bresse, de l'autre côté de l'Ain, et même du Suran. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait en Bresse même un vestige du culte de *Mi*, et même de *Mi-og* au bourg appelé *Mi-ogn-ay*, dont le nom signifie eau ou fontaine de *Mi-og*, ou, ce qui revient au même, source d'*Ogmi*.

autrefois *Mi-og'-y* (1), l'o se changeant volontiers en *eu;* témoin *jocus* dont nous avons fait *jeu; coquus* dont nous avons fait *maître-queu*, synonyme de cuisinier; *locus* dont nous avons fait *lieu*, etc. etc. : ainsi de *Mi-og'y* on aura fait *Mi-eug'y*. Or ce *Mi-og* n'est autre que la divinité mixte dont Lucien a traduit en grec le nom par *Og-Mios*, en renversant le mot *Mi-og*, et en lui donnant pour terminaison la désinence *os*, par euphonie et pour plier ce nom barbare à l'idiôme hellénique.

§. 120. Les Celtes considé-

(1) *Mi-og'-y* signifie *Mercurius-Hercules hîc*, c'est-à-dire *ici réside Og-mi* ou l'Herm'eracle celtique. C'est un nom de lieu consacré à cette divinité mixte.

raient quelquefois Mercure comme le dieu du feu ou comme celui de la guerre : alors ils l'honoraient sous le nom d'*Es* ou *Ais*, ce que les Latins traduisaient par *Esus*. On lui immolait des victimes humaines. Le Bugey offre des vestiges onomatiques du culte d'*Esus* dans le bourg de P'*Esieu*, dans celui de Th'*Esieux*, dans celui de Th'*Esillieux*, dans celui de *Prim'Esel*, dans celui de Cl'*Esieu*, dans celui de *Corv'Esia*, dans ceux de *Gevr'Esiat*, de *Ger'-Eset*, de *Laud-Ese*, et d'*Am'-Esieu* (1), dans celui de *Och'-*

(1) On pourrait croire aussi qu'une grande partie des noms en *ex*, dont fourmille le Gexois, sont des noms en *ès* prononcés *ex* par une articulation dure; et sous cet apperçu *Gex* signifie terre d'Èsus, *Orn'ex* l'orne d'Èsus, *Coll'ex* col-

Ès (1), proche ce même *Am'Es-ieu;* dans celui de *Dom'-Es-sin*, nom propre devenu nom de lieu, et qui signifie *domini Esi filius*, c'est-à-dire fils du seigneur *Esus;* enfin dans celui de *Chal'Ais*, qui signifie *collis AEsia*, ou *collis AEsi*, colline d'Èsus.

§. 121 Un vestige du culte du soleil se trouve dans le bourg de *Shon-gi-eu*, qui signifie *Solis*

line d'Èsus, etc. etc. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans les plus anciens titres, *Gex* se dit en latin *Gesium;* exemple où l'on voit l'*s* reprendre la place de l'*x*.

(1) *Och'ès* est un équivalent de *Og'-èsus* ou *Og-mi;* car nous observons dans ce chapitre que le Mercure celtique s'appelait tantôt *Mi* et tantôt *Ès*, en latin *Esus*. Je reparlerai d'*Och'ès* à la lettre B, à propos de *B'och'ès*, dans les Recherches alphabétiques qui vont suivre.

territorii aqua, c'est-à-dire source du territoire consacré au soleil; et dans le bourg d'On-cy-eu, qui signifie *hîc Solis aqua*, c'est-à-dire *ici la fontaine du Soleil*, comme un vestige du culte de *Selené* ou la Lune, se trouve dans *Selignat* et dans *Sélionas;* et du culte d'*Artemis* ou Diane, dans son diminutif *Ar-mix;* et du culte de Jupiter, dans Saint-Germain de *Jou*, dans *In-Jou*, et dans *Mi-Jou*, si toutefois ces deux derniers noms n'appartiennent pas plutôt à Mercure considéré comme fils de Jupiter; car *In-Jou* signifie *filius Jovis*, et *Mi-Jou* signifie *Mercurius Jovis;* ce qui peut aussi s'entendre d'un *Hermo-Jove*, c'est-à-dire d'une divinité mixte et symbolique

réunissant les attributs de Mercure et de Jupiter; car le paganisme celtique a pu avoir un *Hermo-Jove*, comme il a eu son *Og-Mi* ou *Herm'Eracle,* et comme les Grecs ont eu un *Herm'-Eros,* ou Mercure-Amour, un *Herm'-Athène*, ou Mercure-Minerve, un *Herm'-Aphrodite*, ou Mercure-Vénus, etc. Revenons au culte du Soleil et de la Lune au Bugey. J'ai dit qu'*Onç-y-eu* signifie *Solis hîc aqua*, c'est-à-dire *du Soleil-ici-l'eau.* En effet, en celtique comme en égyptien, un des noms du Soleil était *On;* et même nous retrouvons aussi ce même *On* dans l'*Apoll'-On* des Grecs. Mais quelques dialectes celtiques annexerent à ce mot *On* la sibilaire aspirée *sh;*

d'où est resté *Shon*, nom actuel du Soleil en belgique, en anglais, en allemand, etc. Or ce mot *son* renversé fait *ons* ou *onç*, d'où *Onçieu*.

§. 122. Le bourg appelé *Bogne* (1), ainsi que celui d'*Ar-Anc*, étaient sans doute consacrés à Saturne; celui de *Pollieu* à Apollon; celui de *Musin'Ens* aux loisirs de Mars; celui de *Bel-mont* à Bellone; celui de *Chem'ilieu* (2) à Vulcain; celui

(1) *Bog* en celtique signifie barbu : de là le mot grec *pogon*, barbe. *Bogne* peut signifier *très barbu*, ou le contraire, et même le *chauve*, l'*eunuque*, etc.

Tout cela convient à Saturne selon les diverses fables. *Ar-Anc*, autre bourg du Bugey, était également consacré à Saturne, et porte encore un de ses noms, dont la désinence *Anc* est la racine de notre mot An*cien*.

(2) *Chem* (d'où *chymie*) signifie feu en celtique, en égyptien, etc. : de là

d'*Orches* (1) à la Mort ou à Pluton; celui de *Charix* (2), aux Graces; celui de *Quirieu* (3) à

notre mot *cheminée*. Vulcain s'appelait aussi *Enc* en celtique, comme qui dirait *Encus* ou l'enclume personnifiée : de là *Bu'Enc*, *Will'Enc*, et autres dénominations analogues. *Bu-Enc* signifie la *grosse Enclume* ou le *gros Vulcain*; *Will'Enc* descendant de Vulcain, etc.

(1) *Orcus* signifie l'*enfer* ou la *Mort* personnifiée, ou, ce qui revient au même, *Pluton*, que les Latins appelaient *Dis*. Jules-César écrit que les Celtes ou Gaulois se croyaient tous *à Diti patre genitos*, engendrés de *Pluton*. Cette qualification d'*enfants de la Mort* que prenaient les anciens Gaulois était politique, et servait à les rendre plus redoutables.

(2) *Charis* en grec signifie *Grace*.

(3) *Curis* en langue étrusque signifie lance, ou la lance personnifiée, c'est-à-dire Mars : de là *Curinus* ou *Quirinus*, c'est-à-dire fils de Mars, surnom de Romulus, d'où les Romains étaient appelés *Quirites*.

Mars ou à Romulus; ceux de *Cusieu* (1) et de *la Couse* au Baiser; celui de *Cras* (2) à Vénus; celui d'*All'-mogne* (3) à Junon; celui de *Torcy* (4) à Cybele.

§. 123. On doit mettre aussi au nombre des vestiges de très haute antiquité que présente le Bugey trois établissements évi-

(1) *Cus* en celtique signifie un baiser: de là notre mot *cousin*, c'est-à-dire *celui qui a droit au baiser de parenté.*

(2) *Cr'as*, ou la divinité créatrice: c'était le nom de la Vénus sicilienne. *Crast* était le nom d'une ville de Sicile consacrée à Vénus, et qui passait pour produire les plus belles femmes: la fameuse courtisanne Laïs en était.

(3) *All'mogne*, c'est-à-dire toute grande, tout auguste.

(4) *Torcy*, dont la racine celtique est *tor*, une tour, signifie *turrita*, ou coëffée de tours: c'est l'épithete propre de Cybele.

demment *Crétois* par le nom, à savoir *le Cret*, *Cressin*, et *Creissieu*; mais alors on tombera dans un doute légitime sur la question, savoir si ce *Cret*, ce *Cressin* et ce *Creissieu* doivent être considérés comme des colonies *Crétoises*, ou plutôt comme le berceau originel et primitif de la *Crète*; d'autant que cette isle a été probablement peuplée par une colonie celtique dans les plus anciens âges connus, comme le prétend le docte Pelloutier, et que les anciens Gaulois, de l'aveu de Jules-César, ne reconnaissaient aucun conquérant ni fondateur étranger, mais se disaient créés immédiatement de *Dis*, et enfantés de leur propre sol.

§. 124. D'après ces considérations il est donc raisonnable de n'admettre aucune colonie étrangere dans les Gaules antérieure à la fondation de Marseille par les Phocéens, et à celle de la ville de *Rhoda* et des autres établissements rhodiens, à l'embouchure et sur les deux rives du Rhône en le remontant jusqu'à sa source ainsi qu'en remontant les diverses rivieres qui s'y jettent; évènement que nous avons observé avoir eu pour époque le long siege de Rhodes par Démétrius Polyorcete, l'un des successeurs d'Alexandre le grand. Au nombre de ces établissements rhodiens dans le delta celtique doivent être mis de droit plusieurs lieux d'appellation vi-

siblement grecque, tels que,

1°. *Oïonnax*, ou la presque-isle des Brebis. Cette presque-isle est comme enceinte par la Cers'-ouille, dont le nom, qui signifie *Circuens ovile*, exprime le procédé même de son cours. Ce bourg au surplus était autrefois moins bas dans la plaine, et plus convergent à la montagne ou roche escarpée de *Ni-Hermès*, qui signifie le nouveau Mercure. On voit encore les restes de cet ancien *Oïonnax*.

2°. *Sontonnax*, ou la presque-isle des Coupables, située entre Isarnore et Grange. La tradition constante du Bugey est que les empereurs romains y reléguaient d'ordinaire ceux qui encouraient leur disgrace.

3°. *Orthon-nax*, ou la presque-isle des Justes. C'est une dénomination en opposition directe avec celle de *Sontonnax*.

4°. Le bourg de *Charix*, dont le nom est le mot grec *Charis*, terminé durement en *ix*, et qui signifie *Grace*.

5°. *Lindenay*, qu'on prononce *Laintenay*, bourg qui paraît avoir reçu son nom d'une colonie de ceux de *Lindos*, l'une des villes de l'isle de Rhodes, abandonnée pendant le long siege de Démétrius. Ces Lindiens auront, dis-je, fondé au Bugey *Linde-nay* ou la nouvelle *Lindos;* de même que les Rhodiens de *Camiros* fonderent dans le même temps *Chambéry* en Savoie; que ceux d'*Ialisos* fonde-

rent en Bresse le bourg de *Jailheus*, que ceux de Rhodes même donnerent au Rhône le nom de *Rhodanos*, et le nom de *Rhoda* à la ville qu'ils fonderent à son embouchure. Le nom de *Lelex* en gexois est pareillement une trace de ce passage d'une colonie hellénique, puisque le nom de *Léleges* est en quelque sorte le plus ancien nom qu'aient eu les peuples grecs. En un mot ce furent ces mêmes Rhodiens vagabonds qui donnerent à un bourg près de Lyon le nom de *Graizieux*, et qui imposent une nomenclature grecque à Roanne en Forez, à Rhodès en Rouergue, à toute la contrée du *Graisivaudan*, à une ville d'Héraclée sur le Rhône,

aux Alpes grecques, etc. etc.

Mais quelque imposante que soit l'antiquité du Bugey par les traces encore subsistantes qui s'y voient de divers établissements de Rhodiens, on ne peut disconvenir que les traces qu'y laissa le passage de *Brennus* ne leur soient antérieures de près d'un siecle. Ces vestiges précieux d'une antiquité celtique peu commune sont donc au Bugey *Brens* (1), *Bren'as* (2), *Bren'od* (3), et *Bren-*

(1) *Brens* est le vrai nom celtique du prince gaulois appelé par les Grecs *Brennos*, et par les Romains *Brennus*.

(2) *Bren'as* signifie le dieu Brennus; c'est une trace de Brennus divinisé.

(3) *Bren'od* signifie passage de Brennus. On sait que *odos*, en grec même, signifie chemin, voie, passage, marche.

nier (1); toutes appellations de lieux où le prince *Brennus* a imprimé son nom et sa mémoire d'une maniere plus durable peut-être qu'au Capitole même, dont un prince de sa postérité, le héros Crixus, portait l'image enchaînée dans les armoiries de son écusson au temps des guerres puniques, comme l'observe le poëte Silius Italicus. Il est à remarquer que ce *Crixus*, descendant de *Brennus*, a laissé dans le Bugey, au voisinage de *Brens*, un vestige palpable de son nom dans le bourg de *Crix*.

(1) *Brenn'ier*. Ceux du lieu prononcent nasillonnément et vicieusement *Bregnier;* de même qu'ils disent *Arbignieu* au lieu de *Arbinieu*, *Massignieu* au lieu de *Massinieu*, etc. *Brenn'ier* peut se traduire *Brenno sacrum*. C'était un lieu consacré à Brennus.

CHAPITRE XVII.

Des plus anciennes familles du Bugey, et du territoire de Gex; ce qui comprend d'une part les Familles antérieures à J. C., *et d'autre part les Familles postérieures à l'ere chrétienne, mais antérieures à nos derniers siecles.*

PREMIERE SECTION.

Familles celtiques du Bugey et du Gexois, antérieures à l'ere chrétienne.

§. 126. La plupart des noms subsistants aujourd'hui au Bugey sont des noms de fiefs, principalement parmi les familles qui

datent d'une certaine antiquité. Cependant, bien loin que j'aie aucun dessein de donner ici des recherches féodales, et de revivifier l'aristocratie éteinte, on verra bien que je ne m'applique au contraire qu'à populariser et déféodaliser toute cette nomenclature, aussi vicieuse qu'instable, en remontant toujours au nom celtique et primitif de chaque famille.

A la vérité il faut convenir que cette recherche est semée d'incroyables difficultés ; non que la plupart de ces familles, les plus anciennes peut-être de toute l'Europe, ne subsistent encore au pays.

§. 127. Mais deux causes ont contribué en général dans toute

l'étendue de la Celtique à y détruire presque entièrement les noms celtes et primitifs. Ces deux causes, les voici.

1°. L'introduction du christianisme, qui a fait prendre à presque tous les grands au baptême des noms de saints, lesquels noms ont remplacé insensiblement et aboli les vrais noms de races.

2°. La vanité de changer son appellation originelle en un vain titre versatile, et de joindre à son nom de baptême celui de son domaine actuel. Au moyen de quoi on n'a plus connu des grandes familles que leur prénom ou nom de baptême, et leur surnom ou dénomination seigneuriale. Souvent il est arrivé que le vrai nom

propre ou de famille, presque toujours omis, s'est enfin oblitéré et anéanti.

§. 128. Quelques uns pourtant se sont sauvés du naufrage; tels sont ceux dont les porteurs ont donné leur propre nom à des seigneuries, ou à des fondations de villes, châteaux ou bourgades, comme Brennus à *Brennone*, aujourd'hui *Vérone* en Italie, ainsi que *Bren'as*, *Bren'od*, et *Bren's*, en Bugey, etc. etc.

§. 129. Quelques autres, par orgueil, ont métamorphosé leurs noms de famille en prétendus noms de saints ou de baptême; et c'est ainsi qu'on a découvert que le nom originel des Mont-Morency est *Bouchard;* celui des Cossé, *Timoléon*, nom qui indi-

que chez ces derniers une origine hellénique, etc. etc.

3°. L'ambition qu'ont eue les gens du peuple d'imiter les grands, en omettant dans les actes écrits leurs noms de famille pour s'en tenir à leurs noms de baptême, sous prétexte de dévotion, et quelquefois par un sot scrupule, lorsque leur nom primitif se sentait trop du paganisme ; de là cette foule de *Lucas*, de *Nicolas*, de *Colot*, de *Coly*, de *Colas*, de *Colin*, de *Colet*, de *Pierre*, de *Pierrot*, de *Jean*, de *Jeannot*, de *Thomas*, de *Michel*, de *Michelin*, de *Michelet*, de *Mico*, etc. etc., dont fourmillent aujourd'hui toutes les campagnes de France : noms qui sont devenus inhérents et propres à

ces bons villageois par la perte de leur nom celte primordial.

§. 130. Je vais, non sans peine, essayer de recueillir quelques uns des noms propres celtes qui subsistent encore au Bugey et en Gex, en commençant par ceux que je juge être antérieurs à la naissance de J. C.

Familles avant Jésus-Christ.

ROSSILLON.

§. 131. Selon Génan, le château de ce nom fut bâti près Belley, en des temps antérieurs à l'ere chrétienne, par *Rossilius Bellinus*, frere de *Caïus Annius Bellinus*, gouverneur du Bugey pour les Romains. Guichenon, qui, en sa qualité de Bressois, porte envie à l'antiquité du Bu-

gey, nie hardiment, mais sans preuves, à Genan l'existence de ces deux freres. En second lieu, il prouve bien que le dernier château qui existait dans la terre de Rossillon, et qui présentement est détruit, n'avait été construit que vers l'an 1260, par le prince Boniface, de la maison de Savoie, qui fut successivement évêque de Belley, puis archevêque de Cantorbéry en Angleterre. Mais de ce que la construction de ce dernier château appartient à ce Boniface de Savoie, il ne s'ensuit nullement que bien avant cette époque il n'y eût point au même lieu une terre de *Rossillon*, et même un plus ancien château de même nom, construit depuis l'expédition de

Jules-César, et quelque temps avant l'ere chrétienne, par un Romain nommé *Rossilius*, de la famille *Annia*. Que si cette origine romaine des Rossillon n'est qu'une fable des généalogistes, il faudra s'en tenir pour le nom primitif de cette maison au nom celtique *Girard*, qui est d'une ancienneté bien plus reculée encore. Un Girard de Rossillon figure, en 1337. Sur l'extrême vétusté du nom propre *Girard*, voyez ce mot dans la seconde section de ce même chapitre.

BRANCION.

§. 132. Cette famille, qui figure souvent dans les anciens titres du Bugey, passe avec raison pour être d'une prodigieuse

ancienneté. L'auteur des *Origines Uriennes* a comme démontré que les *Brancion* sont issus de *Brennus*. Il en faut dire autant des familles qui portent ou ont porté le nom de *Brens*, de *Bren'-as* et de *Bren'od*, tous noms qui ont leurs chefs-lieux de même dénomination en divers endroits du Bugey. Or le premier Brennus est antérieur de trois siecles à l'ere chrétienne. Au reste, que *Bren'od*, dont le nom signifie *passage de Brennus*, ait été autrefois un lieu considérable, c'est ce que prouve l'auge qui s'y voit encore ; c'est une seule pierre creusée et figurée en nacelle, de soixante pieds de longueur et de sept de largeur. Guichenon observe que, lorsqu'en 1572 on l'a

voulu changer de place et la mettre où elle est à présent, il y fallut employer cent soixante-cinq paires de bœufs. Il est très probable que cette pierre prodigieuse figurée en nacelle représentait le *navire* d'*Isis*, et avait servi au culte d'Isis, établi dans tout le Bugey long-temps avant l'invasion des Romains sous Jules-César. On sait que chez les anciens Gaulois ce qui tenait au culte, idoles, vases, reliques, tout était colossal.

RUFFIEU.

§. 133. Ce nom est un reste sensible de la famille *Ruffia*, dont on conserve encore au Bugey une inscription sépulcrale, rapportée plus haut. Ainsi cette fa-

mille, dont le chef-lieu du même nom subsiste proche St.-Sorlin, au voisinage du Rhône, remonte évidemment à l'époque des premieres colonies romaines qui s'établirent au Bugey immédiatement après l'expédition de Jules-César.

VIRI *et* VIRIEU.

§. 134. La maison de *Viri* en Savoie a la même origine que *Virieu*, et c'est absolument le même nom, l'idiôme bugiste ajoutant constamment la désinence parasite *eu* ou *a* à tous les noms en *i;* témoin *Sivrieu* et *Sivria* pour *Sivri*, *Marlieu* pour *Marli*, *Torcieu* pour *Torci*, etc. Cet *eu*, ou *ieu*, ou *ya* des Bugistes, se traduit constamment en latin

par *acum*, dérivé d'*aqua*. Ainsi tous les lieux dont le nom est ainsi terminé indiquent presque toujours des terrains aquatiques très anciennement desséchés, en tout ou en partie, par les patriarches du Bugey, vers l'époque de la retraite des eaux diluviennes; ce qui fait remonter ces noms à une prodigieuse antiquité.

FABRI.

§. 135. Ce nom de famille est un diminutif de *Fabricius*, comme *Coli* est le diminutif de *Nicolaus*, *Mauri* de *Mauritius*, *Tilli* d'*Attillius*, *Milli* d'*AEmilius*, etc. (1). Ainsi c'est un reste

(1) Joignez-y *Polli* et *Polli-eu*, qui sont des abrégés d'Apollon (*Apollinis abbre-*

de la famille *Fabricia*. On assure qu'il y a encore à Rome des Transteverins de ce nom, c'est-à-dire des *Fabricio*. Les *Fabri* figurent dans les annales du Bugey, et notamment en 1601 : on en voit un signer diverses requêtes à Henri IV en qualité de député du tiers-état de cette province, qui venait (1) de rentrer sous la

viationes) ; témoin le nom de Polignac, qui signifie *Apollinis aquæ*, ou *fons* ; car ce nom *Polignac* est un vestige d'idolâtrie, et vient d'un simulacre d'Apollon qui était jadis en ce lieu-là. Sur quoi voyez l'Histoire de Notre-Dame du Puy en Vélay, l. I, ch. I, p. 5 ; voyez aussi le traité des Volcans du Vivarais et du Vélay, où vous trouverez la gravure de la tête colossale de cet Apollon de Polignac prophétisant : c'est un fruste de marbre précieux par sa haute antiquité.

(1) Par le traité (ou *paix de Lyon*),

main de la France. *Voyez* Guichenon, t. I, p. 303 et 304.

IS-MIO *ou* ISI-MIO.

§. 136. *Is-Mio* ou *Isi-Mio*, étant un nom paganique, me paraît antérieur à l'établissement du christianisme, et probablement à l'ere chrétienne. Ce nom est composé des deux éléments celtiques *Isis* et *Mi;* c'est un nom composite formé de deux noms religieux liés ensemble, comme *Og-Mi*, *Mi-Og*, et autres dénominations mixtes et mystiques, où Mercure, appelé en celtique *Mi*, est l'élément principal, et dont nous avons parlé plus haut.

du 27 janvier 1601, confirmatif du traité de Vervins du 2 mai 1598, entre Henri IV et le duc de Savoie Charles-Emmanuel.

On ignorait le nom celtique ou primitif des diverses maisons de *la Balme* ou de *la Baulme* en Bugey, en *Valromey*, en *Mâconnois*, et ailleurs; mais surprenant plusieurs de ces individus prendre pour nom de baptême ou prénom le nom évidemment païen d'*Is-Mi-o*, ou *Isi-Mi-o*, qui exprime un enfant né sous les auspices réunis d'*Isis* et de *Mercure*, je ne doute point que ce nom ne soit le nom originel en question. *Morelet* et *Amblard* sont aussi des prénoms celtiques assez communs dans cette famille, comme je le ferai observer ailleurs.

TACON.

§. 137. Cette famille est con-

nue de temps immémorial en Bugey : sa résidence actuelle depuis plusieurs siecles est le bourg d'*Oionnax* près *Nantua;* mais on voit que les diverses branches de ce grand arbre ont couvert en quelque sorte tout le *delta* celtique, en imposant dans les temps les plus reculés le nom de *Tacon* à trois rivieres au moins, à un pont encore subsistant, et à deux bourgades actuelles : sur quoi voyez le treizieme chapitre, où je fais voir en outre que *Tacon* est le nom primitif du Rhône. La riviere qui passe à Saint-Claude, le pont qui a été souvent construit et reconstruit dessus, et la maison assise sur ce pont, tout cela de temps immémorial porte le nom de *Ta-*

con. Cependant ces *Tacon*-là, qui appartiennent au Mont-*Jura*, ne sont évidemment qu'une colonie des *Tacon* bugistes; car dans le Bugey même, où la branche aînée subsiste encore, il y a deux autres rivieres, et, qui plus est, deux autres bourgs de ce nom. Quelques cadets de cette famille se sont aussi établis en Bresse dans des temps fort anciens, et, se conformant au style diminutif, partage des puînés, y ont fondé le bourg de *Taconnet*.

Une famille qui de temps immémorial a donné son nom à trois rivieres, à trois bourgs, à plusieurs ponts, et dans l'origine au plus grand fleuve des Gaules, peut figurer à juste titre parmi les patriarches celtiques:

il n'y a guere d'antiquité de race à lui opposer. J'aurais davantage à dire sur l'ancienneté de la famille *Tacon*, si, depuis la mort de *Grégoire Tacon*, mon frere aîné, je ne m'en trouvais pas le chef. J'en reparlerai toutefois à la fin de cet ouvrage, en traitant l'analyse onomatique de différents noms propres bugistes et autres.

Je dois ajouter ici que *tacon* et *tacaud* sont des noms de poissons. Le *tacaud* est le nom d'une sorte de morue, qui est le *witting* de Hollande. Le *tacon* est en Dauphiné le nom d'une sorte de truite ou de *saumonneau* appelé ailleurs *tocan*. Nous en donnons la figure en cet ouvrage d'après la gravure qui s'en trouve

au *Traité de la Pêche*, faisant partie du grand ouvrage des *Arts et Métiers*, aujourd'hui devenu très rare.

En ichthyologie la dénomination de *tacon* ou de *tocan* désigne un poisson qui se laisse toucher, qui se laisse prendre à la main; ce qui est réellement le régime de la truite ou saumonneau appelé ainsi; mais en hydrographie ce même nom de *tacon*, à le dériver du grec *takhus*, vîte, rapide, désigne un fleuve ou une riviere qui coule en torrent, comme font en effet toutes celles de ce nom.

Tacon d'Auvergne

SUITE DU CHAPITRE XVII.

Recherches alphabétiques sur les plus anciennes Familles du Bugey.

SECONDE SECTION.

Préambule.

§. 138. Ces recherches ont principalement pour but de remonter au nom celtique et primordial de ces familles. Par ce moyen, parmi les noms qui vont ici figurer en ordre alphabétique, il s'en rencontrera plusieurs auxquels on sera forcé de reconnaître une antiquité prodigieuse, et telle qu'ils figureraient à juste titre dans la section précédente,

c'est-à-dire dans la classe des âges antérieurs à l'ere chrétienne. Nous invitons donc le lecteur à les y rapporter par la pensée lorsqu'il se croira suffisamment fondé à le faire d'après nos arguments. Quant à nous, nous préférons, même étayés des raisons les plus solides, de proposer à l'égard de ces noms de simples conjectures. *Comme notre théorie est toute nouvelle*, c'est au temps, c'est à la réflexion, et sur-tout à l'analyse, à convertir notre systême en axiôme certain.

ABBERGEMENT.

§. 139. Ce mot vient du celtique *Bergen*, qui subsiste encore dans la langue belgique, et qui signifie cacher, *enterrer*. Ainsi

cette appellation désigne un monument sépulcral érigé par entassement, comme il était d'usage chez les Celtes à l'égard des grands personnages. Il y a au Bugey le grand et le petit *Abbergement*, qui formaient des seigneuries distinctes, l'une desquelles, en 1354, appartenait à la maison de *la Baume*.

ALEMAN *ou* ALLEMAN.

§. 140. Je trouve chez Guichenon un Jean *Alleman*, qu'il qualifie seigneur d'*Eyserié* (1), c'est-à-dire d'un lieu dont le nom

(1) *Eyserié* est un mot corrompu : le vrai mot est *Es-her-ier*, nom qui signifie *consacré au seigneur Esus ;* ce qui indique un ancien domaine de ce dieu, qui est le *Mars* celtique, qui se nommait tantôt *Ès*, tantôt *Es-her*, *Es-er*, *Eys'er*, etc.

indique un ancien domaine d'*Esus*.

Ce même écrivain fait mention de Louis *Aleman*, de la maison d'*Arbent* en Bugey, qui fut archevêque d'Arles, et cardinal en 1442. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est un *Rufin Aleman* dont il parle : car ce prénom *Rufin* est un faux nom de baptême, et conséquemment un ancien nom de race. En un mot ce doit être là le nom primitif de la famille *Aleman;* auquel cas elle sortirait d'une famille romaine consulaire. Il nous reste une violente et magnifique satyre du poëte Claudien contre *Rufinus*, ministre et favori de l'empereur Honorius vers l'époque de la chûte de l'empire

romain. On trouve aussi un Artaud *Aleman*, prieur de Nantua en 1355; ce qui fait voir qu'Artaud était un des prénoms de cette famille.

ALERAN *ou* D'ALERAND.

§. 141. Je trouve un personnage de ce nom, en latin *Adalranus* ou *Alranus*, curé de Saint-Etienne de Jusurieu en Bugey, vers l'an 930. *Voyez* Guichenon, t. II, p. 639. Je reparlerai de ce personnage en traitant des prieurs de *Nantua*.

AMBLARD.

§. 142. *Amblard*, seigneur d'*Yvoire*, figure dans un titre de 1452. *Amblard* est un *faux nom de baptême*, et très probablement le nom celtique ou originel de

cette famille. En langue celtique *ambl'ard* signifie un écuyer prudent dont l'allure favorite est l'*amble*. Je trouve un *Amblard* de *Briord*, fils d'un autre *Amblard*, seigneur de *la Serra* en Bugey, qui vivait en 1310. *Amblard* est donc le nom celtique et primitif des branches de *la Serra*, de *Briord* et d'*Yvoire*. Je trouve aussi des *Amblard* parmi les *la Balme*, ainsi que parmi les *Viri*. Mais comme *Amblard* est un surnom ou sobriquet applicable à divers individus de différentes familles, je pense, d'une part, que le nom celtique des *la Balme* ou *la Baume* est le nom paganique *Ismio*, comme je le fais voir en son lieu; et, d'autre part, que le nom de *Viri*, ainsi que

celui de *Virieu*, remonte à une prodigieuse antiquité, à en juger par le nom propre *Viriat*, en latin *Viriatus*, et qui signifie chef du nom de *Viri*. Or nous lisons chez Tite-Live et chez Florus qu'il y eut en Lusitanie un célebre capitaine nommé *Viriatus*, qui à diverses reprises défit les armées romaines. Comme la physionomie de ce nom propre *Viriat* est totalement bugiste, et que la Lusitanie (ou Portugal actuel) est reconnue pour une ancienne colonie celtique, il est plus qu'évident que ces *Viriat* Lusitains étaient originaires du Bugey.

AMBUTRIX.

§. 143. Ce nom signifie le do-

maine des deux *Ut*, c'est-à-dire de Jupiter et de Saturne. Ainsi cette appellation mystique est un reste du culte des anciens Bugistes pour ces deux divinités. C'est dans la paroisse d'*Ambutrix* qu'est situé *Verneaux*. Voyez ce mot.

ANS'ELME, ANT'ELME, THEOT'ELME, ANSMOND.

§. 144. Le nom propre *Ant'elme* se dit aujourd'hui *Ant'heaulme*, par corruption; de même qu'*Ans'elme* se dit plus volontiers *Ans'heaulme*. Il y a encore des familles de ce nom au Bugey, et dans le reste de la France. Un *Ant'helme* était doyen de Belley en 1255. *Ant'Elme* de Mi-ol'Ans était évêque du même Belley en 1328. *Voyez* Mi-ol-Ans. Ant'hel-

me signifie *comparable à Mercure*, qui en celtique s'appelait de différents noms, mais, entre autres, *Elm* ou *Erm*. De là est restée la vieille expression de *feu-saint-Elme*, synonyme de *feu-follet*, d'autant que les Celtes y faisaient présider Mercure, à la différence des Grecs, qui y faisaient présider Castor et Pollux, et même leur sœur Hélene. De là est restée aussi la dénomination paganique de *Niherm*, ou de *Nouveau-Mercure*, que conserve encore une des principales hauteurs du Bugey aux environs d'*Orbnax*. *Ans'Elme* ou *Ans'-Heaulme* signifie *Mercure auguste* ou *divin*; car *Ans* était le nom que les Goths donnaient à leurs héros divinisés, comme nous

l'apprend Jornandès. De là le nom propre et de lieu *Mi-ol-ans*, ou *Mercure tout auguste*, dont je reparlerai à la lettre *M*. Comme l'expression d'*ans* ou héros divinisé tient au paganisme, un évêque, prince de Mâcon, vivant en 967, au lieu de s'appeler *Ans'Elm*, comme ses peres, eut le scrupule de prendre le nom de *Theot'Elme*, ce qui ne sauvait toutefois que la moitié du scandale, puisqu'il laissa subsister dans son nom la désinence *Elme*, qui est un des noms de Mercure. Aussi quelques historiens ont-ils cru devoir christianiser davantage ce nom demi-païen *Theot'Elm* en le changeant en *Theotelin*. Et c'est pourquoi, chez les divers historiens,

cet évêque de Mâcon est appelé tantôt *Theot'Elmus* et tantôt *Théotelinus*. A l'égard d'*Ansmundus* (*Ans-mond*), ce nom propre, très ancien, indique le descendant d'un *Ans* ou demi-dieu des Goths. Je trouve un de ces *Ans-mond* chevalier, parmi les titres de Nantua, en 869. Sa femme se nommait *Cécile;* ce qui indique qu'il avait épousé une romaine de la famille *Cecilia*.

AR-BUSENIER.

§. 145. Etienne de *Fet'Ans*, seigneur de *Fet'ans* et d'*Arbusenier*, vivait vers 1375. *Ar-busenier* est un mot celtique qui a sa racine dans le mot *buse*, qu'on sait être le nom d'un oiseau de proie : ainsi c'est un nom de

chasse, comme *Fauconnier*, d'*Héroniere*, etc. Voyez *Fet'ans* à la lettre *F*.

ART'AULD.

§. 146. ART'AULD, *en latin* ART'ALDUS. On voit un évêque de Belley de ce nom en 1184. *Art'aldus* signifie *telluris alumnus*, c'est-à-dire *nourrisson de la terre*, ce nom étant formé de *art*, la terre, et de *aldus*, qui se forme *ab alendo*, et qui signifie *alumnus*, un nourrisson. Ce nom *Art'aldus* est donc d'une signification en quelque sorte mythologique, et les familles qui le portent remontent conséquemment à une prodigieuse antiquité : ce sont pour ainsi dire dans les Gaules ce qu'étaient les *Erechtides* dans

l'Attique. Je trouve un Artauld, de la famille *Alleman*, prieur de Nantua en 1335. Voyez *Arthold*, parmi les prieurs de Belley, §. 157.

AV'ANCH'Y.

§. 147. *François* d'*Av'anch'y*, seigneur de *Combremont*, vivait en 1452. Ce nom propre d'*Av'-anch'y* est composé d'une vieille phrase celtique qui signifie *ave rursùs hîc*, c'est-à-dire *bon jour* ou *salut encore ici.* C'est une formule de salutation dont on a fait un nom de lieu, qui ensuite a été converti en nom propre; c'est, dis-je, comme si un lieu ou une personne s'appelait *Bonjour.* Ce qu'il y a de certain c'est que l'histoire du Bugey nous fait voir des seigneurs d'*Avé.*

AUBERT, *en latin* ALBERTUS.

§. 148. Guichenon fait mention d'un *Aubert* seigneur des Clefs en 1455. Il a négligé de dire si ce personnage appartient à la Bresse ou au Bugey.

AY-MAR.

§. 149. Je trouve un *Ay-mar* prieur d'*Orthon'nas* ou d'*Ordonnas* en Bugey en 1309. Ce nom *Ay-mar* exprime le maître, le seigneur d'une source; il est en cela synonyme d'A*yn'ard*, qui suit après *Aymon*.

AYMON *ou* AYMOND.

§. 150. *Aymon* fut cinquieme *prieur* de Nantua en 1164, la qualité d'*abbé* de Nantua ayant cessé en 1100. Aymond paraît

être le nom celtique et primitif des seigneurs de *Coucy;* témoin deux *Aymond de Coucy* qui figurent au Bugey entre les années 1358 et 1368.

AYNARD.

§. 151. Parmi les plus anciennes familles du *delta* celtique compris entre l'*Ain* et le Rhône, figure souvent le très ancien nom celtique *Ayn'ard*, qui paraît être ainsi le nom primitif des seigneurs de *Mont-Ferrand;* témoin *Ayn'ard* de *Mont-Ferrand*, vivant en 1367, et des seigneurs de *Fét'ans;* témoin *Aynard* de *Fét'ans* (des seigneurs de *Fét'ans* en Bresse et co-seigneurs de *Mont-Ferrand* en Bugey au seizieme siecle), et des châtelains

de *Cordon;* témoin *Ayn'ard* de *Cordon*, premier du nom, seigneur d'*Evieu* et *des Marches*, et *Ayn'ard* de *Cordon*, second du nom, neveu du précédent et vivant en 1471, enfin des seigneurs de Clermont; témoin *Aynard de Clermont*, prieur d'*Ardon* en 1324. *Aynard* est un nom celtique qui désigne un *brave des rives de l'Ain*, ou peut-être le *propriétaire d'une ou plusieurs sources.*

BACH'ET.

§. 152. *Bach'et*, qui signifie compagnon de *Bache*, c'est-à-dire du Bacchus celtique, est le nom primitif des seigneurs de *Meyseria;* témoin Françoise *Bach'et* de *Meyseria*, en 1590, épouse de Jean *Gonard*, seigneur de

Biolet; exemple qui fait voir en même temps que Gonard est le nom celtique et primitif des seigneurs de Biolet. Voyez *Gonard* sous la lettre *C*, et *Bach'od*, parmi les abbés de Saint-Rambert, au §. 277. Du mot *Bache*, nom celtique de Bacchus, nous est resté le mot *bachelier*, qui signifiait autrefois un ministre, un éleve de Bacchus; ce dieu passant pour l'instituteur de la race humaine encore sauvage.

BAL'EYSON.

§. 153. Je trouve un Pierre de *Bal'Eyson*, seigneur de *Bal'Eyson* en 1452. Ce nom celtique a la même signification et remonte à la même ancienneté que celui de *Tan'uel*, et signifie

également *antique incendie;* car *bal* signifie *ancien*, et *tan* et *eys* ou *es* signifient *incendie* ou *feu* en langue celtique.

LA BALME *ou* LA BAULME.

§. 154. Cette maison est une des plus anciennes qui soient au *delta* celtique. Avant de prendre des noms féodaux elle a eu franchement divers noms celtiques, qu'on peut considérer comme formant sa nomenclature originelle : de ce nombre sont *Is-mio*, *Isard*, *Ambl'ard*, et *Perceval*, noms qui se perdent dans le chaos des antiquités bugistes. *Is'ard* signifie *champion d'Isis; Is-mio* ou *Isi-mio* signifie *consacré à Isis* et *à Mercure* considérés comme une seule divi-

nité mixte. *Amblard*, comme je l'ai observé sous la lettre *A*, signifie *un cavalier dont l'allure favorite est l'amble*; *Perceval* est un nom héroïque fameux chez nos vieux romanciers. Ce nom signifie *un guerrier qui perce un* VALLUM ou *retranchement*.

BALM'EY (*du*).

§. 155. Un puîné de cette famille était seigneur de *Dorches* en 1115. Le nom primitif de cette même famille est *Ponce*, c'est-à-dire branche de la famille *Pontia*.

BAUGÉ.

§. 156. La maison de *Baugé* est venue se perdre dans celle de *Savoie* par le mariage de Sibylle de Baugé en 1272. Les noms primitifs de cette famille sont *Hugues*

ou *Wigues*, et *Moring* ou *Mauring : Hugues* figure en 830, et Mauring en 822. On croit que Hugues premier du nom, seigneur de Baugé, était fils de *Mauring*, comte ou marquis, c'est-à-dire gouverneur de Bresse en Italie. Les autres prénoms qui figurent dans la race des *Baugé* sont *Fromond*, *Lambert*, *Raynald* ou *Renaud*, *Gaulseran*, *Ulrich*, *Blandin*, *Humbert* et *Rodolphe*.

BELLEY.

§. 157. Belley n'est devenue la capitale du Bugey qu'à titre de métropole, lorsque le siege épiscopal, qui auparavant était *Nions*, fut transporté du bord sud-est du lac de Geneve sur les rives de la *Reissouse* en 412.

La capitale des Sébusiens ou Bugésiens avant cette époque était *Frébuge*, en latin *Forum Sebusianorum*, qu'on a ridiculement prétendu devoir être *Bourg-en-Bresse*, ville qui doit évidemment son nom de *Bourg* et sa premiere existence à l'invasion des *Bourguignons* germaniques, les premiers qui aient introduit dans les Gaules l'expression de *bourg*.

Le premier évêque de Belley, en 412, fut *Audax:* c'est peut-être une traduction latine du nom propre *Hardi*.

Son premier successeur fut *Tarn'iscus* (Tarnix, Tarni, Targni). Il est a observer que ce nom celtique est composé de *tarn*, abrégé de *taran*, qui signifie *tonnerre* ou *feu du ciel*, et de *iskos*,

qui signifie *voleur* ou *dérobeur:* ainsi c'est un nom *prométhéen* et qui signifie *celui qui a dérobé le feu céleste*, ou du moins cette dénomination désigne l'*héritier du nom du Prométhée celtique.*

Suivent *Mi-getius* (Mi-get). Ce nom indique un descendant du *Mercure gétique;* car *Mi* est un des noms mystiques de Mercure en langue celte.

N. B. *Tarn'iscus* et *Migetius* vivaient avant *Vincentius* qui suit, lequel siégeait passé le milieu du sixieme siecle.

Vincentius, dis je, siégeait en 555. Après lui figurent *Ebrold* ou *Eurold* : c'est peut être *Hurault;* car tous ces noms se sont étrangement corrompus par le laps de temps. Il fut suivi de

Claude, premier du nom, à qui succede Félix en 588. Florent ou Florentin siégeait en 659, à qui succedent l'un après l'autre, Hypodimius, Pracmatius, Berterius (Bertier), *Ans'Emundus* (Ans'mond), c'est-à-dire *fils de héros* en langue gothique : il vivait en 722. L'élément héroïque *ans* qui figure dans ce nom indique une famille originaire des anciens *Ans* ou demi-dieux ostrogots germaniques : sur quoi consultez Jornandès, et ci-dessus les mots *Ans'elm* et *Ansmond*.

Suivent Hippolytus (c'est saint Hippolyte) ; il siégea depuis 768 jusqu'en 770 : à qui succéderent Gondualdus (Gondault).

Agislus ; peut-être faut-il lire *Angilus*, ce qui, par la voie de

l'anagramme, donne *Lusignan.*

Ado Repertus : (ces *Repert* donnerent probablement leur nom au *Rever-mont*).

Etmunbertus (Monbertet).

Rodogerius (Rogier).

Rithfredus (Frederith).

Etienne I.

Ringuinus.

Sigoldus ; ce nom signifie *victoire insigne :* c'est aujourd'hui le nom propre *Sigault* ou *Sigaud ;* à moins que *Sigault* ne vienne de *Sig-aldus*, auquel cas ce nom signifie *nourrisson de la victoire.*

Florentin, deuxieme du nom, siégeait en 884.

Adabaldus, c'est-à-dire *le noble chauve*, siégeait en 888.

Etienne II vivait passé l'an 900.

Elisakhar ou Abezakhar sié-

geait en 915. C'est un nom sarrasin.

Hiérôme Girfred ou Girfroy en 932.

Ericius ou Henricus (Henri).

Desiderius (Didier).

Odo, premier du nom, (Eude).

Herdulphus : on connaît une famille française nommée *Heurdefeu ;* ce pourrait bien être le même nom détérioré.

Aymond en 1044.

Gauceran en 1072 : c'est le même que *Gaul-seran* qui figure parmi les prénoms des sires de Baugé.

Pontius, Pons ou Pontio, en 1091 : il faut rapporter ces noms à la famille *Pontia.* Il existe de cette antique famille romaine des *Ponce* à Dortans, qui y sont

venus du pays des Allobroges.

Guillaume vers 1120 : il s'appelait en latin *Will'Elmus*, c'est-à-dire descendant d'*Elm*, autrement dit de Mercure.

Ponce II ou Ponce de Balmey vers 1120. *V.* ci-dessus *Pontius.*

Werlio ou Berlio en 1135.

Nantel ou Nantelin : je soupçonne que son vrai nom était *Nant'Elm*, ce qui signifie ruisseau de Mercure ou ayant Mercure pour source. *Elm* s'est quelquefois converti en *telinus*, témoin *Theo-telinus*, traduction latine de *Theot'Elm :* sur quoi voyez plus haut le §. 154.

Bernard de Portes avant 1140.

Guillaume (Willetus) 1142.

Ponce III ou Ponce de Thoyre en Bugey, en 1162.

Saint Ant'Elme : il était savoisien, de l'ancienne famille des *Chin'in*, en 1063. *Ant'Elm* est le nom primitif, comme je l'ai fait voir à ce mot sous la lettre *A*.

Rainald ou Regnaud en 1178.

Arthold, en latin *Artaudus*. *Arth'old* signifie *très ancien*; c'est un nom qui diffère peu d'*Artaldus*. Voyez *Artauld*, §. 146.

Odo, IIme du nom, 1190. Benoît de Langes, des seigneurs de Langes, près Saint-Rambert en Bugey 1208. Berard de Thoyre 1212. Boniface de Thoyre 1213. Jean de Rotoire. Pierre Ier de St-Cassin, Savoisien. Boniface de Savoie 1234 : il était fils du prince Thomas, Ier du nom, comte de Savoie. Bernard III en 1242 et 1244. Thomas de

Gramont 1250. Jean II 1269. Berlion d'Amésin 1272. Bernard IV en 1280. Pierre de la Baulme-Fromentes 1285.

Nous terminons ici nos recherches sur les anciens évêques de la capitale du Bugey. La ville de Belley fut brûlée le 25 mai 1385, comme le témoigne une inscription lapidaire.

BELLEY-D'OUX.

§. 158. Le nom de ce bourg paraît signifier *Belley du Houx*, pour le différencier de l'ancienne capitale *Belley*. Au reste cette dénomination de *Bell'ey* indiquerait une fontaine *de Bellone*, qu'il faudrait supposer avoir originairement existé non seulement à *Belley-d'Oux*, mais en-

core à *Belley* même; si ce n'est que les traditions donnent à *Belley* pour fondateur un personnage nommé *Bellinus*.

C'est au-dessus de Belley-d'Oux que prend sa source celle des trois rivieres *Tacon* qui passe à Saint-Claude.

BÉRALD, *ou* BÉRAULD, *ou* GÉRAUD.

§. 159. Il était de Saxe, et probablement d'une des familles saxonnes transplantées en France par Charlemagne. L'entrée de ce prince saxon en Bugey est placée par les historiens vers 1100 : on le regarde communément comme un descendant de Witikind, et comme la souche de la maison de Savoie. Béraud alla porter secours en Provence

au roi Boson contre les Sarrasins, en lui menant une armée auxiliaire composée de troupes bressanes, bugésiennes, savoisiennes, dauphinoises, et suisses. Nous voyons aussi qu'il se servit de ces mêmes troupes dans la guerre qu'il eut en Maurienne contre Manfred, marquis de Saluces ; comme encore lorsqu'il voulut passer les Alpes pour les prétentions qu'il avait au marquisat d'Italie du chef de son pere Hugues.

C'est une lourde erreur échappée à Honoré d'Urfé dans sa *Savoisiade* manuscrite, lorsqu'il avance que le Bugey a été ainsi nommé d'un capitaine appelé *Bugey* qui accompagna Bérald quand il vint en Bresse. Il était

bien plus convenable de dire que, comme alors le nom des *Sébusiens* s'était oblitéré, et que l'usage s'était fixé à celui de *Bugésiens*, le capitaine en question fut créé *seigneur* ou *comte du Bugey* par le prince *Bérald*. Le prénom du prince *Bérald* était *Guillaume* (*Will'Elmus*) : sur quoi il faut se souvenir que ce nom *Will'Elmus* indique un descendant d'*Elm*, c'est-à-dire du Mercure celtique.

BIOLET.

§. 160. L'ancien nom des seigneurs du *Biolet* était *Gonard* : sur quoi *voyez* le mot *Bachet*.

BON'IVARD.

§. 161. Dans le titre de 1452

figure un Louis de *Bon'ivard*, seigneur de Grilly. *Bon'ivard* est un vieux mot celtique qui signifie *bon-vivant*. Guichenon observe que d'Amé de *Bon'ivard* sortent les seigneurs de *Grilly* au pays de *Gex*, et de *Lompnes* en *Bugey*.

BLONN'AY.

§. 162. Au même titre figure un François de *Blonn'ay*, seigneur de Saint-Paul. Ce nom celtique *Blonn'ay* pour *Bellon'-ay* (comme on dit *Fontainebl'-eau* pour *Fontaine-belle-eau*) signifie *source* ou *fontaine de Bellone* : c'est un nom de lieu dont on a fait un nom propre, et qui, appartenant au paganisme, doit être fort ancien.

BOUCHARD.

§. 163. Au même titre figure un *Guillaume Bouchard*, *seigneur de Montflori*. Le prénom *Guillaume*, en latin *Will'Elmus*, indique un descendant d'*Elm* ou Mercure celtique : à l'égard de *Bouch'ard*, c'est un sobriquet qui signifie *grande bouche*, et qui au surplus figure parmi les noms primitifs des *Mont-morency*, des *Mont-flori*, comme aussi des *Mont-dragon ;* témoin Catherine *Bouchard* de *Mont-dragon*, prieure du monastere de Blye en 1351. C'est une observation assez curieuse à faire, que toutes les familles dont le prénom est *Bouchard* portent des noms qui commencent par *mont*, comme

il se voit par les deux exemples ci-dessus, lesquels donnent à penser que ces trois familles sont originairement la même.

BOU-VARD.

§. 164. Au même titre figure Amé de *Rossillon* dit *Bou-vard*, des seigneurs de *Beauretour*. *Bouvard* paraît être ici le nom celtique et primitif; il signifie un gros bastion, une forte redoute, etc. C'est un nom honorifique, comme qui dirait le *rempart du pays*.

B'OCH-ÈS.

§. 165. *Boch'ès* (qui s'écrit ainsi avec l'*s* pour finale, mais qui se prononce *Boche* sans faire sentir la finale, par une de ces

soustractions dont fourmille la nomenclature topique des Gaules, en raison même de l'ancienneté des noms): ce nom signifie le second *Och'Es*, c'est-à-dire le second *Og-'Esus;* comme les *Bi-Thyniens* signifient les seconds *Thyniens*, ainsi que l'observe Claudien quand il dit:

«Thyni Thraces erant, quæ nunc Bithynia fertur;

c'est-à-dire *les Bithyniens d'Asie sortent des Thyniens de Thrace.*»

Boch'ès est le nom d'une seigneurie ou maison forte en Bugey, appartenante aux *la Balme* dès l'an 1335. Il y a eu aussi une ancienne famille de *Bochès* en Bresse, qui sans doute sortait de ceux-ci: cette dénomination, sur-tout applicable à un lieu,

indique qu'il y a eu là un second temple érigé à *Og-Esus*, qui est une espece d'*Og-Mi* ou *Herm'-Eracle* celtique.

J'ai dit que *Och'Es* était le même qu'*Og-Esus*, par la raison qu'*og*, articulé avec l'aspiration dure, change *g* en *ch*, ce qui fait *och;* et c'est ainsi que plusieurs peuples, les Phéniciens entre autres, articulaient ce mot. La topographie du Bugey offre divers exemples de l'une et l'autre articulation; témoin d'une part *Ev'oge*, *Vol'og-nia*, *Sam'-og-nia*, et d'autre part *Boch'-Es*, et *Och'iat*. La Bresse, qui n'admet point l'articulation dure dans l'emploi du mot *og*, nous offre une trace sensible du culte de cette divinité, à savoir *Per'-*

Og'Es, situé entre *Quirieu* et *Montluel*, et où les Romains firent construire une grande tour pour servir de fanal. La dénomination de *Per'Og'Es* est mystique, et signifie le *chien* ou *gardien* d'*Og-Esus*. Ce chien faisait dans le delta celtique l'office de l'*Anubis* des Égyptiens; et il n'y en avait pas pour un, car ce même canton des Gaules nous offre aussi un lieu nommé *Perès*, qui signifie le chien d'Esus, et qui, en 1260, appartenait à la maison de Boch'Es, aujourd'hui éteinte.

BOSON.

§. 166. Ce nom en celtique signifie *enfant du bois*, ou bien *bois consacré au soleil;* et, selon cette derniere interprétation, ce

serait un nom de lieu transporté à une personne, et en même temps un vestige de paganisme. Nous avons vu à l'article *Bérald* que ce héros saxon, vers l'an 1000, alla porter secours en Provence au roi *Boson* contre les Sarrasins. Je trouve, vers l'an 1050, un *Boson* prieur ou procureur de Portes; et, vers le même temps, un autre *Boson* figure comme bourgeois de Belley, chez Guichenon. *Boson de Briord* vivait en 1247; *Boson*, chamarier de Nantua, en 1136.

BOTT'AS.

§. 167. Un héros celte divinisé, et dont le nom était *Bott* ou *Pott*, noms encore subsistants, paraît avoir donné le nom de *Bott'as* au hameau ainsi appelé

en Valromey. Mais comme *As* en celtique signifie dieu, et *Bot* lourdaud, ce pourrait être un des synonymes mystiques d'Hercule, de qui la mythologie s'est plue à nous conserver plus d'un trait de mal-adresse et de balourdise (1), comme pour insinuer que l'alliance de la force avec l'adresse n'est pas commune.

BRANCION.

§. 168. En l'an 1000 vivait un seigneur de ce nom. Guichenon observe que la famille de *Viseargent* se dit issue de cette antique maison, laquelle figure souvent dans l'histoire du Bugey, quoiqu'elle passe pour appartenir au Mâconnais. C'est à

(1) Aristophane, dans sa comédie des *Grenouilles* ainsi que dans celle des *Oiseaux*, introduit un Hercule balourd.

coup sûr une branche de la postérité de *Brennus*, dont le chef-lieu au Bugey était *Brens*, et qui d'ailleurs a donné son nom à *Bren'as* et à *Bren'od*.

On remarque qu'Ulrich III, sire de *Baugé*, souverain de Bresse, épousa vers l'an 1185 la veuve de Josserand premier, seigneur de *Brancion*. Le *Brancion* de l'an 1000 n'avait point de prénom, encore moins de nom de baptême, l'usage n'en étant point encore généralement établi; ainsi il s'appelait *Brancion*, seigneur de Brancion, d'autant qu'il portait le même nom que son domaine. Mais ses deux fils prirent chacun un prénom, à savoir *Varulphe* et *Gauthier*, lesquels noms étaient sans doute héréditaires dans la famille, et

s'y représentaient de temps à autre aussi-bien que les prénoms de *Gaulseran*, de *Bernard*, de *Landri*, et de *Josserand*, qui s'y offrent ensuite à diverses reprises. Je trouve de plus un Humbert et un Guillaume (*Will'Elmus*) de Brancion avant le milieu du douzieme siecle. Or tous les *Will'Em* d'une certaine antiquité remontaient, comme l'indique leur nom, au héros *Elm* divinisé, c'est-à-dire au Mercure celtique. Il est juste de remarquer aussi une étonnante conformité entre le nom de *Brancion* et celui de *Francion*. On sait que ce dernier nom était celui d'un héros sicambre qui touche aux temps fabuleux.

Pour en revenir au nom propre *Will'Elmus*, synonyme de

Guillaume, et qui signifie *descendant d'Elm*, il est à remarquer qu'il a aussi produit le nom propre *Billém'As*, qui est le nom d'une famille du Valromey, et qui doit avoir été celui d'un ancien héros celte divinisé, et dont le nom, avant son apothéose, était *Will'Elm*, c'est-à-dire descendant du Mercure celtique. Il est à observer que *Billi*, en anglais, est le diminutif ordinaire, non pas tout-à-fait de *Guillaume*, mais de *Guillot*, *Guillet*, qui se disent aussi *Quillot*, *Quillet*, etc.

BRAIN'AT.

§. 169. Dans un titre de fondation de la chartreuse de *Portes* en Bugey, vers le milieu du douzieme siecle, se remarquent plu-

sieurs signatures, entre autres de gens de la campagne venant *de loco Saturnino*, qui ne saurait être autre que Satonnai, corrompu de Satornay, ou que Saint-Sorlin, appelé en latin *Saturninus*, ou enfin qu'*Ar'anc* (1), dont le nom en celtique signifie l'*ancien*, et conséquemment le *Temps* ou Saturne. On y voit figurer un *Gaufredi de Brainat*, en latin *Gaufredus de Brainato*. Ce nom propre ou de lieu *Brain'-At* est un vestige frappant de *Brennus*, et désigne un chef-lieu

(1) *Ar* est ici l'article celtique, comme dans *Ar-verni*, *Ar-morici*, etc.; et *anc* est l'élément de notre mot an*cien* : on le retrouve chez les Romains dans le mot *ancilla*, qui signifiait chez eux une vieille servante.

de *Braine* ou *Brenne*. Ainsi ce nom doit augmenter la liste de ceux qu'il convient de considérer au Bugey comme des vestiges subsistants de *Brennus* (1), tels que *Brens*, B*ren'as*, *et Bren'od*. La carte de la Franche-Comté offre une riviere de *Braine*.

§. 170. En effet, d'une langue à l'autre *é* se convertit en *a*, et réciproquement. Papyrius Mas-

(1) Nous voyons dans l'histoire qu'Annibal rétablit sur le trône un *Brank'hus*, roi des Allobroges. Ce *Brank'hus* aura depuis fait *Brank'hauss*, puis *Brancas*, par laps de temps. L'origine de tous ces noms, comme aussi celle de *Brangos*, c'est-à-dire *Brang'hauss*, est évidemment *Brens* ou *Brennus*. Je trouve un Gabriel de Rossillon en Bugey, seigneur de *Brangos*, qui figure en 1458. Voyez Guichenon à l'article *Luys*.

son, dans ses Fleuves de France, page 275, en traitant du cours de la Seine, parle des rivieres qui s'y jettent, soit directement, soit intermédiairement; et à ce sujet il parle de la riviere de *Vêle* (VIDULA), qui, avant de se jeter dans l'*Aisne* (AXONA) près le bourg de Condé, passe à *Brenne* (BRANNACUM) près Saint-Juet; et il observe que Grégoire de Tours, dans l'Histoire de Chilpéric, fait mention de ce *Brenne* sous le nom de *Brannacum*. Il est donc évident que *Brenn* et *Brann* sont synonymes, et qu'ainsi *Brannovices* et *Brannovii*, chez les historiens romains, doivent se dériver de *Brennus*, vu la synonymie prouvée de *Brenn* et de *Brann*. Cette considération

rapproche merveilleusement la dénomination des *Bressans* actuels de celles de *Brannovices* et de *Brannovii;* car c'est ainsi que les Allemands disent *brennen*, incendier, et que nous disons *brandon*, une torche allumée : preuve évidente de l'identité des racines celtiques *Brenn* et *Brann.*

Il s'ensuit que *Brannovices* sont nos Bressans, dont le chef-lieu doit s'être appelé jadis *Vic-en-Brens;* diction qui se sera insensiblement altérée, les Bourguignons germaniques ayant à leur arrivée changé *Vic* en *Bourg;* ce qui vient de ce qu'ils étaient plus familiarisés avec l'expression de *Bourg* qu'avec celle de *Vic :* au lieu donc de

Vic-en-Brens, ils auront amené l'usage de dire à leur maniere *Bourg-en-Brens ;* et cette appellation aura insensiblement dégénéré en celle de *Bourg-en-Bresse*, d'autant que les seigneurs de *Baugé*, qui ont pris en France la qualité de *comtes* de *Bresse*, étaient originairement *marquis* ou *comtes* de *Bresse* en Italie, laquelle Bresse d'Italie s'appelle en latin *Brixia*, et est une fondation celtique antérieure de plusieurs siecles au conquérant *Brennus*, contemporain de Camille.

Il est probable que cette *Brixia* d'Italie fut une colonie de nos *Briançonnai* . A l'égard de la *Bresse* sous la dénomination de *française* , j'en reviens à dire

que c'est une corruption de son ancien nom *Brens*, et qu'on doit considérer nos *Bressans* comme une ancienne colonie bugiste dont le berceau existe encore au bourg de *Brens* en Bugey. Il est, dis-je, infiniment vraisemblable que, lors de l'établissement des Bugistes au territoire aujourd'hui nommé *Bresse*, ceux de *Brens* y fonderent *Brensolle* (aujourd'hui *Bressolle*) ou la *petite Brens*; sans compter *Vic-en-Brens*, aujourd'hui *Bourg-en-Bresse*, en latin *Brannovices*; comme ceux du grand et du petit *Virieu* y fonderent *Viriat* et *Birieux*; comme ceux de *Bélignat*, proche *Oïonnax*, allerent fonder chez ces mêmes Bressans *Bélignieux*; ceux de *Rignieu*

Rigniat; ceux de *Seillionas*, *Seillon;* ceux de *Boissieu*, le bourg de la *Boisse* près *Mont-Luel;* ceux de *Cras* près *Injoux;* le bourg de *Cras* sur Reissouse, etc. Je ne parle point de *Briord* (1) ou *Briod* sur le même Reissouse, et qui reçut son nom de Sibued de *Briord*, seigneur de *la Serra* en Bugey, avant qui ce même lieu bressan s'appelait *Rochailles*, c'est-à-dire la *Roche du Soleil.*

Revenons aux différents vestiges du nom de *Brennus*, que la carte hydrographique et géographique de l'Europe nous offre, et dans lesquels il est évident que *Brenn* et *Brann*, et même

(1) Ce Briord-ci est en Bresse, et très postérieur pour le nom à *Briord* en Bugey, dont nous parlerons par la suite.

Branc et *Brande*, sont synonymes.

Brenne est une riviere qui a deux lieues de cours; elle se jette dans l'*Armanson*, l'*Armanson* dans l'*Yonne*, et celle-ci dans la *Seine* à *Montereau*.

La *Brenne* est un petit pays compris entre le Berry, la Touraine et le Poitou.

Braine, ci-devant *Braine-le-Comte* (en latin *Brenna-Comitis*), entre Enghien et Mons.

Braine en Soissonnais, en latin *Brannacum*.

Brancion, près Tournus en Bourgogne.

Brancas, en Provence; Brantôme, bourg du Périgord; enfin *Brens*, *Brenas*, et *Brenn'od*, au Bugey, sources de diverses dé-

nominations bressanes, telles que *Bressole*, *Vic-en-Brens* ou *Bourg-en-Bresse*, et la *Bresse* même.

Si nous sortons des Gaules, nous trouverons à chaque pas le reste de l'Europe couvert des débris de ce grand nom de *Brennus;* à savoir:

En Italie, *Vérone*, nom corrompu de *Brennona*, son premier nom, comme en conviennent tous les savants, qui observent que *Brennus* fut son fondateur.

En Allemagne, les divers *Brandebourg*, etc.

La-Marche-de-Brande-Bourg, entre autres, doit être considérée comme un vestige du passage du second *Brennus* en Grece à travers la Germanie.

En Espagne, je trouve *Brana*, ancienne ville des Turdules au district de Cordoue, chez Pline, liv. 3.

BREN'AS.

§. 171. *Bren'as* en Bugey, près *Lochieu*, indique la sépulture de *Brennus divinisé;* car *As* en celtique signifie *Dieu.* Les Goths germaniques à ce mot *as* ajoutaient la nasale *n* pour exprimer un héros divinisé, ce qui faisait *ans.* La carte du Bugey offre des exemples de ces deux prononciations : toutes deux indiquent la sépulture d'un héros divinisé. *As* désigne un héros celte, comme *Bren'as* et *Lalleri-as; ans* désigne un héros ostrogotique, comme *Dort'ans* et *Lanner-ans.* Je regarde ce

Lanner, mis au rang des *Ans*, comme la source du nom propre *Landry*.

BREN'OD.

§. 172. *Bren'od* en Bugey sur l'*Albarine* est encore un vestige subsistant du passage du premier Brennus par la contrée bugiste, puisque *Bren'od* signifie *route de Brennus*; de même que *Corn'od*, autre bourg du Bugey sur la *Valouze*, paraît signifier en abrégé *route* de CORNELIUS (sous entendez SCIPION). Sur quoi il est à observer qu'il y a au Bugey un village de *Corneille* où est situé le château appelé *Châtillon de Corneille*, qui paraît devoir son origine au séjour de ce *Cornelius Scipion*. On sait

en effet que ce général romain, en traversant le Rhône, et conséquemment en sortant du Bugey, perdit son casque d'argent où son nom était gravé, et que ce casque, qui fut pêché au dernier siecle, a été déposé au cabinet des médailles de la bibliotheque (présentement nationale) de Paris. Il me reste à dire que *od* en celtique signifie *chemin*; que les Grecs en ont fait leur *odos*, en latin *iter*; et que ces désinences en *od* sont fréquentes au Bugey; témoin *Bren'od*, *Corn'od*, *Arl'od*, *Carbon'od*, etc. C'est à *Bren'od* que se voit l'auge colossale ou *nacelle d'Isis*. Voyez *Brancion*.

BRIORD.

§. 173. Voyez *Amblard*, qui est

le nom primitif de cette famille.

Voyez aussi l'article qui va suivre, et l'article Saint-André de Briord sous la lettre S. *Briord* est situé au Bugey sur le Rhône, entre Groslée et Serrieres.

BUENC.

§. 174. Le château et la famille de *Buenc* appartenant à la Bresse et non au Bugey, je ne m'arrêterai à ce nom que pour observer qu'il signifie *forte enclume;* ce qui semble indiquer une forge, ou même un ancien temple du Vulcain celtique, considéré comme le dieu forgeron, ou comme l'enclume personnifiée : en sorte que *Buenc* serait une des dénominations mystiques de Vulcain.

BULLE D'INNOCENT II EN 1142.

§. 175. Nous allons interpréter quelques noms latins de cette bulle, dans laquelle il est question des églises suivantes sous l'obédience de Guillaume, évêque de Belley; à savoir :

Ecclesiæ de Ponte : (ceci désigne deux églises du nom d'un pont; à savoir, *pont d'Urieu* et pont de *Vaux;* car *Pont-de-Vêle* ne s'appelait point encore *Pont*, mais seulement *Bourg de Vêle:* il en faut dire autant de *Pont-d'Ain*, dont le pape va parler sans le qualifier de *pont*).

Suivent les églises désignées ci-après : *Ecclesia de Dombalino, de S. Joanne, de Avellano,* et *de* AVANT, DE S. BENIGNO, *de*

S. Albino (la plupart de ces dénominations latines s'entendent d'elles-mêmes); et *villa Bredoria :* (c'est à coup sûr *Briord;* mais la ressemblance de *Bredoria* avec *Prætoria* semblerait indiquer à *Briord* l'ancienne résidence ou du moins l'ancienne maison de campagne d'un Préteur romain). Poursuivons : *Ecclesia de S. Joanne de Verello*, et *de Oncino* (Oncieu), et *de Bochia* (Bouches), *de aquâ Bellâ*, *de Lepino*, *de Aino* (aujourd'hui *Pont d'Ain*), *de Romaneo* (Romeney ou Romans), *de Favergiis* (Faverges), *de Isernoro* (Isarnore) (1), *de Nanto*

(1) Le vrai nom est *Isarn'ore*, comme le reconnaît Guichenon. En effet cette ville doit son origine sous ce nom à un

(Nantua), *de Pulleio* (Pouilly), etc. etc.

CACHERAN.

§. 176. C'est-à-dire *Cacherang*. C'est une épithete mystérieuse qui désigne un homme d'une grande naissance et qui cache son rang, comme avaient coutume de le faire les anciens paladins. Cette épithete s'est convertie en nom propre pour une famille qui figure dans l'histoire

prince ostrogotique nommé *Isarn*, comme le héros divinisé ou ANS, *Isarn*, l'un de ses ancêtres.

La bulle d'Innocent II traduit *Isarn'-ore* par *Isernorum*, parceque les Italiens latinisants sont familiarisés, à l'égard de cette appellation, avec le changement d'*a* en *e* par l'ancienne ville d'*AEsernia* en Italie.

ancienne du Bugey. Je trouve au titre de 1452, souvent cité dans cet ouvrage, un Charles *Cacheran* seigneur d'Osasque, et un Georges *Cacheran* seigneur de Briquer'As.

CAJOT.

§. 177. C'est le nom primitif des seigneurs de *Burn'-Ans*.

CARION.

§. 178. Ce paraît être le nom primitif des seigneurs de *Pichot* et des seigneurs de *la Chassagne*, au moins depuis une certaine époque; car les plus anciens *la Chassagne* sont des *Destrées*. Au surplus ces familles appartiennent à la Bresse.

CER-DON.

§. 179. Ce nom de lieu indi-

que une hauteur consacrée à Cérès (*Cereris dunum*). Les *Coligny* en étaient les plus anciens seigneurs connus, comme il paraît par une charte de 1209.

CER-VEIRIEU.

§. 180. Dans ce nom de lieu, *veir* ou *veirieu* paraît revenir pour le sens au *vedere* ou *belvedere* des Italiens, ou à notre expression topique de *Belle-vue* : ainsi cela peut signifier *Belvedere* ou *Belle-vue de Cérès ;* ou bien le mot est quelque peu corrompu, et il faut retrancher l'*i* de *veir*, ce qui produirait *ver*, par où il faudrait entendre un lieu d'où est parti un *Ver-sacrum* sous les auspices de Cérès. Peut-être aussi le mot celtique du *ver-sacrum* était-il *veir,* d'où les différents dialectes

retranchaient à leur guise ou l'*e* ou l'*i* (1); ce qui établirait identité d'appellation entre *Veirieu* et *Virieu*, et rangerait le grand et le petit *Virieu* parmi les différents *Ver-sacrum*, ce qui jetterait un grand jour sur l'origine de *Viriat* et *Birieux* en Bresse, en considérant avec beaucoup de fondement la Bresse comme une émanation du Bugey.

Sur ces noms en *cer*, et qui sont des vestiges de l'ancien culte de Cérès au Bugey, je dois apporter en preuve ce même mot *Cer*, prononcé *cir* par le chan-

(1) Les Romains, au lieu de dire, comme les Grecs, *eïdolum*, une idole, disaient *idolum* en retranchant l'*e*; ils disaient aussi *irené*, au lieu de *eïrené*, etc. D'autre part les Italiens disent *veder*, au lieu de *videre*, voir.

gement d'*e* en *i*, auquel inclinaient les anciens Bugistes et les Romains même. Ce changement se rencontre évidemment dans la seigneurie de *Ciriez* (c'est-à-dire de *Cérès*), sise au bourg de *Cerdon* ou *Cereris dunum*, dont nous venons de parler. Le village de *Cer'veirieu* a été de toute ancienneté dans la maison de Luyrieux, à en croire Guichenon; cependant lui-même convient que leur possession primordiale ne remonte qu'à l'an 1300.

CHAB'OD.

§. 181. C'est le nom primitif des seigneurs de la *Dragoniere* et des seigneurs de *Jacob*, qui figurent dans l'histoire du Bugey vers le milieu du quatorzieme

siecle. Le chef-lieu de ce nom est dans la paroisse d'Amberieu, sur la riviere de Séran. Ce nom *Chab'od* a été primitivement un nom de lieu, lequel signifie *passage de* CHAB. Ce CHAB est quelque ancien héros celtique, source du nom de *Chablais*.

CHAL'ANT.

§. 182. Boniface de *Chal'ant*, seigneur de *Mont-Bretton* (1),

(1) Cette seigneurie de *Mont-Bretton* en Bugey, jointe à *Douvres* aussi en Bugey, et à la riviere *London* en Gex, donne lieu de penser que le delta celtique a été le berceau des colonies gauloises qui, dans les premiers temps, ont peuplé notre Bretagne armorique, et ensuite l'isle de la Grande-Bretagne. Que si l'on a recours aux Briges ou peuples *Brigantes* pour trouver les auteurs de

commença en 1410 la branche des seigneurs de *Varey*, seigneurie sise dans la plaine d'*Ambronay*, laquelle seigneurie appartenait originairement aux *Coligny;* témoin Guerric sire de Coligny, seigneur de Revermont et de *Varey* en 1150.

§. 183. *Chal'ant* est un nom celtique, mais un nom de lieu dont on a fait un nom propre; il se forme de deux racines, *chal*, colline, et *ant*, corne, dent, ou pointe; ainsi *Chal'ant*

ces diverses colonies, cela ne dispense nullement de remonter au Bugey pour le premier *Ver-sacrum* brigien, le premier *bourg* par où passe le Rhône au-dessous de sa source étant *Brigue*, sans compter *Breigny* en Gex, articulé durement *Preigny*, et *Breignier* en Bugey, à la pointe même du *delta*.

signifie *pointe de colline*. Parmi ces *Chal'ant* j'en trouve un du prénom de *Philibert*, et je soupçonne que c'est le nom primitif.

Ch'amb'ut.

§. 184. Je trouve un Claude de *Ch'amb'ut*, seigneur de *Pommiers*, qui figure au Bugey en 1458. *Ch* est ici une simple aspiration dure, un préfix insignifiant. Reste *Amb'ut*, qui signifie *les deux Ut*, c'est-à-dire *Saturne et Jupiter*. C'est donc un nom de lieu transporté à une famille, nom d'ailleurs très antique, et visiblement antérieur à l'établissement du christianisme. Voyez *Ut'Esieu* sous la lettre *U*. Guichard paraît être le nom celtique et primitif de la famille dite de

Chambut; témoin Guichard de Chamb'ut, présent à un hommage de 1293, cité par Guichenon page 695. Il y a aussi au Bugey un bourg nommé *Amb'-ut-rix*, qui est également un ancien vestige du culte de Saturne et de Jupiter. Voyez *Verneaux.*

CHARANSON'AY.

§. 185. Je trouve un Claude de *Charanson'ay* seigneur de *Charanson'ay* en 1452. C'est évidemment un nom de lieu marécageux devenu un nom propre, et qui signifie eau qui engendre le charanson ou l'insecte *gâte-bled.*

CHATELARD DE LUYRES.

§. 186. *Chatel'ard* signifie châ-

teau fort. *Luyr'Ès* est un ancien nom celtique qui signifie *Lux Esi* ou lumiere d'Esus ; ce qui annonce une prodigieuse antiquité. *Hugues d'Hieres* fut pourvu de cette seigneurie en 1342. Dans cette famille d'*Hieres* le nom primitif est *Hugues*. En 1460 la propriété passa à la famille de *Daniel ;* en 1483 elle passa à la famille *Granier*, dont le nom primitif est *Lyobard;* puis en dernier lieu à la famille *Dinet*, dite *de Chassipierre*. Cette maison forte de *Chatelard de Luyres* est située au Bugey sur un monticule dans la paroisse de Jusurieu.

L'histoire de France nous fait voir un gentilhomme nommé *Chatelard* que son amour im-

prudent pour une reine conduisit au supplice

Co-iselet.

§. 187. Ce nom indique un lieu consacré au culte d'*Isis* honorée sous la forme d'une vache; une *vache* en celtique se disant *co* ou *ko*. Pierre *Aleman*, seigneur de *Ko-Iselet*, qu'on prononce *Coiselet*, vivait en 1380. De lui sont descendus les seigneurs d'*Arbant* et de *Mornay*.

Coligny.

§. 188. Le berceau de cette maison appartient à la Bresse, et y est frontiere au comté de Bourgogne: elle appartient aussi au Bugey par certaines possessions. C'est une rêverie de faire de *Coligny* au bailliage d'Aval

une ancienne *colonie* romaine. Le nom primitif des *Coligny* me paraît être le nom propre celtique ou germanique *Bérauld;* témoin *Béraud* de Coligny vivant en 1318. Les *Béraud* étaient Saxons d'origine, et descendants, dit-on, de *Witikind :* aussi les regarde-t-on comme la souche de la maison de Savoie ; et sur ce pied-là la maison de Coligny et celle de Savoie auraient une même origine ; identité qu'il convient d'étendre aussi aux dauphins viennois, aux comtes de Bourgogne, aux *sires de Thoyre et de Villars,* et aux *comtes de Mâcon*, d'autant que la forme de leur sceau était toute semblable à celle des anciens comtes de Savoie, comme le

reconnaît Guichenon t. 2, p. 387. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Amé premier du nom, comte de Maurienne, maria ses deux filles vers l'an 1090, l'une à *Ulrich* de Baugé premier du nom, l'autre à Manassès seigneur de Coligny. Un autre prénom fréquent parmi les *Coligny*, c'est *Guy :* je trouve aussi un *Gu'erric* (1) sire de *Coligny* en 1150. Tels sont les noms celtiques et primordiaux de cette

(1) *Gu'Erric*, c'est *Guy-Erric*, synonyme ancien de *Guy Henri*, comme *Gui-bert* ou *Gy-bert* (*Wibertus*) désigne et signifie un *descendant chéri de Guy* ou *Gy ;* le mot celtique *bert*, qui veut dire *doux*, signifiant, dans la composition des noms propres, l'*enfant chéri* de son pere, et quelquefois de sa mere, de son aïeul, ou même de son

famille ; car *Coligny* n'est qu'un surnom féodal ou nom de domaine, et conséquemment moderne à l'égard de l'antiquité celtique et primordiale des noms primitifs.

COMP'EYS.

§. 189. Je trouve, rélativement aux troubles du Bugey, un Jean de *Comp'eys* seigneur de *Thor'enc* en 1452. Ces deux noms respirent l'idolâtrie, et sont

oncle, ou autre parent dans un cas d'adoption. Or il est déja question dans les anciennes annales ou traditions d'un *Gy-bert* ou *Gui-bert* (*Wibertus*) neveu d'*Alaric*, roi des Goths, et gouverneur du Bugey vers l'an 412. Les Coligny descendraient-ils de ces *Guy*, *Guy-Erric*, *Gybert*, *Guy-bert*, etc.? Voyez *Pierre Chatel*. En armorique ou bas-breton *ber* signifie *parvus*, *parvulus*, ce qui en fait le synonyme d'*enfant*.

conséquemment d'une haute antiquité celtique. Le premier, composé du mot *combe*, prononcé durement *comp'*, qui signifie *vallée*, et de *Eys*, qui signifie *Esus*, veut dire *combe* ou vallée d'*Esus*. Le second nom *Thor'enc* signifie *Jovis incus*, c'est-à-dire *enclume* ou *forge de Jupiter;* car *Thor* est le nom celtique de Jupiter Tonitruant, et encore de *Jupiter-Taureau* ou ravisseur d'Europe : c'est probablement le nom d'un ancien arsenal, ou tout au moins d'une ancienne forge ou manufacture d'armes sous le vocable de *Jupiter*.

COR-DON (*quasi* CORI-DUNUM.)

§. 190. C'est-à-dire *le château*

de Corus, qui est le nom d'un des vents, lequel souffle du nord-ouest.

Le château est démoli; il n'en reste plus qu'une vieille tour démantelée sur le chemin de *Peyrieu aux Marches*. L'un des plus anciens mandements du Bugey est celui de *Cor-don*. Il a donné très anciennement son nom à la famille de *Cordon* en Bugey, dont le nom primitif paraît être *Aynard*. Voyez ce mot.

CORV'EIS.

Voyez Mont-Arfier.

CREYSSIEU.

§. 191. Ce nom de lieu est devenu un nom propre commun successivement à différentes fa-

milles. Le plus ancien seigneur ou propriétaire connu de *Creyssieu* est *Sortel de Mont-Bréon* en 1343. Il est évident que le nom celtique et primitif de ces *Mont-Bréon* est *Sortel*, qui signifie *fortuné* ou *enfant de la fortune*. Au reste nous connaissons en France des *Bréon* et des *Mont-Bréon*.

COSTE *et* COST'AS.

§. 192. *Coste* est un nom celtique qui signifie brûlé, en latin *costus*, et qui a produit les composés *Cost'el*, *Cost'ard* et *Cost'As*. A l'égard de *Cost'As*, ce nom signifie COSTE *la divinité;* ce qui indique que le premier *Cost'as* était un héros celte mis au rang des demi-dieux. Le prénom de

Coste figure dans la famille des Châtillon; témoin Jean-Louis *Coste*, comte de Châtillon et de Pont de Vesle, et seigneur de Loyettes en 1576. *Cost'As* aujourd'hui même est le nom d'une famille du Valromey; *Coste* un nom de famille Basque. Ste. Catherine, selon la légende, était fille d'un roi d'Égypte nommé *Costus*.

CULLEN *ou* CULLE.

§. 193. Paradin écrit que, lorsque *Bérald* ou *Béraud de Saxe* vint en Bugey, vers l'an 1000, sa premiere conquête fut le fort de *Culle*, occupé par des voleurs, et qu'il en fit présent à un seigneur de Seyssel. Ce nom *Kullen* ou *Kulle* est un vestige de l'ido-

lâtrie des Bugistes pour *Mercure*, surnommé *Kullenios* ou *Cyllenius*, c'est-à-dire *Cyllénien* ou né sur le mont *Cyllene* ou *Kullene*.

Le vieux château de Kulle, celui dont parle Paradin, est entièrement ruiné ; on en voit les restes sur le grand chemin de Belley à Seyssel.

Il était probablement antérieur, non seulement à l'ere chrétienne, mais encore à Jules-César. *Kulle*, dans les langues du nord, signifie *glacé*. Le territoire de *Kulle* s'appelait d'un autre nom *Gand'Elm'od*, comme nous l'apprend la légende de Saint-Amand, *Terra* GAND'ELMODIS, *quam dicunt etiam* CULTES (lisez *Culles*). Cette dénomination mystique, *Gand'Elm'od*, si-

gnifie *passage de Mercure ganté*, ce qui exprime un lieu très froid; auquel sens revient aussi la dénomination de *Kull*.

DORCHES.

§. 194. Le plus ancien seigneur connu de *Dorches* remonte à l'an 1150; c'était un puîné de la maison *du Balmey* en Bugey, maison très ancienne, dont fut *Ponce du Balmey*, évêque de Belley en 1120, et qui fut nommé *Ponce II*, à cause de son troisieme prédécesseur, qui se nommait *Ponce premier*, autrement *Pontius* ou *Pontio*, comme il se voit par d'anciens titres; circonstance qui me fait juger que le nom primitif de la famille dite *du Balmey* en Bugey était

Ponce, et qu'ainsi c'était une branche de la famille romaine *Pontia*, dont était *Ponce-Pilate*. *Dorches* a appartenu successivement aux *du Balmey*, puis aux *Châtillon*, puis, par voie de vente, aux *Vignod* en 1532. *Galois* de *Vign'od* était seigneur de *Dorches* en 1584 : ce prénom *Gallois* me paraît être le nom primitif des *Vign'od*.

DORT'ANS.

§. 195. Cette terre est une clef du Bugey, sur la frontiere du comté de Bourgogne, à trois lieues de Saint-Claude. *Dort'ans* est un nom de lieu ostrogotique qui indique la sépulture d'un *Ans* ou *héros divinisé*. Le nom primitif de la famille de ce nom, qui possede en Bugey la

seigneurie de Dortans depuis plus de cinq cents ans, paraît être *Renaud;* témoin *Renaud de Dortans*, qui fit construire la tour actuelle du château, en dépit d'Humbert, sire de Thoyre et de Villars, cinquieme du nom, en 1339.

DOUVRES.

§. 196. Il est à remarquer que l'on trouve au pays de *Gex* une riviere de *London*, comme l'on trouve au Bugey, à demi-lieue d'Ambronay, la seigneurie de *Douvres*, avec un château possédé par la famille de ce nom dès avant l'an 1200, ainsi qu'une ancienne seigneurie de Mont-Bretton (1), ce qui indique que c'est

(1) Voyez la note sur *Chal'ant*, seigneur de Mont-Bretton, §. 182.

un très ancien *Ver-sacrum*, sorti du Bugey et de Gex, qui a été imposer en Angleterre le nom de *London* à la ville de *Londres*, et le nom de *Douvres* à celle des villes britanniques qui regarde *Calais*. Il y avait en 1200 une famille de *Douvres*, laquelle possédait le château de ce nom. En 1280, *Pétronille*, fille de *Girard* de *Douvres*, et derniere de cette famille, porta cette seigneurie en dot à Guillaume d'*Oncieux*. Comme *Girard* est un nom celtique, et même un nom *urien* ou *cureie*, qui se dérive *a giro circum ardente focum*, il y a tout lieu de penser que le prénom *Gir'ard* est ici le vrai nom primitif de l'ancienne famille bugiste, dite *de Douvres*. Au sujet

de *Girard* voyez l'article de ce nom, et l'article *Varax*.

ERYA.

§. 197. La premiere fois qu'il est question de la seigneurie d'Erya, paroisse de Sontonax, c'est en 1300. *Guillaume* de Bussi, aussi seigneur de *Brion*, en fut le premier titulaire. Il est précieux de rencontrer ce prénom de *Guillaume* (WILL'ELMUS) à une époque un peu ancienne; parcequ'alors, comme je l'ai observé plus haut, ce prénom indique un descendant du Mercure celtique.

ES-CHALON.

§. 198. C'est un nom de lieu qui signifie colline d'*Es* ou *Esus*;

ce nom est conséquemment prodigieusement ancien : la famille propriétaire du village, et qui y a construit un château ou maison forte, portait déja le nom du village avant la construction du château, en sorte que ce nom de famille se perd dans l'histoire primitive des Gaules. Une *Ferry* d'Eschalon porta cette maison en dot à Jean de Coucy, seigneur de *Gen'Issia* en Bugey : d'après quoi, comme ce prénom *Ferry* est celtique, je pencherais à croire que *Ferry* est le nom primitif de la famille dite d'Eschalon.

ÉCHELLES. (*des*)

§. 199. Il y a eu en Bugey deux familles dites *des Échelles;*

l'une, sur la paroisse de Jusurieu, faillit en *Aymonette des Échelles*, laquelle porta le fief de ce nom en dot dans la maison de *Moyria* en 1330 : l'autre maison *des Échelles* est dans la famille des *Bellis* (sur la paroisse d'Amber'ieu), par acquisition qu'ils en ont faite des Gramont-de-Mont-Griffon. Je regarde la seconde comme une ampliation de la premiere, et pense que l'une et l'autre remontent à une même famille dont le nom primitif était le nom propre celtique *Aymon;* témoin l'*Aymonette* de l'an 1330 : sur quoi voyez *Aymon*.

ENNEMONT.

§. 200. Voyez *Inimont*.

ENS.

§. 201. Les désinences en *ens*, *ins*, *eins* ou *Ains*, sont presque introuvables au Bugey, qui n'offre guere que *Musin'Ens* et *Bouvens;* et en Gex, qui n'offre en tout que *Moëns* : elles sont au contraire très communes en Bresse, où l'on rencontre entre l'Ain et la Saône *Agner'eins*, *Arn'ens*, *Amaz'eins*, *Ber'eins*, *Bann'eins*, *Cess'eins*, *Chal'ains*, d'*Oud'ens*, *Feill'ens*, *Far'ins*, *Guer'ins*, *Vall'eins*, *Vand'ins*. Je ne fais point entrer ici pour exemple la riviere d'*Ains*, parcequ'étant commune à la Bresse et au Bugey, cette citation serait nulle. Ce mot *Ens* dont l'orthographe a été, comme l'on voit, torturée de

diverses manieres, revient au mot *Ensis* des Latins, et est synonyme de l'épée *personnifiée*, c'est-à-dire de Mars : je veux dire qu'*Ens* n'est autre chose qu'*Es* (synonyme d'*Esus*), interpolé de la nasale *n;* car par ce moyen *Es* fait *Ens*. Ainsi tous ces noms en *Ens* représentent des vestiges du culte du dieu *Es*, *Ens*, ou Mars celtique; *Chal'ains* signifie la colline de Mars, *Far'ins* le fanal de Mars, *Vall'Eins* le retranchement de Mars, *A-mar'Eins* la main de Mars, *Bann'Eins* la banne ou tente de Mars, *Oud'-Ens* la forêt de Mars, etc. etc.

ES-CRI-VIEUX.

§. 202. C'est un nom de lieu devenu un nom propre, mais si

anciennement que Guichenon doute si la famille de ce nom a pris ou donné le nom à l'ancien château d'*Escri-vieux*, aujourd'hui démoli, situé au Bugey à peu de distance du Rhône, en la paroisse de *Massignieu*. *Escri* signifie le *cri d'Esus*, ce qui paraît avoir rapport à l'*Appel* de quelque ancien *ver-sacrum* au nom d'*Esus*, *Appel* fait en ce lieu-là, qui fut qualifié de *vieux*, par rapport à un autre cri d'*Esus* ou *Appel sacré* plus récent, mais qui n'aura point laissé de vestige. Les plus anciens prénoms celtiques que je trouve dans l'ancienne famille d'*Escrivieux* sont *Guillaume* et *Guy*. Les d'*Escrivieux* étaient parents des *Mareste*, nom fort antérieur à l'ere

chrétienne, et que les historiens latins traduisent par (1) *Aneroestus*. Nous lisons, dis-je, chez Guichenon, que *Guy* d'*Escrivieux* fut pere de *Guillaume*, lequel n'ayant enfants laissa tous ses biens à Claude de *Mareste*, seigneur de Loissey et de Culé, bailli de Bugey, son parent, qui fut conseigneur d'*Escrivieux*, etc.

Je dois observer que la famille de *Gor'As* ainsi que celle de *Château-Bochard* étaient des

(1) Les Latins, rencontrant à traduire le nom propre celtique *Mar'este*, interpréterent *mar* dans le sens de leur *mas*, *maris*, qui signifie *mâle*, ce qu'ils traduisirent à la grecque par *aner* qui a le même sens; et à l'égard d'*Este*, ils le traduisirent brutement par *estus*, ce qui fit *aneroestus*.

branches de celle d'*Escrivieux*. Voyez *Gor'as*.

ES-MOND-AUX, *pour* ESMOND-HAUSS.

§. 203. Ce nom de lieu celtique signifie *maison d'un descendant d'Esus :* elle est située dans la paroisse de *Dort-Ans*. *Es-mond* est un nom primordial de race, et qui touche aux temps fabuleux, puisqu'il remonte à *Esus* qui est le Mars celtique. La famille *Es'-mond* a donné le nom à la terre d'*Es'mond'hauss*, qui depuis a passé (sans doute par l'extinction de cette race) dans la maison de Savoie; en sorte qu'Amé IV la vendit à Guillaume de *Bouvard*, dont une héritiere la porta en dot dans la maison de *Dortans*.

Au reste, s'il n'y a plus d'*Es'-monds* ni de vrais *Es'mond'aux*, on connaît en France une famille d'*Es* ou d'*Ez* dont le nom présente la même origine, si ce n'est que la désinence *mond*, qui n'est que parasite, et qui ne sert qu'à articuler la filiation, ne s'y présente point.

EVIEU.

§. 204. Ce nom celtique de lieu, dont la racine est *eu*, qui exprime le bonheur, indique une heureuse position, et peut être un ancien temple à la Fortune. La famille de *Duyn*, dont le nom primitif était *Bertrand*, a donné les premiers seigneurs d'*Evieu*. Une héritiere de cette famille porta la terre en dot à *Ro-*

dolphe de Cordon vers l'an 1372. Le château est situé en lieu fertile, sur le bord du Rhône, à une lieue de *Groslée*.

Evieu peut aussi signifier *vif*, *animé*, très *vivant*, etc.

Voyez ce que je dis de *Gen'eve* au mot *Gen'ost*, et ce que j'en ai dit au chap. II.

FLACCIEU.

§. 205. Outre la seigneurie de *Flaccieu*, il y avait autrefois une famille de ce nom qui avait donné le nom à la terre. On conçoit que ceux de cette famille descendaient originairement d'un colon romain nommé *Flaccus*, lequel nom transporté dans les Gaules, et usurpé au génitif comme l'usage s'en était introduit, a

produit *Flacci*, ce qui, articulé à la maniere bugiste, aura fait *Flaccieu*. On connaît des *Flaccus* tant dans la famille *Horatia* que dans la famille *Valeria;* témoin les célebres poëtes latins *Horatius-Flaccus* et *Valerius-Flaccus*. Un *Flacci* donc ou *Flaccieu* vendit la terre de son nom, en 1350, à Henri de *Mont-Falcon*. Depuis elle a passé dans la maison de *Clermont* par un Claude de Clermont, baron de Saint-Jean, seigneur des *Terreaux* et de *Mécora*, qui l'obtint sur le seigneur de Mailla par arrêt du parlement d'Aix.

FERLAY.

§. 206. Un *Guy de Ferlay*, seigneur de *Satonay*, figure dans un

titre de 1452 relatif aux troubles du Bugey. *Guy* doit être le nom primitif; et si le titre en question était de deux siecles plus ancien, je ne balancerais pas à regarder ces *Ferlay* comme une branche des *Coligny*. A l'égard de *Satonay*, c'est un mot corrompu de *Satorn'ay*, qui signifie *fontaine de Saturne*.

FET'ANS.

§. 207. J'en ai déja parlé au mot *Ar-busen'ier*. Dans ce mot mixte *Fet'Ans*, *ans* exprime l'apothéose, et *Fet* est le nom du héros celte divinisé; or ce nom en celtique est synonyme de *Le Gras*. Ce même mot *Fet* italianisé a produit Féti, nom d'un peintre célebre, dont je

possede sans contredit le chef-d'œuvre le plus précieux; je veux dire sa fameuse MÉDITATION personnifiée, sujet dans lequel il s'est plus d'une fois surpassé lui-même, en y changeant quelques accessoires et en perfectionnant toujours de plus en plus la beauté incomparable de la tête. Tous les amateurs conviennent que la MÉDITATION du FÉTI de mon cabinet surpasse en graces et en tout genre de perfections toutes ses sœurs, même celle que les conquêtes de Buonaparte ont procurée à la nation, et qui vient d'être exposée au Louvre.

Pour en revenir aux *Fét' Ans*, le nom primitif de cette famille pourrait bien être *Ayn'ard;* témoin *Ayn'ard* de *Fet'ans*, de qui

les héritiers ont vendu Mont-Ferrand à ceux qui portent aujourd'hui ce nom.

GALÉAS.

§. 208. *Galéas de Sallenove* figure dans le titre qu'on vient de citer. *Galéas* doit être considéré comme le nom celtique et primitif. Le nom propre *Galéas* ainsi que le nom propre *Gall'as* expriment un héros celte divinisé.

GASPARD.

§. 209. *Gaspard, seigneur de Varax*, figure aussi dans le titre en question.

Quoique le prénom *Gaspard* ait une physionomie celtique, je pense toutefois qu'ici *Varax* est le nom primitif; témoin Au-

toine de *Varax* seigneur de Romans, et figurant au même titre de 1452.

D'ailleurs *Gaspard* n'est presque évidemment qu'un nom de baptême emprunté des trois mages, appelés comme l'on sait *Melchior*, *Balthazar*, et *Gaspard :* cet argument doit s'appliquer à *Gaspard* de *Coucy*, seigneur de *Génissia*, vivant en 1580, et à *Gaspard* de *Montmayeur* vivant en 1414.

GEN'ISSIA.

§. 210. Ce nom, comme on l'a déja observé, signifie reste d'*Isis*, c'est-à-dire *ruines d'un ancien temple d'Isis :* ainsi c'est un nom topique qui sera devenu un nom de famille. Une héritiere

de ce nom passa la terre en dot à Pierre de Coucy en 1334. Le nom de famille *Gen'issia* ayant rapport au culte d'*Isis* est sans contredit fort ancien : cependant, comme c'est un nom de lieu, il doit y avoir un nom propre antérieur et primitif; mais l'histoire n'en a point laissé de trace. On connaît en France une famille *Gen'issieu*.

GEN'OST.

§. 211. Au titre de 1452, cité plus haut, figure Antoine de *Gen'ost*, seigneur de la *Féole*, nom qui signifie la *petite fée*. Il devait y avoir là quelque tour prétendue enchantée. *Gen'ost* est le nom celtique et primitif de cette famille : il signifie *reste d'armée*, étant composé des deux

racines celtiques *gen*, un reste, et *ost*, armée : il est formé sur le modele des noms *Gen'Ebrard*, *Gen'is*, *Gen'issia*, *Gen'eve*, dont le premier signifie le *reste* d'*Ébrard*, les deux suivants *reste* d'*Isis*, et le dernier *reste des vivants*.

Gen'ost est donc évidemment un nom fort ancien, et qui paraît remonter à l'époque de quelque grande défaite de ceux du Bugey. *Gen'ost* peut aussi signifier *un reste de camp* ou de *castramétation*, attendu que le mot celtique *ost* signifie tantôt une *armée* et tantôt un *camp*, comme on le peut voir chez nos vieux romanciers : sur ce pied-là *Gen'ost* pourrait donc être un nom transporté d'un lieu

à son propriétaire ; auquel cas le nom primitif de cette famille serait à chercher, si nous ne trouvions un Perceval de *Gen'ost* prieur de Saint-Sorlin en 1350.

GERBAIS.

§. 212. Je trouve dans le titre de 1452, cité ci-dessus, un *Sequiran-de-Gerbais*, seigneur de *Billia :* exemple qui prouve que le nom celtique *Sequiran* est le nom primitif, et qu'il est antérieur dans la famille des *Gerbais* à *Gerbais* même. Du reste *Gerbais*, après avoir été long-temps un nom secondaire, aura fait souche et sera devenu primordial à l'égard d'autres surnoms subséquents, comme il est aisé de le prouver.

Par exemple je trouve un Pierre de *Gerbais* seigneur de *Château-neuf* en *Valromey* en 1375; par où l'on voit clairement que le nom *Gerbais* est primitif à l'égard de *Château-neuf*.

§. 213. Pareillement je trouve en 1452 un *Louis de Gerbais*, seigneur de *Saon'ás;* par où l'on voit que *Gerbais* à l'égard de Saon'as est un nom primordial.

§. 214. Cependant *Saôn'as* doit être d'une assez haute ancienneté, si l'on considere que c'est un héros de ce nom qui doit avoir donné son nom à la *Saône*, appelée précédemment *Ar-Ar*, et primitivement *Brigule*. Cette imposition du nom de *Saône* donné à l'*Arar* par un demi-dieu, ou *as* nommé

Saon, doit être postérieure de deux ou trois siecles à l'ere chrétienne, puisqu'antérieurement, et long-temps après cette ere, *Arar* a été le nom en vogue, et qu'Ammien Marcellin, sous l'empereur Julien, est le premier auteur qui fasse mention de la *Saône* sous ce nouveau et dernier nom. Du reste il n'est point à ma connaisance qu'il existe aujourd'hui aucune terre du nom de *Saôn'as*.

GEX.

§. 215. Autrefois *Gex* fut un marquisat; témoin *Philiberte de Savoie* qui s'intitulait marquise de *Gex*, et qui mourut en 1513: il y avait alors aussi beaucoup de nobles au pays de *Gex*. Ils dis-

parurent presque tous avec leurs titres et armoiries devant les Bernois durant leur guerre de 1536 et années suivantes, époque à laquelle les Bernois exercerent principalement la guerre contre les nobles, et firent apposer leur *ours sauvage* sur tout fief ou autre maison seigneuriale.

GING'IN.

§. 216. Au même titre de 1452, cité plus haut, il est fait mention de *Jean* de GING'IN, seigneur de *Divoine*. Il est évident que *Ging'in* est le nom celtique primitif. *Ging'in* signifie *fils de boiteux*, car *ging* signifie *celui qui boite;* d'où le nom propre *Gingue-né*, qui signifie *né boiteux*. Ce sont sans doute d'anciens

noms vulcaniens ou ayant rapport au Vulcain celtique; car on sait que c'était là l'épithete propre de Vulcain. Le vieux *mot ging* subsiste encore dans notre langue pour exprimer la titubation claudicante; témoin le dicton, *Aller tout de* GINGOI. Ces noms *vulcaniens*, comme les noms *isiaques*, et les noms *herculiens*, se donnaient volontiers au moment de la naissance, lorsque, dans un accouchement laborieux, la mere vouait son enfant à *Vulcain*, à *Isis* ou à *Hercule*. Ainsi par *Gingue-né*, par exemple, il n'est point nécessaire d'entendre *un enfant né boiteux*, mais bien plus probablement un enfant né sous l'invocation du dieu *né boiteux*,

c'est-à-dire de *Vulcain*. Par la même raison ce même nom de famille peut désigner un descendant de Vulcain, comme chez les Grecs le nom propre *Ephaistion*, d'autant qu'en grec Vulcain se nommait *Ephaïst'-As*. L'histoire du Bugey nous présente des *Gin'od*, dont le nom est un vestige du *passage de Vulcain*, c'est-à-dire du premier feu ou incendie primitif des forêts. *Gin* est un nom primordial à l'égard de *Gin'od* et de *Gingin*. On connaît aussi des *Gin'est*, dont le nom est synonyme de *Vulcanus-Estia*, ou *Vulcain* et *Vesta* considérés comme une seule divinité mixte; et des *Gin'hous* ou *Gin'oux*, dont le nom signifie *forge* ou *maison de Vulcain*.

GIR'ARD.

§. 217. *Girard* paraît être le nom primitif des seigneurs de *Gramont;* témoin *Girard* de *Gramont*, seigneur de *Gramont*, vivant en 1310. Or *Gir'ard* signifie *tournant autour du feu ;* c'est un nom mystique synonyme de *curete*, et relatif au culte et entretien du feu primitif: ainsi ce nom se perd dans le chaos des temps. *Gir'ard* pourrait être aussi le nom primitif des *Rossillon.* Voyez ce mot à l'ouverture de la premiere section du chapitre XVI. *Gir'ard* paraît être aussi le nom primitif des seigneurs de *Matafelon ;* témoin *Gir'ard* de *Mat-à-felon* vivant en 1336. A l'égard de *Mat-à-felon*, c'est un nom topi-

que qui signifie *lieu de la défaite*, ou *mort d'un rebelle;* car *mat* exprime l'action de battre ou mettre à mort, et *félon* (d'où félonie, et qui vient de *felis*, un chat), veut dire un rebelle, un traître, et s'emploie sur-tout pour la haute trahison. Je trouve aussi un *Gir'ard* seigneur de *Mont-Chenu*, figurant dans le titre déjà cité de 1452, qui est une charte de Charles VII relative à une réconciliation à faire entre le souverain de Savoie et la majeure partie de la noblesse du Bugey, laquelle était en état de proscription pour s'être soulevée contre ce prince, en 1451, à l'occasion de la faveur trop marquée qu'accordait Anne de Chypre, duchesse de Savoie, à Jean de *Compeys*, seigneur de *Tho-*

renc. Sur quoi voyez Guichenon p. 450.

GONARD.

§. 218. Ce nom celtique *Gonard* est le nom originel des seigneurs de *Biolet ;* il signifie *auxiliator* ou *portant aide* : de là le nom propre *Fragonard*, qui signifie *frere de fort secours.* La racine celtique de ces noms existe encore en langue belgique, où *gonnen* signifie *aider*, *favoriser*, *secourir.* Les Grecs disaient aussi ONAÔ, ONUMI, *prosum*, *juvo*, ONÊSIS *utilitas :* aussi l'un de ces noms celtiques de Mercure, considéré comme dieu tutélaire et secourable, était *Gon* ou *Goen ;* et c'est pourquoi en belgique le mercredi ou jour de Mercure s'appele encore *Goens'dac.*

GORAS.

§. 219. On se souvient qu'à propos d'*Es-cri-vieux* nous avons renvoyé à *Goras*. En effet nous voyons chez Guichenon que la famille d'*Es-cri-vieux* et celle de *Mareste* étaient parentes, et que Claude de *Mareste*, conseigneur d'*Es-cri-vieux*, vendit sa portion à Pierre de *Goras*, son premier collatéral en Savoie ; transaction qui se fit, à ce qu'il paraît, passé 1500. Depuis ce temps les *Goras* sont restés environ un siecle établis au Bugey, d'où sans doute ils étaient originaires, jusqu'à ce que, devenus par alliance seigneurs de *Cobert'od* en Bresse, ils vendirent leur portion de seigneurie sur *Es-cri-*

vieux à la branche de *Château-Bochard*, propriétaire de l'autre portion, ce qui arriva en 1641. D'après ces données, et vu l'antiquité évidente du nom propre *Gor'As*, qui respire le plus pur celtisme et l'ancienne mythologie des Celtes, je me crois fondé à regarder ce même nom propre *Gor'As* comme le nom originel et primordial de toute cette antique famille.

Or *Gor'-As* est composé des deux mots celtiques *Gor*, un pourceau, et *As*, dieu. Le dieu du pourceau ou sanglier c'est Hercule, depuis celui de ses douze travaux qui illustra la forêt Érimanthide. Nous voyons chez Lucien, dans son chapitre d'*Og-mi*, qu'Hercule était nom-

mé *Og* en gaulois; ce qui nous rappelle que *Hog* (1) en anglais signifie un *pourceau*, qui se dit *goret* aujourd'hui même en plusieurs cantons de France. *Gor'as* en celtique est donc le même nom qu'en latin *verres*, dont nous avons fait notre mot *verrat*, que nous donnons au porc entier. Ces noms n'avaient autrefois rien d'abject; c'étaient au contraire autant de dénominations honorifiques, et même religieuses, d'autant qu'elles tenaient au culte d'Hercule, vain-

(1) De là les noms propres *Ogier* et *Hog'ier*, qui ne présentent guere aujourd'hui que le sens de *porcher*, mais qui, ramenés aux notions et aux rites antiques, signifient *Ogo-sacer*, c'est-à-dire *consacré à Hercule*.

queur du sanglier d'Érimanthe pour les Grecs, et du sanglier des Ardennes, ou du Jura, ou du Bugey, ou des Vosges, ou des Alpes, ou des Pyrénées, pour les nations celtiques, de qui les Grecs avaient emprunté leur Hercule, et les Latins leur Alcide. Gor'as retourné (comme il arrive souvent aux noms mystiques) produit Sa-Gor, qui présente le même sens que *Gor'as*, c'est-à-dire *le dieu Gor*, d'autant que, dans la composition des noms, *sa* est synonyme d'*As*, dont il est l'anagramme, et qui signifie *dieu*. De *Sa-gor* s'est formé le nom propre *Sa-gori*. Ce même mot *gor* renversé produit *rog* et *org*, d'où viennent nos expressions *rogue*, *arrogance* et

orgueil; de là viennent aussi les noms propres *Roger*, *Rogier*, *Rogieri*, Orgemond (en latin *Orgetorix*), et *Coll'orgues*, qui se prononce ainsi en Languedoc, mais qui fait *Collo-ergue* en Bugey. Ce dernier nom figure dans la charte de Charles VII rélative aux troubles du Bugey. *Coll'org* offre le même sens qu'offrirait *Colgor*, c'est-à-dire *colline d'Hercule*. A l'instar des Gaulois les Romains avaient des familles qui tiraient honorifiquement leur nom du *porc* (1) ou animal con-

(1) Notre mot *p'orc*, d'où les Latins avaient fait *porcus* et *porca*, se disait probablement *piorc* en vieux celtique; car on voit que, dans ce mot, *orc* est *org* articulé durement par le changement si commun de *g* en *c;* et *org* n'est autre que

sacré à Hercule, tels que les *Porcius* et les *Verrès*, sans compter les *Marcus*, les *Marcellus* et les *Marcellinus;* car tout cela vient du celtique *marc*, qui tantôt signifie un cheval et tantôt un porc sauvage; d'où nous est resté *marc'assin :* observation que je reproduirai à l'article *Tacon-Bacon* sous la lettre *T*. Au surplus ce qui fait voir que chez les Latins *marc* signifiait un *porc*, c'est que, dans la famille *Porcia*, le prénom ordinaire était *Marcus*. Nous avons en France une famille *Porquet*, une dite des *Por-*

l'anagramme inverse de *gor*, qui signifie pourceau. Ainsi nous devons interpréter *p'iorc* ou *p'orc* dans le sens de *pius Orgo* ou *Goro*, c'est-à-dire consacré à *Gor*, ou, ce qui revient au même, à Hercule.

celets; et plus d'une famille *Pigal*, dont la racine du nom est *pig*, un porc, en belgique et en anglais.

Les Grecs ont aussi connu le rapport de *Gor* à Hercule, puisqu'ils appelaient un carquois *gorytos*, en l'honneur d'Hercule, héros fameux par ses fleches. *Gor'As* est un nom tout celte, et qui respire une haute antiquité mythologique.

GREZ près *Seyssel* en Bugey.

§. 220. Les plus anciens seigneurs connus de *Grez* sont ceux de *Chatillon* de *Michaille;* ensuite ceux de *la Balme en Valromey*, vers 1380 : ensuite cette terre passa à ceux de *Miolans*, *comtes de Montmayeur;* ensuite,

en 1618, à François de *Croison*, baron de *Sil'ans*. *Grez* ou *Grecs* signifie *Græcorum*, et indique un établissement grec, c'est-à-dire un établissement de ces Rhodiens qui donnerent leur nom au Rhône.

GROSLÉE.

§. 221. Ce fut long-temps une des plus illustres familles du Bugey : elle portait le surnom de *Groley*, et possédait la terre de ce nom sur le bord du Rhône, au sud-est de Belley, dès l'an 1200. Le nom primitif paraît être *Pompée*, et appartenir à la famille *Pompeïa*, le prénom de *Pompée* figurant volontiers chez ceux de cette famille ; ce qui justifierait ou du

moins expliquerait les prétentions des *Groslée* au *non plus ultrà* de l'illustration de race, et le proverbe du pays, *Ne dirait-on pas que tu crois être plus que Groslée ?* Je doute qu'il reste personne de ce nom, ayant ouï dire que le dernier d'eux tous a été porté sur l'échafaud au commencement des troubles de la révolution. Au reste, quelque anciens que puissent se prétendre les *Groslée*, même par la famille *Pompeïa*, il est constant que la postérité de *Brennus*, tels que les *Brandis*, les *Brancion*, les *Brancas*, etc. etc., remontent encore plus haut que *Pompée*, ainsi que celle d'*Aneroestus* qui n'est autre que *Mareste*. Aussi *Brennus* a-t-il laissé dans

le Bugey son nom à *Brens*, *Brenas* et *Bren'od;* comme *Mareste* a laissé le sien à l'étang de ce même nom, mentionné par Guichenon t. II, p. 614. En général les plus anciennes familles d'un pays sont celles qui y ont imposé leur nom à une riviere, à une isle, à un golfe, à un lac, à une vallée, à une montagne, etc. La vraie charte de l'ancienneté est écrite en caracteres ineffaçables sur le globe terrestre.

GUICHARD.

§. 222. Claude *Guichard* était seigneur d'*Arandas*, d'*Argit* et de *Theney;* ce docte personnage écrivait en 1581 : il est évident que *Guichard* était son nom pri-

mitif et originel. Le nom celtique *Guichard* indique le maître d'un château à guichets. Ces *Guichard* sont originaires de S.-Rambert en Bugey. Je trouve un *Guichard* de Lévigny parmi les signatures d'une charte de l'an 1149; un *Guichard*, seigneur d'*Urfé*, figure dans le titre de 1452, dont j'ai souvent parlé. Voyez *Urfé*. Un Guichard, seigneur de Beaujeu, figure en 1115.

GUILLAUME.

§. 223. Ce nom s'articulait jadis *Will'Elm*, et quelquefois *Will'-Erm*, comme on le peut voir dans *Guillermin* (*Will'Erminus*) qui va suivre. Les Anglais, au lieu de Guillaume, disent

Willam : ce nom originel de nombre d'anciennes familles bugistes telles que les *Beaumont*, les *Chacipol*, etc., signifie descendant d'*Elm* ou *Erm*, c'est-à-dire de Mercure.

GUILL'ERM'IN (*Will'Erm'inus*).

§. 224. C'est un diminutif de *Will'Elmus* ou *Will'Ermus;* témoin *Guillermin de Beaumont*, seigneur des Marches, fils de *Guillaume* (Willermus), et vivant en 1482. On voit par cet exemple que ce nom *Guill'Erm'in* signifie *fils de fils d'Erm* ou *Hermès*, c'est-à-dire de *Mercure.* Ce sont des noms absolument ethniques, et conséquemment antérieurs au christianisme; ils indiquent des familles d'une pro-

digieuse antiquité. Nous connaissons une famille de *Mercurini* du surnom de *Valbonne*. Or *Mer-curios* ne signifie autre chose que *le seigneur Erm;* car MER n'est ici que l'anagramme renversée d'ERM, qu'on sait être le nom du Mercure celtique.

GY.

§. 225. Ce mot *Gy* signifie *terre*, c'est-à-dire, ici *la Terre personnifiée* ou la *déesse de la terre;* en sorte que cette expression gauloise, maison de *Gy*, répond à l'*Ædes Telluris* des Romains. La propriété et le nom ou surnom de *Gy* ont passé successivement aux *Chevron*, aux *Lucinge*, et aux *Rovorée*. Le plus ancien seigneur connu de cette

terre de *Gy* a été Guillaume de Bolomier, grand chancelier de Savoie. La maison de *Gy* est située sur le penchant d'un côteau au voisinage de Belley. Il y a un autre *Gy* en Franche-Comté au voisinage de Besançon.

HELMEDIUS.

§. 226. Helmedius, c'est-à-dire *Helm-Mi*, ou *Mi-Elm*, ou *Helmieu*, en latin *Helmedus* ou *Helmedius :* c'était le nom du huitieme abbé et seigneur de Nantua qui vivait en 878. C'est un nom de dévotion à Mercure considéré comme propice.

HUM'BERT.

§. 227. *Hum-bert* (1) est un

(1) La famille des *Humbert* bugistes

nom fréquent chez les dauphins viennois ainsi que chez les seigneurs de Thoyre et de Villars; c'était sans doute un de leurs noms primitifs avant que l'usage de prendre des noms de fiefs se fût établi : c'était aussi le prénom des *Chatard;* témoin *Humbert de Chatard*, damoiseau, qui acheta, en 1302, de *Humbert*, sire de Thoyre, le fief de *Mi-rigna* ou ruisseau de Mercure. Ces seigneurs, dis-je, devaient être parents; et *Humbert* (1)

existe encore à Nantua. Et à Saint-Martin-du-Frêne on trouve des d'*Al'Humbert*, ce qui est absolument le même nom que Humbert précédé de l'article *al*, pour différencier une branche.

(1) Humbert signifie *Humi* (*seu Telluris feracis*) *dulcis filius*, et désigne *un enfant chéri de la déesse de la terre.*

doit être le nom primordial de leur race, ou du moins de leur branche.

ING'JOU.

§. 228. *Ing'Jou* était une paroisse qui avait pour annexe celle de *Gen'Issia* près Seyssel : ce nom celtique *Ing'Jou* signifie *filius Jovis :* ainsi cette appellation indique un ancien temple sous l'invocation de Mercure considéré comme *fils de Jupiter*. Les tableaux de ce temple devaient représenter la naissance de Mercure, ou son enfance, ou son

Ainsi le nom propre *Hum-bert* n'est probablement qu'une variante du nom propre *Gi-bert*, et l'un et l'autre doivent indiquer des branches de la famille de *Gy*, dont nous avons parlé dans un des articles précédents. Voyez *Gy*.

éducation, ou son admission au banquet des dieux. L'épithete de *fils de Jupiter* est fréquente chez les poëtes pour désigner Mercure. *Ing'Jou* est à-peu-près synonyme de *Joubert*, qui signifie *enfant chéri de Jupiter*.

INIMONT.

§. 229. L'ingénieur Séguin, dans sa carte du Bugey, prétend que le nom de ce prieuré est *Inimont* ou *Ennemont :* c'est un nom de lieu bugiste. On ne connaît aucune famille qui l'ait porté. Le prieuré ainsi nommé fut fondé par Humbert II, comte de Savoie et de Maurienne, vers l'an 1100. *Enne-mont*, si c'est le vrai nom, signifie montagne de la chasse ou de la pêche. Le

mont *Enna* en Sicile, dont le nom désigne un lieu de chasse, a été souvent célébré par les poëtes.

ISARD *et* ISERAN.

§. 230. Je trouve en 1280 un *Isard* de la Balme seigneur de Mailla; en 1198 un *Isard* abbé de Saint-Sulpice en Bugey; et en 1522 un Jean *Iseran* commandeur de Malte, mort au retour du secours de Rhodes. J'oubliais un Hugues *Isard*, nommé, en 1281, par le comte de Savoie, pour régler les limites de la terre de Château-neuf. Iser-an est un dérivé d'*Iser*, nom de famille, qui ne subsiste peut-être plus en France, mais qui s'est perpétué en Suede et en Danemarck. Tous

ces noms au surplus sont des vestiges du culte d'*Isis*.

LAMBR'AS.

§. 231. C'est le nom d'un bois en Valromey. Ce doit avoir été le nom d'un bois consacré à *Jupiter bélier* ou honoré sous la forme de cet animal, appelé *lamb*, *lamb-er*, et *lambr'* en celtique. Jupiter était honoré sous cette même forme en Afrique et en Éthiopie. Il faut se rappeler qu'en celtique *as* signifie *dieu*.

LANCELOT.

§. 232. Lancelot, seigneur de *Luyrieux*, figure en 1434. *Lancelot* est un nom celtique diminutif de *Lancel*, et qui doit être un des noms primitifs des *Luyrieux*. Voyez *Luyrieux*.

LAND'AISE.

§. 233. C'est un bourg du Bugey situé entre *Anglefort* et *Flaccieu*. *Land'Aise* ou *Land'-Ese* signifie *terre d'Esus :* c'est un vestige de l'ancien culte de cette divinité.

LANIEU.

§. 234. Ce lieu en latin s'appelle *Latiniacum*, ce qui signifie *fontaine* ou *eau de Latinus*. S'il faut en croire la légende de saint Domitian, c'était autrefois une maison de campagne appelée *Calonnia* ou *Calonna*, du nom de la fontaine du lieu; mais un gentilhomme romain, nommé *Latinus*, nouveau converti à la foi, étant venu s'établir en ce

lieu solitaire avec sa femme *Syagria*, la fontaine et la maison de campagne retinrent de lui le nom de *Lanieu*, formé de *Latini aqua*.

Si cela est, il faut que l'établissement de *Latinus* soit postérieur à l'année 527, époque où Clodomir, roi d'Orléans, pour satisfaire le ressentiment de Ste Clotilde, sa mere, veuve de Clovis, vint faire la guerre en Bugey aux héritiers du dernier roi de Bourgogne, mit en fuite Godemar, l'un de ces princes, et ayant fait prisonnier son malheureux frere Sigismond, le fit précipiter avec sa femme et ses enfants dans un puits du village dont nous parlons, appelé alors *Calonna*, et depuis *Lanieu*.

Depuis l'établissement de *Latinus* il n'est plus question de *Lanieu* que vers 1200, où l'on voit qu'un *Coligny* en était seigneur.

LÉ-LIN'AS.

§. 235. C'est le nom d'un très ancien hameau en Valromey. Sa dénomination remonte aux temps du paganisme : c'est un nom qui signifie le *dieu inclément*, c'est-à-dire *vengeur des crimes*, la préposition *lé* étant privative en langue celtique dans la composition des mots, comme dans Lé-*man*, Lé-*lex*, Lé-*tours*, Lé-*torrieres*, etc.

LENTENAY (*ou plutôt* LINDENAY).

§. 236. Nous avons déja dit que c'était un établissement de

ceux de *Lindos*, l'une des principales villes des Rhodiens, qui, chassés de leur isle par les ravages de la guerre au temps où Démétrius Poliorcete, successeur d'Alexandre-le-Grand, tint Rhodes assiégée pendant un an, vinrent s'établir au *delta* celtique, et donnerent leur nom au Rhône, comme les Rhodiens de *Jalisos*, une de leurs villes, donnerent le leur à *Jaillyeux* en Bresse, ceux de *Camiros* à *Chambéry* en Savoie, etc. Dans cette dénomination rhodienne *lind* aura pu d'autant plus se changer en *lent* lors de l'invasion des Romains, qu'en allemand *lind* signifie *lentus, mollis*, etc.; ce qui établit identité entre *lind* et *lent*, et conséquemment entre

Linden'ey et *Lenten'ay*. Il y a eu autrefois en Bugey une famille de *Lentenay* qui sans doute était propriétaire du lieu bien avant l'ere chrétienne. Mais d'abord assujettie par Jules-César, elle fut de nouveau subjuguée tant par les Ostrogots que par les Bourguignons. La terre de *Linden'ay* tomba ainsi en féodalité; tellement que, devenue dépendance de la terre de Thoyre, Humbert, sire de Thoyre et de Villars, l'inféoda à Guillaume de Rogemont, seigneur d'*Isinave*. La paroisse et le village de *Lentenay* ou *Lindenay* sont situés au Val-de-Rogemont, au-dessus d'Isinave.

LOCHIEU.

§. 237. Je soupçonne qu'il faut écrire l'*Ochieu ;* ce qu'il faut, comme *Ochiat*, rapporter à l'*Og* celtique, prononcé durement *Och* à la maniere des Phéniciens.

L'OCTAVE.

§. 238. En 1427 cette seigneurie, située sur le grand chemin de *Saint-Sorlin* à *Quirieu*, appartenait aux *Groslée*. Elle paraît avoir tiré son nom du séjour de la huitieme légion du temps des empereurs romains. D'*Octava* on aura fait l'*Octave*.

L'OMPNES *ou* L'OMPNAS.

§. 239. On ignore quels ont été antérieurement aux comtes

de Savoie les propriétaires de cette seigneurie, que Thomas second du nom, comte de Savoie, aliéna en 1230 en faveur de Louis de Beaujeu, seigneur de Beaujolois et de Dombes. La riviere d'*Albarine*, qui passe à Saint Rambert, coule au pied du village de *L'ompnes*, comme l'écrit Guichenon. L'ingénieur Séguin appelle ce même lieu du Bugey *Lompnas :* tout cela rapporté au grec *nêsos* ou *nasos*, exprime une isle ou presque-isle nommée *Lompn'*. En effet la terre en question forme une presque-isle entre trois étangs; du reste c'est un établissement grec, je veux dire rhodien, à en juger par ce nom *ompno-nas*, par contraction *ompnas*, dont

la racine, outre le mot *nasos*, isle, est le mot grec *ompné*, qui signifie *richesse* de *grains*, d'où *ompneios*, regorgeant de bleds. En joignant à *ompnas* l'article *le* ou *la*, l'usage en a fait *L'ompnas;* comme d'*Octava*, qui précede, il a fait *l'Octave*. Il y a aussi au Bugey un *L'ompnieu* ou *nouveau L'ompne*, entre *Rufieu* et *Seutrieu;* au lieu que *L'ompnas* est entre *Orthonnas* et *Briord*.

LONGE-COMBE.

§. 240. Ce mot signifie *longue vallée*. Le château a pris le nom du village, qui s'étend (du pied de la haute montagne où ce château est assis) en pays plat jusqu'à Saint-Sulpice; et c'est de

cette projection que ce village a pris le nom de longue vallée ou *Longe-Combe*. De l'autre côté du château la vue plonge sur un précipice effroyable au bas duquel coule la riviere d'*Albarine*. Le plus ancien seigneur connu de *Longe-Combe* est Pierre de *Nucey* en 1200. *Nucey*, qui exprime un lieu planté de noyers, est donc le nom primitif des premiers seigneurs de cette terre, qui depuis a souvent changé de maîtres. Le nom propre *Nucey* lui-même a changé; on le voit se reproduire par la suite sous la traduction de *Desnoyers*.

LOYETTES.

§. 241. Cette seigneurie, avant l'an 1200, était comprise dans le

patrimoine de l'abbaye d'*Ambronay :* elle pourrait donc bien remonter non seulement à saint Bernard, contemporain de Charlemagne, et qui fonda l'abbaye d'Ambronay, mais encore aux abbés de Luxeuil, qui étaient seigneurs d'Ambronay et dépendances avant l'échange que saint Bernard fit de son patrimoine au pays lyonnais avec le territoire d'Ambronay en Bugey. *Loyettes* au surplus est un diminutif de *Loyes*, lieu qui n'existe plus aujourd'hui sous cette dénomination au Bugey, mais qui se retrouve en Bresse, où ceux de cette famille ont passé très anciennement, comme beaucoup d'autres familles bugistes, non seulement par la voie des émi-

grations et du *ver-sacrum*, mais encore parceque les *Beaugé*, devenus seigneurs de Bresse et de Bugey, tinrent constamment leur cour en Bresse, sans doute pour être plus voisins de la France, dont leur état était limitrophe. Et quand Sibylle de Beaugé eut porté en dot, par son mariage avec Amé IV, la Bresse et le Bugey dans la maison de Savoie, dès-lors une partie des meilleures familles tant du Bugey que de la Bresse allerent s'établir en Savoie et en Piémont pour être plus à portée de participer aux graces de leurs nouveaux souverains.

Nous avons déja dit que *Loyettes*, terre située à une extrémité du Bugey, sur un côteau où la

riviere d'Ains se mêle au Rhône, doit son origine aux seigneurs de *Loyes*, qui ont passé anciennement du Bugey en Bresse, comme les *Varax*, les *Châtillon*, les *Fleurieu*, les *Abbergement*, et tant d'autres, qui en s'établissant en Bresse y ont construit des châteaux de leur nom, lesquels, pour la plupart, comme plus récents, ont passé en durée leurs représentants ou berceaux en Bugey.

Quoi qu'il en soit, *Loyettes* en Bugey étant un diminutif de *Loyes*, cette appellation diminutive indique que bien avant 1200, temps auquel subsistait *Loyettes*, il y avait aux environs de là un fief ou château nommé *Loyes*. En effet je trouve Villette de

Loyes ou de Richemont en Bugey, sur l'Ain, entre *Fort-Sarrasin* et Saint-Maurice; et tout près de là, de l'autre côté de l'Ain, entre Molon et Meximieux, je trouve encore un autre *Loyes* en Bresse avec une famille du même nom, le tout provenant sans doute de *Loyes* et *Loyettes* en Bugey.

Il ne s'agit donc plus que de rechercher l'origine de cette appellation celtique *Loyès :* sur quoi je trouve que c'est absolument la même appellation que *Loèse*, qui dans les vieux titres s'écrit aussi *Luaise*, comme en convient Guichenon. Or tout cela sans contredit signifie *lucus Esi* ou *bois consacré à Esus.* Alors on comprend que les

loyettes étaient des *bouquets* ou dépendances de ce *bois sacré*, sans doute au voisinage d'un temple consacré à *Esus* ou Mars celtique, et sur le terrain duquel auront été bâtis depuis l'église paroissiale et le prieuré de *Loyettes*.

LUYRIEUX.

§. 242. *Lu* est ici l'abrégé de *Lucius*, comme l'observe Génan. Il était surnommé *Miserius* ou *Miseria*, et fut sans doute la souche des seigneurs de *Meyseria* ou *Miseria* en Bresse, d'autant qu'en une épitaphe, rapportée tant par Génan que par Foderé, ce *Lucius* se trouve qualifié de *Miserrimus* en cette sorte :

« Lucius pater
« Miserrimus me facere curavit. »

Il est certain que le nom celtique *Luyrieux* s'accorde avec cette épithete de *misérable;* car *Lu-irieux* ne peut s'interpréter que *Lucius miser:* et il offrirait même ce sens en grec; témoin l'*Irus* d'Homere, dont le nom *Iros* signifie chétif, malheureux, etc.; d'où il suit que le personnage bugiste en question se nommait *Lu*, abrégé de *Lucius*, et que ses désastres le firent surnommer *Irieux*, c'est-à-dire le désastreux, au lieu de Bellin (1) (*Bellinus*), qui était son premier surnom. Il eut un fils

(1) Selon Foderé ces Bellins étaient les anciens rois du Bugey, et descendaient d'un *Sextilius Bellinus*, fondateur de Belley antérieurement à Jules-César.

nommé, selon le poëme de *Belley*, *Luciolus* (1); c'est peut-être *Lucinge*. Ce fils succéda à son pere, mais non pas à ses infortunes, car ayant été nommé gouverneur du Bugey par Cassius après la défaite des Suisses par Jules-César, il prit les armes contre les Romains, les repoussa sur plusieurs points, et de simple gouverneur redevint souverain chez lui.

Romanus victor Bellino credidit agros
Cassius . . . . . .

(1) Ce fils est appelé *Annius Bellinus* par Foderé. Voici ses paroles : *Interiit tandem Miser Lucius Bellinus*, *relicto Annio Bellino*, *qui*, *felicior patre*, *secundis aliquot prœliis*, *et fusis inimicis*, *avitum regnum recepit ; pro cujus conservatione*, *patre jubente*, LURIACI *arcem à fundamentis excitavit.*

Imperat, et solvit leges Bellinus agrestes,
Imposuitque novas. Tum conciliatus in agmen
Cæsareum, posquam de victa Helvetica gens est,
Expedit ille arcem, perturbat itineris usum;
Fortunam expertus, titulum sibi vindicat urbis,
Atque pagi exactor rerum, de milite princeps;
Juris nempe sui potitur, regnumque coronat.

Quoi qu'il en soit, le château de *Lu-Irieux* ou de *Lucius* l'*infortuné* a conservé ce nom en commun avec la race, tellement qu'on voit cette famille figurer sous ce nom et avec le titre des seigneurs de *Lu'yrieux* (1)

(1) L'introduction de l'*y* grec substitué sans raison à l'*i* simple a commencé aux premiers temps de l'imprimerie, la pénurie de l'*i* simple, dont l'emploi est immense, ayant réduit les compositeurs à usurper l'*y* grec, d'abord en finale et en initiale, et par la suite même dans le corps du mot; abus qui subsiste encore en partie de nos jours.

dès l'année 1100. Voyez *Mont-Veran;* voyez aussi *Lancelot*, qui paraît être un des noms primitifs des *Lu'yrieux.*

LU'YS (*et mieux* LU'IS), LU'YS'ANDRES (*et mieux* LU'IS'ANDRES).

§. 243. Les Rhodiens, trois cents ans avant l'ere chrétienne, étant venus débarquer aux bouches du Rhône, auquel ils donnerent le nom de *Rhodanos*, remonterent ce fleuve et les rivieres qui s'y jettent, et firent plusieurs établissements dans le *delta celtique*, composé principalement du Bugey : ils y laisserent ainsi un grand nombre de dénominations topiques, lesquelles sont, ou toutes grecques, ou mélangées de grec et de cel-

tique. *Lu'Isandres* est de cette derniere espece; car les Rhodiens, rencontrant au territoire dit aujourd'hui de Saint-Rambert un lieu nommé LU'IS (*Lucus Isidis*) ou bois consacré à Isis, et qui se trouvait mal pourvu d'habitants, s'y établirent, à charge sans doute d'entretenir le culte de la déesse, ou de payer un tribut à ses prêtres. Ce vasselage fut cause qu'ils s'appelerent *Lu'Is'andres*, c'est-à dire hommes ou vassaux du *Luc d'Isis :* cette dénomination de *Lu'Is'andres* servit d'ailleurs à les distinguer spécialement d'un autre *Lu'Is*, situé au voisinage de Groslée, et qui continua de s'appeler *Lu'Is* tout court, parcequ'il n'en fut fait aucun démem-

brement : mais il a produit le diminutif *Luyset;* témoin *Jean de Luyset*, seigneur de Lanieu, citoyen de Belley (*Joannes Luyseti de* LATINIACO, *civis Bellicensis*), qui figure dans une charte latine du *comte Verd*, de 1360.

L'histoire se tait sur les propriétaires de *Lu'Is'andres* jusques vers l'an 1350, qu'Amé V, dit le comte Verd, inféoda cette seigneurie à *Amé Roux* (1), gentil-

(1) Les héritiers d'Amé *Roux* vendirent *Luysandres* à Humbert *Guyot*, qui s'intitulait de *la noble famille des Guyot de Bourg*. Mais ce qui fait voir qu'originairement ils étaient étrangers à Bourg et à la Bresse, c'est que ce nom de *Guy'ot*, ou n'est qu'un dérivé diminutif de *Guy*, ou ne signifie autre chose que *Guy l'étranger* (GUIDO EXOTICUS); ce qui invite à penser que ces *Guyot* de

homme de S.-Germain d'Amberiea. Par suite cette seigneurie passa par vente aux *Guyot* de Bourg; de là, par alliance, aux Monspey, et définitivement aux *Luc'inge*. A l'égard de *Luys*, l'histoire se tait également sur cette seigneurie jusques vers 1200, époque où nous voyons qu'elle appartenait aux Latour-du-Pin. En 1338, de leurs mains elle avait passé en celles des dauphins viennois : les *Groslée* en ont été les derniers seigneurs.

MAC-OGN'IN.

§. 244. Ce nom celtique indique,

Bourg y étaient venus de Bugey, où le nom de *Guy*, tout pur, se rencontre à chaque pas ; témoin *Guy* de Coligny, *Guy* de Morges, *Guy* de Ravais, *Guy* de Groslée, etc. etc.

comme je l'ai déja observé plus haut, un descendant du dieu *Og*, qui était l'Hercule des Celtes. L'histoire parle de la famille et du fief de ce nom dès avant 1300; et l'analyse onomatique fait voir que cette famille et son chef-lieu, dont le nom, en 1301, a passé par alliance, puis, par extinction, à ceux de la famille *Chacipol*, remonte à des temps fort antérieurs même à l'établissement du christianisme. Le très ancien ci-devant fief de *Mac'-Ogn'in* est situé au Bugey en la paroisse de *Ceysérieu*, autrement *Seyserieu*, comme écrivent les ignorants; car ce lieu est un vestige du passage de Jules-César. Guichenon convient qu'entre *Gramont* et Flaccieu

est le village de SEYSERIEU (lisez CÉSÉRIEU), où se voient, dit-il, plusieurs *vestiges d'antiquité qui montrent qu'il a été habité par les Romains.*

MAR'ESTE.

§. 245. Je trouve en 1452 un André de *Mareste* seigneur d'Aspremont, un Guillaume de *Mareste* seigneur de Montdragon, vivant au siecle dernier, et un M..... de *Mareste* seigneur de Sil'ans en Bugey, intermédiaire pour l'époque entre André et Guillaume.

Ce mot *Sil'ans* est composé de deux racines, *sil* et *ans; sil* est l'élément de plusieurs noms de familles, tels que *Silly*, *Sill-Eric*, *Sil-houet*, etc., et *Ans* désigne

un héros divinisé. Ainsi *Sil-Ans* est un mot ostrogotique, et signifie SIL *le héros.*

A l'égard de *Mar'este*, j'ai déja observé que c'est un nom celtique, composé du nom propre *Este* et de la circonstance honorifique *Mar*, qui signifie mâle, viril (en latin *mas, maris*): ainsi il est évident que c'est ce nom propre celtique *Mar'-Este* que les historiens grecs et latins ont traduit par *Aneroestos* ou *Aneorestus;* version où l'on voit que Este est traduit brutement par *Estus*, et que *Mar*, interprété dans le sens de *mas, maris*, est traduit par *aner*, qui en grec a le même sens. Cet *Aneroestus*, antérieur de plusieurs siecles à J. C., était

roi (1) d'un petit état dans la Gaule cisalpine à l'égard des Romains.

MAURING *ou* MORING, *souche des* BAUGÉ.

§. 246. Il y a beaucoup d'apparence dans l'opinion de ceux qui veulent que *Moring* ou *Mauring*, comte ou gouverneur de Bresse en Italie, ait été le pere de Wigues (*Wigo*), ou Hugues (*Hugo*), premier du nom, qui, de simple marquis ou gouverneur de Bresse en France, s'é-

(1) Ce *Mareste* ou *Aneroestus* ayant, l'an 289 avant l'ere chrétienne, fait aux Romains une guerre infructueuse, dans laquelle il fut vaincu par les consuls Lucius Æmilius et Caius Attilius, se tua de désespoir.

rigea en premier comte autocrate et souverain de Baugé.

Ce Hugues, dis-je, ayant obtenu de Louis-le-Débonnaire à titre de récompense militaire l'abbaye de Saint-Laurent et la seigneurie de *Baugé*, qui y est annexe, sous le bon plaisir et consentement de Hildebald, évêque de Mâcon, usurpa effrontément le titre de *comte de Baugé* l'an 830; et ses descendants se sont constamment maintenus dans cette qualité par la foiblesse des rois de France. De plus ses descendants perpétuerent et rendirent héréditaires dans leur lignée les pouvoirs de *marquis* ou gouverneur de la Bresse française en s'intitulant seigneurs de Baugé et de Bresse, ce qui eut lieu jusqu'à la mort

de Sibylle de Baugé, en l'an 1293 ou 1294, époque à laquelle la maison de Beaugé s'éteignit, et vint se fondre avec tous ses titres dans la maison de Savoie, déja nantie par diverses usurpations de la souveraineté du *Bugey;* en sorte qu'Édouard de Savoie, en qualité de fils et héritier de sa mere Sibylle de Baugé, s'intitula *comte de Savoie, seigneur de Bresse*, à quoi il joignit le titre de *seigneur de Bugey*, etc.

Depuis Hugues premier du nom, usurpateur du titre de *comte de Baugé* et de *seigneur de Bresse*, les principales alliances directes des *Baugé* sont avec les maisons de *Châlons* et de *Savoie*.

MENTHON.

§. 247. *Thénard* et *Philibert* sont les noms primitifs des seigneurs de *Menthon* en genevois; témoin *Thénard* de *Menthon*, un des quinze premiers chevaliers de l'ordre de l'Annonciade, institué vers l'an 1360; et *Philibert* de *Menthon*, seigneur de Couettes, qui figure dans le titre 1452 mentionné ci-dessus. Je trouve aussi un Menthon seigneur de *Dingié*, et un *Menthon* seigneur de *Beaumanoir*.

MESPILLIA.

§. 248. Berard de Mespillia figure dans un serment avec Geoffroy de Meyseria, sous Ulrich premier du nom, seigneur

de Baugé, l'an 1110. Berard est évidemment ici un des noms originels et celtiques des Mespillia, comme *Geoffroy* un des noms primitifs des Meyseria.

MEYRIA.

§. 249. Meyria (en latin *Maieria*, du nom d'une comtesse de Savoie, selon Philibert de Pingon) doit, selon d'autres, son nom à un *Majorevus* au quatrieme siecle. Les traditions, et les recherches des chroniqueurs du Bugey, entre autres un titre latin de 1213, sous le sceau de Renald, archevêque de Lyon, titre cité par Guichenon, font remonter l'existence de cette famille jusqu'à la dixieme année du regne de l'empereur Valentinien, dont

Majorevus est censé avoir été le chambellan. Il n'est point dit si c'est le premier, le second, ou le troisieme empereur de ce nom; ce qui présente une ambiguité ou différence de soixante-seize ans. Valentinien premier succéda à Jovien, et régna depuis l'an 364 *jusqu'en* 375 : cela formerait une magnifique antiquité de famille par les chartes; mais l'authenticité de celle-ci, c'est-à-dire du *Vidimus* de Renald, est fortement contestée par Guichenon.

MI-GI'-EU.

§. 250. C'est un vestige de *Mi* ou Mercure celtique. *Mi* signifie *Mercure; gi* signifie *terre;* et *eu*, aussi bien que *ey* ou *ay*, désinences très fréquentes au Bugey,

exprime volontiers un lieu aquatique ou marécageux, et du moins se traduit assez constamment en latin par *acum*, dérivé d'*aqua*, eau.

Ce lieu doit être prodigieusement ancien puisqu'il remonte au culte de *Mi;* mais toute cette partie de l'ethnicisme bugiste s'est venue perdre dans le culte des chrétiens; en sorte que le lieu nommé *Mi-gi-eu*, qui signifie *terre* ou *domaine aquatique de Mercure*, n'est ressorti de l'oubli, et sans doute à la faveur de cet oubli même, qu'à l'époque où ses propriétaires, depuis longtemps devenus chrétiens, eurent le crédit de faire ériger cette terre paganique en fief, ce qui n'arriva qu'en 1540. La maison

de *Mi-gi-eu* est située en la paroisse de *Nattage*, au voisinage du Rhône et de Pierre Châtel.

MI-OL'-ANS.

§. 251. Anthelme de *Mi-ol'ans* figure dans le titre de 1452, souvent cité par nous : j'en ai déja dit un mot à l'article *Anthelm*, où j'ai fait voir que *Mi-ol'-ans* est un nom ostrogotique, au moins quant au mot *Ans*, héros divinisé, auguste, ou consacré par un culte : ainsi *Mi-ol'-Ans* signifie *Mercure tout auguste;* d'autre part *Ant'helm*, synonyme d'*Ant'herm* ou *comparable à Mercure*, est un nom idolâtre, et conséquemment un faux nom de baptême, usité sans doute de temps immémorial en prénom dans la famille dont il s'a-

git, et qui, à ce qu'il paraît, remontait son origine au Mercure celtique, appelé tantôt *Mi*, tantôt *Elm*, tantôt *Herm*, etc.

MI-RIGNA.

§. 252. On connaît dans le delta celtique des lieux nommés *Rigni*, *Rignieu*, *Rigna*, etc. : tout cela exprime une eau courante; et notre mot *rigole* vient de là, comme tous ensemble paraissent venir du latin *rigare*, arroser : ainsi *Mi-rigna* signifie le ruisseau de *Mi* ou de Mercure.

L'histoire moderne ne fait mention de ce très ancien lieu qu'en qualité de seigneurie en 1302, où figure un Humbert de *Chatard* seigneur de *Mi-rigna*. Cette seigneurie a passé depuis aux *Buenc*, puis aux *Moyria*.

MO-ENS.

§. 253. C'est un bourg situé au pays de Gex, et dont le nom signifie *eau d'Esus* ou *de Mars:* sur quoi voyez *Mo-yria et Musin'Ens.*

MONTARFIER.

§. 254. Les traditions recueillies par Foderé portent que *Montarfier*, situé en la paroisse de Belley, s'appelait autrefois *Mons Tarpeius*, et qu'il y avait là un temple dédié à Jupiter. Comme rien n'est plus connu à Rome et dans l'histoire romaine primitive que la *Roche Tarpée*, d'où l'on précipitait les criminels d'état, il s'en suit que *Montarfier* était un établissement formé par une colonie romaine.

L'histoire moderne ne commence à en parler qu'en 1500, époque à laquelle figure le premier seigneur qu'on connaisse de Montarfier; à savoir Claude de *Corveys*, juge mage de Bugey : ce nom celtique *Corveys* signifie sépulcre d'*Isis;* ainsi ce nom tient à l'ancienne mythologie des Celtes.

MONT-BEL *et* BEL-MONT.

§. 255. Au titre de 1452, souvent cité, figure un Jacques de *Mont-bel*, seigneur d'Entremonts. *Mont-bel*, ainsi que *Bel-mont* signifient montagne de Bellone, *Mons belli* : ce sont des noms de lieu devenus des noms de famille. *Bel-mont* est une hauteur au territoire d'Oïonnax.

MONT-GRIFFON.

§. 256. Ce nom de lieu indique une hauteur habitée par des *griffons*. Nous voyons dans Hérodote que les Celto-Scythes entendaient par *gryphons* des animaux travaillant à l'extraction des mines d'or. Cela posé, la dénomination de *mont-griffon* paraît indiquer une ancienne mine. En 1375, Hugues, seigneur en Bugey des terres de Gramont, de l'*Ompnes*, et de *Mont-Ferrand*, figure aussi comme plus ancien seigneur connu de *Mont-Griffon*.

Cette terre est située en Bugey sur la paroisse de Saint-Jérôme; les *Moyria* en ont été les derniers seigneurs connus.

MONT-MAYEUR.

§. 257. Ce nom est mystique, et signifie l'*heureux fils de Maïa;* c'est un des synonymes de Mercure : aussi voyons-nous ce nom *Mont-Mayeur* accollé et même précédé de celui de *Mi-ol'Ans*, autre nom essentiellement mercurien, en la personne de Jacques de *Mi-ol'Ans*, comte de *Mont-Mayeur*, qui figure en 1494. Son frere, Urbain de *Miolans*, fut prieur de Talissieu, succursale de Nantua, en 1504.

MONT-VERAN.

§. 258. Dans ce nom, comme dans le nom précédent, *mond* ou *mont* doit s'interpréter par *fils* ou *descendant;* ainsi ce nom si-

gnifie descendant de *Veranius* ou celui qui remonte son origine à la famille *Verania*, dont le prénom était volontiers *Lucius :* sur quoi voyez *Lu-irieu*, dont le nom latin est *Lucius Miserrimus*, d'autant qu'en 1316 nous voyons Pierre de *Luyrieu* s'intituler seigneur de *Mont-Veran.*

Le château de *Mont-Veran* est situé en la paroisse de Culle, sur le grand chemin de Belley à Seyssel.

MORN'AY.

§. 259. Ce nom signifie *eau morne* ou *silencieuse.* Cette terre, située en Bugey entre *Napt* et *Volognat*, est fort ancienne sous ce nom ; témoin *Evrard* de *Morn'ay*, bailli de Bresse, seigneur de Mornay en 1285. Le prénom

Evrard se reproduit souvent depuis dans la lignée des *Morn'ay;* ce qui donne à penser qu'*Evrard* est le nom celtique et primitif de cette famille.

MORT'EL, MORT'ER, MORT'ER-EY.

§. 260. *Mort'El* et *Mort'er* me paraissent être synonymes, et désigner *Pluton* considéré comme le trépas personnifié, ou comme le maître, le dieu de la Mort. Vers la pointe du delta celtique, mais de l'autre côté du Rhône, la carte nous représente un gros bourg nommé *Mortel.* A l'égard de *Morter'ey*, qui signifie *eau de* MORT'ER, c'est une terre située en Bugey en la paroisse de Saint-Alban, près Cerdon : sur quoi il faut se souvenir que *Cer-*

don signifie *le château de Cérès*, et que le culte de *Cérès* s'alliait volontiers à celui de *Pluton* son gendre, et de *Proserpine* sa fille. Ainsi *Mortel*, en lui supposant une désinence féminine, comme s'il y avait *Mort'elle*, peut avoir eu rapport à Proserpine, comme *Mort-her* à *Pluton;* auquel cas *Morter'ey* signifierait *eau de Pluton*, divinité qui se nommait aussi *Ch'as*, c'est-à-dire le mauvais dieu, le diable; d'où *Ch'as'-ay*, eau du diable, comme je l'ai fait observer au mot *Ch'as-ay*. Au surplus tous les Celtes se disaient descendus de Pluton, *à Diti patre genitos*, comme l'écrit Jules César. Il n'est donc pas étonnant qu'il reste encore des vestiges de son culte dans la carte des Gaules.

MO-YRIA.

§. 261. *Mo* est un ancien mot celtique, qui signifie l'élément humide, et d'où nous est resté le mot *moite*, en latin *madidus*. *Mo* signifiait également *eau* en égyptien; témoin *Mo-sès* sauvé des eaux.

Mo-iria signifie donc *chétive* d'*eau*, pauvre d'*eau*, etc.; en effet le vieux château de *Moyria* était situé en la plaine d'Isarnore, en un lieu également distant des deux rivieres qui forment l'enceinte de cette plaine. Le chef-lieu actuel de *Moyria* n'a plus présentement de rapport à son nom, ayant été transporté à une maison sise au bourg de Cerdon où il n'y a nulle-

ment pénurie d'eau. Avant la révolution, qui a supprimé toute noblesse, la famille des *Moyria*, seigneurs de *Moyria*, subsistait en ces nom et qualité de pere en fils depuis cinq cents ans. En 1280 ils devinrent seigneurs de *Mailla* par une alliance avec Yolande, fille d'*Isard* de *la Balme*, seigneur de *Mailla*. Le nom de *Mailla* est un vestige d'établissement romain, et vient de la famille *Mallia*.

MURS *près* GELINIEU.

§. 262. Je ne parle de cette seigneurie, qui n'offre rien d'intéressant par l'ancienneté, que pour avoir occasion de parler de la paroisse de *Gelinieu* sur laquelle elle est située. Or *Geli-*

nieu signifie *eau de Gélin*, ou, ce qui revient au même, *eau royale*, *gel* en celtique signifiant *roi*. GELINIEU est presque à l'extrémité de la pointe du delta celtique. Il y a aussi au Bugey, mais à l'extrémité opposée, un lac du nom de *Gelin*, d'où sort la riviere de l'Ange. Enfin il y a une seigneurie de la *Geliere*, mais en Bresse et non en Bugey. Ces dénominations celtiques, et qui désignent un domaine royal, doivent être antérieures à l'expédition de Jules-César.

MUSIN-ENS, MO-ENS, ASSER-ENS.

§. 263. *Musine* est un vieux mot qui signifie un lieu de repos; de là *musiner*, qui signifie *s'amuser;* de là les mots allemands

muss, loisir, *mussen*, prendre repos : ainsi *Musin-Ens* signifie repos de Mars ; car à l'égard d'*Ens* c'est le mot *Es*, autrement *Esus*, qui n'est que l'*Ar-Es* des Grecs ou *Mars* des Latins; au moyen de la nasale *n* introduite dans le mot *Es* ce mot a fait *Ens*, d'où les Latins ont fait *ensis*, une épée, comme qui dirait l'arme d'*Esus*. *Musin Ens* est donc un ancien nom de caserne, antérieur probablement à l'invasion des Romains. La maison et le village de *Musin'Ens* sont sur le chemin de Châtillon-de-Michaille au pont de Belle-garde. La propriété de cette terre a passé des Châtillon-de-Michaille aux *Bouv'ens*, dont le nom exprime un *Mars colossal*, toutes

les idoles des Celtes étant des colosses. Celui ci aura donné le nom de *Bouvens* à un lieu, et ce nom de lieu sera par la suite devenu un nom de famille. On trouve en Gex *Mo-Ens* et *Asser'-Ens*. Le premier signifie *eau de Mars*, le second *Mars l'asserteur*, c'est-à-dire garant des serments, ou peut-être confirmateur des présages ou des bonnes nouvelles, etc.

MUSS-EL.

§. 264. Nous avons vu à l'article qui précede que le mot *Musin-Ens* signifie *loisir* ou repos de *Mars* : c'est avoir en quelque sorte donné l'explication de *Muss'El*, qui ne saurait conséquemment signifier autre chose

que *secessus Helii* ou *otium Apollinis*, c'est-à-dire *museum* ou retraite d'Apollon ; à moins que la désinence *El* ne soit ici pour *AEl*, auquel cas on serait en droit de présumer que l'ancien château de *Muss'AEl* a été construit par quelqu'un de la famille *AElia*, dont était l'empereur *Trajan*. La propriété de la terre de *Mussel* a passé des *Châtillon de Michaille* aux *Gerbais* sur la fin du quatorzieme siecle.

Le château de *Mussel* est situé au Bugey en la paroisse d'*Arlos*.

NANTUA.

§. 265. La racine de ce nom est *Nant*, vieux mot celtique, qui signifie *ruisseau*, aujourd'hui même, en langage savoisien. La

ville de *Nantes* en Bretagne, et le bourg de *Nanterre* près Paris, *Nant* et *Nantz* en Rouergue, les trois *Nanteuil*, l'un en Brie, l'autre en Valois, l'autre en Poitou, et Nantwich en Angleterre, tirent sans doute leur nom de ce vieux mot *Nant*, un ruisseau. *Nantua*, dans les bulles et autres chartes latines, est appelée *Nanto* au lieu de *Nantua*; et *Nantó* fut probablement le nom que lui donnerent les Rhodiens, par abréviation de *Nantua*, ayant cru devoir fléchir son nom à leur dialecte, ou ne la jugeant pas digne d'un nom trop fastueux. *Nantua* s'appela donc *Nanto-Helnón* ou *Nanto-Helenón* à l'époque de l'établissement des Rhodiens, colons helléni-

ques, qui, trouvant ce lieu dépeuplé par un *Ver-sacrum* ou par des ravages hostiles, s'en emparerent par concession ou autrement. En général elle s'appela *Nantô* tant qu'elle fut à-peu-près déserte ; mais le bourg s'étant repeuplé et grossi, elle commença à s'appeler de nouveau *Nant'hua* ou *Nanto la grande, la forte, etc.* Au reste le vieux mot *nant*, un ruisseau, peut se dériver *à nando* ou *natando*, et paraît désigner toute *eau* facile à *franchir à la nage ;* ce qui toutefois ne convient pas partout au lac de *Nantua.* Ce même nom a souvent été estropié. Fauchet, à propos de la premiere sépulture de Charles-le-Chauve, dit que cet empereur fut d'abord

enterré à *Nantronium*, lieu qu'on démontre être le monastere de *Nantua*, lequel est qualifié de monastere *Nantoïde* par la chronique de sainte Bénigne.

L'épitaphe de Charles-le-Chauve, qui mourut au château de Briord en Bugey le 5 octobre de l'an 878, fut composée par *Helmedius*, abbé et seigneur de Nantua. Elle a subsisté, ainsi que l'effigie de ce prince, au côté gauche du grand autel jusqu'en 1597. En voici quelques vers :

« Hoc domini Caroli servantur membra sepulcro,
Conspicuus Romæ qui fuit imperio.

. . . . . .

« Quinta dies mensis lumen quum panderet orbi
« Octobris, spatium reddidit ille Deo. »

De la longue liste des anciens abbés et seigneurs de Nantua

nous allons extraire et analyser les noms les plus intéressants à l'Histoire celtique bugésienne :

Saint-Amant, fondateur du monastere et premier abbé, mort en 671. Il subsiste en France nombre de familles du nom d'*Amand* et *Saint-Amand*.

Ponce *(Pontius.)* Ce nom indique un personnage de la famille *Pontia*.

Syagrius (1). Il était abbé et

(1) Le plus ancien *Syagrius* connu dans les Gaules est celui qui s'était fait reconnaître roi de Soissons vers l'an 485. Il était fils de cet *AEgidius* dont le nom se traduit en français par *Gilles* ou *Gillon*, et qui, ayant été laissé dans les Gaules par l'empereur Avitus, vers 460, en qualité de préfet pour les Romains, supplanta quelque temps le roi de France Childéric, et se fit reconnaître roi des

seigneur de Nantua du temps du roi Pepin, auprès de qui il fut en grande faveur, et de qui il

Francs en sa place; ce qui dura jusqu'au rappel de Childéric, époque à laquelle *AEgidius* vaincu se réfugia dans son ancienne préfecture de Soissons, où il lui restait encore quelques forces. Après sa mort *Syagrius* son fils exerça d'abord la préfecture pour les Romains, puis ne tarda pas à s'investir du titre de roi, et à vouloir mesurer ses forces avec celles de Clovis. Il succomba, fut chassé de ses nouveaux états, et contraint de se réfugier chez Alaric, roi des Visigots. Celui-ci le livra à Clovis, qui se délivra de ce compétiteur importun en lui faisant trancher la tête en 686. Il paraît que sa postérité détrônée subsista; ce qui s'infere tant de l'abbé *Syagrius*, seigneur de Nantua, que du bourg de *Sivrieu* en Bresse, et que de cette foule de noms de lieu et de famille, dits *Sivry*, *Sivria*, *Syvrieu*, et *Mont-Sivry*, que présente la carte topographique de la France.

obtint de grands biens et de grands privileges pour son monastere en 675. *Syagrius* est le

Car, encore une fois, de même que les Romains traduisirent *Gillon* par *AEgidius*, ils traduisirent *Sy-vri* ou *Syvrieu* par *Sy-agrius*, interprétant *Sy* dans le sens de *sus*, *suis*, un *porc*, et *uri* dans le sens d'*agrios*, c'est à-dire de *sauvage*, et la totalité du nom dans le sens d'*aper* ou sanglier; *sauvage* étant en effet la vraie signification de ce mot celtique *uri* ou *vri*. J'ai observé plus haut que la femme de ce Romain nommé *Latinus*, lequel fonda au Bugey la ville ou villette de *Lanieu*, était une *Syagria*. Cette dame romaine, selon toute apparence, était une fille du préfet *Syagrius*, roi de Soissons, décapité sous Clovis l'an 686, époque où vivait encore l'abbé *Syagrius*, seigneur de Nantua : ce qui donne à penser que cet abbé *Syagrius* était frere de la dame romaine *Syagria*, et beau-frere du fondateur de *Lanieu*.

nom propre ou topique *Si-ory* ou *Sivrieu*, latinisé à la grecque; car le mot celtique *uri*, qui signifie *sauvage*, se traduit en grec par *agrios*, dont les Latins ont fait *agrius*. Les *Syagrius* figurent comme généraux des troupes romaines sous les derniers empereurs. La femme de ce Latinus qui fut fondateur de *Lanieu*, comme je l'ai observé à ce mot, était une *Syagria*. On peut regarder *Sivrieux* en Bresse comme un vestige du séjour de la famille *Syagria* au delta celtique.

Sod'es-Aldus vivait en 811. Ce nom qui signifie *nourrisson d'Esus-porte-conseil*, est du genre ethnique, et conséquemment antérieur à l'établissement

du christianisme. On a insensiblement altéré ce nom tout paganique, *Sod-Es-auld*, et, pour le christianiser, on l'a contracté en celui de *Sos'auld* ou *Soès-auld.* Ce *Sod'Esaldus* était, selon toute apparence, oncle ou même grand-oncle de *God-Es-aldus*, dont je vais parler.

God-Es-Aldus. Vu l'analogie des noms, cet abbé, seigneur de Nantua, devait être de la même famille que *Sod-Es-Aldus*, son troisieme prédécesseur. *God-Es-Aldus* signifie nourrisson du *dieu* Es ou Essus, de même que *Sod-Es-Aldus* signifie *nourrisson d'Esus-porte-conseil :* ce sont des noms ethniques ou restes d'idolâtrie celtique, comme *Helmédius*, qui suit. Godès-Aldus était

abbé en 869 ; il reçut une donation faite au monastere de *Nantua* par un seigneur nommé Ansemondus (Ansmond) et sa femme *Cecilia*. Nous avons parlé de ces deux noms.

Helmedius. Ce fut cet abbé seigneur de Nantua qui y donna la sépulture à Charles-le-Chauve, empereur, décédé à Briord en Bugey en 878. Nous avons rapporté plus haut le commencement et la fin de l'épitaphe latine qu'*Helmedius* lui composa. Ce monument de littérature bugiste a, de nos jours, près de mille ans d'ancienneté. *Helmedius* est la traduction latine du nom propre *Saint-Helm*, qui signifie consacré à *Helm* ou *Herm*, c'est-à-dire au Mercure

celtique. *Helm* est traduit par *Helm*, et *saint* par *dius* : c'est un reste de nomenclature tenant au paganisme. Peut-être cet *Helmedius* était-il parent de la reine *Hermingarde* (1), mere du roi de France Louis-le-Begue, de laquelle il est question comme d'une zélée protectrice du monastere de Nantua. *Ansmond*, dont on vient de parler, est le plus ancien personnage que le Bugey nous offre qualifié de chevalier : *Ans-mond*,

(1) *Herm'ing'arde.* Ce nom celtique et tout païen signifie *celle qui est regardée comme fille d'Hermès.* Ces sortes de noms étaient un reste d'idolâtrie : celui-ci servait à désigner un enfant femelle née sous l'invocation du dieu Mercure ou censée être une descendante de ce héros celte divinisé.

comme on l'a déja observé, signifie *race de héros divinisé.*

Adalranus (AULDRAN). Il fut successivement curé de Saint-Etienne de *Jusurieu* en Bugey, puis évêque de Mâcon en 931.

Saint Hugues lui succéda après une longue vacance abbatiale. Ce Hugues vivait en 1100. Il fut le dernier abbé; après lui il n'y eut plus que de simples prieurs, qui toutefois restèrent seigneurs de Nantua.

François ou *Francisque* fut le premier prieur de Nantua. Il vivait en 1099. Après lui nous ne citerons que les plus apparents et appartenant le plus aux antiquités bugésiennes; savoir :

Ilio ou *Illio*, premier du nom, en 1109.

Guillaume en 1135. Nous avons dit que Guillaume (Will'-Elmus) est un nom paganique qui indique un descendant de Mercure. Un de ces *Will'Elm* ou descendants de Mercure, ayant été très anciennement divinisé et mis au rang des *Ans*, devint la souche des *Will'Elm'-Ans*, dont était ce *Will'elm-Ans*, par corruption *Guye'm'ans*, qui rétablit Childéric sur le trône de France en 469.

Aymon en 1164 et 1169.

Will'enc en 1174.

Uldrich en 1175. C'est le nom propre moderne *Oudri*.

Humbert, premier du nom, en 1176. C'est probablement un *Humbert de Mareste*, comme on verra qu'il s'en trouve un en 1413.

Illio, second du nom, en 1183.

Humbert, second du nom, en 1204.

Guy Ier en 1209. C'était probablement un *Guy de Vienne*, ou bien un *Guy de Coligny*, ou un *Guy de Rossillon*, à en juger par deux autres prieurs.

Bérard de Thoyre (1). Il était

(1) Jusqu'à ce Bérard de Thoyre, qui appartient à l'an 1213, on voit que tous ces prieurs signaient leur nom simple, tels qu'*Aymon*, *Willenc*, *Ulrich*, etc. Ce nom simple était donc leur vrai nom de famille, ou quelquefois de branche. Le prédécesseur de Thoyre signait simplement *Guy*; ce qui semble indiquer un Coligny. Il y eut ensuite un prieur de Nantua, nommé Guy de Rossillon, en Dauphiné; ce qui me ferait croire que ces Rossillon dauphinois seraient une branche des *Coligny*.

probablement frere puîné de *Humbert*, sire de Thoyre et de Villars, qui eut guerre avec le prieur *Guy*.

Boniface Ier, autrement *Boniface de Thoyre*. Il succéda à *Bérard de Thoyre* son oncle sur la fin de 1213 tant en l'évêché de Belley qu'au prieuré de Nantua.

Humbert, troisieme du nom, ou *Humbert de Morn'ay*. Ce prieur figure dans les transactions en 1222, 1231 et 1236.

Boniface II ou Boniface de Savoie, fils du prince Thomas Ier, comte de Savoie. Il fut évêque de Belley en 1234, nommé archevêque de Cantorbéry, en 1247, par le pape Innocent IV, au concile de Lyon. Il ne garda

point son archevêché, et vint mourir en Savoie.

Philippe de Savoie, archevêque de Lyon, posséda le prieuré de Nantua depuis 1253 jusqu'en 1266, époque où il quitta tous ses bénéfices pour être souverain ou comte de Savoie.

Depuis 1266 jusqu'en 1270 il y a lacune dans le tableau des prieurs de Nantua.

Jean, premier du nom, abbé de Saint-Seigne, fut prieur de Nantua depuis 1270 jusqu'en 1275. Il y a apparence que ce Jean Ier était de la maison seigneuriale de *Geneve*, comme on est certain qu'en était Jean II qui suit. On verra toutefois par la suite un Jean de *Gigny* et un *Jean de Nogent* également prieurs de Nantua.

Jean II ou *Jean de Geneve*, évêque de Valence et de Die : il figure en qualité de prieur de Nantua en 1276, 1287, 1289, 1297 et 1299.

Guy II ou *Guy de Coligny* figure comme prieur de Nantua en 1299, en 1307, en 1309 et en 1310.

Guillaume Ier (Vill'Elmus) fut prieur de Trévoux et de Nantua : il figure en cette derniere qualité dans les années 1314, 1316 et 1317.

Albert ou Aubert (Albertus) : il était prieur en 1318.

Aynard de Clermont, depuis 1324 jusqu'en 1327.

Jean II ou Jean *de Gigny* figure en l'an 1328 et 1329. Il paraît que le nom primitif des

Gigny était *Perraud*, à en juger par un acte de 1356, où un seigneur de cette famille signe *Perraud de Gigny*.

Artaud-Aleman, prieur en 1335. J'en ai parlé au chapitre des anciennes familles du Bugey au mot *Aleman*.

Hugues de Vertembo lui succede en cette même année 1335.

Jean III ou *Jean de Nogent*. Ce prieur de Nantua figure en 1356 et en 1358.

Foulques de Suitia en 1367 et en 1378.

Pierre de Colomb en l'an 1393. Ce prieur marque dans l'histoire en ce que c'est sous son prieurat qu'Amé VII, comte de Savoie, quitta la qualification

de *comte* pour prendre le titre de *duc de Savoie*.

Guy de Rossillon, fils du seigneur de Rossillon en Dauphiné, fut aussi prieur de Saint-Pierre de Vienne en 1400 : il vivait encore en 1410.

Antoine de Gerbaix mourut prieur de Nantua en 1413.

Humbert de Mareste figure comme prieur de Nantua depuis le 10 décembre 1413 jusqu'au 16 octobre 1495. On ne perd point de vue que ces *Mareste* sont d'une excessive antiquité, et que ce nom celte est traduit *Aneroestus*, rélativement à des faits antérieurs de plusieurs siecles à l'ere chrétienne.

Claude de Mareste succéda à Humbert, et fut prieur quelques mois.

Amé de Savoie fut prieur de Nantua après Claude de Mareste: il fut non seulement cardinal de Sainte-Sabine, et légat apostolique en France, en Allemagne, et en Savoie, il fut encore pape sous le nom de Félix V; mais il quitta le pontificat à Nicolas V, au moyen de laquelle cession on lui délaissa plusieurs bénéfices dans ses états de Savoie, Bugey et Bresse, et notamment *le prieuré de Nantua*, dont il jouit environ un an.

Jacques de Mouxy fut prieur de Nantua en 1451.

Claude de Marcossey fut prieur de Nantua en 1474.

Jean-Louis de Savoie, en sa qualité de prince de Savoie, réunit sur sa tête beaucoup plus

de qualités qu'il ne pouvait remplir d'offices ; car il fut tout-à-la-fois abbé de Saint-Oyen de Joux, abbé d'Ambronay, protonotaire apostolique, et prieur commendataire de Nantua. A l'égard de ce prieuré, comme il en fut pourvu trop jeune, ce fut Amé de Charansonay, prieur de Taloire au diocese de Geneve, à qui l'on en confia l'administration.

Robert, cardinal de Lénoncour, mort en 1565.

Nous bornons ici nos recherches sur les anciens abbés ou prieurs seigneurs de Nantua.

NATTAGE.

§. 266. En 1380 je trouve un *Berlion de Nattage seigneur de Nattage ;* ce qui me fait pré-

sumer que *Berlion* est le nom primordial et celtique des anciens seigneurs de *Nattage*, comme aussi des seigneurs d'*Amésin*; témoin *Berlion* d'Amésin en Savoie, évêque de Belley en 1272.

Dès l'an 1135 figure un autre évêque de Belley appelé *Werlio* ou *Berlio* tout court, et qui probablement appartenait soit aux *Nattage* soit aux *Amésin*.

Le village de *Nattage* est, comme on voit, fort ancien : il est situé sur le bord du Rhône à une lieue de Belley ; son nom paraît venir *à natando*, et conséquemment lui avoir été imposé par les Romains. Un des derniers curés d'Isarnore se nommait *Berlioz*.

NEYRIEU.

§. 267. *André de Groslée*, fils

puîné de Josselin, seigneur de Groslée, a été le premier seigneur connu de *Neyrieu* en 1290 : c'est une terre située entre Groslée et S.-Benoît, près du Rhône; il y a village et paroisse : le château est ruiné.

NINOZ.

§. 268. C'est une appellation corrompue de *Nin'hauss*, qui signifie *une petite maison ;* et c'est devenu le nom d'une famille ancienne du Valromey, l'appellation de la demeure ayant passé à la personne. Que si l'on suppose que le vrai nom était Ninaus, ce qui signifierait le *nouveau navire*, il faudrait entendre par-là un de ces lieux, si fréquents au Bugey, où se voyait l'*Isinave*, c'est-à-dire le *vais-*

seau d'Isis, objet du culte païen.

NORBOLD.

§. 269. Norbold Dubalmey figure en 1185 : ce nom celtique Nor-bold, qui est un nom primitif à l'égard de *Dubalmey*, signifie *Nor le hardi* ou le *nourrisson courageux*. Il y avait un autre *Balmey* appartenant aux *Ponce*, de la famille *Pontia*. *Balme* et *Balmey* expriment un quai à bord escarpé et coupé à pic.

NUYRIEL.

§. 270. C'est un des noms primitifs des Châtillon-de-Michaille, à qui la tour de Nuyriel appartenait de toute ancienneté.

OCHIAT.

§. 271. Les Phéniciens (disent

les écrivains grecs) appelaient leur Hercule *Okhos*, c'est-à-dire *Okh* ou *Och ;* car la désinence *os* n'est qu'une addition parasite hellénique. Il est évident que ce *Och* ou *Okh* des Phéniciens répond au nom *Og* que les Celtes donnaient à leur Hercule ; en sorte que, pour faire une divinité mixte d'Hercule et de Mercure, c'est-à-dire de la force et de la persuasion, ils l'appelaient *Og-mi*, comme l'atteste *Lucien.* Cela posé, il est évident que le bourg d'*Ochiat* en Bugey, entre Vauvray et Billiac, est un vestige d'Hercule celtique, ou tout au moins de son culte. Dans ce nom de lieu la désinence *at* (que les Bugistes prononcent volontiers *iat*) signifie

un *chef-lieu*, et presque toujours un *chef-lieu de culte idolâtre*, ce que nous appelons aujourd'hui une primatiale, une paroisse, etc. ; car le sens primitif et générique du mot celtique *at* est de signifier *tête*, *chef*, etc. Les Phéniciens, parmi toutes les manieres prises entre les différents dialectes d'articuler le mot *og*, auront préféré l'articulation *okh* ou *och* comme plus conforme au génie de leur langue, et ils auront adopté cette prononciation, déja établie dans les Gaules mêmes chez les peuples montagnards des environs du Jura, qui de tout temps ont fléchi d'une maniere particuliere et propre à eux les divers noms celtiques, en adou-

cissant la rudesse du *kh* en *ch* amolli, et en insérant à cet effet tout à propos (dans les terminaisons celtiques en *at*, qui signifient *tête* ou *chef de lieu*) un *i*, ou un *g*, ou une *n*, hétérogenes au mot, et souvent même tout-à-la-fois ces trois éléments étrangers ; c'est ainsi que de *Ceser-at* ou *chef-lieu de César* ils ont fait *Ceser'iat*, de *Belin'at* ou *chef-lieu* de *Bélin Béligniat*, etc. etc.

Og prononcé *och* a produit le mot belgique *hoch*, qui signifie *haut, élevé. Hoche* est le nom d'un des généraux des armées triomphantes de la république française, et que la patrie vient de perdre. De tout temps les noms dérivés de *og* et de *och*

ont été synonymes, comme il se voit par *Ogygien*, qui signifie *antique*, et *Hochg'eboren*, qui signifie *illustre*.

OGIER.

§. 272. *Ogier;* voyez la note sur *Goras* à la lettre *G*.

OÏON'NAS *ou* OYONNAX.

§. 273. J'ai déja fait mention plusieurs fois d'*Oïonnas*, berceau de ma famille, sur-tout en parlant de l'établissement des Rhodiens au Bugey, trois cents ans avant Jésus-Christ. J'ai observé que ce nom grec *Oiôn-nas*, imposé par les Rhodiens à une presque-isle formée par la *Cersouille* et par l'*Ingis*, signifie l'*isle* ou *presque-isle des brebis*, et que

le nom de la *Cers'ouille* elle-même, qui signifie *circuens ovile*, a un frappant rapport à cette dénomination.

Enfin j'ai fait remarquer qu'il y a eu successivement deux *Oïon-nas*, et que l'ancienne, dont on voit encore les ruines, était moins voisine du lit actuel de la Cers'ouille.

Ce nom d'*Oïon'nas*, imposé par les Rhodiens au bourg ainsi appelé aujourd'hui même, est devenu un nom de famille lors de l'établissement des seigneuries. Les faits et gestes des seigneurs d'*Oïon'nas* ont échappé aux recherches de l'histoire; mais de cette famille étaient Béatrix d'*Oïonnas*, prieure de *Blye* en 1277, et Pétronille

d'*Oïonnas*, aussi prieure de Blye en 1280. La famille d'Oïonnas s'est éteinte pour les mâles, et est venue se perdre dans celle des *Seyturier*. Voyez *Seyturier*.

La plupart des familles établies au territoire d'*Oïon'nas* y sont de temps immémorial, telles que les *Tacon*, les *Montains*, les Sonthonn'ax, les Guillot, les Billiou, les Pétard du surnom de la Planche, les Jacob, les Bolley, les Lacour, etc. etc. J'en reparlerai dans un chapitre séparé, destiné à des recherches onomatiques qui terminent cet ouvrage.

ONCIEU.

§. 274. Cette dénomination celtique signifie *fontaine du so-*

leil ou *eau du soleil*, etc. Voyez ce que j'en dis au chapitre XV.

ORTHON-NAS, *vulgairement* ORDONNAS.

§. 275. J'ai déja fait observer que ce nom signifie l'*isle* ou *presque-isle des Justes*, par opposition à *Sonton-nas* ou *Sontonnax*, qui signifie l'*isle* ou *presque-isle des Coupables*. Ce sont des dénominations grecques imposées long-temps avant l'ere chrétienne par une colonie de Rhodiens et à l'époque où ils donnerent le nom au Rhône. Le plus ancien prieur connu d'*Orthon-nas* est un Humbert Ier en 1141 : c'était probablement un *Viri* ou un *Virieu*.

En 1239 figure *Etienne* ou

Stéphane, qui probablement était de race rhodienne.

En 1255 *Ant'Elme*, dont le nom est paganique et signifie *comparable à Mercure :* ce même *Ant'Elme* était doyen de Belley.

En 1280 *Will'Elmus*, dont le nom, également paganique, indique un descendant de Mercure.

En 1309 *Aymar :* c'est un nom celtique dont j'ai déja parlé ; je trouve un *Aymar* évêque de *Tusculum* en 1142.

En 1344 *Humbert II.* Guichenon observe que son surnom était de *Virieu* ou de *Viri.* Suivent un *François Duplastre*, un *Marin Curti*, un *Philibert Curti*, etc. etc. *Curti* c'est *Cur-*

tius. Ce nom, latin d'origine, existe encore sous ces deux formes parmi les familles romaines établies en France depuis nombre de siecles.

PIERRE CHATEL.

§. 276. C'est ici un des grands scandales de Guichenon. Il craint si fort de trouver des vestiges d'antiquités au Bugey, qu'il fait les plus sérieux reproches à Foderé sur ce qu'il écrit au sujet de *Pierre Chatel*. Voici les paroles du critique Bressan : « La situation de Pierre Chatel « nous apprend l'étymologie de « son nom ; car cette maison « étant bâtie sur la pointe d'un « rocher, il ne faut point douter « qu'elle n'ait été nommée en

« français *Pierre Chatel*, et en
« latin *Petra Castrum*, *de Petrâ*
« et *Castro*, comme a remarqué
« *Delexius*. Foderé, en sa des-
« cription du couvent de Belley,
« parlant de cette maison, dit
« hardiment, selon sa coutume,
« que *Wibertus* (1), neveu d'Ala-

(1) Ce nom propre *Wibertus* nous indique un *Gi-bert* ou *Gui-bert* : ainsi il s'agit là d'un personnage dont le nom signifiait *enfant chéri* de *Gy* ou de GUY. L'histoire ancienne du Bugey nous y fait voir une famille de *Gy*, source vraisemblable des *Gi-bert*, ainsi qu'une multitude de *Guy*, source vraisemblable des *Gui-bert*. Nous avons observé à l'article *Coligny* que *Guy* était un des noms primitifs de cette famille. Il resterait à savoir si *Gy* et *Guy* ne seraient pas originairement le même nom propre; ce qui est au moins très vraisemblable, d'autant que *Gy* articulé à la maniere

« ric, roi des Goths vers l'an du
« salut 412, fit bâtir un pont sur
« le Rhône au détroit de *Pierre*
« *Chatel*, et que, pour la conser-
« vation du pont, il fit faire la
« forteresse de *Pierre Chatel*; sur
« quoi Foderé donne pour ga-
« rant le poëme latin sur la ville
« de Belley. Mais tout cela n'est
« que fable ; car encore qu'il
« soit vrai qu'autrefois il y ait
« eu en ce détroit un *pont*, du-
« quel à présent même on voit
« les vestiges, néanmoins l'au-
« teur n'en est pas connu, non

germanique se prononce *Guy*; d'où il résulterait que les *Coligny* pourraient bien remonter à ce *Wibertus*, neveu d'Alaric, qui, suivant les anciennes traditions, était gouverneur du Bugey pour ce roi des Goths vers l'an 412.

« plus que le nom de celui qui « fit construire la forteresse de « Pierre Chatel. Tout ce que j'ai « pu rencontrer (poursuit Gui- « chenon) de plus ancien sur « cette chartreuse, est que le « château de *Pierre Chatel* fai- « sait partie de la seigneurie de « Bugey, laquelle l'empereur « Henri, en l'an 1137, donna « à Amé second du nom, comte « de Maurienne, les successeurs « duquel l'inféoderent, etc. »

C'est sur-tout par ce passage de Guichenon, et de son continuateur Revel, que se découvre dans tout son jour la mauvaise foi de ces écrivains philobressans lorsqu'il s'agit de convenir des faits qui établissent la haute antiquité du Bugey : on

voit qu'ils atténuent ces faits comme à plaisir et bien gratuitement; car, d'un côté, ils avouent qu'il existe encore des vestiges de ce très ancien pont construit à Pierre Châtel pour la défense duquel a été bâtie la forteresse, mais lorsqu'il s'agit des traditions du pays recueillies par Foderé sur l'auteur du pont et de la forteresse, ils s'inscrivent effrontément en faux contre ces traditions précieuses, sans apporter aucune raison, si ce n'est qu'ils n'ont rien trouvé dans les *chartes* concernant *Pierre Chatel* avant l'année 1137. Il s'agit bien là de *chartes!* Est-ce bien là un argument recevable en fait de négative? Telle est cependant la logique de ces historiens.

PONCIN.

§. 277. Poncin s'appelait originairement *Pontian*, puisque dans la vie de saint Oyen, écrite par un de ses disciples il y a environ douze cents ans, il y est fait mention de *Parochia Pontianensis ;* ce qui fait voir que l'ancien village de ce nom, érigé en ville par Humbert IV, sire de Thoyre et de Villars, en 1292, devait sa fondation à un *Pontianus*, c'est-à-dire à quelque affranchi de la famille *Pontia*, dont était *Ponce-Pilate.*

Poncin est une petite ville en situation très agréable, assez proche de l'*Ains.* Le château, qui a dû être magnifique, est l'ouvrage des anciens sires de Thoyre et de Villars.

PORT'ÈS.

§. 278. Je pense que l'ancien nom était *Port-Es*, c'est-à-dire *portus Esi*, le port d'Esus. La situation de ce port devait être un golfe du Rhône situé entre Villebois et Serrieres. Le *Port-Es* aura donné son nom à une famille dont quelque individu aura fondé sous ce même nom et au voisinage de là, mais à quelques lieues en avant dans les terres, la chartreuse de *Portes*, vers l'an 1115. On se sera accoutumé insensiblement depuis l'établissement du christianisme à dépouiller ce nom de *Port-Es* de ce qu'il présentait d'idolâtre, et, au lieu d'articuler *Port'-Es*, ce qui signifie *Port d'Esus*, il aura

passé en usage de dire *Portes*, ce qui en latin monacal aura été traduit par le génitif pluriel *portarum*, comme si le nom était *des Portes*, au lieu que c'est de *Port-Es* au singulier.

Quoi qu'il en soit, depuis l'an 1115 jusqu'au quinzieme siecle figurent divers personnages célebres pour leur savoir et pour leur sainteté qui ont été prieurs de *Port-Es*, à savoir *Bernard* ou *Barnald*, religieux d'Ambronay; *Bernard*, probablement son neveu, dont le nom de famille était *de Portes*, et qui fut évêque de Belley : il fut d'abord vicaire *de Portes*, puis prieur en titre. Suivent saint *Anthelme*, disciple du premier Bernard.

Ayrald ou *Girald* (Girauld),

prieur de Portes, et de là évêque de Maurienne.

Guy, religieux de Portes, et évêque de Maurienne. C'était probablement un *Coligny*, comme presque tous les *Guy* de ces temps-là.

On présume, par sa promotion à l'épiscopat de Maurienne, qu'il fut aussi prieur, ou du moins vicaire ou procureur, et non pas toujours simple religieux de *Portes*.

Bernard troisieme du nom, prieur de Portes, évêque de Die en 1173. Ce *Bernard III* était probablement un *de Portes*, comme le premier et le second *Bernard*.

Saint-Etienne de Châtillon, prieur de Portes, et évêque de Die.

Henri, prieur de Portes, et évêque de Geneve. Ce Henri était-il des comtes de Geneve? c'est ce qui n'est point prouvé. Dans ces temps éloignés on trouve des *Erric* ou *Henri* tant chez les *Coligny* que chez les *Vaugrineuse*.

Bernard IV, prieur de *Portes*. On sait que celui-ci était un *Latour-du-Pin*. Il fut le quatorzieme général de l'ordre des chartreux en 1248. Il refusa l'archevêché de Besançon en 1226, et l'évêché de Belley en 1239.

Suivent

Ponce (*Pontius*), vicaire de Portes. Ces *Ponce* bugistes étaient de la famille romaine *Pontia*. Voyez *Poncin*.

Boson, procureur de *Portes*.

Aymon, procureur de *Portes*.

Rostaing, religieux de *Portes*.

Geoffroy (1), religieux de *Portes*.

Jean, religieux de *Portes*.

Martin, prieur de *Portes*, puis général de l'ordre.

Etienne de Chalmey, cité par le P. Chifflet, jésuite, comme écrivain de mérite : il était simple religieux.

Hugues, archevêque de Vienne : il se retira à Portes et y mourut simple religieux. L'his-

(1) Je trouve dans l'histoire du Bugey un Geoffroy de *Gastinelle* en 1149. A l'égard de *Jean* et de *Martin*, ces prénoms sont si communs, qu'ils sont insignifiants pour indiquer le nom d'une famille précise.

toire du Bugey nous fait voir des *Hugues* dans la maison d'*Isard*, dans celle de *Ruis*, dans celle de *Meyseria*, dans celle de *Châtillon*, etc.

PRIM'-ÈS-EL.

§. 279. Le village de *Prim'-Es-el*, dont le nom indique le *premier temple d'Esus*, est situé en la paroisse de *Peyrieu*, près le Rhône. Le nom tout païen de ce village atteste sa haute antiquité. C'est un vestige encore subsistant du culte d'*Esus*, qui était le Mars celtique. Ce nom, dis-je, *Prim'Es* signifie évidemment *primus Esus*. A l'égard de la désinence *el*, c'est une simple finale de mot, comme dans *Martel*, *Mantel*, *Mutel*, *Boscos'el*, etc. etc.

PETREMAND *et* PERCEVAL.

§. 280. Je trouve un *Petremand de Gumois* qui figure dans le titre de 1452, souvent cité. Je trouve aussi un *Petremand de Ravays* (1) présent au testament d'Amé VI, comte de Savoie, en 1391.

Comme *Petremand* est un faux nom de baptême, il est évident que ce prénom est le nom celtique et originel des *seigneurs de Gumois* et des *seigneurs de Ravays*.

Il en faut dire autant du prénom héroïque *Perce-val*, dont je trouve l'usage commun aux

(1) Il existe encore au bas Bugey et à Bourg des descendants de cette famille *Ravays* ou *Ravet*.

Matafelon, aux *Luyrieu*, et aux *la Baulme;* témoin Perceval de *Matafelon*, seigneur de Martigna, en 1452; *Perceval* de Luyrieu, seigneur de Réous en Valromey, en 1400; et *Perceval* de la Baulme, patriarche de Gradisque, en 1446. Il est évident que le nom primitif ou du moins un des noms primitifs de ces trois familles doit être *Perceval.*

QUIRIEU.

§. 281. *Quirieu* est un bourg situé de l'autre côté du Rhône, presque en face de Briord. Ce paraît être un nom *Quirite,* c'est-à-dire un vestige d'établissement romain en l'honneur de *Quirinus* (autrement dit Romulus), premier roi de Rome.

ROBERT.

§. 282. Au titre de 1452, souvent précité, figure un *Robert* de *Châtel-vieil* de *Duyn;* et au même titre figure N. de *Duyn*, seigneur de *Châtel-sur-Conflens:* ce qui me fait présumer que *Duyn* est un nom primitif à l'égard de *Châtel-sur-Conflens*, comme *Robert* le nom primitif et originel à l'égard de *Duyn* même.

RAVAYS.

§. 283. C'est un nom de lieu transporté à une famille, et qui signifie le *ravin d'Esus.* Un Petremand de Rav'ays figure en 1391. Voyez *Petremand.*

RÉOUS.

§. 284. C'est une terre située

en Valromey, et dont le nom, qui devrait s'écrire *Ré-hous*, signifie *rei* ou *reorum domus*, c'est-à-dire *la demeure des coupables*. Nous avons parlé de *Réous* à l'article *Petremand* et *Perceval*. Les traditions du pays sont que les empereurs reléguaient en Bugey, en Lyonnais, et en Valromey les sénateurs et autres romains de marque qui leur déplaisaient.

RUFFIN.

§. 285. Le titre de 1452 nous montre au Bugey un *Ruffin*, seigneur d'Aleman, de la maison d'Arbent. Voyez *Aleman*.

ROYER.

§. 286. Le même titre nous

montre un *Odon-Royer* seigneur de *Poyvrey*. *Odon*, que nous traduisons *Eude*, est à coup sûr le nom primitif: à l'égard de *Royer*, c'est une qualification qui désigne *un roi des sacrifices*, comme il y en avait chez les Romains; témoin Rupilius *rex*, c'est-à-dire *rex sacrorum;* ce que rend très bien le nom propre *Royer*, qu'on peut interpréter *rex hiereus* ou *roi sacerdotal*. Les diverses familles appelées simplement *Roy* ou *le Roy* ont sans doute une semblable origine, et remontent aux temps idolâtres.

RICHER.

§. 287. *Richer* est, ainsi que *Guy*, un des noms primitifs de la famille de *Coligny;* ce qui se

voit par le passage suivant d'une ancienne chronique de l'abbaye de Saint-Claude, dont l'auteur écrivait vers 1250 : *Bertaldus fuit abbas dicti cœnobii..... Sub isto* Richerius (de *Coloniaco*), *miles, deposito militiæ cingulo, ordinem sumpsit monasticum, et contulit ipsi cœnobio castrum Jasseronis.* C'est-à-dire *Bertald* (Bertauld), *étant abbé de Saint-Claude.....*, *Richer de Coligny, chevalier, quitta son baudrier pour prendre l'habit monastique, et donna au monastere le château de Jasseron*, etc. Or il est de fait que l'abbé *Bertald* vivait en 800 et tant, sous *Charlemagne*, figurant en différentes chartes rélatives aux années 8, 11, 12, 16, 17, 20, 22, 25 et 27 du re-

gne de ce prince; en outre il est constant qu'il n'y a point eu à Saint-Claude d'autre abbé du même nom de *Bertald :* ce qui empêche d'entendre par le *Richerius de Coloniaco* dont on vient de parler un autre *Richer de Coligny*, fils de Manassès, et qui vivait en 974.

Il n'y a aucun égard à avoir à l'objection que fait Guichenon lorsqu'il dit qu'*au temps de Charlemagne on ne prenait point de surnom*, puisque le pere et le grand-pere de Charlemagne en avaient pris pour se distinguer d'autres *Pepin* et d'autres *Charles*. D'ailleurs *de Coloniaco* peut n'indiquer ici que le lieu de la naissance ou de la résidence du personnage; ce qui était peut-

être nécessaire pour le distinguer d'autres *Richer*, et par la suite cette circonstance différentielle (*de Coloniaco*) sera insensiblement devenue inhérente aux noms de *Richer* et de *Guy*, qui étaient comme les noms originels de la race, d'autant que, propriétaire de la majeure partie du territoire de *Coligny*, elle n'aura pas eu de peine à faire ériger sa propriété en fief sous les successeurs de Charlemagne.

Au reste l'ancienneté des *Coligny* remonte encore bien plus haut que Charlemagne, si *Wibertus*, neveu d'Alaric, roi des Goths vers l'an 412, était un des ancêtres de cette famille, comme on peut l'inférer de ce

qui a été dit à l'article *Pierre Châtel.*

SAINT RAMBERT DE JOUX.

§. 288. Le vrai nom de ce saint était *Ragnibertus* ou *Ragnobertus*, dont par contraction on a fait *Ram-bertus.* A l'égard de *Joux,* c'est la traduction de *Jovis,* qui devrait faire *jou* ou *jous*, mais qui, au moyen de l'articulation dure propre aux *Bugistes* et aux *Gexois*, change *s* en *x*, comme dans *Oyonnax* pour *Oïon-nas*, *Sonton-nax* pour *Sonton-nax*, etc. etc. Ainsi il est constant que le territoire où a été construite l'abbaye de Saint-Rambert avait et conserve encore l'appellation païenne de *Joux;* ce qui indique dans l'o-

rigine un domaine de *Jupiter*, divinité dont le nom fait au génitif latin *Jovis*, ce que nos ancêtres ont traduit par *Jou* ou *Joux;* témoin *Joux* et *Mi-Jou*, tous deux en Bugey. D'autres dialectes celtiques traduisaient ce même génitif *Jovis* par *jeu*, qui est *jou* mal prononcé, mais qui a prévalu dans la nomenclature des noms des jours de la semaine, comme on le peut voir par *jeu-di*, traduction gauloise du *Jovis dies* des Latins. La légende porte que *saint Rambert* était fils du duc *Rambert*, et prince du sang de France, et qu'*Ébrouin*, maire du palais sous le roi *Thierry*, le chassa de France, et le fit mourir dans un désert voisin du Mont-Jura,

où *saint Domitian* environ deux cents ans auparavant avait fondé un monastere. Par ce moyen nous savons certainement que la premiere fondation du monastere en question par *S. Domitian* regarde les dernieres années de *saint Domitian*, qui florissait en 441, comme la mort du prince ou saint nommé *Rambert* regarde l'année 680. Nous savons aussi que du temps de *S. Domitian* le désert en question servait de retraite à des faux-monnoyeurs, et qu'il y avait près de là une fontaine appelée *Breb'onna* (c'est-à-dire toute douce) : on connaît une famille *Préponier* qui probablement tire son nom de cette fontaine *Brebonna*. Quoi qu'il en soit, le

monastere dont nous parlons, s'étant accru sous *S. Rambert*, prit le nom de ce saint au mépris de son vrai fondateur; ce qui arriva également au monastere de *Saint-Claude*, qui s'appelait auparavant *Saint-Oyen*.

Suit la série des abbés de *Saint-Rambert*, depuis *S. Domitian* au cinquieme siecle, jusqu'à Henri de Savoie au milieu du siecle dernier.

Saint Domitian vers 480. *Jean* : il acheva probablement le siecle et entama le suivant. Depuis ce *Jean*, successeur immédiat de *saint Domitian*, il y a lacune dans le tableau des abbés jusqu'à *Renier* en 1096. Suivent *Hubert* en 1130, *Ado* 1140, *Humbert* 1191, *Bernard*

1123, 1230, *Pierre* 1247, 1259, *Guillaume* 1280, *Pierre de Mugnet* 1280 et 1288, *Pierre* 1295, 1298, *Jean de Briord* 1299 et 1302, *Pierre de Luyrieux* 1320, *Anselme* 1328, 1329, *Antoine de Clermont* 1331, *Jean de Gigny* 1336, *Antoine de Miolans*, dit d'Urtieres, 1336, 1344, *Hugues de Montmayeur* 1361, 1380, *G.* 1381: on ne connaît que l'initiale de son nom. *Pierre* 1391, *Claude de Montmayeur* 1404, Amblard ou Ambald du Bourg, de la maison des seigneurs d'*Argit* et de *Mongillet* en Bugey, 1411, 1420, *Claude du Bourg* 1430, *Louis Maréchal* 1438, *George Maréchal* 1481, *Urbain de Miolans* avant 1504, Hugues du Saix 1504, 1512, le cardinal

de Monte avant 1538, *François de Bach'od* (1), abbé d'Ambronay, puis évêque de Geneve, 1538, *Jean de Bachod* lui succéda immédiatement, mais on ne sait en quelle année. *Etienne de Lacous :* il mourut en 1595. *Louis Buynand* 1595, *Jean Vignon* 1630, 1638, *Henri de Savoie*, duc d'Aumale et marquis de Saint-Sorlin, 1639, 1650.

Le monastere de Saint-Rambert donna naissance à la petite ville du même nom qui s'établit aux environs. Elle est située entre des montagnes fort hautes, sur le bord de la riviere d'*Alba-*

(1) *Bach'od* est un nom de lieu transporté à une personne : il signifie chemin ou marche de *Bache ;* par où il faut entendre le *Bacchus* celtique.

rine, au grand chemin de Belley à Bourg. On y fait de très beau linge, sur-tout de table. Le château fut démoli par le maréchal de Biron lors de la conquête de la Bresse sous Henri IV. La terre de Saint-Rambert ne fut érigée en marquisat qu'en 1576.

SAINT-ANDRÉ DE BRIORD.

§. 289. J'en ai déja parlé au mot *Briord* et ailleurs : j'observerai de plus que *Saint-André de Briord*, et *Briord*, sont une même chose, si ce n'est qu'en parlant du village et de la tour ou château, on dit le *village de Briord*, la *tour de Briord*, etc., au lieu qu'en parlant de la terre ou seigneurie de ce nom, on dit *Saint-André de Briord*. Guichenon,

sur l'article des antiquités du Bugey, est ici de meilleure foi que de coutume. Voici ses paroles :

« Il y a de grands témoignages « que le village de *Briord* ait été « autrefois en plus grande con- « sidération qu'il n'est aujour- « d'hui, puisqu'on y trouve en- « core des vestiges des Romains, « non seulement en de vieilles « inscriptions et sépultures anti- « ques, mais encore en des mé- « dailles d'or, d'argent, et de cui- « vre. Le peuple de ce lieu-là « croit qu'il y avait autrefois une « ville à *Briord*, et que la riviere « qui vient des montagnes à côté « dudit village passait par une « ouverture qui se voit encore à « présent en la montagne qu'elle

« côtoie. C'est là où mourut l'em-
« pereur Charles-le-Chauve en re-
« venant d'Italie, etc. Cette terre
« de *Saint-André de Briord* était
« originairement à ceux du nom
« de *Briord*, famille très ancienne
« du Bugey; mais Humbert de
« la Tour, dauphin viennois,
« sous prétexte de la guerre qu'il
« avait avec Amé IV, comte de
« Savoie, s'empara du château
« de *Briord* sur *Albert* et *Sof-*
« *frey* (1) *de Briord* freres, les-

(1) Ce passage de Guichenon est précieux en ce qu'il nous donne deux prénoms des anciens seigneurs de Briord, à savoir *Albert* et *Soffrey*, qui sont de faux noms de baptême, et que conséquemment on peut regarder comme des noms primitifs de race. *Albert* signifie le doux, l'enfant chéri; c'est un prénom fréquent chez les *Latour du-Pin*:

« quelsayanteurecoursaucomte
« de Savoie, il y eut un traité
« particulier fait à Lyon en 1287,
« par lequel le dauphin promit,
« à la priere du comte de Savoie,
« de rendre auxdits *Albert* et
« *Soffrey de Briord* freres le châ-
« teau de *Briord* avec ses appar-
« nances, etc. »

SAINT-BENOIT DE SEYSSIEU.

§. 290. Ce monastere ayant beaucoup souffert des invasions hostiles de différents peuples barbares, fut enfin réduit en simple prieuré, de grosse abbaye

Soffrey, comme qui dirait *sauf-rey* ou *sauve-roi*, est le nom honorifique d'un guerrier qui dans une bataille a sauvé un roi. Au surplus depuis la révolution le château de Briord est détruit.

qu'il était dans l'origine. Sa situation est sur le bord du Rhône, entre *Groslée* et les *Marches*. Les bénéfices qui en dépendaient étaient les cures de *Groslée*, *Marchant*, *Lonnax*, *Breignier* (1), Isieu (2), Cordon, Peysieu, Gélignieu, et Seyssieu (3) même. La fondation de ce monastere remonte à l'an 859, par une charte d'Aurélian, archidiacre

(1) *Breignier* paraît être une corruption de *Brennier*, auquel cas ce nom de lieu se rapporterait à *Brennus*, ainsi que *Brens*, *Bren'od* et *Bren'as*.

(2) *Isieu* est un vestige frappant de l'ancien culte d'Isis.

(3) *Seyssieu*, à le dériver de l'italien *sei*, qui signifie *sex*, paraît, ainsi que *Seyssel*, indiquer un ancien séjour de la sixieme légion, ou d'un Romain nommé *Sextius*. Voyez *Seyssel*.

d'Autun, puis abbé d'Autun, par laquelle il le dote de grands biens. Quand l'église fut achevée, vers l'an 868, on y fit porter les corps de saint Florentin et de saint Hilaire, qui avaient souffert le martyre sous *Carocius*, roi des Vandales, vers l'an 475. Ce *Carocius* devait s'appeler, autrement qu'en latin, *Caroche* ou *Carouche*, et paraît avoir donné son nom à *Carouges* près Geneve.

Le premier abbé de ce monastere se nommait *Badilo :* il était du temps du concile de Sisteron (1) qui en parle. Son

(1) *Sisteron* est une ville de Provence sur la Durance : son nom est grec, et vient de *seistron*, *sistrum*, *crepitacu-*

successeur fut *Adalbodus*, qui fut enterré au-devant du grand autel.

Les prieurs furent successivement *S. Benoît de Givord* 1317, Guillaume de Varey (1) 1348, André de Varey 1433, *Perceval de la Paulme*, patriarche de Gradisque, 1446, *Antoine de Varax* (2) 1449, François de Cor-

lum æneum, quo AEgyptii sacerdotes in Isidis sacris uti solent.

Ovide et Martial ont parlé de cet instrument, circonstance essentielle du culte d'*Isis :* ainsi la dénomination de *Sisteron* indique une ancienne ville isiaque : son nom moderne latin est *Secustero*, et mieux *Sistarica.*

(1) *Var'ey* signifie eau de *Var :* c'est un nom de lieu devenu nom propre.

(2) *Varax* est le nom propre *Var'-As* articulé à la maniere bugésienne : *Var'-*

veys 1477, N... de Seyssel avant 1500, *Jean Maréchal*, chanoine et comte de Lyon, 1500, *Claude de Viry*, chanoine et comte de Lyon, 1520, *Philibert de Cordon* 1540, 1544, *Antoine d'Angelin*, *Pierre de Cordon*, *Jean-François de Cordon*, seigneur d'Evieu, archidiacre de Belley, 1650.

SEYSS'EL.

§. 291. La vieille chronique manuscrite de Savoie par Elbene et Paradin, traitant de l'entrée du prince *Berald* en Bugey, vers l'an 1100, observe qu'il vint à Seyssel, ville sur le Rhône, où il fut reçu par le seigneur du

as indique un héros celte divinisé, et dont le nom était *Var;* d'où *Var'ey*, *Varin*, *Varignon*, *Varambon*, etc.

lieu ; ce qui témoigne l'antiquité de cette ville : aussi Emmanuel Philibert duc de Savoie, par ses lettres en date du dernier octobre 1573, déclare-t-il que *Seyssel* est une des plus anciennes villes de tous ses états deçà les monts, et que *Berald* de Saxe, un de ses prédécesseurs, y fit sa premiere descente. Delexius et le P. Génan s'accordent à dire que ce fut un *Caius Sextius*, gouverneur du pays pour les Romains, qui fit bâtir *Seyssel*, et qui, de son nom *Sextius*, l'appela *Sextellum*, dont les Bugistes ont fait *Seyssel* : d'autres soutiennent que son premier nom était *Sissi*, et que c'était la demeure de *Valerius*, magistrat sextivir de la colonie équestre : ils en appor-

tent en preuve une inscription qui se lit encore à Versoy, et que voici :

D. VALERIO ASIATICI
LIBERI, SISSI IIIII. COL. EQ.

D'où il résulterait que c'est de ce *sextivir* colonial *Valerius* que *Cissum* a pris le nom de *Sextellum*, ou *Seiss'el*; et, vu l'existence de l'inscription antique, cette opinion paraîtrait mieux fondée en autorité que l'assertion sans preuves de Delexius et de Génan, laquelle suppose pour fondateur à *Seyssel* ou *Sextellum* un *Caius Sextius* gouverneur du pays pour les Romains.

Cette ville est située à l'extrémité du Bugey, sur la frontiere de Savoie et du Genevois ; le

Rhône passe au milieu : c'est le premier port où il soit navigable, et où se décharge tout le sel qui va en Savoie, Suisse, Geneve, et au pays de Valais : ce qui donnerait à penser que c'est de cette circonstance que *Sissum* ou *Seys* a été nommée *Seyssel*, comme qui dirait *Seys*, port au *sel ;* et cette derniere conjecture n'est pas la moins vraisemblable. Il y avait autrefois un château dont les ruines ont servi à construire une capuciniere.

SEYSERIEU, *ou mieux* CÉSERIEU.

§. 292. Ce village est fort beau; il est situé entre *Gramont* et *Flaccieu* ; il y a plusieurs vestiges d'antiquités qui montrent qu'il a été habité par les Romains:

ce qui, joint à son nom de *Céserieu*, semble indiquer en cet endroit une station de *Jules-César*, dont en effet l'armée a séjourné en plusieurs lieux du Bugey.

SERRA. (*la*)

§. 293. Le château de *la Serra* est bâti sur un côteau dans les montagnes, à demi lieue de Saint-André de Briord. *Serra* est un mot celtique et celtibere, qui signifie *montagne*. *Amblard de Briord* est le premier qui ait pris le titre de seigneur de la *Serra*, par échange *féodal* avec Gigues dauphin viennois, ce qui ne remonte qu'en 1327; mais auparavant cette inféodation la maison dite *de la Serra* était du domaine des dauphins viennois,

comme toute la paroisse de Seillonnas, dans laquelle elle était enclavée. L'histoire primitive de cette maison est inconnue; mais son nom est essentiellement celtique.

SIL-ANS.

§. 294. C'est-à-dire *Sil divinisé* ou mis au rang des demi-dieux celtes. Voyez *Mareste* sous la lettre *M*. La famille romaine *Silia* figure chez Jules-César, qui fit marcher contre ceux de Vannes ses deux lieutenants Q. Velanion et Tit. *Silius*. Le poëte et consul *Silius*, surnommé *Italicus*, d'*Italica*, ville d'Espagne, florissait déja sous Auguste, et ne mourut que sous les Vespasiens: il était sans doute de cette famille *Silia*, celte au surplus

ou celtibere d'origine. *Silys* est l'ancien nom celto-scythe du Tanaïs, selon Pline.

SATON'AY.

§. 295. C'est une diction corrompue de celle de *Satorn'ay*, qui était l'ancienne, et qui signifie *eau de Saturne*.

SERRIERES.

§. 296. L'orthographe de ce nom de lieu s'est insensiblement corrompue; le vrai nom est *Seyri-ere*, qui signifie, *sex rivulorum hera* : ainsi la dénomination de cette bourgade lui vient de sa position aquatique, étant flanquée de la riviere d'Ains, de deux petites rivieres qui s'y jettent, et de trois étangs. Si le vrai

nom était *Serrieres*, cela viendrait du celtique *Serra*, montagne, et signifierait *les montagnes sacrées*. Or le site du village en question n'est point montagnard.

SEYTURIER.

§. 297. Sey-tur-ier (1) signifie *seigneur du château aux six por-*

(1) *Tur* en celtique signifie trois choses, *porte*, *tour*, et quelquefois *taureau*. C'est un des inconvénients des langues primitives et monosyllabiques, et dont ne sont pas exemptes les langues modernes les plus perfectionnées. On connaît en France une famille *des Sept-Tours*, qui, par l'affinité du sens, paraît déterminer au vrai celui du nom de *Seyturier*, et réduire celui-ci à une *tour* de moins. Il faut mettre dans la même catégorie les noms propres et de lieu *Tur'in*, *Tur'y*, *Tur'Umbert*, *Tricastin*, etc. etc.

tes ou *aux six tours*. Les Seyturiers ont hérité de la seigneurie d'Oïonnas ou Oyonnax, non pas immédiatement, mais par l'intermede d'un Chabod, qui testa en 1565 : celui-ci tenait la seigneurie d'Oïonnas du chef de son aïeule *Antoinette* d'Oïonnas, dame d'Oïonnas, derniere de la famille de ce nom. Il paraît que les *Chabod*, par leur alliance avec les d'*Oïonnas*, en avaient substitué les nom et armes aux leurs propres; car le Chabod dont nous parlons se faisait appeler Philippes d'Oïonnas, *dit de* Chabod, ce qui était l'inverse de sa nomenclature naturelle. En 1406 je trouve un Jean de *Seyturier* prieur de Talissieu.

SAINT-SORLIN.

§. 298. Le territoire de Saint-Sorlin était très anciennement une propriété des sires de Coligny et du Revermont : ce nom se traduit en latin par *Sanctus Saturninus;* ainsi *Sorlin*, en jargon bugiste, revient au nom propre *Saturnin;* d'où il faut conclure que *Sor* ou *Sorl*, en vieux gaulois, était un des noms de Saturne. En effet *sorôs*, en grec, signifie *tombeau;* et Saturne est souvent confondu avec *Pluton* ou le dieu des tombeaux, d'autant qu'il fut relégué au séjour des morts, selon l'ancienne mythologie. Je dis qu'il avait encore d'autres noms en celtique, et notamment en Bugey;

témoin *Ar-anc* et *Satorn*. Ce dernier nom a produit *Satorn'ay*, par corruption *Satonn'ay*, nom d'un village dont j'ai parlé plus haut.

Le prieuré de *Saint-Sorlin* est très ancien ; il existait déja en 972, puisque *saint Mayeul*, qui vivait alors, en parle, mais sans nommer le prieur. Le plus ancien prieur de Saint-Sorlin qu'on trouve ensuite est *Oger*, dont le nom est un vestige du culte du dieu *Og*: cet *Oger* vivait en 1135. A l'égard du nom propre *Mayeul* ou *Mayol*, en latin *Mayolus*, c'est un nom paganique, qui indique un enfant né sous l'invocation de Mercure considéré comme *fils de Maïa*.

TUR'UMBERT.

§. 299. *Turumbert* de Châtil-

lon, et Guillaume de Châtillon son frere, figurent comme présents à un titre de l'an 1150. Dans cet exemple *Turumbert* et *Guillaume* ne sauraient être réputés des noms de baptême, mais bien des prénoms de famille fort antérieurs au surnom de fief *Châtillon :* ce nom celtique *Turumbert* paraît au surplus signifier *Latour Humbert.* Voyez la note précedente sous le §. 297.

TALISSIEU.

§. 300. Ce prieuré est une dépendance de *Nantua :* les seigneurs de Luyrieu le fonderent vers l'an 1100. Le lieu donna le nom au prieuré, et ce nom de lieu est prodigieusement ancien, remontant à une dénomination

isiaque qui signifie *taille* ou *tribut d'Isis* : c'était un lieu de perception de droits rélatifs à l'entretien du culte de cette déesse.

Les *Humbert*, les *Morel*, les *Seyturier*, les *Luyrieux*, les *Mouxi*, les *Miolans*, les *Maugiron*, les *Rogemont*, les *la Balme*, et les *Demêmes*, figurent parmi les anciens prieurs de Talissieu.

TANUEL.

§. 301. Guillaume de *Tanuel*, seigneur des Granges, figure dans le titre de 1452 rélatif aux troubles du Bugey. *Tanuel*, par cet exemple, est un nom primitif à l'égard de celui de *des Granges*; quant à *Guillaume*, vers cette époque, ce ne saurait guere être qu'un nom de baptême. *Tanuel*

signifie *feu ancien*, *incendie antique*, etc. : c'est évidemment un nom *urien* commémoratif du premier incendie des forêts celtiques. *Tan'eri* (Tan'Eric) est un autre nom propre celtique des plus anciens, qui signifie *amour de Vulcain*, *enfant chéri de Vulcain :* c'est un nom religieux, car *Tan* ou le feu désigne *Vulcain,* Tann'gui (*Tann'guid*); car cette désinence *gui*, qui s'exprime en latin par *guido*, signifie le guide *de Vulcain* ou de la forge ; c'est encore un nom mystique des plus anciens.

TACON-BACON *et* BACON-TACON.

§. 302. Je reviens sur cette famille, moins parceque j'en suis

aujourd'hui le chef, que parceque son extrême ancienneté se trouve liée à l'histoire primordiale du pays même, dont la carte géographique offre encore aujourd'hui trois rivieres et deux bourgs de ce même nom de *Tacon*. Or l'imposition de ces noms paraît appartenir à une date immémoriale et qui se perd dans le chaos des temps.

De ce que les Asiatiques produisent des monuments écrits ou gravés antérieurs aux monuments écrits ou gravés de notre Gaule et du reste de l'Europe, il ne s'ensuit point que les Gaulois et autres Européens ne soient point les ancêtres des Asiatiques, mais seulement que certains arts ont été cultivés

premièrement en Asie, et qu'ensuite l'Asie les a transmis à ses propres fondateurs. Car serait-il raisonnable de supposer que les Asiatiques, chez qui auraient primitivement fleuri l'agriculture et les autres arts, eussent envoyé leurs colonies manger du gland dans l'horrible forêt Hercynienne, dont la Gaule a longtemps fait partie?

Mais un autre fait historique nous apprend pourquoi les Asiatiques ont des annales très anciennes, tandis que nous n'en avons que de récentes; c'est que les druides, qui tenaient au culte du *gland*, du *gui* en un mot de la forêt primitive, et qui disposaient de toute institution civile dans les Gaules, interdi-

saient à leurs disciples l'*écriture*, se contentant de graver dans leur mémoire la tradition des faits historiques; genre de doctrine qui a entièrement disparu à l'époque de l'abolition de ces mêmes druides sous l'empereur Claude. D'où il a faussement paru aux yeux de la postérité prévenue que les colonies étaient plus anciennes que leur source, qui est incontestablement *la Gaule;* puisque, de l'aveu même de Jules-César, les Gaulois de son temps se disaient autochtones (enfants de leur sol), et ne reconnaissaient ni vainqueur précédent, ni législateur étranger, ni fondateur quelconque que leur propre patriarche ou dieu *Dis*, *Esus* ou *Teutatès*.

On conçoit que chez un peuple aussi ancien que le monde, chez qui une législation féroce avait plutôt proscrit qu'établi des monuments écrits et gravés, les traditions primitives ne peuvent plus se retrouver que dans la succession des noms de race, et dans la conservation précieuse de nombre de noms topographiques souvent communs et identiques avec ces noms de race; et qu'au moyen de l'interprétation de ces noms par les racines connues qui en sont les éléments, on peut remonter encore, en dépit des barbares druides, à des notions d'une excessive antiquité. On trouve chez plusieurs écrivains, depuis la renaissance des lettres, ce

plan de recherches, sinon constamment suivi, du moins indiqué et commencé par l'explication de nombre de mots et dénominations celtiques : mais l'auteur des *Origines uriennes* s'est sur-tout appliqué à l'interprétation des noms propres existants, qu'il regarde comme des restes du celtique ; ce qui donne l'occasion la plus légitime de rechercher la source du nom propre *Bacon-Tacon* ou *Tacon-Bacon*, que tout annonce être de la plus haute antiquité.

Je ne me suis donc engagé dans une recherche de cette nature qu'après avoir principalement consulté l'*Histoire des Celtes* par *Pelloutier*, l'ouvrage de *dom Pernetti*, bénédictin,

les *Origines uriennes* par *Poinsinet-Sivry*, les *Recherches sur les hiéroglyphes* et *sur les médailles antiques* par le même, l'ouvrage de *la Baume*, Provençal, le premier volume de l'Histoire primitive de France par Dupleix, etc. etc. J'entre en matiere.

Bacon, comme on sait, signifie *lard ;* c'est un mot composé de deux racines, *on*, tout, qui, dans la composition des mots, sert aux désinences, et *bag*, châtré, le lard appartenant plus particulièrement au porc châtré qu'au verrat ; ou bien *Bacon* est composé de la désinence *on*, et de *Bac*, passage ; d'où les Grecs ont fait BAKÊ, *transitus*, comme pour exprimer l'animal qui se fait passage par-tout : car

au surplus l'analogie des dénominations du *porc sauvage* avec les mots qui signifient *passage* est de toute antiquité ; témoin le mot *aper*, racine d'*aperire*, ouvrir, comme si le sanglier était nommé APER *ab aperiendo vias*, et l'affinité de ce mot *aper* avec le mot hébreux *eber*, qui signifie *transitus*, passage : sur quoi il faut observer qu'en d'autres langues la dénomination du *porc* exprime l'animal qui a du *lard ;* témoin le mot *sanglier*, qui a tant de rapport avec les mots latins *sagina*, *saginatio*, *saginare*, etc., engraissement, engraisser, etc., et avec le mot grec *sagené*, un filet à prendre le *sanglier*. Or le mot français qui répond directement au mot grec

sagené est notre vieux mot *seine* ou *sene*, d'où *sener*, équivalent de châtrer, lequel verbe *sener* se dit particulièrement de l'action de châtrer un porc.

A l'égard de *Tacon*, ce nom, dont les racines sont *on*, tout, et *tac*, rapide, d'où les Grecs ont fait *takhus*, prompt, signifie tout rapide, tout impétueux ; et, à partir de cette étymologie, ce nom est absolument synonyme du nom *Bacon*, interprété dans le sens de *aper*, sanglier (1), ou passage rapide : deplus le mot *Tacon* se trouve être en même temps le nom de la riviere sur les rives

(1) Le fameux Bacon, grand chancelier d'Angleterre, portait par cette raison pour *cimier* dans ses armoiries une hure de sanglier à titre d'emblême onomatique.

de laquelle est établie de toute ancienneté la famille du même nom; en sorte qu'il s'offre ici l'alternative de penser que la famille *Tacon* a transmis son nom à cette riviere des environs de Belley-doux, ou de supposer que cette riviere qui va se précipiter en torrent au bas de Saint-Claude en Franche-Comté, aurait donné son nom à cette famille, dont au surplus les différentes branches, d'après les annales anciennes, s'appellent tantôt *Bacon*, tantôt *Tacon*, et tantôt, en réunissant les deux noms, *Bacon-Tacon*. Voyez, ci-dessus, le chap. XIII, §. 81, et le chap. XVII, §. 137.

J'ai dit que *on* signifie tout, et il a cette signification encore en espagnol: ce même mot *on*

signifie le soleil en égyptien (1); c'est une dénomination honorifique, comme pour insinuer que le soleil comprend tout : c'est ainsi que du celtique *AL*, tout, les Turcs ont fait leur *Alla* ou l'Être suprême.

Le même nom de riviere *Tacon*, à tirer l'étymologie de sa désinence *on*, de l'égyptien *ôn*, soleil, peut aussi désigner un torrent roulant or ; car chez toutes les nations les chymistes sont convenus de donner à l'or

(1) *On* est aussi le nom du soleil en allemand ; mais au moyen de l'articulation sibilaire les Germains prononcent *sonn* au lieu de *on*. Dans le delta celtique la sibilaire se place volontiers à la fin, ce qui produit *ons* au lieu de *sonn;* comme il se voit par les noms propres et topographiques *Mi-ons*, *Onçieu*, etc.

les dénominations propres au soleil. Les druides, qui étaient les magistrats souverains des Gaules, ont pu donner ce nom mystique à diverses rivieres, en supposant qu'elles roulent de l'or ou qu'elles en aient roulé.

Parmi toutes les nations anciennes on trouve des noms tirés des animaux utiles ou non utiles. Chez les Romains cela était très commun; car les uns se nommaient *Mus*, le rat, les autres *Bovius* ou *Tau-rus;* et Caton qui, comme on sait, était de la famille *Porcia*, avait pour nom de race et pour prénom *Marcus Porcius*. Le premier *(Marc)*, en langue toscane, signifie porc; et le second la même chose en latin.

D'après les recherches ci-des-

sus les noms propres *Tacon* et *Bacon* sont absolument synonymes, et remontent à des racines celtiques; de plus ils appartiennent à la nomenclature qu'avaient établie les druides. Ces prêtres qui réunissaient dans les Gaules la suprême magistrature en tout genre, qui étaient maîtres de tout au moral et au physique, présidaient conséquemment aux dénominations topographiques et autres. Leur domination fut anéantie, et leur secte extirpée sous Claude, le cinquieme César, peu de temps après Jésus-Christ. Ce n'est donc que par bribes et par lambeaux qu'on peut retrouver des traces de leur gouvernement : et ces traces les plus précieuses se rencontrent dans la géographie; car

il n'est pas aussi facile de débaptiser les lieux que les personnes : ainsi ceux du Berry rappellent encore les *Bituriges;* la ville de Nismes l'ancienne *Nemausus ;* et ce dernier nom exprime *la ville de la vengeance* , sans doute parceque *Némésis* y avait un temple.

Pour en revenir au nom propre , tantôt collectif et tantôt divisé , *Bacon-Tacon* , il est incontestable qu'il est d'origine celtique , et qu'il a pris sa source dans le delta celtique , où se voient encore et les torrents et les chef-lieux onomatiques dont on a parlé plus haut. C'est de ce berceau que sont évidemment sorties diverses branches qui ont disséminé cette race antique dans presque toute l'Europe ;

témoin la branche des *Bacon* du Cotentin en Normandie, celle des *Bacon* de la Belgique, celle des *Tacon* établie en Espagne, et celle des *Bacon* d'Angleterre, qui a produit l'immortel chancelier *Bacon* auteur de la premiere Encyclopédie. Quant aux *Tacon* ultrapyrénéens, il y a aujourd'hui même en Espagne un chef d'escadre de ce nom.

UT'HÈS-IEU.

§. 303. *Ut'hès-ieu.* C'est une maison forte ou château en Valromey d'une excessive antiquité, à en juger par le nom du lieu, qui rappelle le culte d'*Ut*, c'est-à-dire de Jupiter, ou plutôt de Saturne, et de *Hès* ou *Hésus*, c'est-à-dire du Mars celtique. Ces deux divinités avaient sans doute leur temple

en ce quartier-là, soit collectivement, soit séparément. Ce lieu a donné son nom à une famille du Bugey, dont les individus, par abréviation, se sont qualifiés seigneurs de *Theisieu*. L'un d'eux, écuyer de Charles duc de Savoie, décéda en 1555.

VARAMBON.

§. 304. *Var'ambon*. Une très ancienne famille du Bugey prit ce surnom d'un lieu ainsi nommé en 1563. André de *Var'ambon* vendit le fief de la *Tuilliere*, situé en la paroisse de *Torcieu*, à Charles de *Lucinge*, seigneur des Alymes. *Var'ambon* est un bourg sur l'Ain entre *Pont d'Ain* et *Fort-Sarrasin*.

VAUGREYNEUSE.

§. 305. Au titre de 1452, rélatif aux troubles du Bugey, il est question d'un Henri de *Vaugreyneuse* seigneur de *Tol*. Le premier nom signifie *vallis granosa*, c'est-à-dire la vallée fertile en grains. *Tol* est un autre nom celtique qui signifie tribut, péage, lieu de contribution. A l'égard du prénom *Henri*, corrompu de *Eric*, nom celte très antique, si c'était le prénom ordinaire de la famille de Vaugreyneuse, il s'ensuivrait que ce prénom *Eric*, qui signifie *prince aimable*, serait le nom primitif.

VAR'AX *et* VAR'EY.

§. 306. Les Bugistes changent

volontiers *as* en *ax ;* témoin *Oyonnax* pour *Oïon-nas*, *Sontôn'nax* pour *Sontôn'nas*, etc. Ainsi le vrai nom est *Var-As*, ce qui indique un héros celte divinisé et qui se nommait *Var*, source des noms de lieu *Var'ey*, *Var-ambon*, etc. Je dis qu'à *Var'-as*, lieu dont le nom signifie *Var le divinisé*, il devait y avoir jadis un tombeau ou un temple où ce héros était honoré. En l'an 1150 un *Guerric*, c'est-à-dire un *Guy-Henri*, sire de Coligny, était seigneur de *Var'-ey*, dont le nom signifie *eau* de *Var*. A l'égard des seigneurs de *Var'as* ou *Var'ax*, leur nom primitif me paraît être *Girard ;* témoin *Girard* de *Varax*, qui figure dans une transaction de

1332. Voyez l'article *Girard* et l'article *Douvres*.

Varax en Bugey est au voisinage de *Varambon*. Il y a aussi un autre *Varax* en Bresse, d'où *Saint-Paul de Varax*.

VERNAUX.

§. 361. Ce nom de lieu indique une ancienne métairie ou habitation de *Vernes* ou esclaves agricoles. Les *Vareilles*, ancienne famille bugiste, y ont les premiers construit un château dont la situation est des plus agréables du Bugey; il est situé dans la paroisse d'*Amb'-ut-rix*, sur une montagne de laquelle on découvre le Rhône et la riviere d'Ain. La propriété de *Vernaux* passa en 1402 des

Vareilles aux *Rogemont*, et longtemps après des *Rogemont* aux *Montferrand*. Il y a aussi des exemples où *vern*, dans la composition des noms, signifie *Veneris* en abrégé : dans cette acception *Vern'aux* pour *Vern'-eaux* signifierait *eaux de Vénus*, *bains de Vénus*, etc.

VER-ISIEU.

§. 362. Ce bourg est situé près de *Briord*, et n'en est séparé que par un rocher percé jadis par les Romains pour y pratiquer un aqueduc. Cette dénomination de *Ver-isieu* indique qu'il est autrefois parti de là un *Ver-sacrum* (1) sous l'invocation d'Isis.

(1) Un *Ver-sacrum* ou printemps sacré était l'émission d'un essaim d'enfants perdus que la trop grande popu-

VI-EUGET.

§. 363. Vi-Euget (*Via Eugetii*): c'est le nom d'une ancienne seigneurie en Bugey, située en la paroisse de Belley, sur le chemin de *Belley* à *Cordon*. Le nom de famille des plus anciens seigneurs de *Vi-Euget* est *Rigaud*. Un *Rigaud*, seigneur de *Vi-Euget* et bailli de Buget, figure sous l'an 1302.

VI-EU.

§. 364. C'est-à-dire *route* d'*Eu*;

lation obligeait les Celtes de mettre sous le drapeau pour aller s'établir hors des Gaules par la force des armes. Ces émigrations se faisaient au printemps sous l'invocation de la divinité du chef-lieu du départ; ce qui les fit qualifier de *Ver-sacrum*.

car les Bugistes traduisent *via* par *vi;* témoin la VI-SOUDARS (*via militaris*) aux environs d'Isarnore. Ceci explique aussi le nom de lieu *Lé-vi*, qui signifie *sans route :* EU, d'autre part, est un vieux mot celtique synonyme de *bonus*, *fortunatus*, etc., et qui est commun à plusieurs lieux comme à plusieurs familles; témoin la famille d'*Eu* en Normandie, et le comté d'*Eu* au même territoire. Le village de *Vi-eu* est voisin de *Vi-rieu* le petit.

VIRIEU LE GRAND *et* VI-RIEU LE PETIT.

§. 365. La dénomination de *Vi-rieu* est en Bugey synonyme de celle de *Vi-ri* en Savoie ; tout cela signifie *via rivuli* ou *route du ruisseau*.

Vi-rieu le petit est peu de chose. *Vi-rieu* le grand est plus considérable, et figure davantage dans l'histoire du Bugey. En 1137 la terre de *Vi-rieu* faisait partie du domaine des comtes de Savoie, qui l'inféoderent en 1370 à Pierre de *Gerbais*, après qui cette seigneurie passa en diverses mains, et définitivement aux *Lévis*. C'est au château de *Vi-rieu* qu'Honoré d'*Urfé*, marquis de *Valromey*, faisait son séjour ordinaire; c'est là qu'il composa son fameux roman de l'*Astrée*.

VI-RIGNIN.

§. 366. Vi-rignin (*via Rignini* ou *route de Rignin*) doit son nom à son auteur, c'est-à-dire à quel-

que propriétaire nommé *Rigni* ou *Rignin*.

C'est un village situé entre Belley et Pierre Châtel. Le plus ancien seigneur connu de *Virignin* est *Petremand de Ravais* en 1430. *Rign'y* et *Rign'at* sont des noms de lieux fréquents sur la carte du delta celtique.

VAL-ÈSE.

§. 367. Dans le titre de 1452, rélatif aux troubles du Bugey, figure Jean de *Valèse* seigneur de *Val-Ese*. Ce nom celtique, qui signifie *vallis Esi*, la vallée d'Esus, ne saurait être qu'excessivement ancien. Il y a aussi au delta celtique une paroisse appelée Saint-Pierre de la Noval-Ese, c'est-à-dire de *la nouvelle vallée d'Esus*.

VIGN'OD.

§. 368. C'est un nom de lieu qui signifie PASSAGE DE VIGNE, par où il faut entendre le passage du *Bacchus* celtique. Ce nom propre *vigne*, que nous disons être synonyme de *Bacchus*, a produit dans ses composés les noms propres *Vigni*, de *Vigne*, *Vignon* ou *Bignon* (1), *Vignolles*, *Vign'er* et *Vign'er'od*. Ce dernier nom est absolument le même que *Vign'od*, à l'exception de la circonstance honorifique *her* placée au milieu du nom, et qui signifie *maître*; ainsi il signifie également *pas-*

(1) *Bignon* est le même nom que *Vignon*; ce qui se voit par l'écu des *Bignon*, dont l'emblême était *une vigne*.

sage de Bacchus; en un mot ces deux noms de lieu sont des vestiges du culte de cette ancienne divinité. Le nom primitif des seigneurs de *Vign'od* est *Gallois;* témoin *Gallois de Vignod*, seigneur de *Dorches* en 1584.

URFÉ.

§. 369. Honoré d'*Urfé*, marquis de Valromey, mais originaire de la Nievre, a singulièrement illustré ce nom par son roman de l'*Astrée*, qu'il composa au château de Virieu. Le nom originel et celtique des d'*Urfé* est *Guichard;* témoin *Guichard*, seigneur d'*Urfé*, qui figure dans un titre de 1409. Le château d'Urfé est sur les bords du Lignon au département de la Nievre.

VOL'OGN'AT.

§. 370. Ce nom de lieu signifie ancien chef-lieu du dieu *Og*, prononcé *Ogn* à la maniere bugiste ; ainsi c'est un vestige encore subsistant du culte du dieu *Og*, c'est-à-dire de l'Hercule celtique. Dès avant 1270 les *Morn'ay* étaient seigneurs du lieu. Avant la révolution la justice de Vol'ogn'at ressortissait du comté de Montréal, domaine des seigneurs *Douglas*, famille illustre, originaire d'Écosse, et qui se sont établis au Bugey au dernier siecle. Il paraît que le nom originel des Douglas est Galvin.

L'estime profonde et l'attachement connu que je porte au

citoyen *Douglas*, propriétaire actuel de la terre de Montréal, m'interdisant de me livrer au plaisir que j'aurais de faire ici l'éloge de ses mérites, je me contenterai de tirer de Moréri la note suivante rélative à l'ancienneté de sa famille.

Extrait tiré de Moréri, article Douglas *ou* Duglas.

« Galvin ou Gavin *Douglas* « ou *Duglas*, évêque de Dun- « kelden en Écosse, sorti de la « noble et puissante famille de « *Duglas*, vivait au commence- « ment du seizieme siecle (1).

(1) Les Douglas figurent dans les guerres de l'Écosse contre l'Angleterre dès le douzieme siecle. Un comte de Douglas fit la guerre à Henri Ier, fils de Guillaume le Conquérant vers l'an 1120.

« Il composa en langage écos-
« sais plusieurs poëmes qu'il
« adressa au roi Jacques IV : il
« travailla aussi à l'histoire de
« son pays, et il donna au public
« quelques autres pieces pleines
« d'éloquence. Polidore Virgile,
« qui avait grande amitié pour
« ce prélat, parle très avanta-
« geusement de lui, et il té-
« moigne qu'il mourut de la
« peste en 1521.

« C'est le château de *Douglas*,
« situé dans le comté de Clider-
« dale en Écosse, qui a donné
« son nom à cette illustre famille.
« Ceux qui ont tant soit peu con-
« naissance des affaires étran-
« geres se souviendront de la fin
« tragique d'une célebre dame
« de ce nom. Sa beauté lui gagna

« le cœur de plusieurs person-
« nes, et sur-tout de Guillaume
« *Léour*, parent de son premier
« mari. Ce *Léour* l'accusa de
« crime de lese-majesté, pour
« refus d'amour qu'il ne put
« souffrir, comme il l'avoua de-
« puis. Voyez Polidore Virgile,
« l. 3, Hist. angl., Dempster et
« Bucanan, Hist. Scot, etc.

FIN DU TOME PREMIER.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

H&SS
A
808
V.1

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 09 10 03 09 021 8